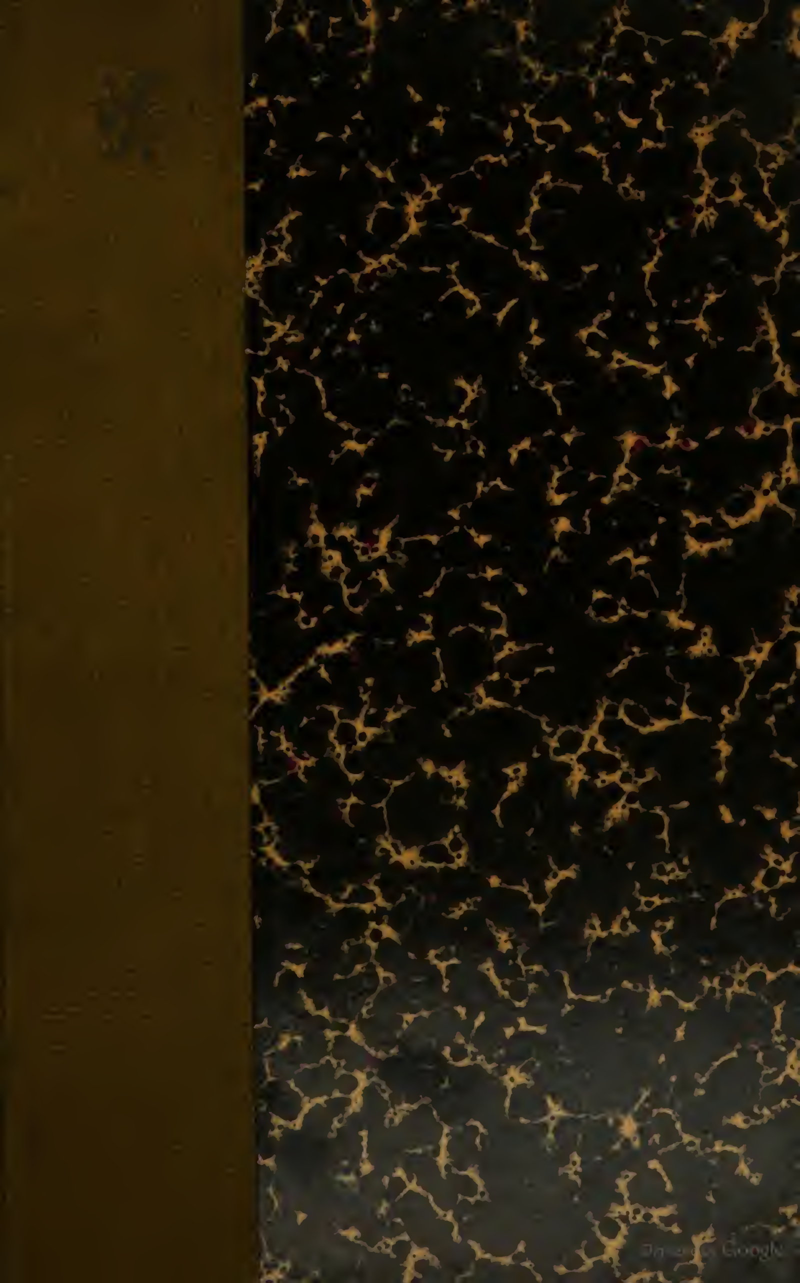
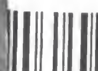






LES GLOIRES DE LA FRANCE.

HISTOIRE
DE
DUGUAY-TROUIN

PAR

M. G. DE LA LANDELLE,

ANCIEN OFFICIER DE MARINE.



PARIS.

Ancienne Maison Debécourt

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

1844

HISTOIRE

DE

DUGUAY-TROUIN.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

HISTOIRE

DE

DUGUAY-TROUIN,

PAR

M. G. DE LA LANDELLE,

ANCIEN OFFICIER DE MARINE.



PARIS.

ANCIENNE MAISON DEBÉCOURT.

SAGNIER ET BRAY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 64.

—

1844


BIBLIOTHECA GANDAVENSIS

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE

DE

DUGUAY-TROUIN.

CHAPITRE PREMIER.

DE 1673 A 1689.

Naissance de René Duguay-Trouin. — Batailles navales des 7 et 14 juin et du 21 août 1673.—Éducation et jeunesse de Duguay-Trouin. — Ses désordres. — Son premier voyage à Paris. — Comment il est embarqué sur la frégate *la Trinité*.

René Duguay-Trouin naquit à Saint-Malo, le 10 juin 1673, trois jours après la grande bataille que les flottes combinées de France et d'Angleterre, livrèrent, près des bancs de Flandre, à l'escadre hollandaise commandée par Ruyter.

Grâce à cette coïncidence, s'il était permis de mêler les fictions du roman à un récit purement historique, on pourrait placer ici une scène qui ne serait dépourvue ni de vraisemblance, ni de probabilité. On supposerait, par exemple, qu'un caboteur du pays ou plutôt que quelque brave corsaire, favorisé par un bon vent, vient d'apporter aux bourgeois et aux marins de la valeureuse cité de Saint-Malo, la nouvelle des derniers événemens maritimes. Des cris d'allégresse retentissent dans la ville. En ce moment même, la famille Trouin accueille avec bonheur l'enfant que Dieu lui envoie; le brave capitaine armateur, son père, ignore encore ce qui se passe. Cependant, les clameurs, parties du port, se rapprochent peu à peu; le marteau rouillé de la porte s'ébranle lourdement, et bientôt, au milieu de la salle où sont réunis les proches parens et les familiers de la demeure, voici venir notre intrépide corsaire, la ceinture garnie de son sabre et de ses pistolets d'abordage, avec un large chapeau de feutre orné d'une plume noire, une longue veste à la marinière, des chausses bouffantes à gros plis et une allure conforme à ce costume traditionnel. Il marche droit au père du nouveau-né, lui secoue fraternellement la main, et ne tarde pas à prendre ainsi la parole :

« — Un fils t'arrive, matelot (1), on me l'ap-

(1) Dans la langue énergique et naïve des gens de mer, le mot *matelot* signifie compagnon, camarade, ami. Ordinairement c'est

prend à ta porte, c'est très bien! Je te félicite, et je remercie Dieu avec toi de ce qu'il est heureusement entré dans le monde; mais je me réjouis surtout, parce qu'il ne pouvait choisir un plus beau jour pour se faire porter sur notre rôle d'équipage. Si l'on doit prédire la moindre chose d'après les apparences du temps, ce sera un marin digne de nous et des nouvelles que je vais t'apprendre..... A quoi songes-tu, Trouin? tu hoches la tête!..... Il sera marin, marin comme Duquesne et Ruyter, c'est impossible autrement!

« — Il ne le sera pas, te dis-je, » interrompt d'une voix brève le vieux capitaine-armateur, dont toutes les volontés sont des ordres dans sa maison comme à son bord; « mais quelles nouvelles portes-tu? parle!

« — D'abord, reprend le corsaire, il va sans dire que je te ramène deux prises richement chargées d'épices, de drogues et de bois des îles. Les Hollandais payeront les dragées du baptême de ton enfant, autre preuve qu'il sera marin; mais il ne s'agit point de cela. Tu n'entendrais pas crier : *Vive le roi!* par les rues, s'il n'y avait de nouveau que mes deux grosses carcasses amarinées (1). Victoire! matelot, victoire! Malgré leur

l'expression de l'intimité la plus franche et la plus dévouée. Voir à la fin du volume, la note A : *Des termes techniques employés dans cet ouvrage.*

(1) *Amariné* signifie ici *capturé;* le verbe *amariner, s'amariner,* s'emploie aussi dans le sens de rendre marin, devenir marin.

vieux serpent de Ruyter, les buveurs de bière ont été forcés de battre en retraite. Il a fait chaud, le 7 de ce mois, sur les côtes de Flandre. »

A ce début, le vieil armateur oublie tout, jusqu'à son fils nouveau-né, les questions succèdent aux questions, toutes les oreilles sont tendues; le digne orateur poursuit en ces termes :

— « Oui, Trouin, l'on s'est battu, battu tout de bon cette fois, et les Français se sont couverts de gloire. Tu sais que le 26 du mois dernier, notre escadre, commandée par le comte d'Estrées, se joignit à la flotte anglaise, placée sous les ordres du prince Rupert. Le vieux Ruyter était retiré dans le passage de Deurloo par où l'on va à Flessingue. Cependant, on tomba d'accord qu'on irait l'attaquer jusque dans ses eaux, et, foi de corsaire! c'était une belle résolution. Le 2, l'armée se trouva mouillée en face d'Ostende, et de là, elle découvrit les ennemis ancrés à l'abri de leurs bancs de sable. Elle se disposait à les envoyer chauffer par une trentaine de vaisseaux choisis et huit brûlots, quand le gros temps força d'attendre. Le 7 enfin, par une jolie brise on appareilla; la division détachée prit chasse sous les ordres de M. Foran qui monte le *Grand*. Les Hollandais, loin de rentrer plus en dedans comme on pensait, sortirent en bon ordre. Tromp était à l'avant-garde, Ruyter au corps de bataille, Banker à l'arrière-garde. Ils acceptaient le combat. C'était bel à voir! Tous les bons officiers de mer

de notre temps se trouvaient là. D'après l'ordre de bataille de l'armée combinée, les Français devaient former le centre et les Anglais les deux ailes, la gauche portant le pavillon bleu du chevalier Sprag, la droite le pavillon rouge du prince Rupert, amiral; mais les vaisseaux envoyés en éclaireurs, impatiens de combattre, engagèrent l'action sans attendre le corps d'armée, ils ne purent généralement plus rejoindre leurs divisions et se placèrent où la bordée les conduisit. Plusieurs d'entre eux rallièrent l'avant-garde et soutinrent le prince Rupert contre Tromp. Là étaient MM. de Béthune, Louis Gabaret et de Tivas qui montait le *Conquérant*, et fut tué au moment d'aborder l'amiral Tromp. De cette affaire, l'avant-garde ennemie plia et se retira le plus près possible des bancs. Pendant ce temps-là, d'Estrées et Ruyter étaient bord à bord. L'amiral français conserva le vent, contrecarra toutes les manœuvres du Hollandais, et sauva peut-être l'armée entière qui, grâce à lui, parvint à se reformer en bataille. Ruyter fut plusieurs fois en grand danger d'être brûlé, mais il eut pourtant le bonheur de battre en retraite derrière ses maudits bancs, sans lesquels il ne s'en serait pas tiré à si bon marché. Duquesne qui commandait une des divisions de l'escadre blanche, Tourville qui a coulé un Hollandais; le chevalier de Valbelle, Martel, Désardens, M. de Preuilly et bien d'autres encore ont mérité les louanges des trois

armées. Par suite du désordre que je t'ai dit, les Français se sont battus partout : à l'avant-garde, au centre, et même à l'arrière-garde, où l'*Orgueilleux,* commandé par le marquis de Grancey, mit Banker en déroute. Les Anglais sont forcés de nous rendre justice sur toute la ligne. D'Estrées s'est montré plus marin qu'on ne disait, et aussi brave qu'on l'a toujours cru. Enfin, à la suite d'un combat acharné qui a duré depuis six heures du matin jusqu'à la nuit (1), les Hollandais ont abandonné le champ de bataille, après avoir perdu deux gros vaisseaux, deux frégates et trois brûlots; les Anglais aussi ont éprouvé quelques pertes assez fortes, le prince Rupert surtout a beaucoup souffert à bord de son vaisseau, le *Royal-Charles ;* mais aucun des navires français n'a péri, quoiqu'on leur doive presque tous les avantages de la journée.

« J'ai appris les détails de cette affaire au large du Dunkerque, le lendemain même de la mêlée : hier j'ai fait nos prises; aujourd'hui j'arrive à Saint-Malo. Mon équipage raconte les traits de bravoure de nos marins; l'on crie : *Vive le roi!* dans les rues. Voilà, Trouin, de quoi réparer les affronts de l'an passé, quand on disait que les Français s'amusaient à juger des coups au lieu de se battre. »

(1) Graincourt, *Hommes illustres de la marine française.* Voir à la fin du volume la note B: *Documens historiques.*

Certes ! après un tel récit, il faudrait peu d'efforts d'imagination pour mettre en relief le caractère du père de René Duguay-Trouin. Le vieil armateur se ferait connaître par ses paroles. Il poserait devant le lecteur comme le type d'un de ces inflexibles corsaires de la Manche, — rudes figures de mer, qui, depuis les Bart, jusqu'aux Surcouf, ont toujours eu des traits communs, maladroitement imposés quelquefois à des marins d'une tout autre trempe. Autour du berceau du futur vainqueur de Rio-de-Janeiro, l'analyse des beaux faits d'armes de ses devanciers, serait, sans contredit, en son lieu. Les vagissemens du nouveau-né s'entremêleraient aux belliqueuses narrations des marins rassemblés dans la maison de leur patron et de leur émule. A propos du combat du 7 juin, il serait facile de faire passer en revue par les interlocuteurs, les exploits de Duquesne, de Ruyter, de Tourville, des vieux amiraux et des jeunes capitaines de l'époque. Or, tout cela serait *vrai* au point de vue du romancier qui recherche la couleur sans s'enquérir de l'exactitude des contours, comme un paysagiste qui peint de mémoire, et se borne à rendre l'effet général. Mais le biographe doit se mettre en garde contre cette manière trop souvent trompeuse; l'histoire s'écrit au burin.

Efforçons-nous donc de nous restreindre aux faits historiquement admis; et d'ailleurs, nous allons prendre à tâche de raconter une vie que

ne sauraient embellir les plus ingénieuses fictions. Rien ne nous autorise à dire comment la nouvelle du combat du 7 juin arriva aux habitans de Saint-Malo, ni à décrire l'impression qu'elle produisit sur messire Trouin, négociant, propriétaire de navires et capitaine qui commandait en temps de paix des bâtimens marchands, armait en course dès que la guerre était déclarée, et s'était acquis, de la sorte, une grande réputation d'habile marin et de brave corsaire. Mais, au moins, il nous appartient de faire remarquer combien l'année où naquit son fils René Trouin du Guay, devenu célèbre sous le nom de Duguay-Trouin, fut fertile en grands événemens de mer.

Le 14 du même mois de juin 1673, Ruyter appareilla de nouveau dans l'espoir de prendre sa revanche sur la flotte combinée; il sentait combien sa position, au milieu de bancs familiers à ses pilotes, lui était avantageuse, et ne voulait pas s'en éloigner. Le prince Rupert, au contraire, brûlait de l'attirer au large. L'un et l'autre déployèrent, en cette occasion, toutes les ressources de la tactique navale. Les Hollandais s'efforcèrent d'engager le combat à l'entrée des bancs, mais les dangers courus par la flotte Anglo-Française dans la précédente affaire, avaient rendu ses amiraux plus prudens; ils prirent la haute mer. Ruyter, qui était au vent, les suivit à regret. Alors le prince Rupert, se trouvant assez au large, courut de manière à se rapprocher de l'ennemi,

qui, le voyant marquer sa manœuvre, la facilita en laissant porter sur lui. L'action commença avec beaucoup de vivacité, les deux armées, rangées en bon ordre, se canonnèrent chaudement; mais au bout de quatre heures, on se sépara, car personne ne voulait gagner du terrain : les Hollandais, craignant de s'aventurer au large, les Anglo-Français de se rapprocher des bancs.

Cette bataille, où une grande habileté avait été dépensée en pure perte, n'était pas de nature à faire impression sur le public; quelques auteurs l'ont même passée sous silence, car elle n'amena aucun résultat; elle était cependant digne d'être citée, comme une des actions auxquelles l'art de la guerre maritime eut la plus grande part. Un progrès évident résultait des améliorations introduites, l'année précédente, par le duc d'York (1) dans les signaux de l'armée alliée. Ruyter ne fut pas au-dessous de ses adversaires, et prouva que son génie n'était étranger à aucune des combinaisons de la nouvelle tactique.

Un engagement plus sérieux eut lieu le 21 du mois d'août à quelques lieues du Texel. On en fit

(1) En 1672, le duc d'York, grand amiral d'Angleterre, qui se démit de sa charge le 29 juin 1673, avait commandé la flotte combinée sur les côtes d'Angleterre. Ruyter vint l'attaquer à Southwood-Bey le 7 juin 1792, un an, jour pour jour, avant le premier combat des côtes de Flandre. Les Hollandais éprouvèrent de grandes pertes, mais eurent le dessus, et facilitèrent ainsi l'arrivée de leur convoi de l'Inde auquel leur succès ouvrit un libre passage. (Le chevalier de La Serre, *Essais hist. et crit. sur la marine de France.*)

grand bruit en France et en Angleterre, à cause des accusations portées par le prince Rupert contre le vice-amiral d'Estrées.

L'escadre française était placée à l'avant-garde, l'amiral anglais occupait le centre avec l'escadre rouge, l'arrière-garde se composait de l'escadre bleue aux ordres du chevalier Sprag, qui fut tué durant le combat. Le feu commença à huit heures et demie du matin ; la division commandée par le marquis de Martel, et qui formait la tête de l'escadre blanche, se comporta vaillamment, gagna le vent sur l'amiral de Zélande Banker, et le força de fuir vent-arrière. Banker passa devant le comte d'Estrées, qui lui envoya quelques coups de canon, mais ne le poursuivit pas, afin de conserver l'avantage du vent sur toute l'armée. Cependant Ruyter et Tromp combattaient les Anglais dont l'arrière-garde souffrit beaucoup. Une division française, sous les ordres de Désardens, prit part à cette action, et soutint le prince Rupert contre l'effort des Hollandais dont l'arrière-garde fut fort maltraitée. La bataille se prolongea jusqu'à la nuit, où l'on se sépara de part et d'autre pour réparer les avaries.

En présence des documens contradictoires qui nous restent sur cette affaire, on a peine à se former une opinion. Faut-il croire, comme on l'a dit si souvent, que le vice-amiral d'Estrées avait effectivement reçu de Louis XIV l'ordre formel de ne point hasarder ses vaisseaux, de ne pren-

dre part à l'action que le moins possible, et d'abandonner en quelque sorte l'escadre alliée? Faut-il croire, ce qui n'a rien de probable, que l'ignorance du métier de la mer fît seule faire à l'amiral français fausses manœuvres sur fausses manœuvres? ou bien doit-on penser que les Anglais et le prince Rupert surtout, fort irrités d'avoir tant souffert dans un combat où Ruyter s'était spécialement acharné sur eux, profitèrent des dissensions qui régnaient entre les officiers de notre marine, pour répandre des bruits contraires à la dignité de la France, préjudiciables à l'honneur de ses marins, mais d'autant plus faciles à propager en Angleterre?

Quoi qu'il en soit, la journée du 21 août 1673 est une journée marquante dans les fastes de la marine, bien que la victoire soit encore restée indécise. Ruyter y montra les talens d'un grand homme de mer, et se retira glorieusement dans le Texel. Les flottes combinées retournèrent en Angleterre sans avoir perdu un seul vaisseau. Peu après, le comte d'Estrées repassa en France.

Ainsi, en 1673, tous les grands marins du temps étaient aux prises à quelques journées de distance de la ville où naissait Duguay-Trouin. Dans des positions et avec des grades divers, le prince Rupert et d'Estrées, Duquesne, Tourville, et Tromp et Ruyter, luttaient entre eux de courage, d'adresse, d'habileté. Jean Bart, encore bas-officier, commençait alors, non loin des mêmes pa-

rages, son apprentissage de corsaire. Ces rapprochemens acquerraient un intérêt particulier, et même une certaine portée, si nous avions déjà fait connaître les idées personnelles de Duguay-Trouin sur sa prédestination, ses pressentimens et ses superstitions maritimes. Il dut les faire lui-même bien des fois; il dut les citer à l'appui de son système de crédulité naïve que nous nous garderons bien d'attaquer, car nous serions plus volontiers disposés à le défendre. Mais son père, quoique marin lui-même, ne se préoccupa guère de la coïncidence qui lui donnait un enfant au moment où tant de hauts faits immortalisaient les généraux et les capitaines des armées navales de l'Europe; il n'en déduisit aucun augure favorable ni défavorable. Seulement, il avait arrêté que son fils entrerait dans les ordres, et sa résolution fut inébranlable.

Le 13 août 1673, quand René Duguay-Trouin fut tenu sur les fonts baptismaux pour recevoir les onctions saintes, chacun dut croire qu'on venait de nommer un futur abbé et non un enfant destiné à tenir le premier rang parmi les hommes de mer de la France.

Le choix d'une carrière pour un garçon, grave problème de famille à l'étude duquel on ne saurait apporter trop de soins et du lumières, est rarement l'objet d'une attention suffisante. Une partie des élémens essentiels à sa solution est le plus souvent écartée. Les goûts ou les regrets pa-

ternels sont parfois les seules données dont on tient compte. A l'âge des réflexions tardives, un enfant vient au monde, ses parens ne connaissent encore ni son caractère, ni son aptitude, ni ses penchans; ils en font avec complaisance un conseiller d'Etat, un amiral ou un archevêque. Tantôt on lui impose *à priori* la profession héréditaire, tantôt on veut l'écarter de force de cette profession, la seule dont on n'ignore pas les ennuis. Si par hasard on s'est chimériquement imaginé que le bonheur réside dans une autre sphère, on décrète qu'il y sera lancé. Et que de fois encore le bonheur de l'individu dont on dispose ainsi n'est même compté pour rien! Certaines convenances locales, certains avantages momentanés, c'en est assez pour trancher à jamais la question. Voilà comment si peu de gens sont à leur place; voilà pourquoi nous avons si peu d'hommes spéciaux vraiment capables. Qu'une vocation réelle (chose rare, il faut en convenir) vienne se heurter contre les prévisions et les arrêts du chef de famille, qu'advient-il? — Une lutte s'engage; dans la plupart des cas, l'enfant cède à la force, entre avec répugnance et marche à contre-cœur dans la voie où on l'engage malgré lui, et n'atteint jamais le but élevé vers lequel on le dirigeait. — Mais, dira-t-on, faut-il abandonner à l'inexpérience d'un adolescent le soin de son avenir? — Non, pas exclusivement, on doit même exercer sur ses décisions une légitime et puissante in-

fluence; mais nous ne croyons pas qu'on ait le droit de faire le malheur de sa vie par un refus opiniâtre. Dans tous les cas, les parens qui agissent ainsi chargent leurs consciences d'une lourde responsabilité devant Dieu et devant les hommes.

Depuis près de deux siècles, la famille de Duguay-Trouin possédait héréditairement le consulat de Malaga en Espagne ; le vieil armateur de corsaires l'avait occupé lui-même, et après lui son fils aîné, Luc Trouin de la Barbinais, remplissait les mêmes fonctions avec une intelligente activité. Or, les Trouin s'étaient conciliés dans cette place la haute protection de l'évêque de Malaga, prélat d'un grand mérite et frère naturel du roi d'Espagne. Désireux de profiter d'un tel patronage, espérant faire obtenir par la suite quelque bénéfice considérable à leur fils René, ils décidèrent, comme on l'a vu plus haut, qu'il prendrait l'état ecclésiastique. En conséquence, Duguay-Trouin, au sortir de l'enfance, fut envoyé à Rennes, mis au collége et tonsuré. Sa pauvre mère se figura bien des fois sans doute qu'il était déjà coadjuteur de Son Eminence, et que le petit collet de l'écolier couvrait le rabat d'évêque. Son père le voyait au moins chanoine, pourvu d'une riche prébende, et lui enviait peut-être les douceurs inconnues du canonicat. Aussi, jaloux de lui procurer ces loisirs, il tint fort et ferme à son idée, se souciant fort peu de la turbulence, des folies perpétuelles et des incartades réitérées de mon-

sieur son fils, qui s'émancipait singulièrement. Le jeune clerc avait beau être le plus fougueux, le plus désordonné, le plus batailleur de ses condisciples, le vieux corsaire prétendait faire de lui un champion de l'Eglise militante. Dieu sait si la volonté de fer du brave armateur eût triomphé; mais il mourut à l'époque où son fils, âgé de quatorze ans ou quinze ans, sortait de rhétorique. Dès lors, on dut renoncer à l'espoir de comprimer cette nature rebelle. Duguay-Trouin demanda à sa mère la permission d'aller à Caen pour y faire sa philosophie. La robe de séminariste fut aussitôt abandonnée pour le justaucorps d'étudiant, et le jeune garçon ceignit l'épée en jurant bien d'apprendre à la manier dans les règles. A peine arrivé à Caen, il mit en effet plus de zèle à s'exercer aux doubles passes d'escrime qu'à méditer sur les argumens cornus de l'école, — ce dont son maître d'armes lui sut meilleur gré que les docteurs de la Faculté. Bientôt, abandonnant complétement ses études, il se livra tout entier à ses téméraires caprices. Ce ne fut plus que querelles, duels, coups de poing, coups de bâton, coups d'épée, dont les intermèdes obligés étaient le jeu, le vin, la danse et les débauches de tout genre.

Dès les premiers temps de son séjour à Caen, on le voit proposer à un de ses camarades, son parent, de faire assaut au fleuret démoucheté. La partie est acceptée gaiement, et voilà les deux cousins croisant le fer avec ménagement d'abord;

le jeu ne tarde pas à devenir plus vif et plus serré ; ils s'animent, s'échauffent, se percent leurs habits. Sans aucun doute, la scène se serait tragiquement terminée si l'on n'était accouru au bruit pour les séparer.

Après cette première expérience, Duguay ne rêve que batailles, il tient à un duel en forme, le cherche et va s'attaquer sans motifs à un académiste beau tireur et beaucoup plus âgé que lui. On se met en garde, l'offensé veut se contenter de désarmer son jeune agresseur. Celui-ci s'en aperçoit, ne le souffre point, redouble de vivacité, presse son adversaire, va l'atteindre, mais glisse, et reçoit enfin un coup de pointe qui le met au lit pour plusieurs mois.

Loin de corriger notre infatigable ferrailleur, la leçon redouble son audace, et, comme il lui faut à tout prix des aventures et des querelles, le voilà entraîné dans un impur milieu d'où toute autre âme que la sienne serait sortie souillée. Mais les spadassins et les escrocs avec lesquels il se commet par amour du jeu et *des périls de la vie de terre*, le raillent en vain, en vain les maîtres brelandiers se moquent de son honnêteté scrupuleuse, il reste loyal et probe, non toutefois sans soutenir de son épée bien des causes indignes d'elle.

Telle est l'école où René Duguay-Trouin passa les premières années de sa jeunesse. Une fort vilaine affaire à propos d'une fille de mauvaise vie mit heureusement un terme à ces débordemens.

Cette fois, en compagnie d'un soi-disant gentilhomme, chevalier d'industrie et coureur de toutes sortes de fortunes bonnes ou non (d'autres disent d'un sien parent, mais en tout cas, d'un fort méchant vaurien), il abandonne le théâtre de ses exploits et va jusqu'à Rouen. Le but de l'expédition était l'enlèvement d'une Hélène de bas étage, pour laquelle les deux amis mirent bientôt flamberge en main : Duguay, vainqueur, voit à l'instant éclater sur lui les foudres du parlement sous la forme de la maréchaussée, et n'a d'autre ressource que la fuite.

Arrivé à Paris avec trois louis dans sa bourse et le projet d'exercer ses talens de duelliste sur un plus vaste théâtre, Duguay dut se croire à l'abri de toutes recherches. Il s'en fiait à son courage pour le présent, ne doutait pas du pardon de sa mère pour l'avenir, et rêvait probablement de fort misérables succès, en s'attablant dans une petite auberge de la rue Richelieu, où il était entré harassé de fatigue, afin de prendre quelque nourriture. Sa bonne étoile amena, presque en même temps, au même endroit, un domestique qui demanda deux bouteilles de vin pour *M. Trouin de la Barbinais*. A ces mots, une terreur salutaire s'empare du coupable écolier, il ne doute pas que son frère le consul ne soit à sa poursuite, interroge le laquais, dont les réponses redoublent ses craintes, et, sans en vouloir davantage, sans même achever son repas, il paie son écot, sort immé-

diatement de Paris et reprend la route de Caen.

La première apparition de Duguay-Trouin dans la capitale de Louis XIV fut, comme on voit, courte et marquée par un de ces retours soudains de conscience qui n'appartiennent qu'aux naturels foncièrement bons. En apprenant qu'il risque de rencontrer celui qui est devenu le chef de la famille et qu'il croyait encore au-delà des Pyrénées, l'intrépide bretteur tremble, n'ose affronter son regard, et couvert de confusion repart en toute hâte.

La guerre s'étant allumée entre la France et l'Espagne, Trouin de la Barbinais s'était vu obligé d'abandonner son consulat et logeait à Paris aux environs de l'auberge où son jeune frère et son domestique se rencontrèrent par le plus grand des hasards. Cette singulière circonstance, qu'on prendrait volontiers pour le fruit d'une imagination romanesque, pourrait fournir un nouvel argument en faveur de la prédestination de notre héros. Au moment où il va se perdre à jamais peut-être dans le gouffre parisien, il se trouve providentiellement sauvé et ramené vers son pays natal. Quinze jours après, son frère passait à Caen, s'informait de sa conduite, et apprenait combien elle était irrégulière; il convoqua un conseil de famille dès qu'il fut à Saint-Malo. On décida unanimement que l'enfant prodigue serait rappelé et immédiatement embarqué sur la *Trinité*, frégate de 18 canons, ar-

mée en course par la maison Trouin. C'était d'ailleurs ce qu'il demandait lui-même, puisqu'on l'arrachait à sa folle vie d'académiste et de brelandier. Il reconnut enfin qu'il avait assez usé de la terre pour n'avoir plus envie d'y remettre les pieds, si ce n'est afin de revoir sa bonne et tendre mère.

René Duguay-Trouin embrassa donc de bon cœur la nouvelle carrière qui lui était offerte, carrière aventureuse qu'il avait toujours ambitionnée sous le petit collet de séminariste, malgré les volontés de son vieux père, comme sous le froc d'étudiant, malgré ses retards et les désordres de son orageuse jeunesse. Il approchait alors de sa dix-septième année. On était en 1689, et la guerre avait été déclarée à la France par toutes les autres puissances maritimes de l'Europe, par l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne. L'occasion était belle pour se former au rude et brillant métier de corsaire.



CHAPITRE II.

1689—1690.

Saint-Malo, notice historique. — Duguay-Trouin volontaire. — La Trinité.—Première croisière, première prise, premier gros temps. — Premier combat. — Le Grenédan. — Premières actions d'éclat.

La patrie de Duguay-Trouin a été, dès son origine, une cité commerçante et belliqueuse, une pépinière de hardis navigateurs et d'intrépides corsaires. Qu'il nous soit permis, avant de suivre notre héros dans le cours de ses glorieuses campagnes, de jeter un regard sur la ville qui l'a vu naître.

Forteresse bâtie au sein de la mer sur le *rocher d'Aaron*, Saint-Malo ne tient au continent que par une étroite langue de terre, autrefois couverte

elle-même par les eaux des grandes marées. Pour rendre les communications faciles, le *Sillon*, tel est le nom figuré de cet isthme sablonneux, a été converti en une jetée artificielle, longue d'un quart de lieue et large d'environ cinquante pieds. Aussi le peuple malouin compare-t-il avec un noble orgueil sa presqu'île murée à un navire à l'ancre dont la chaussée serait le câble; il a droit d'être fier d'un pareil rapprochement, car à peine la ville naissante était-elle délivrée des pillages des Normands, qu'elle commença à peupler les mers avoisinantes de ses barques et de ses navires. Long-temps avant la découverte du Nouveau-Monde, les marins de Saint-Malo se signalèrent par leur activité commerciale. Ses habiles armateurs expédiaient des cargaisons dans tous les ports de l'Europe, créaient la navigation intérieure en France, et, quoique éloignés de l'embouchure de nos grands fleuves, alimentaient Paris et plusieurs autres places importantes.

Les Malouins se montrèrent toujours prompts à seconder nos rois dans leurs guerres maritimes; mais c'est surtout contre l'Angleterre qu'ils s'acharnèrent avec une infatigable persévérance. Sous Philippe-Auguste, ils armaient déjà en course, et dès lors (1) « ils méritèrent le titre qu'ils « ont toujours porté dans tous les temps posté« rieurs, de *troupes légères de la mer*: incommo-

(1) M. l'abbé Manet, *Biographie des Malouins célèbres*.

« dant sans cesse l'ennemi, que l'inégalité de « leurs forces ne leur permettait pas de vaincre « en batailles rangées, et le contraignant d'affai- « blir ses flottes, soit pour leur donner la chasse, « soit pour préserver de leurs incursions ses na- « vires marchands. » C'est dire qu'au treizième siècle ils comprenaient merveilleusement la guerre navale ; puisse la France du dix-neuvième la comprendre comme eux, si jamais il nous faut reprendre les armes !

Sous Louis VIII et saint Louis, les Malouins continuèrent de harceler les Anglais. A la même époque, leurs navires allèrent prendre les croisés à Aigues-Mortes pour les transporter outre-mer. Eux-mêmes furent d'ardens croisés. En 1421, s'unissant aux citoyens de Hambourg et de Lubeck, ils firent partie de la confédération anséatique, alliance salutaire qui contribua puissamment à relever le commerce européen détruit par les pirates du Nord. Ennemis invétérés de l'Angleterre, ils ne prirent jamais parti pour elle durant les longues luttes de la France et de la Bretagne-Armoricaine ; mais, inaccessibles à toute influence politique, française ou bretonne, ils se renfermèrent dans leur patriotisme local. En 1378, leur ville est assiégée par le duc de Lancastre, ils le repoussent; un demi-siècle plus tard, le mont Saint-Michel est bloqué par terre et par mer, ils forcent les Anglais à se retirer. Sous Charles VIII,

les Malouins deviennent la terreur du commerce anglais.

Enfin, Christophe-Colomb a ouvert la route du Nouveau-Monde, un champ plus vaste s'étend devant les peuples maritimes ; les Malouins s'élancent aussitôt dans l'arène. De concert avec les Dieppois et les Basques, ils partent pour l'Occident et découvrent en 1495 Terre-Neuve et le Canada (1). Le premier navigateur illustre de la France, Jacques Cartier, était Malouin (2). Ses compatriotes marchèrent sur ses traces. Au Brésil, à la Guyane, dans les Indes, ils firent, avec des succès divers, des tentatives de colonisation, ouvrirent le commerce de Moka et fondèrent les comptoirs de Surate, Calicut et Pondichéry. On leur dut l'île Bourbon et l'île de France. Les Malouines portent leur nom; ils découvrirent le passage du cap Horn. Tout en s'emparant du Canada, de l'Acadie et de Terre-Neuve, ils créaient

(1) On sait que les Antilles ne furent découvertes que trois ans avant cette époque, en 1492.

(2) L'on ne peut guère citer avant Jacques Cartier que Jean de Béthencourt, gentilhomme normand, qui fit la conquête des îles Canaries en 1401; mais cet aventurier fut moins un navigateur qu'un homme de guerre, tandis que le fameux Malouin, émule des Colomb et des Améric Vespuce, explora en marin Terre-Neuve et le Canada, où il fit successivement, sous le règne de François Ier, trois voyages authentiques. Le premier de ces voyages eut lieu en 1534; c'est alors qu'il prit possession du Canada au nom du roi Très-Chrétien. Plusieurs auteurs affirment qu'antérieurement Jacques Cartier avait fréquenté les Terres Nouvelles, et qu'il coopéra aux explorations peu connues de 1495 et 1504.

les grandes pêches au Groenland. A l'embouchure du fleuve Saint-Laurent et dans les parages circonvoisins, ils s'adonnaient plus particulièrement à la pêche de la morue, industrie florissante qui est encore aujourd'hui l'une des plus précieuses ressources de notre marine marchande.

Les Malouinsse distinguèrent donc constamment comme navigateurs, commerçans, colons et marins; mais c'est surtout comme corsaires qu'il faut les admirer. Il est curieux de voir que, dans toutes les guerres, ils se signalent par la même ardeur. Sous Henri II, *ils se gettent en mer, courent sus et font du pis qu'ils peuvent aux insulaires de la Grand'-Bretaigne.* Sous François II et Charles IX, ils continuent leurs courses impitoyables. En 1573 et 1575, les habitans de Saint-Malo, gens éminemment catholiques, qui n'avaient jamais reconnu d'autre autorité seigneuriale que celle de leur évêque, prirent parti contre les huguenots Rochelois, et réprimèrent leurs pirateries.

Peu après, l'esprit d'indépendance des Malouins les affranchit des troubles qui divisent la Bretagne; d'un côté ils repoussent les propositions du duc de Mercœur, de l'autre ils bravent les menaces du parlement, ils se gouvernent eux-mêmes; et, quoiqu'en rébellion contre tous les pouvoirs, ils trouvent encore le moyen d'entretenir des corsaires sur mer. C'est l'époque de Jean Bazin, des deux Jonchée, de Bertrand Lefer, de Lebreton et d'E

tienne Chatton, neveu de Jacques Cartier, tous citoyens enthousiastes, hardis capitaines et braves catholiques, qui n'entendent céder à Henri IV lui-même qu'après sa conversion. Ils stipulent alors les conditions de leur obéissance; puis ces conditions acceptées et garanties, les revoilà en mer, courant sus aux ennemis de la France et de la Bretagne.

Ils s'acquirent de la sorte une telle renommée de gens de cœur, que, sous Louis XIV, « l'équipage du vaisseau amiral, destiné à porter le « premier pavillon de la chrétienté, devait être, « *selon la coutume*, exclusivement composé de « matelots, officiers mariniers et canonniers du « port de Saint-Malo. »

La patrie de Jacques Cartier et de Duguay-Trouin est encore celle du navigateur Marion Dufresne, de l'infortuné Mahé de la Bourdonnais, surnommé le *Restaurateur du nom français dans l'Inde*, de Robert Surcouf et de Jacques Épron, son émule, du brave commandant Pierre Bouvet, du savant marin Thévenard, et du jeune Desilles, *le héros de Nancy*. Saint-Malo a donné le jour à Lamettrie, Maupertuis, Broussais, à Lamennais, et enfin à Chateaubriand qui lui lègue sa tombe.

Le défenseur et l'ami des gens de mer, Pierre Boursaint, commissaire-général de la marine, administrateur intègre, habile et laborieux, dont les écrits et les travaux ne sauraient être assez connus de toutes les personnes qui s'intéressent à la marine, était encore citoyen de Saint-Malo.

Aucune gloire ne manque à cette ville fertile en hommes illustres. Mais, comme cité, elle est fière d'avoir toujours été le foyer des plus audacieuses expéditions dirigées contre le commerce britannique; elle s'enorgueillit de s'être spécialement attiré la haine de nos rivaux d'outre-mer.

Attaquer l'Angleterre dans sa marine marchande, c'est la frapper dans sa partie vulnérable.

Ruiner les fortunes particulières, affaiblir les ressources de l'Etat, porter atteinte à la richesse publique, mettre en péril la puissance nationale, voilà la guerre de corsaire pour laquelle l'avantage est évidemment du côté des plus pauvres. Saint-Malo, nous le répétons, a merveilleusement compris de tout temps un système qui, appliqué sur une vaste échelle, nous assurerait infailliblement le succès, comme nous le démontrerons en son lieu.

Dès que les hostilités commencent, les paisibles matelots marchands de cette ville de commerce se transforment en intrépides aventuriers, en vigilans croiseurs. Les armateurs s'enrichissent doublement alors : d'abord en profitant des dépouilles de l'ennemi, puis en nuisant pour des années à son progrès maritime. Les Malouins ont toujours considéré la course comme leur industrie pendant la guerre, et ils ont fait leur fortune en rendant les plus éminens services à la France. — L'intérêt, nous dira-t-on, fut leur unique guide. — Soit! mais qu'est-ce que la négoce? Et

la guerre elle-même fut-elle jamais autre chose qu'une grande et terrible spéculation! Les négocians de Saint-Malo donnèrent, d'ailleurs, en plusieurs circonstances, des preuves irrécusables d'un désintéressement patriotique qui n'est pas leur moindre titre de gloire.

La famille Trouin possédait un certain nombre de corsaires d'un fort tonnage, bien montés en équipage et en artillerie, et qu'on appelait des frégates, en vertu d'une définition encore reçue chez la plupart des nations maritimes. D'après un vocabulaire annexé aux *Mémoires de Duguay-Trouin*, la frégate est « *un vaisseau de guerre, peu chargé de bois, de peu de hauteur, et qui n'a ordinairement que deux ponts.* » C'est un navire léger, propre à chasser, à croiser, à harceler l'ennemi. Son nom, qui est celui d'un oiseau de mer, exprime surtout la vitesse. Le terme de frégate chez quelques peuples du Midi s'applique encore à tous les trois-mâts. Cependant, en France, la frégate n'est plus ce qu'elle était en 1689, elle a singulièrement grandi. Les plus petites qui figurent sur les États de notre marine militaire ont quarante-quatre bouches à feu; les plus grandes en portent soixante et pourraient prêter le côté à des *vaisseaux de guerre* proprement dits. Notre vocabulaire maritime a cessé d'être logique. Nous avons des corvettes *à batterie couverte* qui sont de véritables frégates et d'autres corvettes qui n'ont aucun aucun rapport avec les premières.

Hâtons-nous d'ajouter que, techniquement parlant, le nom de *vaisseau* et surtout de *vaisseau de guerre,* n'est plus applicable qu'aux grands navires de l'État, ayant au moins deux batteries couvertes, et portant de soixante-quatorze à cent vingt et cent trente canons.

Dans le cours de cet ouvrage, nous nous conformerons aux termes usités du temps de Duguay-Trouin, et continuerons d'appeler avec lui du nom de *frégate,* le vaillant trois-mâts la *Trinité* sur lequel il débutait en qualité de volontaire.

Faire quelques prises et rentrer au port, tel est le métier de corsaire. L'on a toujours un équipage nombreux, habile à l'abordage et bien déterminé à se défendre en cas de la fâcheuse rencontre d'un bâtiment de guerre ennemi. La première sortie du jeune apprenti eut pour résultat la capture d'un gros bâtiment anglais chargé d'indigo et de sucre, qu'il s'agit de ramener aussitôt à Saint-Malo. Mais, chemin faisant, un violent coup de vent de nord se déclare par une nuit fort obscure; la *Trinité* est jetée sur les côtes de Bretagne, elle navigue au milieu des roches, courant à tout instant le danger de s'y briser; enfin, elle parvient à mouiller, tandis que sa prise s'échoue heureusement sur un banc de vase. Autour de la petite frégate, des écueils dressent leurs têtes de tous côtés, les ancres chassent, les câbles rompent, on a vainement amené les vergues, dépassé les mâts pour laisser au vent le moins de

prise possible, l'on va être entraîné sur les brisans, la perte totale est inévitable, l'équipage désespère de son salut, quelques instans encore et c'en est fait! Tout-à-coup la brise tourne cap pour cap, passe au sud, *évite* la frégate et la sauve. La mer s'apaise presque aussitôt, la *Trinité* appareille et rentre à Saint-Malo avec la prise qu'elle a, non sans difficultés, retirée de son lit bourbeux.

Duguay-Trouin venait de voir de près le naufrage et ses angoisses; il avait cruellement éprouvé le mal de mer, il était accablé de fatigue; un si rude essai ne le découragea point. Il repartit bientôt à bord de la même frégate carénée de frais, pour retourner en croisière, et, cette fois, il assista à son premier combat; — car ce ne fut plus un pacifique bâtiment de commerce que la *Trinité* rencontra au large, à la hauteur de Flessingue, mais bien un vaillant corsaire de ce port, de même force qu'elle et fort peu disposé à se laisser prendre. Les Malouins, de leur côté, n'étaient pas hommes à reculer devant lui : l'action s'engage, les deux frégates s'abordent de long en long; le sabre et le pistolet au poing les corsaires se disputent à qui envahira le pont ennemi. Duguay-Trouin n'est pas des derniers à monter, mais à côté de lui se trouvait le maître d'équipage de son bord, qui voulut sauter le premier sur le Hollandais. Au même instant, les deux navires s'écartèrent, le brave marin tomba entre eux, fut

écrasé, et sa cervelle vint rejaillir sur les habits du jeune volontaire, qui en frémit d'horreur.

« Cet objet m'arrêta, dit-il, d'autant plus que « je réfléchissais, que n'ayant pas comme lui le « pied marin, il était moralement impossible que « j'évitasse un genre de mort si affreux. Sur ces « entrefaites, le feu prit à la poupe du corsaire, « qui fut enlevé l'épée à la main, après avoir sou« tenu trois abordages consécutifs; et l'on trouva « que pour un novice j'avais témoigné assez de « fermeté (1). »

En effet, chacun rendit justice à l'intrépidité dont le jeune Duguay-Trouin fit preuve en cette circonstance. Au retour de la croisière, il était *amariné*, il avait goûté les émotions d'une tempête furieuse et bravé les périls d'un combat acharné, car les Flessinguois s'étaient défendus avec une grande vigueur, puisqu'il avait fallu par trois fois revenir à l'assaut contre eux. Décidément, il ne regrettait plus Caen ni ses compagnons de méchantes aventures. Il trouvait qu'une relâche suffisait pour se donner les plaisirs de quelques parties joyeuses, rehaussées par le piquant attrait d'un ou deux duels. C'en était assez pour prendre patience et faire diversion. Aussi, l'année suivante, il demanda à rembarquer sur une autre frégate de sa famille, le *Grenédan*, de vingt-huit canons.

(1) Mémoires de Duguay-Trouin.

Luc Trouin de la Barbinais s'occupait alors, avec son activité ordinaire, des intérêts de la maison de commerce, dont les corsaires, aussi bien armés que commandés, ne cessaient de remporter la victoire et de faire captures sur captures. René Duguay partit donc encore en qualité de simple volontaire. Il brûlait de se montrer de telle sorte, qu'on lui donnât au retour un poste moins subalterne. Il appliquait toutes les facultés de son intelligence à l'étude du métier de marin; on le voyait sur le pont observant tout, interrogeant sans cesse les officiers, les maîtres et les vieux matelots. Il se formait le coup d'œil aux évolutions du bâtiment; il s'exerçait à reconnaître de loin la force et la capacité des navires en vue;— ces observations qu'il faisait à la lunette d'approche, ne tardèrent pas à lui être utiles.

On aperçut un convoi de quinze voiles, naviguant en bon ordre et de belle apparence. Le capitaine et les officiers les prirent pour des bâtimens de guerre. D'un commun accord, on allait manœuvrer pour les éviter, quand Duguay prend hardiment la parole. Il dit qu'il a examiné les navires avec attention; il est sûr qu'ils sont marchands, et déclare de l'intérêt des armateurs qu'on aille les attaquer. — « Il y va de l'honneur, ajoute-t il, de ne point manquer une si belle occasion! » Ces paroles ne laissent pas que de faire impression; le capitaine croit devoir garder certains ménagemens envers le frère de Trouin de

la Barbinais, de qui il tient son commandement. Le jeune homme insiste, on défère à ses instances réitérées; on se rapproche du convoi, et bientôt l'opinion de Duguay est unanimement reconnue bonne; l'attaque est résolue, elle ne sera ni sans périls ni sans gloire.

A cette époque de guerres perpétuelles, les bâtimens de commerce n'étaient point dépourvus de moyens de défense; la mer était infestée de pirates, et, même en temps de paix, un marchand était rarement expédié sans un fort équipage et une artillerie respectable. Il n'était pas nécessaire, d'ailleurs, que les puissances maritimes fussent en lutte ouverte, pour que, dans certains parages, leurs navires échangeassent des coups de canon. Ainsi, pendant près deux siècles, les Castillans et les Portugais s'étaient arrogé le droit d'interdire le passage de la ligne aux bâtimens de toutes les autres nations. Après eux, les Anglais et les Hollandais avaient eu des prétentions diverses à la souveraineté de la mer; les flibustiers exerçaient aussi leur police navale d'une terrible manière, et Louis XIV, en se sentant devenu fort, n'avait pas manqué d'exiger, à son tour, que les étrangers saluassent son pavillon. Une fois au large, amis ou ennemis, tous étaient à craindre pour les navires de long cours. C'est pourquoi ils sacrifiaient à leur sécurité une partie de leur tonnage. Un convoi de quinze bâtimens marchands était donc encore un adversaire

redoutable pour un corsaire de vingt-huit canons. Néanmoins, c'étaient des commerçans, il y aurait eu honte à ne point tâcher d'en amariner quelques-uns, et le *Grenédan* prit chasse en forçant de voiles. Il trouva à qui parler.

Le *vaisseau commandant* eût déjà été à lui seul un antagoniste à n'attaquer qu'avec précautions. Fort d'échantillon, haut sur l'eau en sa qualité de navire de charge, et dominant de toute sa hauteur la petite et rase frégate malouine, il était percé à quarante sabords et portait vingt-huit pièces comme elle. Le *Grenédan* avait pour avantages des qualités de manœuvre, une agilité, une souplesse supérieures, — que les marins nous pardonnent ces métaphores! — enfin, un équipage plus nombreux et mieux exercé au combat.

Courir droit à l'ennemi, l'accoster et monter impétueusement à bord, était le seul parti à prendre : dans une canonnade, le corsaire malouin n'aurait pas eu beau jeu; sa coque frêle eût été percée à jour, avant qu'il eût pu entamer les membres solides de son adversaire; à la fusillade, les chances du combat eussent été plus inégales encore; les Anglais, à l'abri de leurs murailles élevées, auraient pointé de haut en bas et décimé les Malouins à leur aise. Ainsi, il n'y a pas une seconde à perdre; le jeune volontaire le sent, donne l'exemple, saute le premier à bord, essuie la décharge de pistolet du capitaine anglais, le

blessé d'un coup de sabre, et se rend maître de son gros navire.

Rappelé à bord du *Grenédan*, Duguay-Trouin obéit; rallie à lui ses matelots, et s'apprête à un nouveau combat. Un instant après, la vaillante frégate fond sur un second ennemi; celui-ci porte en batterie vingt-quatre bouches à feu, il cherche vainement son salut dans la fuite; le corsaire va l'atteindre. Déjà l'équipage du *Grenédan* est aux postes d'abordage. L'audacieux volontaire, exalté par son récent succès, est encore le premier à vouloir s'élancer à bord; il s'avance le sabre au poing sur le bossoir. Tout à coup les deux navires se heurtent; le beaupré du *Grenédan* s'engage dans l'arrière de l'anglais, brise son couronnement, et sert de passage aux assaillans. Mais la secousse a été si violente que Duguay n'a pu conserver l'équilibre, il est tombé à la mer et a failli périr de cet affreux genre de mort qui l'avait tant effrayé lors de son premier combat. Un autre volontaire, qui ne savait pas nager, fut jeté à l'eau par la même commotion; il fut assez heureux pour trouver quelques débris de la poupe de l'anglais, et s'y accrocha jusqu'au moment où il fut sauvé par le canot du premier navire enlevé. Quant à Duguay, il tenait à la main une corde qu'il ne lâcha point en tombant du bossoir. Quelques matelots l'aperçurent, le repêchèrent par les pieds, et, quoique étourdi de sa

chute, il ne fut pas encore des derniers à remonter à l'abordage. Il contribua vaillamment à la prise du second anglais et à l'enlèvement d'un troisième ; mais la nuit étant survenue, le *Grenédan* ne put continuer le combat : le convoi dispersé fit voiles vers les côtes d'Angleterre. Avec ses trois captures, la petite frégate malouine regagna fièrement le port.

La part que le jeune volontaire prit à cette action, lui fit le plus grand honneur dans l'équipage, dans la ville et dans sa famille. Chacun rendit hommage à sa bravoure et à ses précoces qualités de marin : c'était à lui qu'on devait l'attaque et peut-être la victoire. Sa belle conduite méritait une récompense;—il l'obtint.



CHAPITRE III.

1691—1692.

Duguay-Trouin capitaine de corsaire. — Le Danican. — Affaire de Limerik. — Le Coetquen. — Prise d'un convoi anglais. — Coup de vent, relâche sous Londey, fin de la croisière.

Le prix du courage et des connaissances nautiques dont Duguay-Trouin avait fait preuve à bord du *Grenédan*, fut le commandement du *Danican*, petite frégate de quatorze canons, avec laquelle il appareilla de Saint-Malo pour aller en course.

A dix-huit ans, à l'âge où les jeunes marins remplissent les fonctions subalternes les moins encourageantes, il est capitaine et chargé d'une mission aventureuse; après deux campagnes de

quelques mois, on ne craint pas de lui confier un navire : mais il a reçu le baptême de la gloire, tous les Malouins apprécient ses capacités maritimes, et chacun approuve la décision des armateurs. On va voir qu'il se rendra digne de la faveur extraordinaire dont il est l'objet.

A peine au large, il est assailli par un coup de vent et le reçoit avec le sang-froid d'un marin consommé : s'il fuit devant le temps, c'est sans désordre et sans crainte. Cependant il est poussé vers la côte ennemie et jeté dans la rivière de Limerik en Irlande. Une fois à l'abri, il songe à profiter de la circonstance, il veut débuter dans sa carrière de capitaine par un coup de main des plus audacieux, opère un débarquement près d'un château qui appartenait au comte de Clare, s'en empare, prend et brûle quatre (1) bâtimens marchands anglais, dont deux étaient échoués sur les vases, met en fuite un détachement de la garnison de Limerik; enfin, chargé de dépouilles, il bat en retraite et regagne son bord. La tempête a été son auxiliaire pour cette tentative hardie. Dès que l'orage cesse, il reprend la mer sans avaries et sans pertes.

L'énergie du jeune capitaine présage déjà les succès du général. La foudre a grondé en sa faveur, et c'est d'autant plus digne de remarque

(1) Mémoire de Duguay-Trouin, capitaine de vaisseau, touchant ses services.

qu'on le verra plusieurs fois dans la suite s'aider des plus grands désordres de la nature pour vaincre ses ennemis. La croisière du *Danican* ne fut pas heureuse du reste. Cette frégate marchait mal, et, faute de vitesse, manqua un grand nombre de prises. Duguay-Trouin dut, par conséquent, rendre grâces aux violentes brises qui le conduisirent dans un havre ennemi et lui permirent de signaler sa bouillante ardeur. Toutefois, comme de semblables occasions sont rares, il sollicita au retour le commandement d'un meilleur voilier, et reçut celui du *Coëtquen* de dix-huit canons, avec lequel il appareilla au commencement du printemps de 1692. Une frégate de même force l'accompagnait.

Les deux conserves découvrirent le long de la côte d'Angleterre un convoi de trente bâtimens marchands anglais escortés par deux frégates de seize canons. Duguay fond sur ces dernières, et les force à amener pavillon après une heure d'un feu vif. Il a eu soin de les mettre hors d'état de protéger la flottille de commerce dont son compagnon s'est chargé. Celui-ci met le temps à profit : douze Anglais sont amarinés, tous les autres ont pris la fuite.

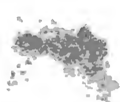
Les capteurs avec leurs seize navires se dirigent aussitôt vers les côtes de Bretagne, mais ils sont rencontrés par cinq vaisseaux de guerre anglais. Ici les rôles changent. Les corsaires à leur tour sont devenus convoyeurs ; ils veulent pro-

téger les bâtimens qu'ils attaquaient la veille. La partie est inégale : cependant ils n'éprouvent que peu de pertes; les Anglais ont beau les incommoder par une canonnade continuelle, ils ne parviennent à reprendre que deux des bâtimens enlevés. Tout le reste entre en dedans de l'île de Bréhat, dont les écueils barrent le passage à l'ennemi.

Ayant ainsi pourvu à la sûreté de ses prises, Duguay dédaigne de rester avec elles. Soit qu'il veuille éloigner les Anglais, soit qu'il tienne à donner à ses armateurs de promptes nouvelles de sa croisière, il reprend la mer et reçoit la chasse; mais il a une marche supérieure et se rit des efforts qu'on fait pour l'atteindre. Enfin il entre dans la baie d'Argui par une passe dangereuse que l'escadre anglaise ne connaît pas. Les plus opiniâtres des chasseurs donnent dans le piége, s'aventurent au milieu des roches, se mettent en danger évident de se perdre, et sont trop heureux de se retirer sans laisser leurs carènes aux récifs qui les menacent.

Tel est Duguay-Trouin à dix-neuf ans, ce qu'on ne peut se lasser d'admirer!

L'impétuosité dans le combat est de son âge; l'intelligence dans la manœuvre et le sang-froid sont des dons du ciel qui lui sont communs avec quelques autres grands hommes de guerre; mais sa merveilleuse sagacité, son aptitude à mettre en œuvre, après trois ans à peine de navigation, les plus difficiles ruses du métier, son habileté à



se faire une arme des courans, des marées, des bancs et des roches, son tact de vieux pilote : voilà le mérite qui lui appartient en propre. On voit que la mer est bien son élément : il se joue des plus grandes difficultés. Les écueils à fleur d'eau, ces basses perfides, ces côtes hérissées de brisans dont s'effraie le navigateur paisible, il les appelle à son aide, il les transforme en remparts infranchissables, d'où il brave les plus expérimentés des marins anglais.

Le succès enflamme son audace. Ses pilotes ont tous été tués ou blessés; les officiers qui pourraient suppléer à leur absence sont hors d'état de continuer la croisière : il a fallu les débarquer. Duguay n'en appareille pas moins, sort des passes avec autant de bonheur qu'il y est entré, et dirige seul la marche du navire. Il faut qu'il fasse les observations solaires et les calculs, qu'il reconnaisse les côtes, qu'il détermine la position du bâtiment et qu'il veille sans cesse. Il laisse le compas ou la lunette d'approche pour le porte-voix ; il passe les nuits et les jours pendant toute la campagne : ce qu'il ne fit pas, dit-il, « sans un grand travail d'esprit et de corps. » Or, n'est-il pas prodigieux que ce jeune académiste, beau tireur, batailleur, insouciant et brelandier, se soit tout-à-coup métamorphosé, non pas en corsaire, — ce n'est là qu'un jeu! — mais en astronome, en calculateur, en *pilote hauturier*, comme on disait alors. Les pilotes, au temps de Duguay-

Trouin, n'avaient pas seulement charge du navire le long des côtes : c'étaient eux qui le dirigeaient au large et remplissaient sur tous les bâtimens de guerre ou de long cours les mêmes fonctions qui sont aujourd'hui réservées aux *masters* dans la marine anglaise.

Le *Coëtquen*, réparé de ses avaries, sillonna la Manche, doubla les Sorlingues et s'avança dans l'Atlantique, guettant au passage les Anglais et les Hollandais. Un coup de vent de sud-ouest se déclara; Duguay fut poussé sur les côtes ennemies, comme l'année précédente avec le *Danican*, et se vit obligé de jeter l'ancre sous l'île de Londey, à l'embouchure du canal de Bristol.

Là tout est danger pour le corsaire malouin. Un brumeux rideau de cette pluie intense qu'apportent les vents d'ouest l'entoure et l'empêche de veiller à sa sûreté : il peut être surpris au mouillage; d'un autre côté, si les amarres ne tiennent pas solidement, il sera entraîné sur la côte de la principauté de Galles, en territoire ennemi : la violence de la tempête ne laisse pas là ressource de reprendre la mer. Duguay est à son poste : il a l'œil et l'oreille ouverts; son équipage est réparti aux postes de manœuvre. Enfin le gros temps s'apaise un peu ; tout-à-coup on aperçoit un vaisseau de soixante canons qui fait route vers le même abri. Le jeune capitaine ne balance pas; par ses ordres les voiles mises

en appareillage (1) sont prêtes à être déployées; une hache est suspendue sur le câble. Dès que le vaisseau se met en devoir de mouiller, le corsaire coupe ses amarres, établit sa voilure et gagne le large en faisant le tour de l'île de Londey par le côté opposé. Le vaisseau comprend cette manœuvre, l'imite et donne la chasse.

La mer était dure, et plus contraire par conséquent à la marche d'une petite frégate qu'à celle d'un navire de haut bord. Duguay force de voiles; il navigue sous les lames, comme disent hyperboliquement les marins; mais ses efforts sont inutiles : l'Anglais gagne à chaque instant. La nuit heureusement enveloppa l'horizon des plus épaisses ténèbres, et le *Coëtquen* disparut pour voler à de nouveaux succès.

Huit jours après, il s'emparait de deux bâtimens venant des Barbades avec une forte cargaison de sucre, et se dirigeait vers Saint-Malo, où il rentra sans avoir fait d'autre rencontre.

(1) En appareillage, ou, si l'on aime mieux, sous des fils de carret, c'est-à-dire, retenues de distance en distance par de si faibles amarrages que, d'un coup de couteau, chacun d'eux est coupé et qu'à la seconde les voiles pendent sous les vergues.



CHAPITRE IV.

1692—1693.

Situation de la marine française en 1692. — Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain, ministre de la marine. — Bataille de la Hogue. — Ses conséquences. — Système de guerre maritime. — Duguay-Trouin prend le commandement d'un navire de l'État. — Le PROFOND. — Croisière : sanglante méprise, relâche à Lisbonne, désarmement.

Le grand Colbert avait créé l'établissement maritime de la France (1). Seignelay, son fils, trouva, en lui succédant au ministère, la flotte en état d'imposer le respect aux puissances navales de l'Europe, les provinces du littoral riches en matelots classés et disciplinés au service, les

(1) Voir l'*Histoire de Colbert*, par M. Alfred de Serviez. (*Gloires de la France.*)

ports abondamment approvisionnés en matériaux de toute espèce; mais ce que le père avait amassé en quatorze années de labeur, de patience et de génie, le fils le dépensa en sept ans avec une prodigalité qui ne fut, hélas! que glorieuse. Une condition nécessaire à l'existence de notre marine était le succès, et le succès même, toujours fort coûteux, pouvait entraîner sa décadence. La paix eût été le seul moyen de la conserver grande et forte : la paix était impossible en 1691, lorsque le jeune ministre mourut, laissant l'armée navale dans un état apparent de prospérité, mais les arsenaux vides et les ressources maritimes du pays presque entièrement épuisées.

Louis Phelipeaux, comte de Pontchartrain, fut appelé à remplacer Seignelay. C'était un homme de hautes capacités qui comprit l'étendue de ses devoirs; malheureusement il rencontra de trop grands obstacles pour parvenir à rétablir l'ordre dans les finances et la marine. Sous son ministère eut lieu, le 29 mai 1692 et les jours suivans, la trop célèbre bataille de la Hogue, que Tourville fut forcé de livrer. Il était enjoint au vainqueur du cap Bévésier (Beachy-Head) d'attaquer l'ennemi *fort ou faible, et quoi qu'il pût en arriver*. Or cela était écrit de la main du roi et signé : Louis. Louis XIV comptait secrètement sur une défection dans la flotte anglaise : son attente fut trompée. En apprenant l'arrestation des chefs du complot, il chargea

M. de Ponchartrain de donner contre-ordre à Tourville. Quand la dépêche arriva à Brest, la flotte était sous voiles; aucune des barques envoyées à sa recherche ne put l'atteindre. La plus belle de nos escadres allait être sacrifiée à l'obéissance militaire.

Les Anglais et les Hollandais réunis se présentèrent avec quatre-vingt-dix-neuf vaisseaux de ligne : Tourville n'en avait que quarante-quatre. Maître du vent, il pouvait éviter le combat; mais les volontés du roi étaient si précises qu'il se vit obligé de les suivre. Les vieux amiraux et chefs d'escadre rassemblés en conseil, Gabaret, d'Amfreville, Langeron, Coëtlogon, Villette, Relingues, Pannetier, saluèrent la consigne royale avec une résignation héroïque, et, disons mieux, avec enthousiasme quand même (1). Tourville commanda. On laissa porter droit sur l'ennemi.

Puis, pendant une journée entière, de dix heures du matin à dix heures du soir, malgré le vent qui tourna et leur devint contraire, les Français tinrent en échec l'armée anglo-hollandaise. Vers le soir, la brume interrompit le combat; une demi-heure après, au lever de la lune, le brouillard s'étant dissipé, la lutte recommença avec un nouvel acharnement. A dix heures enfin,

(1) M. Eugène Sue, dans son *Histoire de la marine française*, a décrit le conseil tenu à bord de l'amiral Tourville avant cette funeste bataille. Il est difficile de lire des pages plus chaleureuses et plus frappantes de vérité.

une fausse manœuvre des Anglais fit pencher la balance du côté de Tourville. Ses vaisseaux criblèrent de mitraille une division ennemie, qui, se voyant coupée, et n'osant tenir les Français entre deux feux, s'y plaça elle-même, et se laissa prendre en enfilade pour aller rejoindre son corps d'armée, en passant à travers leur ligne.

Alors, si la brise eût été bonne, si les Français, qui n'avaient encore perdu aucun vaisseau, tandis que les ennemis en avaient eu un brûlé et un coulé, n'eussent pas été empêchés de se rallier par un épais brouillard; si, par suite, l'armée ne s'était pas trouvée réduite de quarante-quatre à trente-cinq vaisseaux; si, en résumé, toutes les circonstances de mer n'avaient pas favorisé les plus forts, Tourville se serait retiré comme autrefois Ruyter, et avec plus de gloire encore : car l'illustre amiral hollandais ne combattait point avec une pareille inégalité de forces, et avait en outre pour lui la disposition des terres. Ce qui manqua surtout à Tourville fut un abri sûr et rapproché. Il était trop loin d'aucun port convenable pour n'être pas atteint. La marée elle-même vint trop tôt. Les deux armées se fractionnèrent. A Cherbourg, une division anglaise força trois vaisseaux à s'échouer et à s'incendier. Une autre division chassa une partie de l'escadre démembrée, qui lui échappa en entrant à Saint-Malo. Tourville devant la Hogue n'avait plus que douze vaisseaux poursuivis par quarante anglais;

toutes les divisions ennemies rallièrent successivement et le bloquèrent dans la baie sans défense où il s'était réfugié. Il ne resta plus qu'à se mettre à la côte, on chercha seulement à sauver le matériel; enfin les corps des navires furent livrés aux flammes par les Anglais les 2 et 3 juin 1692.

Quelques mois après, en 1693, Tourville était nommé maréchal de France en même temps que Villeroi, Boufflers, Noailles et Catinat, et cette dignité était décernée bien plus au héros vaincu de la Hogue qu'à l'amiral vainqueur en vingt autres occasions. Louis XIV, vraiment *grand* après un tel revers, voulut en outre que les derniers vaisseaux de la France fussent rassemblés sous les ordres du maréchal de Tourville. Une armée de soixante et onze vaisseaux appareilla avec lui, et le ciel ne permit pas que l'illustre marin mourût avant d'avoir pris sa revanche au combat du cap Saint-Vincent. Le roi créa, la même année, l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. La plupart des officiers de marine décorés en cette occasion étaient des combattans de la Hogue. Une médaille fut destinée aux gens de mer qui s'étaient le plus distingués; elle portait pour légende : *Virtuti nauticæ præmia data.* De telles mesures font honneur au chef de l'État; elles prouvent qu'il ne désespéra point du salut de la patrie; mais elles furent impuissantes à relever le moral du peuple maritime.

Sœur aînée de la bataille de Trafalgar, la bataille de la Hogue répandit la consternation sur le littoral de la France. Le matériel avait été frappé d'un coup terrible, dont il ne se releva plus de tout le règne de Louis XIV : le personnel matelot, affaibli, découragé, diminuait dans une effrayante progression; les officiers de cette marine naguère si florissante avaient été décimés par l'ennemi. Pour comble de malheurs, les finances étaient épuisées et la guerre flagrante contre toute l'Europe.

Pontchartrain sentait que le temps des grands déploiemens des forces navales était passé; il songeait à organiser la lutte sur une échelle moins imposante à la vérité, mais moins ruineuse et même lucrative. Il mettait son espoir dans les corsaires, et ce ne fut pas sans une certaine satisfaction qu'en ces tristes conjonctures il jeta les yeux sur la bonne, vaillante et opulente ville de Saint-Malo. Là, et là seulement, on avait encore foi en l'avenir et même au présent; on était irrité sans être abattu. La torche incendiaire des croiseurs n'était pas éteinte, leurs sanglans grappins se balançaient encore aux extrémités de leurs vergues; Saint-Malo rugissait et menaçait toujours; toujours l'or des marchands enfantait des héros, et ces héros rendaient avec usure l'or dont leur indomptable témérité était le gage. Aussi l'Angleterre se prit à haïr singulièrement cette forteresse vigilante qui s'avançait dans la

mer avec sa ceinture de roches et de brisans, comme pour la défier, et l'Angleterre jura de se venger d'elle. Dunkerque, Dieppe et plusieurs autres points de la Manche, il faut le dire, s'attirèrent de même la haine des Anglais. Cependant Pontchartrain se mettait en mesure d'exécuter son plan de guerre maritime. Faire la course avec les bâtimens de l'Etat, ruiner le commerce des ennemis en remplissant à leurs dépens les coffres du gouvernement, et se tenir du reste sur la défensive, telle était sa combinaison. Les vieux amiraux du ministère Seignelay, les tacticiens formés aux grandes batailles navales, Tourville, Tourville surtout, souffraient impatiemment d'être ainsi métamorphosés en flibustiers. Ils obéissaient, mais avec douleur : ce n'était point là leur manière; ils n'avaient pas accoutumé de servir ainsi. Le système de Pontchartrain n'en était pas moins convenable aux intérêts les plus sacrés de la France; et, au temps où nous vivons, ce serait encore le meilleur, selon nous, si la guerre se déclarait.

Duguay-Trouin est l'expression vivante de ce système.

Jean Bart aussi pourrait en être regardé comme la personnification, si l'on ne devait lui faire une part plus belle encore; car *ce fut à sa demande incessante et malheureusement trop long-temps négligée, que M. de Pontchartrain se décida de former une division de course composée de frégates*

légères d'une marche supérieure, armées d'un équipage nombreux et aguerri, et destinées à ruiner le commerce des Hollandais et des Anglais. Ce fut, en un mot, sur les mémoires fournis par Jean Bart au sujet de ces armemens que les instructions des capitaines furent basées et les points de croisière déterminés (1).

Toutefois la fortune militaire de Jean Bart ne découla point du parti pris de faire faire la course par la marine de guerre; bien loin de là. Jean Bart est un corsaire qui se distingue, fait preuve de grandes qualités comme marin, et reçoit l'offre d'entrer dans le corps des officiers de vaisseau. Il accepte à la condition expresse de ne servir en sous-ordre à bord d'aucun navire, ou, en d'autres termes, d'avoir un commandement, et il est nommé d'emblée lieutenant de vaisseau, pour être apte à remplir les fonctions qu'il demande. D'ailleurs, c'est aux plus beaux jours de la marine française qu'il est ainsi admis dans ses rangs, en 1681, sous le ministère de Colbert. Rien d'analogue n'eut lieu pour Duguay-Trouin. Il s'agissait uniquement de trouver des capitaines aventureux, éprouvés aux fatigues des croisières, hardis à l'attaque, prompts à ramener des prises dans les ports, habiles à s'emparer des convois ennemis et ensuite à les protéger. L'Etat se faisait armateur. Il prenait un capitaine, non à son

(1) Eugène Sue, *Histoire de la marine française*, liv. IX, ch. IV.

service, mais à ses gages, traitait avec lui de gré à gré, mais ne lui ouvrait pas pour cela les portes de la marine royale. Sous Pontchartrain, il arriva fréquemment qu'un marin quelconque commanda de prime abord des navires du roi, sans avoir passé par l'échelle hiérarchique des grades militaires, et même (ce qui n'eut lieu que peu de temps) sans avoir la moindre assimilation dans l'armée navale. Or c'est ainsi que Duguay-Trouin, à l'âge de vingt ans, obtint le commandement de la flûte le *Profond*, de trente-deux bouches à feu.

Son frère, Luc de la Barbinais, fit les démarches nécessaires pour que le choix du ministre tombât sur lui. Fut-ce par patriotisme, fut-ce par ambition? Assurément ce ne fut point par intérêt. René avait trop bien servi ses armateurs pour qu'ils ne désirassent pas le conserver exclusivement à leurs gages. Il faut croire que les appels du ministère aux corsaires, l'appât des dignités maritimes et l'espoir de mériter l'anoblissement, furent les causes qui déterminèrent Duguay-Trouin et sa famille. Quoi qu'il en soit, les deux frères partirent de Saint-Malo pour Brest, où la flûte le *Profond* était désarmée. La Barbinais s'occupa de l'équipement du navire et s'y intéressa pécuniairement, c'est-à-dire qu'il en fit les frais de compte à demi avec l'Etat. Chose étrange sans doute d'après nos idées actuelles, mais que les embarras financiers de l'époque ex-

pliquent parfaitement. Nous verrons, du reste, d'autres exemples de faits analogues. L'Etat soldait les officiers comme à la mer, et fournissait la coque, la mâture, les agrès, l'artillerie et les munitions de guerre, tandis que le négociant, son associé, prenait à sa charge les frais de table des officiers, les vivres et la paye de l'équipage (1).

Ainsi, encore ici se présente une différence bien tranchée entre la manière dont Duguay-Trouin débute à bord des navires du roi et celle dont débuta Jean Bart.

Trouin de la Barbinais, en sa qualité d'associé à l'armement, devait avoir le droit de proposer, d'accepter ou de refuser un capitaine. Il n'était pas dans la position d'un fournisseur, mais bien dans celle d'un co-propriétaire qui réglait avec le ministre toutes les choses relatives à l'expédition.

Or, cette observation ne laisse pas que d'avoir une certaine portée. Voici un armement qui ne grève les finances publiques que de la moitié ou

(1) Le ministre n'exigeait en retour que le quart du produit net des prises, tous frais faits et déduits, et il consentait que le dixième dû aux équipages fût prélevé avant le quart qui lui revenait; cette mesure s'appliquait à toute somme qui serait au-dessous d'un million, et le trentième pour tout ce qui serait au-dessus; afin de mettre ces armemens plus en honneur il fit dire à tous les officiers corsaires qu'il les regardait comme s'ils étaient au service du roi, et il ordonna que dans les rencontres à la mer, les plus anciens de ces capitaines commanderaient à ceux de la marine royale qui seraient d'un grade plus récent. (Eugène Sue; *Hist. de la marine franç.*, liv. IX, ch. IV.)

du tiers de ce qu'il coûterait si le gouvernement en faisait tous les frais. Supposons ce système appliqué sur une immense échelle : sans augmenter les charges, on double, on triple le nombre des croiseurs, et le pouvoir a cependant toujours la haute main sur leur destination et leur emploi.

Le *Profond* était loin d'être un beau navire, il ne paraissait avoir aucune de ces qualités que le marin devine au premier coup d'œil; ce ne pouvait être un fin voilier, et Duguay-Trouin regretta sans doute son *Coëtquen*, en voyant la flûte qu'on lui destinait. Cependant le sort en était jeté, il s'en contenta. Son frère aidant, le navire fut prêt à mettre sous voiles à la fin de février; avec le premier bon vent il leva l'ancre et prit le large.

Après avoir long-temps croisé à l'entrée de la Manche sans faire la moindre prise, Duguay-Trouin se dirigea vers les côtes de Portugal. Comme en effet son navire ne marchait pas, il espérait pouvoir suppléer à la vitesse par la ruse, s'approcher sous pavillon neutre ou espagnol de quelque bâtiment marchand, et ne hisser ses blanches couleurs qu'à portée de canon. Cet espoir encore fut déçu : les plus lourds galions, les plus épaisses pinasses parvenaient à l'éviter. Enfin sa mauvaise apparence lui attira une déplorable affaire. Un vaisseau de guerre suédois de quarante canons l'ayant pris pour un pirate

algérien, l'attaqua de nuit avec une extrême furie et s'opiniâtra à le combattre jusqu'au jour. Alors seulement, à l'aspect du pavillon français, il s'aperçut de sa funeste méprise, cessa son feu, et envoya faire de tardives excuses; le mal était irréparable, la flûte cruellement endommagée. Pour surcroît de mauvaise fortune, l'équipage du *Profond* fut atteint d'une fièvre chaude épidémique qui fit périr quatre-vingts hommes. Il fallut entrer à Lisbonne, afin de donner aux malades le repos nécessaire à leur rétablissement et faire caréner le navire.

Duguay-Trouin n'était pas encore à bout de contrariétés. Durant cette relâche, son maître canonnier s'étant évadé du bâtiment, il le rencontra en ville, près du quai, courut aussitôt à lui et voulut le prendre au collet pour le ramener à bord de gré ou de force. Mais le déserteur fit un saut en arrière, prit l'épée d'une main, la dague de l'autre, et menaça son capitaine, dont tant d'insolence avait accru la colère. Toujours bouillant dès qu'il s'agissait de ferrailler, Duguay s'élança sur le rebelle, le blessa en deux endroits, le mit en fuite et l'aurait atteint, si la garde portugaise, accourue au bruit, n'eût barré le passage. S'ouvrir le chemin à coups d'épée et rejoindre le fuyard fut un jeu pour l'agile marin, qui levait le bras pour frapper de nouveau, quand il se heurta le pied contre une pierre, tomba et se déchira les mains et le visage. Cet

accident donna au canonnier le temps de se réfugier dans une église voisine où son capitaine, respectant la sainteté du lieu et les usages du pays, n'alla point le relancer. Mais après une si misérable querelle, il avait hâte de quitter Lisbonne; aussi ne tarda-t-il point à reprendre le large.

Alors, enfin, le *Profond* rencontra par le travers de Vigo un plus mauvais marcheur que lui. C'était un trois-mâts espagnol venant de la Havane avec une forte cargaison de sucre. A la suite d'une chasse prolongée, il s'en empara sans coup férir et le ramena à Brest. Par un heureux concours de circonstances qui mit fin à la plus triste des campagnes, aucune des divisions anglaises et hollandaises en croisière sur les côtes de France n'aperçut la flûte de Duguay-Trouin. Elle entra au port miraculeusement, pour ainsi dire, et l'on conçoit combien le jeune capitaine dut se féliciter d'être revenu sain et sauf. Quand le navire fut désarmé, il partit pour Saint-Malo, où, comme on s'y attend, sa lame ne resta pas oisive. Il n'avait que vingt ans, et conservait encore pour les fleurets démouchetés une affection secrète, vieille réminiscence de ses exploits d'académiste. Quelques mauvais sujets, dont l'un avait été maître d'escrime sur le *Profond*, le rencontrèrent dans la rue; on eut bientôt dégaîné de part et d'autre. Duguay maltraita rudement son principal antagoniste, mais reçut par der-

rière un coup d'épée, qui n'eut d'ailleurs aucune gravité.

Sur ces entrefaites, La Barbinais ayant obtenu pour lui le commandement de la frégate du roi l'*Hercule*, de vingt-huit canons, il appareilla bientôt avec elle et s'établit en observation aux abords de la Manche, mer classique des corsaires français.



CHAPITRE V.

1693.

L'Hercule. — Pressentimens et songes de Duguay-Trouin. — Machine infernale dirigée par les Anglais contre Saint-Malo.

La frégate du roi l'*Hercule*, armée au port de Brest, était une bonne marcheuse, qui fit oublier à Duguay-Trouin les ennuis de son dernier commandement. Cette fois, les navires ennemis ne purent plus se soustraire si aisément à sa poursuite; aussi prit-il dès le premier mois de sa croisière (septembre 1693) plusieurs bâtiments, tant anglais que hollandais. Mais ensuite il ne fit plus aucune rencontre : la mer semblait déserte; pas une voile n'apparaissait à l'horizon.

Nous emprunterons textuellement aux mémoires de Duguay-Trouin le récit singulier des dernières actions de sa campagne ; il les raconte avec un tel accent de vérité qu'on ne saurait les mettre en doute après l'avoir lu.

J'av ais croisé plus de deux mois, dit-il, et je « n'avais plus que pour quinze jours de vivres ; « j'étais d'ailleurs embarrassé d'un grand nombre « de prisonniers et de plus de soixante malades ; « mes officiers et tout mon équipage voyant que « je ne parlais point encore de relâcher, me re- « présentèrent qu'il était temps d'y penser, et « que l'ordonnance du roi était positive là-des- « sus. Je ne l'ignorais pas ; mais j'étais saisi d'un « *espoir secret* de quelque heureuse aventure, « qui me faisait reculer de jour en jour. Quand « je me vis pressé, j'assemblai tous mes gens, et « les ayant harangués de mon mieux, je les en- « gageai, moitié par douceur, moitié par auto- « rité, à me donner encore huit jours, et à con- « sentir qu'on diminuât le tiers de leur ration « ordinaire, en les assurant que si nous faisions « capture, je leur en accorderais le pillage et les « récompenserais amplement. Je ne disconvien- « drai pas à présent que ce parti n'était rien « moins que raisonnable, et que la grande jeu- « nesse où j'étais alors pourrait seule le faire ex- « cuser, s'il pouvait l'être. Ce qu'il y eut de plus « singulier, c'est que mon imagination s'échauffa « si bien pendant ces huit jours, que je crus voir

« en songe, étant le dernier jour dans mon lit, « deux gros vaisseaux venant à toutes voiles sur « nous. Agité de cette vision, je me réveillai en « sursaut; l'aube du jour commençait à paraître, « je me levai sur-le-champ et sortis sur mon gail- « lard. Le hasard fit qu'en portant ma vue autour « de l'horizon, je découvris effectivement deux « vaisseaux que la prévention de mon songe me « montra dans la même situation et avec les « mêmes voiles que ceux que je m'étais imaginé « apercevoir en dormant. Je connus d'abord que « c'étaient des vaisseaux de guerre, parce qu'ils « venaient nous reconnaître à toutes voiles; et « d'ailleurs ils en avaient toute l'apparence : ainsi « avant que de m'exposer, je jugeai qu'il conve- « nait de prendre chasse et de m'essayer un peu « avec eux. Je vis bientôt que j'allais beaucoup « mieux; sur quoi ayant reviré de bord, je leur « livrai combat, et me rendis maître de tous les « deux après une résistance fort vive.

« Ces vaisseaux étaient percés à quarante-huit « canons et en avaient chacun vingt-huit de mon- « tés; ils se trouvèrent chargés de sucre, d'in- « digo et de beaucoup d'or et d'argent. Le pil- « lage, qui fut très grand, et sur lequel je vou- « lus bien me relâcher à cause de la parole que « j'avais donnée, n'empêcha pas que *le roi et mes* « *armateurs n'y gagnassent considérablement*... Je « conduisis ces deux prises dans la rivière de « Nantes, où je fis caréner mon vaisseau; et étant

« retourné en croisière à l'entrée de la Manche,
« je pris encore deux autres vaisseaux, l'un an-
« glais et l'autre hollandais, avec lesquels je re-
« tournai désarmer à Brest. Comme je dois la
« prise de ces deux vaisseaux dont je viens de
« parler à ce pressentiment secret qui me fit de-
« mander huit jours de croisière à mon équipage,
« je ne puis m'empêcher de dire ici que j'en ai
« eu plusieurs autres qui ne m'ont pas trompé. Je
« laisse aux philosophes à expliquer ce que ce
« peut être que cette voix intérieure qui m'a sou-
« vent annoncé les biens et les maux. Qu'ils l'at-
« tribuent, s'ils le veulent, à quelque génie qui
« nous accompagne, à notre imagination vive et
« échauffée, ou à notre âme elle-même, qui, dans
« des moments heureux, perce les ténèbres de
« l'avenir pour y découvrir certains mouvemens;
« je ne les chicanerai point sur leur explication;
« mais je ne sais rien de plus marqué en moi-
« même que cette voix basse, mais distincte, et,
« pour ainsi dire, opiniâtre, qui m'a annoncé et
« m'a fait annoncer plusieurs fois à d'autres jus-
« ques aux jours et aux circonstances des événe-
« ments. »

Après des paroles si simples et cependant si raisonnables, peut-on accuser Duguay-Trouin d'avoir été trop crédule? Ne serait-il pas plus sensé d'admettre qu'il est certaines natures supérieures comme la sienne auxquelles il est donné d'entrer en communication avec ce monde des

esprits dont les sceptiques se raillent sans preuves, quand, au contraire, mille faits authentiques tendent à démontrer son existence? D'ailleurs, comme nous l'avons fait entrevoir plus haut, Duguay-Trouin ne devait-il pas se croire prédestiné au métier de la mer, en réfléchissant sur l'époque de sa naissance et de son baptême, et sur les circonstances qui le jetèrent dans la marine, malgré la volonté de son père, malgré ses écarts de jeunesse, et malgré son premier voyage à Paris si providentiellement terminé? Puis, quand il ajoutait à cela le souvenir de sa tempête reçue à bord de la *Trinité*, et qui s'apaisa si subitement contre toutes les probabilités humaines, ne dut-il pas la considérer comme une épreuve? Enfin ses heureux débuts augmentèrent sa foi; et, pour compléter cette série d'avertissemens d'en haut, voici que ses pressentimens se réalisent et que ses songes sont d'infaillibles pronostics. Aussi ne sera-t-on pas étonné de voir ce jeune et fougueux capitaine changer entièrement d'allures, devenir le plus doux des hommes dans la vie privée; le plus subordonné des serviteurs dans la carrière militaire. Jeune encore, il se transforma en un homme posé, méditatif et même mélancolique. Il était souvent distrait et absorbé dans ses pensées, quoique d'un esprit vif et d'un caractère prompt. Il voyait de loin et voyait sainement; sa rectitude de jugement était parfaite; sa sincérité l'égalait. On le

vit se résigner avec une admirable modestie à l'autorité de gens mille fois moins capables que lui, faire preuve d'humanité en toutes circonstances, et rester l'ami fidèle de ceux qui, ayant fait leurs premières armes avec lui, ne le suivirent point dans le chemin des dignités et de la fortune. Il était, du reste, doué d'une physionomie noble, d'une haute stature, d'une adresse et d'une agilité prodigieuse. Son corps était beau, son âme plus belle encore.

En parlant de ses prises, Duguay-Trouin affirme que *le roi et ses armateurs gagnèrent considérablement.* Ces expressions, à défaut d'autres preuves, ne laisseraient aucun doute sur la nature mixte des armemens qui furent faits à cette époque. Pontchartrain, encouragé par l'expérience, entra de plus en plus dans la nouvelle voie qu'il avait tracée. La France, quoique dépourvue de fortes escadres, inspirait toujours aux ennemis une profonde terreur; « sa marine « leur faisait un tort d'autant plus considérable, « que leurs pertes tournaient presque entière- « ment à son profit (1). »

Les négocians de Saint-Malo ne se lassaient point; stimulés par les succès de Duguay-Trouin, ils expédiaient sans cesse des corsaires qui ruinaient le commerce anglais : tous les convois étaient interceptés ; les prises affluaient dans la

(1) De Boismelé et de Richebourg, *Hist. gén. de la marine*, l. xxx.

riche cité des croiseurs, qui florissait au milieu des calamités publiques, et s'acquit alors des titres à la reconnaissance nationale par sa noble générosité. Une famine cruelle désolait la France et joignait ses horreurs à celles de la guerre ; les Malouins envoyèrent des navires pour aller chercher des grains dans le Levant et en Afrique ; mais ils ne s'en tinrent point là : secondés dans leurs vues libérales par l'autorité ecclésiastique, qui permit de dépouiller les églises de tous les splendides ornemens inutiles au culte, ils offrirent au trésor onze cents marcs d'argent, que l'État rendit dans des temps plus prospères. Le patriotisme de cette cité, qui avait de l'or pour soulager les maux du peuple et des armes toujours prêtes pour combattre les ennemis, le courage et les victoires des Malouins avaient porté au comble la fureur britannique. Il n'était guère de jour où les corsaires de Saint-Malo ne rentrassent avec des navires capturés. « Les registres de l'amirauté de cette ville prouvent que « depuis 1688 jusqu'en 1697, ses armateurs « avaient pris aux Anglais et aux Hollandais cent « soixante-deux vaisseaux d'escorte et trois mille « trois cent quatre-vingt-quatre bâtimens marchands. Aussi Saint-Malo, eu égard à son peu « de circonférence et à l'exiguité de son port, « d'un difficile accès, était, à cette époque, la « place la plus riche de l'Europe (1). » La haine

(1) Bouvet de Cressé, *Hist. de la marine*, règne de Louis XIV.

et l'envie des Anglais ne connurent plus de bornes.

Tandis que Duguay-Trouin et ses émules battaient la mer avec un succès constant, on armait en secret dans la Tamise un brûlot de dimensions énormes, destiné à ensevelir sous ses ruines la vigilante forteresse. Vingt-cinq vaisseaux du second et troisième rang (1) eurent mission d'escorter cette *machine infernale*, qui avait l'apparence d'une grande galiote. Elle était jaugée à trois cent cinquante tonneaux ou environ, longue de quatre-vingt-dix pieds, maçonnée en briques à l'intérieur et chargée de plus de cent barils de poudre, recouverts de fascines, de paille, de poix-résine, de soufre et d'étoupes incendiaires. Au-dessus du plan des matières inflammables, se trouvaient trois cent quarante carcasses remplies de grenades, de boulets, de chaînes, de canons de fusil et de pistolet chargés jusqu'à la gueule, et de toutes sortes de ferrailles enveloppées dans des prélarts goudronnés. Des barres de fer remplissaient les vides. Six ouvertures pratiquées dans la coque devaient vomir un feu terrible capable de dévorer les corps les plus durs.

L'escadrille chargée de convoyer ce volcan maritime était commandée par l'amiral Bembow;

(1) On lit ailleurs : douze vaisseaux de ligne, quatre galiotes à bombes, dix brigantins et un grand nombre de chaloupes armées en guerre.

elle parut devant Saint-Malo sous pavillon danois le 26 novembre vers midi, et favorisée par le vent et la marée, elle mouilla le soir hors de portée de canon. On s'attendait si peu à une attaque, qu'on la prit d'abord pour un convoi marchand. Mais lorsqu'on l'eut reconnue, les bourgeois coururent aux armes; les garnisons des forts furent augmentées; des courriers furent expédiés au roi, au duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, et à Brest. Des secours arrivèrent bientot de toutes parts.

Le gouverneur, accompagné de M. Pointel, intendant de la province, M. de Lavardin, lieutenant-général, MM. de Château-Renault, de Coëtlogon et d'Amfreville, officiers distingués de la marine, et une foule d'autres personnages de marque, se rendirent aussitôt dans la ville. On prit les meilleures dispositions pour repousser la force par la force. Les Anglais cependant s'étant emparés du fort de la Conchée, où il n'y avait que des maçons, l'avaient fait sauter et s'étaient rapprochés de la ville. Ils tirèrent aussi quelques bombes qui ne firent aucun dommage; le canon et les mortiers de la place leur ripostèrent et les mirent tellement en désordre qu'on crut qu'ils se retiraient. Mais chaque nuit ils revenaient à la charge. Ils descendirent sur l'île de Césambre, qui était déserte, et y ruinèrent un couvent de Récolets, habité seulement par trois religieux. On s'étonne de voir les Anglais différer ainsi la

mise à exécution de leur sinistre projet et se borner à inquiéter la population par de misérables attaques. « Ils ne faisaient ces démonstrations, « comme le dit judicieusement M. Bouvet de « Cressé, que pour attirer dans Saint-Malo toute « la noblesse des environs, persuadée qu'on al- « lait en faire le siége, et les commandans de la « province, afin de tout abîmer en un instant. »

Si l'on peut trouver une excuse à l'emploi des engins les plus perfides et les plus destructifs, lorsqu'il s'agit de ruinèr une forteresse ennemie, si l'on peut comparer la *machine infernale* de Saint-Malo à une mine creusée par des assiégeans, et ajouter enfin que, le but de la guerre étant d'anéantir les forces de ses adversaires, tous les moyens sont permis pour l'atteindre ; — il n'en est pas moins contre le droit des gens et l'honneur des peuples de faire un calcul pareil à celui des Anglais dans cette circonstance. Quoi! il ne leur suffit pas de se débarrasser de Saint-Malo! ils veulent encore que l'élite de la Bretagne soit écrasée sans coup férir, après avoir été entraînée dans une sorte de guet-apens. Ils veulent augmenter le nombre des victimes, et c'est pourquoi ils attendent. Une si lâche combinaison est révoltante ; une nation généreuse ne voudrait pas à ce prix de la plus éclatante victoire.

« Enfin, après avoir cessé leur feu pendant « vingt-quatre heures (1), la nuit du 30 novembre

(1) Le 29 novembre était un dimanche ; les anglais trouvèrent sans

« au 1er décembre, l'air étant serein, la mer « calme et pleine, et la marée grande, ils firent « partir leur fatale machine. Elle s'avança à plei- « nes voiles vers la muraille où elle devait être « attachée, sans être aperçue ni du Fort-Royal ni « de la ville; elle n'était plus qu'à cinquante pas, « lorsqu'un coup de vent la détourna, et la porta « sur un rocher qu'elle ne put franchir. Le vais- « seau s'ouvrit; l'ingénieur qui le conduisait se « hâta d'y mettre le feu; mais l'eau avait déjà « gagné les poudres du fond de cale, et la plus « grande partie ne prit point. Cependant le bâti- « ment sauta en l'air avec un fracas horrible, « toute la ville en fut ébranlée, et les vitres et « les ardoises de plus de trois cents maisons se « brisèrent. Le cabestan, du poids de deux mille « livres, fut enlevé par-dessus les murs et écrasa « la maison sur laquelle il tomba.

« Quel n'eût point été l'effet de cette terrible « machine, si la Providence n'eût veillé à la « conservation de Saint-Malo? Les Anglais, ou- « trés d'avoir vu avorter dans le moment de la « réussite une entreprise si heureusement com- « mencée, appareillèrent le lendemain et retour- « nèrent dans leur île (1). »

Tels étaient les événements dont le récit avait accueilli Duguay-Trouin à son arrivée à Nantes.

doute que tout étant bien préparé, ils pourraient se reposer et chô- mer le jour du Seigneur. A. M.

(1) De Boismelé et de Richebourg, *Hist. gén. de la marine.*

Il voulut aussitôt reprendre la mer pour y chercher l'occasion de se venger des Anglais; il fut obligé, comme on l'a vu, de se contenter de deux prises et de rentrer à Brest, à cause de la saison déjà fort avancée. L'*Hercule* y désarma. Quand le jeune capitaine fut à Saint-Malo, quand il y vit les dégâts causés par la machine infernale de Bembow, il se sentit transporté d'une colère généreuse. Rougissant pour les ennemis de la France de leurs affreuses inventions, il jura de les en punir; il jura de leur rendre amplement, mais à armes loyales, le mal qu'ils avaient tenté de faire par les plus odieux moyens que le génie de la destruction ait jamais enseignés aux hommes.



CHAPITRE VI.

1694.

La Diligente. — Croisière : relâche à Lisbonne, combat contre quatre navires hollandais. — Retour à Saint-Malo. — Une fanfaronnade. — Combat des Sorlingues. — Duguay-Trouin prisonnier. — Son évasion.

Au commencement de l'année 1694, une alerte et vive frégate de quarante canons louvoyait bord sur bord par le travers du détroit de Gibraltar. C'était la *Diligente*, armée à Brest et commandée par Duguay-Trouin. Au bout de peu de temps, elle eut fait trois prises ; mais quelques boulets ennemis s'étant logés dans sa membrure, elle avait besoin d'un radoub. Il est du reste fort difficile de bien faire à la fois le métier de con-

voyeur et celui de croiseur, et c'est pourquoi l'on alla relâcher à Lisbonne, où les plaisirs du monde consolèrent Duguay-Trouin des contrariétés qu'il avait précédemment éprouvées dans la même ville. Tandis que le capitaine-corsaire goûtait ainsi de courts instans de repos, la frégate achevait de se caréner; elle fut bientôt en état de reprendre la mer.

Deux fidalgues de la cour, le comte de Prado et le marquis d'Attalaya étaient alors en disgrâce et poursuivis par ordre du roi de Portugal pour avoir tué le corrégidor de Lisbonne. Duguay se fit un devoir de leur accorder asile à son bord, — les duellistes trop heureux avaient des titres à ses sympathies; — il reçut de l'ambassadeur français la mission de les transporter dans un de nos ports et l'accepta avec d'autant plus de satisfaction que le comte de Prado était gendre du maréchal de Villeroi, auprès duquel le jeune marin n'était pas fâché de se mettre en crédit.

Dans cette pensée, il désirait une affaire un peu importante et propre à lui faire honneur. Nous laissons à juger de sa joie quand les vigies signalèrent quatre voiles hollandaises de vingt à trente canons chacune. Seul contre quatre, il n'hésita point à livrer combat; mais avant d'engager l'action, il invita ses passagers à descendre dans la cale. Il leur représenta que le Portugal et la Hollande n'étant pas en guerre, ils s'exposaient de gaieté de cœur à être tués ou blessés

en restant sur le pont. Les fidalgues résistèrent à ces instances et voulurent être spectateurs d'un engagement qui paraissait plein d'intérêt; car les ennemis s'étaient mis sur la plus menaçante défensive. Les Hollandais manœuvraient avec ensemble et se croyaient sûrs de vaincre. Duguay-Trouin ne craignait que de manquer de temps. En effet, le plus fort des adversaires se défendit si bravement, que le combat fut long et que ses camarades purent s'enfuir à la faveur de la nuit et d'un épais brouillard qui se leva au coucher du soleil. Force fut donc de se contenter d'une seule prise. On apprit d'elle que les quatre bâtimens étaient de Flessingue et venaient ensemble de *Curaçao* avec un chargement de cacao et de piastres. Les grands de Portugal ne descendirent pas jusqu'à la fin de l'affaire, malgré les raisons et les prières de Duguay-Trouin qui les débarqua peu de jours après à Saint-Malo. Satisfaits des attentions du capitaine français, ils firent en diverses circonstances l'éloge de sa bravoure, de son sang-froid et de ses belles manœuvres. La réputation du jeune corsaire allait ainsi grandissant de tous côtés; il était sûr maintenant que l'Etat lui confierait des commandemens chaque fois qu'il en solliciterait.

Quoique dans sa ville natale et au milieu de sa famille, Duguay-Trouin ne perdit pas de temps au mouillage. Il remit presque aussitôt sous voiles avec sa vaillante frégate dont les bonnes quali-

tés augmentaient sa confiance. A quelque distance des côtes d'Angleterre, on découvrit un convoi de trente voiles escortées par un vaisseau de cinquante-six canons. La *Diligente* mit pavillon anglais afin de le surprendre plus aisément. Comme on faisait route vers le gros du convoi, un des traînards se trouva le long du bord, Duguay lui demanda quel était le chargement de cette masse de navires. L'Anglais croyant parler à un compatriote, dit simplement que c'était du charbon de terre. Aujourd'hui, pareille capture ne serait pas à mépriser, mais au temps de Duguay-Trouin, elle offrait si peu d'avantages qu'il ne crut pas devoir livrer un combat hasardeux pour l'amariner. C'est pourquoi, virant de bord tout à coup, il laissa passer les charbonniers paisiblement, afin d'aller chercher meilleure aventure. Le capitaine du vaisseau convoyeur, qui d'abord avait pris la *Diligente* pour une frégate anglaise, trouvant sa manœuvre suspecte, se mit en devoir de lui appuyer une chasse. Duguay-Trouin afin de prouver que ce n'était point par crainte qu'il gagnait le large, cargua ses basses voiles. Le vaisseau cargua les siennes à son tour. Alors rétablissant sa voilure la *Diligente* poursuivit dédaigneusement sa route. L'Anglais reprit la chasse; la frégate remit une seconde fois en panne. Enfin pour montrer clairement à l'ennemi quel cas il faisait de lui, Duguay fit amener le pavillon anglais qui flottait

encore à sa poupe et le fit rehisser en berne. Irrité de cette insulte, le vaisseau ne douta plus de la nationalité de la frégate et lui tira trois coups de canon à boulet, auxquels elle riposta par un même nombre sans même arborer ses couleurs nationales. Alors elle continua sa route.

Les corsaires de tous les temps ont aimé les fanfaronnades, on en a vu hisser en dérision à leurs poupes les objets les plus grotesques; mais ces charges de mauvais goût ne sont excusables qu'eu égard à la grossière éducation de ceux qui les font d'ordinaire. La bravade de Duguay-Trouin était l'effet de son jeune âge et de son profond mépris pour les Anglais; il ne tarda pas à s'en repentir. Dans ses mémoires, il témoigne franchement ses regrets de s'être ainsi joué de son ennemi qu'il abandonna, du reste, ainsi que le convoi charbonnier, sans s'en inquiéter davantage.

Quinze jours après, par un temps de brouillards, la frégate se trouva tout à coup au milieu d'une escadre de six vaisseaux anglais de cinquante à soixante-dix catons. Elle aurait voulu éviter le combat, mais les ennemis la tenaient serrée entre eux, la côte d'Angleterre et les îles Sorlingues. La *Diligente*, toutes voiles hautes, essayait de doubler les îles et l'escadre afin de gagner ensuite le large, où sa vitesse l'aurait bientôt mise hors de danger. Le vaisseau l'*Adventure* la serrait de près, en la canonnant; elle continuait toujours sa route; l'ennemi était donc

forcé de la suivre, sans que les autres vaisseaux de sa division pussent lui être d'aucun secours. Le combat dura ainsi quatre heures. Grâce à sa bonne manœuvre, Duguay-Trouin commençait à espérer qu'il doublerait et s'échapperait ensuite, lorsque le vaisseau attardé par sa marche inférieure, lui lacha une dernière bordée et lui coupa les deux mâts de hune. Cet accident arrêta la course de la frégate et fut cause qu'elle fut rejointe à portée de pistolet. L'engagement recommença avec un nouvel acharnement. Prendre le vaisseau à l'abordage et s'enfuir en abandonnant la *Diligente*, tel fut le hardi projet de Duguay-Trouin, qui cargua ses basses voiles, fit parer les grappins et se mit en devoir d'aborder. Lui-même, quoique capitaine, était à la tête de son monde, voulant ainsi donner l'exemple de l'audace dans cette entreprise désespérée. Par malheur, un officier qui ignorait encore les desseins de son commandant et qui ne pouvait les deviner, tant ils étaient téméraires, crut que le timonnier s'était mépris et fit changer la barre du gouvernail. L'abordage fut manqué. L'*Adventure* s'éloigna, et un autre vaisseau anglais, le *Monck*, de soixante-six canons, vint prendre sa place.

« Le malentendu de mon lieutenant, dit Du-
« guay-Trouin dans ses mémoires, me fit perdre
« l'occasion de tenter l'une des plus surprenantes
« aventures dont on eût jamais ouï parler. Dans

« la résolution où j'étais de périr ou d'enlever ce « vaisseau, qui allait mieux qu'aucun autre de « l'escadre, il est plus que vraisemblable que « j'aurais réussi, et qu'ainsi je menais en France « un vaisseau beaucoup plus fort que celui que « j'abandonnais. Outre l'éclat qui aurait suivi « l'exécution d'un pareil projet, dont j'avouerai « que je ne me sentais pas médiocrement flatté, « il est bien certain que me trouvant démâté, il « ne me restait absolument aucune autre res- « source, pour échapper à des forces si supé- « rieures. »

Le *Monck* canonnait la *Diligente* à portée de pistolet, le *Cantorbéry*, le *Dragon* et le *Ruby* le soutenaient dans son attaque. Le commandant anglais seul ne daigna pas tirer. Outré de cette indifférence, Duguay-Trouin voulut l'y contraindre en le donnant pour point de mire à quelques-uns de ses chefs de pièce, mais tout fut inutile ; l'Anglais persévéra à ne point répondre.

Cet incident peint merveilleusement l'indomptable furie de Duguay-Trouin. Il met maintenant son point d'honneur à succomber sous l'effort des six vaisseaux réunis ; il a honte qu'un d'eux s'abstienne de le cribler de boulets. La fortune, dans le combat des Sorlingues, fut par deux fois contraire à l'intrépide corsaire ; car, si d'abord il n'eût point perdu ses deux mâts de hune au moment de doubler les dernières îles, — si, quelques instants après, son abordage n'eût pas manqué par

une indicible fatalité, il serait sorti victorieux de la plus inégale des rencontres maritimes; mais rien ne lui vint à bien dans cette funeste journée. La fin de l'affaire fut plus triste encore que le commencement.

« L'extrémité où nous nous trouvions, dit-il, « tourna la tête à tous mes gens, qui m'abandon- « nèrent pour se jeter à fond de cale, malgré « tout ce que je pouvais dire et faire pour les en « empêcher : j'étais occupé à les arrêter, et j'en « avais même *blessé* deux de mon épée et d'un « pistolet, quand, pour comble d'infortune, le « feu prit à ma sainte-barbe.

« La crainte de sauter en l'air m'y fit descen- « dre, et l'ayant bientôt fait éteindre, je me fis « apporter des barils pleins de grenades sur les « écoutilles; j'en jetai un si grand nombre dans « le fond de cale, que je contraignis plusieurs de « mes fuyards à remonter sur le pont. Je rétablis « ainsi quelques postes, et fis tirer quelques vo- « lées de canon de la première batterie, avant « que de remonter sur mon gaillard. Je fus fort « étonné et encore plus touché en y arrivant de « trouver mon pavillon bas, soit que la drisse eût « été coupée par une balle, ou que, dans ce mo- « ment d'absence, quelque malheureux poltron « l'eût amené.

« J'ordonnai à l'instant de le remettre; mais « tous les officiers du vaisseau me vinrent repré- « senter que c'était livrer inutilement le reste de

« mon équipage à la boucherie des Anglais, qui « ne nous feraient aucun quartier, si, après avoir « vu le pavillon baissé pendant un assez long « temps, ils s'apercevaient qu'on le remît et que « l'on voulût s'opiniâtrer sans aucun espoir, puis- « que mon vaisseau était démâté de tous ses « mâts.

« Il n'était pas possible de se refuser à une « telle vérité; et comme j'étais encore incertain « et désespéré, je fus renversé sur le pont du « coup d'un boulet sur ses fins, qui, après avoir « coupé plusieurs de nos baux, vint expirer sur ma « hanche, et me fit perdre connaissance pendant « plus d'un quart d'heure. On me porta dans ma « chambre, et cet accident termina mon irréso- « lution; le capitaine du *Monck* envoya le pre- « mier son canot pour me chercher; je fus con- « duit à son bord avec une partie de mes offi- « ciers; et sa générosité fut telle, qu'il voulut « absolument me céder sa chambre et son lit, « donnant ordre de me faire panser, et traiter « avec autant de soin que si j'avais été son propre « fils. »

La belle défense de Duguay-Trouin avait excité l'admiration et provoqué la bienveillance des Anglais. Pendant les vingt jours de croisière qui suivirent, ses capteurs le traitèrent avec les égards qu'il méritait, et, en arrivant à Plymouth, la ville lui fut donnée pour prison. Mais, peu de temps après, le convoyeur des charbonniers arriva dans

le port. où il reconnut la *Diligente*. Plein de ressentiment pour la raillerie dont il avait été l'objet, il présenta à l'Amirauté une requête qui aurait pu devenir fatale au jeune capitaine. En vertu de sa plainte, Duguay-Trouin, accusé d'avoir tiré à boulet sous un faux pavillon, contre toutes les lois de la guerre, était assimilé à un pirate et devait être jugé comme tel. L'Amirauté le fit provisoirement mettre en prison jusqu'au retour d'un courrier qui fut dépêché à Londres. La seule faveur qu'on lui accorda, fut la disposition exclusive d'une chambre où on lui permit de recevoir des visites. La fenêtre, du reste, était grillée et la porte gardée par un factionnaire. Ces mesures rigoureuses rendirent à Duguay-Trouin son libre arbitre : il pouvait donc combiner une tentative d'évasion sans forfaire à l'honneur. Son esprit entreprenant était toujours tendu vers les moyens d'exécuter ce projet; il ne tarda pas à trouver une occasion favorable.

Durant les quelques jours qu'il avait passés à Plymouth sur sa parole, le jeune capitaine s'était concilié par sa mine, ses belles manières et sa réputation de bravoure, les bonnes grâces d'une jolie marchande qui venait maintenant charmer les ennuis de sa captivité. Un Français réfugié, capitaine des compagnies anglaises, devint éperdument épris de la consolatrice du prisonnier. Il l'aimait au point de vouloir l'épouser, et supplia Duguay-Trouin d'être son interprète auprès d'elle,

de parler en sa faveur, de la décider au mariage. La passion l'aveugla si bien, qu'il tomba dans le piége le plus grossier qu'on ait jamais tendu à un amoureux. Duguay lui persuada que la prison n'était pas un lieu convenable pour une entrevue; le choix de l'auberge voisine devait, au contraire, aplanir toutes les difficultés! Quels furent les argumens qui déterminèrent le capitaine anglais? l'histoire ne nous les a pas transmis; mais, peu après, étant de garde, il permit au prisonnier de sortir pour s'occuper plus activement du futur mariage qu'il rêvait, et même il autorisa un autre officier français à l'accompagner. On conçoit qu'une fois hors des verroux, Duguay ne perdit point de temps en vaines paroles. Il était *véritablement* aimé; il avait dit qu'il y allait de son bonheur et de sa vie peut-être de recouvrer la liberté; la sensible marchande avait consenti à favoriser sa fraude avec un dévouement qui eut pour premier résultat de l'éloigner à jamais d'elle. Les adieux furent courts. Le capitaine anglais guettait encore le signal convenu du rendez-vous et de la présentation de fiançailles, tandis que le prisonnier s'enfuyait par les derrières de la maison. Le valet-de-chambre de Duguay-Trouin et son chirurgien l'y attendaient. Le capitaine d'un navire suédois, en relâche à Plymouth, avait été mis dans la confidence, et avait consenti à vendre sa chaloupe avec un équipement complet. Ses matelots, à l'aide d'un déguisement, firent en

outre évader le maître d'équipage de la *Diligente* ; enfin, six de ces braves marins, armés jusqu'aux dents, servirent d'escorte aux fugitifs jusqu'à une crique située à deux lieues de là et où l'on trouva la barque prête à partir. Ce fut en cet endroit qu'on se sépara, après mille protestations de reconnaissance et d'amitié.

Vers six heures du soir, les cinq Français : Duguay-Trouin, l'officier son compagnon, le chirurgien, le maître de manœuvre et le domestique embarquèrent et mirent sous voiles. Ils furent hélés en rade par deux vaisseaux anglais, auxquels ils répondirent comme s'ils eussent été des pêcheurs du pays, et poursuivirent leur route. Au point du jour, une frégate les rencontra dans les passes, s'opiniâtra à leur parler, en les prenant peut-être pour des pilotes, et les aurait certainement rattrapés, si le calme ne fût survenu tout-à-coup. Grâce à leurs avirons, les fugitifs purent enfin se mettre hors de vue. Ils avaient forcé de rames avec une telle ardeur, qu'ils étaient brisés de fatigue quand vint la nuit. La voile fut orientée pour faire route. Le maître d'équipage et Duguay tenaient tour à tour la barre du gouvernail; mais le jeune capitaine était si harassé, que sa vigilance ordinaire lui fit défaut; ses yeux se fermèrent, il s'endormit profondément, et la barque voguait à l'aventure. Il fut cruellement réveillé par un coup de roulis qui faillit chavirer la chaloupe et l'emplit d'eau. Larguer l'écoute, arriver plein vent ar-

rière, fuir devant la risée, furent des mouvemens d'instinct qui sauvèrent l'embarcation. On vida l'eau, on se remit en bonne direction, et l'on continua de naviguer ainsi jusqu'au lendemain, où la côte de Bretagne apparut à l'horizon. Alors, forçant de voiles et de rames, les fugitifs atterrirent enfin à deux lieues de Tréguier, vers huit heures du soir.

Le premier mouvement de Duguay-Trouin fut de se jeter à genoux, d'embrasser la terre natale, et de remercier Dieu de l'avoir ainsi conservé au milieu de tant de périls. Puis les cinq compagnons gagnèrent le hameau voisin, où du lait et du pain bis leur furent offerts; après quoi ils s'endormirent paisiblement sur de la paille fraîche.

On savait à Saint-Malo que Duguay-Trouin était prisonnier; mais on y comptait tellement sur son prochain retour, que son frère aîné était allé à Rochefort pour lui armer le vaisseau du roi le *François*, de quarante-huit canons. Chacun félicita le jeune marin de son heureuse évasion; personne n'en fut surpris : on était accoutumé à lui voir faire des prodiges. La campagne de la *Diligente*, loin de diminuer sa réputation, l'avait encore augmentée; et, en effet, jamais on ne fit avec moins de ressources une plus belle résistance.

Autant qu'on peut comparer une petite action à une grande bataille, Duguay-Trouin, sous les

Sorlingues, se trouva dans le même cas que Tourville à la Hogue. Vaincu par des événemens de force majeure, il devait être fier de sa défaite, tandis que l'ennemi ne pouvait se glorifier de la victoire.



CHAPITRE VII.

1694—1695.

Le François.—Prise du *Sans-Pareil* et du *Boston*; scène qui eut lieu dans la cale entre deux capitaines prisonniers. — Duguay-Trouin reçoit une épée d'honneur. — Campagne sous les ordres du marquis de Nesmond; subordination de Duguay-Trouin. — De la Guerre maritime. — Des corsaires en 1694 et 1695. — Croisière du *François* et du *Fortuné*; riches captures. — Voyage à Paris. — Retour au Port-Louis; armement du *Sans-Pareil*.

Pour prix de ses services et de ses exploits, Duguay-Trouin n'a encore obtenu qu'une faveur, mais cette faveur est digne d'un corsaire tel que lui : ses commandements sont toujours de plus en plus importants. A la lourde flûte le *Profond*, a succédé l'alerte frégate l'*Hercule*, de vingt-huit bouches à feu, à l'*Hercule* la *Diligente* qui en

8

portait quarante en batterie; le *François* est un vaisseau de quarante-huit canons. En apprenant qu'un pareil navire l'attend à Rochefort, le jeune capitaine prend la poste pour s'y rendre. De son côté la Barbinais a mis le temps à profit. Tout était prêt à bord quand Duguay-Trouin arriva. Déjà même le vaisseau était en rade. Le lendemain il mettait sous voiles, cinglait vers les côtes d'Angleterre, et, labourant la mer de son éperon, il volait à la recherche des ennemis.

On doit admirer le zèle et la noble confiance de Trouin de la Barbinais qui, sachant son frère prisonnier, lui équipait à l'avance un navire et lui en réservait le commandement. Rien n'égalait l'union fraternelle des deux *armateurs*, comme on disait alors en confondant sous la même dénomination le croiseur et celui qui l'expédiait; rien n'égalait leur amitié rendue plus vive encore par un patriotisme ardent et la haine invétérée de l'Angleterre.

Prompt à reprendre le large et à rallumer le boute-feu, Duguay-Trouin veut une éclatante revanche de sa défaite et de sa captivité : il lui faut dix prises pour compenser la perte de la *Diligente*, dix triomphes pour racheter un échec. Avant la fin de la même année, où il avait eu la douleur de voir amener son pavillon, peu s'en fallut qu'il n'atteignît ce chiffre. Et d'abord, à peine arrivé au lieu de sa croisière, il s'empara de cinq bâtimens ennemis chargés de tabac et de

sucre. Un sixième suivit de près: il venait de la Nouvelle-Angleterre avec des bois de mâture et de la pelleterie et n'était séparé que depuis deux jours d'un convoi de soixante voiles escorté par deux vaisseaux de guerre anglais, le *Sans-Pareil* et le *Boston*.

Lorsque Duguay-Trouin entendit parler d'une expédition si considérable, il se sentit enflammé du désir de l'atteindre, interrogea le capitaine de sa dernière capture et lui demanda la route à suivre. L'Anglais se garda bien de refuser les renseignements nécessaires: dans l'espoir d'être repris par ses compatriotes, il précisa l'aire de vent où on les rencontrerait, et afin d'augmenter encore l'ardeur de Duguay-Trouin, il dépeignit le convoi comme extrêmement riche.

— Un des vaisseaux de l'escorte, poursuivit-il, serait à lui seul une magnifique capture; il a été construit par les habitants de Boston qui lui ont donné le nom de leur ville, et qui l'envoient en présent au prince d'Orange avec une cargaison des plus beaux mâts et des pelleteries les plus recherchées qu'on puisse imaginer. C'est du reste un superbe navire percé à 72, mais qui ne porte que 38 pièces d'artillerie.

Duguay se douta bien du piége, il devina que l'autre vaisseau d'escorte devait être vraiment redoutable et pressa l'Anglais de questions empreintes de sa plus belliqueuse ardeur.

— Eh bien! apprenez tout, répondit le prison-

nier en démasquant son jeu, l'autre vaisseau est le *Sans-Pareil*, armé de cinquante canons et d'un double équipage, car il ramène à son bord les matelots d'un navire de guerre naufragé à Boston. Enfin, il est toujours commandé par le brave capitaine qu'il avait en 1689, quand vos fameux Jean Bart et Forbin furent forcés de se rendre. Attaquez donc, maintenant, si vous osez!

Il n'en fallait pas tant pour décider Duguay-Trouin; le *François* plia bientôt sous l'effort de toutes ses voiles, il n'avait pas un chiffon qui ne fût établi au vent. Le noble vaisseau faisait rage, brûlant la mer de sa carène pour courir dans la direction indiquée. Le convoi apparut enfin au large des côtes d'Irlande.

Dans son impatience de combattre, Duguay courut droit aux vaisseaux d'escorte. L'une des premières bordées abattit le grand mât de hune du *Boston*, coupa sa grand'vergue et le mit hors d'état de contrarier les manœuvres du *François*, qui manœuvra aussitôt pour aborder le *Sans-Pareil*. Le canon et la mousqueterie tonnaient, la fureur des combattants était extrême; au milieu du plus effroyable tumulte, les grappins d'abordage furent lancés; l'on s'arracha bientôt les refouloirs par les sabords, les deux vaisseaux s'étreignaient comme deux lutteurs près de s'étouffer l'un l'autre. Le pont du *Sans-Pareil* fourmillait de monde. Son double équipage semblait être une

circonstance défavorable aux Français, pour un combat corps à corps; mais, dans cette prévision, Duguay-Trouin avait fait préparer tant de grenades, qu'une pluie de fer tomba de toutes parts sur son pont. Ses gaillards furent ainsi *nettoyés*: c'est-à-dire, en style de corsaire, qu'un monceau de cadavres les couvrit. Le passage était dégagé. Duguay-Trouin fit *battre la charge;* les marins du *François* s'avancèrent à l'arme blanche et le pistolet à la ceinture. Tout-à-coup le feu se déclare à la poupe du *Sans-Pareil,* les abordeurs opèrent leur retraite à la hâte, on file les grappins et l'on s'éloigne pour ne pas brûler avec l'ennemi. Mais dès que l'incendie fut éteint, Duguay-Trouin revint à l'abordage; — il se vit contraint de déborder une seconde fois : sa hune et sa voile de misaine venaient à leur tour de prendre feu. Le soleil se coucha sur ces entrefaites. Le convoi dispersé avait rallié les côtes d'Irlande et d'Angleterre, les deux vaisseaux anglais restaient seuls en vue, conservant leurs postes et réparant leurs avaries. Le *François* les imitait, changeait ses voiles, rétablissait son gréement et veillait aux mouvements de ses adversaires. A bord des trois navires, la nuit fut donc employée à se remettre en état de combattre ; on ne craignait que de se perdre réciproquement et par conséquent on se retrouva en présence lorsque le jour reparut.

Duguay-Trouin rengagea aussitôt l'action avec une nouvelle ardeur, et se présenta pour la troi-

sième fois à l'abordage du *Sans-Pareil.* Quoique sous le vent, il allait enfin l'accoster et lui jeter ses grappins, quand une heureuse bordée décida de l'affaire. Les deux mâts de l'Anglais tombent à la fois dans les porte-haubans du vaisseau français; rien ne serait plus facile dès lors que de monter à l'abordage, mais le jeune capitaine n'a garde de faire cette faute. Il abandonne le navire désemparé, oriente ses voiles et court au *Boston.* Celui-ci s'enfuit avec terreur. Duguay lui appuie une chasse énergique, l'atteint, s'en rend maître, et revient au *Sans-Pareil* qui, ras comme un ponton et désormais hors d'état d'évoluer, amène ses couleurs.

Pendant que cette brillante affaire avait lieu au grand jour, une scène d'un caractère bien différent se passait dans les obscures profondeurs du *François*, où s'étaient réfugiés les prisonniers de guerre. Là, se trouvaient, entre autres, le capitaine du dernier bâtiment marchand enlevé, ainsi qu'un capitaine hollandais capturé peu de temps auparavant. L'Anglais se frottait les mains en entendant gronder le canon :

— Camarade, réjouissez-vous, dit-il à son compagnon d'infortune, vous serez bientôt en liberté.

A ces mots, il ajouta tout ce qu'il avait déjà déclaré à Duguay-Trouin lui-même, insista particulièrement sur la prise de Jean Bart et de Forbin par le capitaine du *Sans-Pareil*, fit un

éloge pompeux des deux commandans de l'escorte.

— Notre Français, poursuivit-il, ne pourra résister long-temps à de pareils officiers, comme vous pensez bien.

— Je n'en pense pas un mot, répondit flegmatiquement le Hollandais, le sieur Trouin est plus brave qu'eux, je parierais ma tête qu'il les battra à plate couture.

L'Anglais insista; le Hollandais tint bon dans son dire; des mots on en vint aux injures, des injures aux coups. Une boxe anglo-batave avait lieu à fond de cale, tandis que le *Sans-Pareil* était démâté, que le *Boston* se rendait, et que le *François* triomphant se couvrait de gloire. Le Hollandais, large de carrure et taillé en Hercule, faisait prévaloir son opinion par la raison du plus fort. Quand il n'entendit plus gronder le canon, il monta, en riant, s'avança vers Duguay-Trouin, le félicita de sa victoire, et ajouta, que lui aussi venait d'en remporter une petite, moins éclatante mais plus récréative. Tous les hôtes du gaillard d'arrière l'écoutèrent avec un plaisir extrême; enfin, il demanda pour toute grâce de faire appeler le capitaine anglais, afin qu'il vît de ses yeux l'état pitoyable de ses chers compatriotes. Duguay-Trouin y consentit volontiers; le boxeur vaincu, encore tout meurtri, comparut donc : il perdit toute contenance en voyant le *Sans-Pareil* et le *Boston* démâtés, mutilés, désemparés, dans

une situation déplorable. A cet aspect, il s'arracha les cheveux en jurant à faire trembler, et se retira, non sans avoir fort amusé les assistans, et surtout le gros Hollandais, qui gagna sans doute à tout cela les bonnes grâces de son capteur.

La chaloupe et le canot du *François* étaient hachés; il fallut accoster le vaisseau lui-même le long des navires capturés pour les *amariner,* transborder les prisonniers, et mettre à bord des capitaines et des équipages de prise. Cette opération ne se fit ni sans difficultés, ni sans périls, car la mer grossissait, et les bâtimens étaient dans un tel état de délabrement que leurs moindres abordages occasionnaient de nouvelles avaries.

Comme on était pour la dernière fois à toucher le *Sans-Pareil*, Duguay-Trouin se fit remettre les brevets de Jean Bart et de Forbin, glorieux trophées qu'il ravit ainsi aux Anglais.

Le mauvais temps augmentait à vue d'œil; les équipages et les états-majors étaient décimés de part et d'autre, le *François* avait perdu la moitié de son monde; tous les officiers du *Sans-Pareil* avaient été tués ou blessés. Il survint une tempête furieuse, qui sépara les navires et les mit en péril de couler.

Duguay-Trouin ne gagna qu'à grand'peine le port de Brest avec ses deux bas-mâts pour toute ressource, car ses mâts de hune et son phare d'artimon n'avaient pu tenir contre la force du vent, après les avaries du combat. Le *Sans-Pareil*,

commandé par M. Boscher, capitaine en second du *François*, se trouva dans une situation plus cruelle encore : il se vit obligé de jeter l'artillerie à la mer pour soulager le navire, qui, sans mâts, ni voiles, n'atteignit le Port-Louis que par une sorte de miracle. Quant au *Boston*, après la tempête, il fut repris en vue d'Ouessant par quatre corsaires de Flessingue.

La première sortie du *François* n'en valut pas moins *à l'État et aux armateurs*, la capture de six bâtimens de commerce, tant anglais que hollandais, et celle d'un beau vaisseau de cinquante canons, dont Duguay-Trouin obtint les meilleurs services par la suite. Son dernier combat était, du reste, une de ces actions hors ligne qui ont toujours un grand retentissement.

Pontchartrain voyait avec bonheur que son système de guerre amenait d'excellens résultats ; il se félicitait chaque jour d'avoir mis en pratique les sages conseils de Jean Bart, qui fut le premier, comme on sait, à pousser le ministère dans la voie où l'on s'engageait de plus en plus. La course était désormais organisée et sans qu'on eût à la mer aucune de ces grandes flottes telles que Tourville en commandait naguère, l'Anglais tremblait, le Hollandais était abattu, leur ruine se consommait en détail.

Louis XIV instruit de la belle conduite de Duguay-Trouin, lui envoya une épée d'hon-

neur (1), et le fit féliciter par le ministre, secrétaire d'État de la marine. La lettre de Pontchartrain était *très obligeante et l'exhortait à mettre son vaisseau en état d'aller rejoindre M. le marquis de Nesmond aux rades de la Rochelle* (2). Le *François* fut bientôt prêt et appareilla de Brest pour sa nouvelle destination.

Il ne sera pas sans intérêt de voir comment Duguay-Trouin raconte lui-même la campagne, où, pour la première fois, il se trouva en contact immédiat avec des officiers de la marine royale. On le verra, dès lors, donner une preuve éclatante de son esprit de subordination militaire : le vainqueur du *Sans-Pareil* et du *Boston* perdra une occasion de se battre et d'augmenter le nombre de ses victoires. Jusqu'à présent, du reste, il a toujours eu manœuvre indépendante, il a toujours été chef absolu ; examinons-le servant en sous-ordre.

« Nous nous trouvâmes, dit-il, cinq vaisseaux
« de guerre sous le commandement de M. le
« marquis de Nesmond. L'*Excellent* de soixante-
« deux canons, monté par ce général, le *Pélican*
« de cinquante, commandé par M. le chevalier
« des Augers, le *Fortuné* de cinquante-six, par
« M. de Beaubriant, le *Saint-Antoine* de Saint-Malo

(1) M. Hennequin, dans sa *Biographie maritime*, dit que c'était une *épée d'or*.

(2) Mémoires de Duguay-Trouin.

« aussi de cinquante-six canons, par M. de la Vil-
« lestreux, et le *François* de quarante-huit ca-
« nons, que je montais. Cette escadre croisa à
« l'entrée de la Manche. Nous y trouvâmes trois
« vaisseaux de guerre anglais; et leur ayant donné
« chasse, je me trouvai un peu de l'avant du
« reste de l'escadre et précisément dans les eaux
« du plus gros vaisseau ennemi, monté de
« soixante-seize canons, et nommé l'*Espérance*.
« Je le joignis à une bonne portée de fusil, et je
« me préparai à l'aborder dans la résolution de
« ne pas tirer un coup qu'après avoir jeté mes
« grappins à son bord. Sur ces entrefaites, M. le
« marquis de Nesmond, qui avait aussi bien que
« tous les vaisseaux de son escadre, pavillon et
« flamme anglaise, tira un coup de canon à balle
« sous le vent sans changer de pavillon; sur quoi
« tous les officiers qui étaient sur mon bord, me
« représentèrent que le commandant n'ayant
« point arboré son pavillon blanc, ce coup de
« canon ne pouvait être qu'un commandement
« pour moi de l'attendre, et que si je n'y déférais
« pas, je tomberais dans le cas de désobéissance,
« le dessein du commandant ne pouvant jamais
« être de me faire combattre sous pavillon en-
« nemi. J'eus une peine infinie à céder à cette
« remontrance, et à consentir qu'on carguât ma
« grande voile, ne pouvant me consoler de lais-
« ser échapper une si belle occasion de me dis-
« tinguer; mais je fus bien plus désolé quand je

« vis, un quart d'heure après, M. le marquis de « Nesmond mettre enfin son pavillon blanc, et « tirer un autre coup de canon pour commencer « le combat. Je fis à l'instant remettre ma grande « voile, et tirer toute ma bordée au vaisseau l'*Es-* « *pérance;* M. de la Villestreux, capitaine du « *Saint-Antoine*, attaqua en même temps l'*An-* « *glesey* de cinquante-huit canons; mais à peine « eûmes-nous tiré trois ou quatre bordées que « M. le marquis de Nesmond joignit l'*Espérance*, « et le combattit à portée du pistolet si vivement, « qu'il le démâta de son grand mât et s'en rendit « maître après une assez belle résistance. M. de « la Villestreux avait été blessé mortellement en « abordant l'*Anglesey;* d'ailleurs son vaisseau fut « tellement désemparé de ses voiles et de ses « manœuvres, que l'ennemi s'échappa avec son « camarade à la faveur de la nuit. Je fis mes jus- « tes plaintes à M. le marquis de Nesmond, de « ce qu'il m'avait obligé de carguer ma grande « voile par ce coup de canon à balle qu'il avait « tiré sous pavillon anglais, m'ayant privé par là « de l'honneur que j'allais acquérir sous ses yeux « en abordant le vaisseau l'*Espérance*. Je pris la « liberté de lui dire que mes officiers et tout « mon équipage étaient témoins que j'y étais pré- « paré et bien déterminé, et qu'il était fort triste « pour moi qu'il se fût servi de son autorité pour « profiter de cette occasion à mon préjudice. Il « me répondit qu'il en était bien fâché par rap-

« port à moi; mais que c'était une méprise de « son capitaine de pavillon, qui n'avait pas fait « attention au pavillon anglais, et que toute la « faute, s'il y en avait une, roulait sur cet officier, « et non sur moi, qui avais bien rempli mon de- « voir. Cependant les équipages des autres vais- « seaux qui m'avaient vu le plus près des enne- « mis, et n'avaient pas fait attention au coup de « canon que le commandant avait tiré sous pa- « villon anglais, avaient été surpris de me voir « carguer ma grande voile : ils eurent même l'in- « justice d'interpréter à mon désavantage la ma- « nœuvre que j'avais faite; et sans approfondir « les raisons de subordination qui m'y avaient « obligé, ils me taxèrent de peu de zèle dans leurs « chansons matelotes; mais ils en ont fait depuis « ce temps-là un si grand nombre d'autres à mon « honneur, qu'ils ont réparé et au-delà cette lé- « gère injustice. M. le marquis de Nesmond ren- « dit en cette occasion des témoignages si pu- « blics et si authentiques de ma conduite, que « j'eus tout lieu d'en être satisfait. »

Quand on connaît le caractère fougueux de Duguay-Trouin, quand on songe qu'il avait à peine vingt et un ans à l'époque où il commandait le *François* dans l'escadre du marquis de Nesmond, on est forcé de convenir que sa conduite, en cette circonstance, fut plus belle que s'il eût amariné l'*Espérance* ou l'*Anglesey*. Si l'on admire sa modestie et sa modération, on doit à son

obéissance passive une admiration plus grande encore; — il venait de remporter sur ses passions la plus belle des victoires.

Rien n'est aussi rare en France que la subordination poussée jusque-là. L'on n'a malheureusement de bravoure que pour se battre, on n'en a point pour résister aux épithètes injustes qui accableront toujours l'homme qui saura obéir quand même. La foule juge à la manière des matelots de la division Nesmond, et l'on traite de lâches tous ceux qui se résignent à la tâche obscure de *vaincre sans combat*. Or, c'est là cependant la guerre maritime comme nous la concevrions, et pour laquelle (n'en déplaise aux préjugés de gloriole belliqueuse) la première des consignes devrait être d'éviter le combat, sauf les cas de force majeure, afin de faire au commerce ennemi un tort plus certain avec moins de chances d'affaiblissement. Une guerre entre l'Angleterre et la France, ne sera jamais autre chose qu'une grande lutte d'intérêts matériels. En réalité l'on ne fera que débattre, les armes à la main, une immense question d'argent, question de vie ou de mort, question commerciale en un mot. Ruinez le commerce britannique, et bientôt vous dicterez des conditions! Telle fut l'idée-mère de la gigantesque conception qui prit le nom de *système continental;* — mais ce n'était point du rivage qu'il fallait chercher à la mettre en pratique; les faits l'ont prouvé: — c'était par la course, par

la course des armateurs, la course des navires de l'État, la course des nationaux et des alliés, la course de tous, grands et petits; — c'était par la course faite avec les fonds des spéculateurs en les intéressant aux prises, par la course avec des navires *isolés* (*autant que possible*), ou tout au plus avec des divisions habilement organisées, ainsi que les voulait Jean Bart, en n'ayant de flottes que pour protéger à l'entrée des ports la sortie et le retour des *corsaires* tant de la marine militaire que de la marine marchande.

Quand Pontchartrain comprit ce système, il était déjà trop tard, et pourtant tous les historiens s'accordent à dire : *que par son grand nombre de vaisseaux légers, spécialement construits pour la course, la marine française devint si redoutable et fit un si grand tort aux Anglais et aux Hollandais, que leur commerce fut entièrement interrompu* (1).

Les Anglais, de plus en plus irrités, mirent en mer de puissantes divisions navales, de concert avec les Hollandais; ils essayèrent aussi de se venger en insultant nos ports, en dirigeant contre eux des machines incendiaires, en y opérant des descentes. Leurs tentatives ne furent pas heureuses.

Le 18 juin 1694, ils effectuèrent un débarquement près de Brest, et furent obligés de se retirer avec perte.

(1) Graincourt, Hommes illustres de la marine française.

Le 22 juillet, ils bombardèrent Dieppe où ils firent quelques dégâts; le 26, ils recommencèrent au Havre sans aucun succès.

Le 21 septembre, ils lancèrent contre Dunkerque deux machines infernales qui ne réussirent pas mieux que celle de Saint-Malo.

Le 14 juillet 1695, ils bombardèrent Saint-Malo pour la seconde fois, toujours aussi infructueusement.

Les auteurs de l'*Histoire générale de la marine* (1), en parlant des grands déploiemens de forces militaires des ennemis en 1694 et 1695, s'expriment ainsi:

« Pendant ces expéditions des alliés aussi inuti-
« les que *dispendieuses*, les escadres du roi » (*c'est-à-dire les divisions légères à la Jean Bart*) « et les
« armateurs faisaient *à peu de frais* des prises
« d'un profit immense. Le sieur Degennes, au
« mois de juillet (1695), avec une escadre de six
« vaisseaux armés en course, prit et rasa le fort
« de Gambie, dans l'île de Gorée, sur les côtes de
« Nigritie, appartenant à la compagnie d'Afrique
« d'Angleterre : il y prit 102 canons, 500 quin-
« taux d'ivoire, 540 de cire, 230 esclaves, et pour
« 80,000 écus de marchandises. Les Anglais esti-
« mèrent leur perte à deux millions. Le chevalier
« de Forbin s'empara dans l'archipel d'un vaisseau
« hollandais dont la cargaison fut estimée cinq cent
« soixante mille piastres. Le marquis de Nesmond

(1) De Boismelé et de Richebourg.

« prit dans les mers d'Irlande deux vaisseaux an-
« glais venant des Indes, qui valurent dix mil-
« lions. Les sieurs Duguay-Trouin, Porée, Cas-
« sard et plusieurs autres, se distinguèrent par la
« quantité et la richesse de leurs prises. La Mar-
« tinique était pleine de prisonniers et de butin
« faits sur les Anglais et les Espagnols. Enfin l'uti-
« lité que le royaume en tira fut si considérable,
« qu'elle parut mériter que l'on en consacrât la
« mémoire à la postérité. On frappa une médaille
« sur laquelle on voit un port couvert de lingots,
« de ballots et de marchandises. Deux matelots
« sont occupés à charger un ballot, et dans l'éloi-
« gnement il y a des vaisseaux et des barques.
« La légende: *Indicæ hostium opes interceptæ*, si-
« gnifie: *Trésors des Indes enlevés aux ennemis.*
« L'exergue marque la date 1695.»

Il est inutile de répéter qu'alors cependant la marine française était en décadence depuis la bataille de la Hogue; mais il est temps de dire quelle fut la part de Duguay-Trouin dans ces nombreuses et magnifiques captures de 1695.

Parmi les capitaines qui avaient commandé sous le marquis de Nesmond, il fut un de ceux qui conservèrent leurs navires l'année suivante. M. de Beaubriant se trouva dans le même cas. Ils reçurent l'ordre de partir ensemble du Port-Louis, où ils avaient fait caréner le *François* et le *Fortuné*, et d'aller sur les côtes du Spitzberg pour y détruire les baleiniers hollandais. Les vents con-

traires les assaillirent au sortir du port et les retinrent si long-temps en route qu'ils se virent obligés de relâcher aux îles Feroë, afin d'y renouveler leur provision d'eau douce. La saison était trop avancée pour s'aventurer dans les glaces, ils restèrent à croiser sur les Orcades, mais n'y rencontrèrent aucun bâtiment ennemi. Las enfin de tant de contrariétés successives, ils prirent le parti d'aller consommer le reste de leurs vivres auprès des côtes d'Irlande. Les officiers et les équipages des deux vaisseaux étaient rebutés par trois mois d'attente infructueuse. Duguay seul les encourageait. Il éprouvait *un secret pressentiment qui lui donnait l'air content au milieu de la tristesse générale*. Il faisait ses efforts pour communiquer à ses compagnons la confiance qu'il éprouvait, ne cessant de leur répéter avec assurance que *quelque bonne aventure* se présenterait avant peu. Il eut encore cette fois le bonheur de ne s'être pas trompé. En arrivant sur les Blasques, à l'Ouest de la côte d'Irlande, non loin de Limerik, théâtre de ses premiers exploits de capitaine, trois vaisseaux anglais venant des Indes et richement chargés, comme on le sut plus tard, apparurent à l'horizon.

Le commandant de cette petite division était la *Défense*, percée à 72 et montée de 58 canons; le second en portait 56, et le troisième, 40. L'on n'a pas oublié que le *François* n'en avait que

48 (1), et le *Fortuné*, 56. Ainsi, non-seulement sous le rapport du nombre, mais encore sous celui de l'artillerie, les Français avaient un désavantage marqué; ils n'en coururent pas moins droit à l'ennemi qui les attendait en ligne de bataille.

L'action s'engagea par une bordée que le *Fortuné* envoya à la *Défense*; puis, continuant sa route, M. de Beaubriant s'attacha à combattre et à réduire le second vaisseau. Le *François*, qui suivait beaupré sur poupe, se trouva bord à bord du commandant anglais; — quoique bien inférieur en force, il s'en rendit maître par un feu d'une extrême vivacité et un impétueux abordage; —aussitôt après, il courut sur le troisième navire qui fuyait à toutes voiles et qui se défendit avec beaucoup de vigueur. La résistance de ce dernier fut d'autant plus longue que Duguay-Trouin le ménageait de crainte de le démâter, et ne voulait pas l'aborder non plus, afin d'éviter le pillage qui avait déjà eu lieu à bord des deux autres.—Tous les trois, enfin, furent amarinés et même armés, de manière à pouvoir résister à l'ennemi, si l'on était rencontré en ralliant les côtes de France.— « Nous les escortâmes dans le Port-Louis, » ajoute Duguay-Trouin, « et les richesses dont ils étaient « chargés, donnèrent plus de vingt pour un de « profit, malgré tout le pillage qu'il n'avait pas « été possible d'empêcher. »

(1) On lit ailleurs 46.

Cette dernière et brillante affaire termina dignement l'année 1695. Le capitaine du *François* avait ainsi trouvé l'occasion de reconnaître, comme il le souhaitait, le don de l'épée que lui avait envoyée Louis XIV. La capture de la *Défense* et des deux autres vaisseaux anglais éloigna de lui le triste souvenir de sa campagne précédente sous le marquis de Nesmond. Et alors, heureux d'avoir rempli la tâche qu'il s'était imposée, ou, en d'autres termes, content de lui-même, il réalisa le projet de faire un voyage à Paris pour se présenter à M. de Pontchartrain et au comte de Toulouse. Un motif plus puissant encore l'attirait dans la capitale de la France, il voulait voir le roi qu'il aimait et vénérait depuis sa plus tendre jeunesse. Le ministre se chargea d'introduire Duguay-Trouin auprès de Louis XIV, qui l'accueillit avec la plus noble bienveillance. Le brave capitaine-corsaire fut enthousiasmé de cette réception; il brûlait de se signaler par des hauts faits nouveaux, afin de se rendre plus digne, s'il était possible, de l'estime du grand roi. Aussi, après un court séjour à Paris, il eut honte de perdre aux plaisirs de la terre le temps qu'il pouvait consacrer aux travaux de la mer, partit brusquement et retourna au Port-Louis, où il arma un vaisseau, vaisseau pour lui de glorieuse mémoire.—C'était le *Sans-Pareil*, qui méritait un tel nom sous les ordres de Duguay-Trouin; c'était le *Sans-Pareil* qu'il avait pris, comme on sait, au commence-

ment de l'année précédente et dont la capture lui avait valu les premières faveurs royales. Au lieu de cinquante canons que comportait auparavant l'armement de ce vaisseau, Duguay-Trouin n'en fit mettre à bord que quarante-deux, afin de le rendre *plus léger*. Une pareille modification est remarquable ; elle prouve que le jeune capitaine possédait déjà ce grand tact dont manquent si souvent les meilleurs officiers de marine. La première des conditions de succès dans le combat est, sans contredit, la vitesse et la facilité de manœuvre; le vrai marin étudie son navire, l'arrime, l'installe suivant ses qualités propres; il évite de le surcharger, il sait sacrifier jusqu'aux armes les plus terribles, pour obtenir la plus terrible de toutes : la rapidité d'évolution. Duguay-Trouin avait le sens exquis de ce qu'il fallait faire pour convertir un bâtiment en bon marcheur, et pour le rendre le meilleur instrument de guerre possible.

Le *Sans-Pareil*, grâce à lui, fut bientôt le roi des vaisseaux de course.



CHAPITRE VIII.

1696.

Le Sans-Pareil. — Croisière sur la côte de Galice, stratagème. — Rencontre de l'armée navale ennemie. — Adroites manœuvres de Duguay-Trouin, il sauve ses prises et coule une frégate anglaise. — Duguay-Trouin menacé de la peine de la cale ; sa subordination. — Autres croisières. — Débarquement entre Vigo et Pontevedra. — Mort du jeune Trouin, douleur de son frère. — Situation de la France maritime en 1696. — Des corsaires.

Dès que le *Sans-Pareil* fut en état de prendre la mer, Duguay-Trouin mit sous voiles et alla croiser sur le cap Finistère, en Galice. C'est un lieu de ralliement pour beaucoup de navires, qui viennent y reconnaître la terre après des voyages de long cours ; et, quoique moins fréquenté que la Manche ou que le détroit de Gibraltar, c'est

un excellent point d'observation, où il sera toujours avantageux, en temps de guerre, d'entretenir quelques bâtiments de course. Un Portugais qu'on rencontra au large, donna avis à Duguay-Trouin de la présence, au mouillage de Vigo, de sept bâtimens de commerce anglais et hollandais, attendant l'arrivée de deux vaisseaux de guerre anglais qui devaient incessamment sortir de la Corogne, pour les prendre en passant et les escorter jusqu'à Lisbonne. Cette nouvelle fut accueillie avec plaisir. La structure anglaise du *Sans-Pareil* était une heureuse circonstance qui permettait d'user de ruse ; la force, d'ailleurs, ne pouvait être employée, à cause du vent contraire. Duguay-Trouin se présenta devant l'entrée de Vigo avec flamme et pavillon anglais. Puis, une fois en travers, les basses voiles carguées, il mit ses perroquets en bannière, et hissa le yacht britannique au bout de sa vergue barrée, manœuvre qu'il avait vu faire aux Anglais dans des cas analogues. Le stratagème réussit à souhait. Les chaloupes de deux Hollandais et de deux Anglais vinrent avec leurs capitaines à bord du *Sans-Pareil*, pour y recevoir l'ordre. Tout était disposé, sur le vaisseau, de manière à compléter leur erreur. Des saluts de canon et un toast en l'honneur du prince d'Orange achevèrent de tromper les ennemis, si bien que deux des bâtimens hollandais, les seuls en état d'appareiller, levèrent l'ancre et vinrent se livrer eux-mêmes. Tous les

autres en auraient fait autant, s'ils n'avaient été échoués les voiles déverguées et les mâts de hune dépassés. Duguay-Trouin attendit quelque temps que le vent changeât, pour essayer de les enlever ou de les brûler. Il envoya même ses canots tenter un coup de main; mais ceux-ci ayant reconnu sur le rivage une batterie de trente-six à quarante canons, battirent sagement en retraite. La brise de terre semblait *clouée au ciel*, comme disent les marins; d'un autre côté, les deux vaisseaux attendus pouvaient apparaître d'un instant à l'autre : Duguay-Trouin jugea prudent, surtout à cause de ses deux prises, d'éviter leur rencontre et fit voile vers les côtes de France.

En convoyant ces captures, il eut connaissance, peu de jours après, au lever du soleil, de l'armée navale des ennemis, qu'il jugea à trois lieues environ, et compta plus de quarante vaisseaux, dont cinq lui donnerent la chasse. Sûr de la marche supérieure de ce *Sans-Pareil*, auquel il avait donné tous ses soins d'installateur, il usa d'un nouveau stratagème pour sauver en même temps ses prises et deux navires marchands français du port d'Olonne, qu'il venait de prendre sous sa protection. Ces derniers, ayant reçu des instructions sur la route à tenir, s'éloignèrent à force de voiles; quant aux prises, Duguay-Trouin leur ordonna d'arborer pavillon hollandais et d'arriver vent arrière, après l'avoir salué chacune de sept coups de canon : — « Alors, dit-il, me confiant

« dans la bonté et dans la fabrique du *Sans-Pareil*,
« je fis voile vers l'armée ennemie avec autant d'as-
« surance et de tranquillité que j'aurais pu faire
« si j'avais été réellement un des leurs, qui, après
« avoir parlé à des vaisseaux hollandais, eût voulu
« se rallier à son corps. » Les Anglais, trompés par cette série de feintes, cessèrent leur chasse; mais comme le *Sans-Pareil* allait se trouver au milieu d'eux, ils firent le mouvement de s'en rapprocher, pour le héler, sans doute. Duguay-Trouin ne voulut pas se laisser rejoindre; *il amusa quatre des plus gros en cessant de fuir quand il les éloignait, en s'éloignant quand il se sentait trop près d'eux*. Il se faisait un jeu de l'armée entière; il était maître de la dépasser, grâce à la facilité de sa manœuvre.— « Je les tirai de cette manière,
« dit-il, hors la vue de mes prises et loin de leur
« corps d'armée; après quoi, n'ayant plus rien à
« craindre ni pour les prises, ni pour les deux
« autres Français, je fis force de voiles, et ils
« cessèrent la chasse. » Le cinquième *vaisseau*, petite frégate de vingt canons, *poussé par son mauvais destin*, s'était seul opiniâtré à vouloir reconnaître les quatre bâtimens marchands qui faisaient vent-arrière. Duguay-Trouin l'observait de loin avec une fureur concentrée, tout en naviguant au milieu des ennemis. Aussi, dès qu'il se vit maître de laisser porter à son tour, il se couvrit de toile pour voler au secours de son convoi. La frégate s'en trouvait très-rapprochée lors-

qu'il la rejoignit, il lui coupa la route en se plaçant entre elle et les bâtimens de commerce.

Jusque-là Duguay-Trouin avait conservé les couleurs anglaises : pas un coup de canon n'avait été tiré; mais cette longue mystification touchait à sa fin; la frégate expédia une embarcation à bord du *Sans-Pareil*. Les canotiers, arrivés à mi-distance, le reconnurent pour Français et se hâtèrent de regagner leur navire. Il devint impossible de prolonger l'emploi de la ruse; heureusement, le petit convoi avait déjà une certaine avance. Duguay-Trouin arbora pavillon blanc et engagea le combat, malgré deux gros vaisseaux qui accouraient tout dehors. Ils n'arrivèrent sur le lieu de la scène qu'au moment où l'infortunée frégate, coulant bas d'eau, virait de bord et faisait des signaux de détresse. Duguay-Trouin, voyant bien qu'il n'aurait pas le temps de la prendre, ne l'avait pas ménagée. Comme elle était au vent et s'y était conservée avec habileté, l'abordage avait été impossible; l'abordage cependant était le seul moyen de la capturer en présence de l'armée ennemie; l'artillerie du *Sans-Pareil* eut donc tout à faire, et fit si bien que la frégate disparut en approchant des deux autres vaisseaux. Ceux-ci restèrent en panne; ce qui fit penser aux gens du *Sans-Pareil* qu'elle coula et que ses compatriotes furent trop occupés à sauver son monde pour continuer la poursuite des Français.

Duguay-Trouin, ayant rejoint son convoi avant

la nuit, se dirigea vers le Port-Louis. En y arrivant, il éprouva une de ces humiliations qui font refluer le sang au cœur de tout homme pénétré du sentiment de sa dignité; mais la subordination et le zèle pour le service l'emportèrent encore sur sa juste indignation. Un vaisseau, sans pavillon ni marque distinctive, se trouva sur son passage, au mouillage de l'île de Groix; il alla le reconnaître, lui parla, apprit qu'il était de Baïonne, et, croyant que c'était un corsaire de ce port, il continua sa route. Comme il expédiait en même temps sa chaloupe à ses prises afin de leur donner ses ordres, le vaisseau hissa la flamme de guerre, insigne particulier des bâtimens du roi, tira des coups de fusil sur la chaloupe, et deux coups de canon sur le *Sans-Pareil*. Duguay-Trouin, étonné, s'embarque aussitôt dans son canot, se rend le long du vaisseau: il demande la cause des actes de violence dont il vient d'être l'objet; on l'oblige de monter à bord, et il se trouve en face de M. de Feuquières, capitaine de vaisseau dans la marine royale, et commandant l'*Entreprenant*. Cet officier était dans un incroyable état d'exaspération: il s'était imaginé que le *Sans-Pareil* se jouait de lui en ne faisant pas le salut d'usage. Lorsque Duguay-Trouin monta sur le pont, M. de Feuquières, loin de l'écouter, l'accabla des plus brutales injures. Le jeune capitaine s'efforçait en vain d'expliquer, avec une admirable modération, que l'*Entrepre-*

nant n'ayant aucune marque apparente de commandement, il l'avait naturellement pris pour un corsaire de Baïonne, attendu la réponse qu'on lui avait faite ; il protestait en vain de son respect pour les lois et ordonnances de la marine. M. de Feuquières ne l'écoutait pas, et, s'enflammant, sans doute, au bruit de ses propres paroles, il alla jusqu'à le menacer de lui faire donner *la cale*. La cale! un supplice réservé pour la pénalité maritime aux matelots insubordonnés, ce qui assimilait Duguay-Trouin au dernier homme de son équipage ; la cale ! une peine afflictive à un capitaine qui était aussi maître à son bord que M. de Feuquières l'était au sien, à un marin distingué, que Louis XIV avait honoré du don d'une épée et d'une audience particulière, au héros de vingt combats, au vainqueur et au commandant du *Sans-Pareil;* la cale (1)! A ce mot de cale, Duguay-Trouin pâlit, son sang se glaca dans ses veines ; il n'articula plus une parole. La violence qu'il s'était faite pour maîtriser sa colère avait épuisé ses forces. Lorsqu'enfin M. de Feuquières l'interrogea, il ne trouva rien à répondre, sinon qu'il mettait sa confiance dans l'équité du ministre auquel il en référerait, et il se retira pour aller porter plainte à M. de Lavardin le lieutenant-général, qui se trouvait alors au Port-

(1) Voir à la fin du volume, la note C; *de la Cale, de la Pénalité maritime.*

Louis. Il écrivit ensuite au comte de Pontchartrain une lettre pleine de retenue, dans laquelle il réclame protection contre des outrages capables de lui faire abandonner la course et de dégoûter tous ses confrères. — « Plusieurs de messieurs les officiers de la marine, dit-il, ne regardent pas avec plaisir nos petits progrès ; ce que celui-ci ne témoigne que trop en cette occasion, où il a affecté de m'insulter, ayant traité avec beaucoup plus d'honnêté ces capitaines olonnais, qui étaient dans le même défaut que moi, s'il y en avait, ne leur ayant fait aucune menace de cale, ni de tous ces termes outrageans que je passe sous silence, Votre Grandeur sachant bien que ces sortes de menaces, poussées au-delà des bornes, ne se font pas sans aigreur. »

Il est certain que les officiers de la marine voyaient généralement avec amertume la course prévaloir sur la grande guerre d'escadre, à laquelle Seignelay les avait accoutumés; il est certain que le système de Jean Bart et de Pontchartrain froissait les élèves du grand Tourville. Mais on aurait tort d'attribuer exclusivement à la morgue aristocratique, comme bien des écrivains s'efforcent de le faire, ce qui n'est qu'une conséquence de la jalousie et de la rivalité de métier que les hommes de toutes les conditions et de tous les temps se portent les uns aux autres. Après le grand nivel-

lement social opéré par la révolution française, on trouverait encore bien des officiers véhémens susceptibles de se conduire comme M. de Feuquières. On a trop long-temps déclamé contre la noblesse, pour que nous n'allions pas au devant des conclusions qu'on ne manque pas de tirer habituellement des faits analogues à celui que nous citons. L'orgueil, l'insolence et les mille autres faiblesses, systématiquement imposées par la foule aux ci-devant aristocrates, n'appartiennent en propre, que nous sachions, à aucune fraction de la société, à aucune caste, à aucune classe d'individus. L'espèce humaine entière a part à ce triste apanage, comme aussi au lot des vertus et des sentimens élevés. Parmi ceux qui occuperont les premiers rangs, il y aura toujours des gens qui abuseront de la position. En consultant l'histoire, nous n'avons jamais vu que la finance ou la bourgeoisie, ou même la populace, fussent exemptes de morgue et de hauteur lorsqu'elles sont arrivées au pouvoir.

La conduite du commandant de l'*Entreprenant* fut, du reste, hautement blâmée par les officiers de la marine royale, et entre autres par MM. de Maucler et de Romadec, que cite Duguay-Trouin dans son rapport au ministre. Toutefois, comme de semblables détails étaient de nature à blesser la susceptibilité d'un corps fort en crédit, ils ont été passés sous silence dans les

mémoires du grand marin dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire (1).

Dès que les prises furent en sûreté, le *Sans-Pareil* alla croiser à l'entrée de la Manche, prit un Flessinguois revenant de Curaçao et le ramena à Brest.

Duguay-Trouin fit alors caréner son vaisseau et équiper en même temps une petite frégate de seize canons dont il confia le commandement à un de ses jeunes frères, qui *lui avait donné*, dit-il, *en plus d'une occasion des marques d'une capacité au-dessus de son âge.*

Les deux navires allèrent croiser de conserve sur les côtes d'Espagne; ils y consommèrent sans rien trouver la plus grande partie de leurs vivres et se virent sur le point de manquer d'eau douce. On aurait pu en faire dans quelque port de France ou de Portugal, mais l'espoir de rencontrer une occasion de capture détermina Duguay-Trouin à jeter l'ancre entre Vigo et Pontevedra. A peine mouillés, les deux frères embarquèrent dans un canot à la découverte d'une aiguade convenable, et ayant remarqué une anse où un ruisseau semblait se décharger, ils voulurent la reconnaître de plus près En approchant, ils furent accueillis à coups de fusil tirés de derrière les retranchemens qui bordaient le rivage. —

(1) La lettre de Duguay-Trouin, extraite des *Archives de la marine*, est citée *in extenso* dans l'*Hist. de la marine franç.*, par M. Eugène Sue, liv. IX, ch. III.

« *Ma première pensée*, dit Duguay à ce propos, *et plût à Dieu que je l'eusse suivie, fut de retourner à bord de nos vaisseaux.* » Mais le jeune Trouin, ardent, emporté, aventureux comme son aîné l'était à son âge, représenta qu'il serait honteux de se retirer devant de misérables paysans, qu'il fallait les attaquer, demander du renfort à bord et profiter de la circonstance pour faire une incursion dans le pays. Les expéditions hasardeuses en terre ferme ont pour les marins, pour les plus jeunes surtout, un charme invincible. Mu par une semblable pensée, Duguay, lors de son premier commandement, avait pris et livré au pillage le château du comte de Clare; il céda aux instances de son frère qui brûlait de l'imiter. L'on mit pied sur le sol ennemi; à la tête de vingt jeunes gens qui étaient dans le canot, les deux capitaines forcèrent l'épée à la main les retranchemens d'où l'on avait tiré et s'y établirent, en attendant cent cinquante hommes bien armés qui ne tardèrent pas à descendre à leur secours. La garde des fortifications fut confiée à vingt d'entre eux; ils y montèrent les pierriers des chaloupes pour assurer la retraite. Le frère de Duguay-Trouin reçut le commandement de cinquante autres, avec l'ordre de prendre à revers un gros bourg où les milices du pays commençaient à se rassembler, tandis qu'à la tête des cent hommes qui restaient, Duguay se réservait d'attaquer de front.

« Dans cette résolution, poursuit-il lui-même, « je m'avançai tambour battant vers l'endroit où je « croyais trouver le plus de résistance. Mon frère « se laissant emporter à l'ardeur de son courage, « pressa sa marche plus que moi, et attaqua le « premier, à ma vue, les retranchemens de ce « bourg qu'il enleva dans un moment; sa valeur « lui devint funeste, il reçut, en les franchissant « le premier, un coup de mousquet qui lui tra- « versait l'estomac. Je combattais en même temps « de mon côté; et ayant aussi forcé ces retran- « chemens; j'étais occupé à faire donner quartier « à quatre-vingts Espagnols qui avaient mis les « armes bas, quand je reçus cette triste nou- « velle. Il est difficile d'exprimer à quel point « j'en fus pénétré; cet infortuné frère m'était « encore plus cher par son intrépidité, et par « son caractère aimable, que par les liens du « sang. Je restai d'abord immobile, après quoi de- « venant tout-à-coup furieux, je courus comme « un désespéré vers ceux des ennemis qui ré- « sistaient, et j'en sacrifiai plusieurs à ma dou- « leur. Pendant que tous mes gens s'abandon- « naient au pillage, il parut une troupe de « cavalerie sur la hauteur. Je repris alors mes « sens et rassemblant la plus grande partie de « mes soldats, avec assez de promptitude, je « courus chercher mon frère. Je le trouvai cou- « ché sur la terre, et baigné dans son sang, « qu'on s'efforçait en vain d'arrêter. Un objet si

« touchant m'arracha des larmes; je l'embrassai « sans avoir la force de lui parler, et je le fis « emporter sur-le-champ à bord de mon vais-« seau, où je l'accompagnais, ne pouvant me ré-« soudre à le quitter dans l'état déplorable où « je le voyais. Je laissai aux officiers le soin de « faire rembarquer tous nos gens; et j'ordonnai « au premier lieutenant de mon vaisseau de les « couvrir, et d'assurer notre retraite, qui se fit « sans confusion, et avec fort peu de perte.

« Mon frère ne vécut que deux jours et ren-« dit son dernier soupir entre mes bras, avec « de grands sentimens de religion et une fermeté « héroïque; la tendresse et la douleur me ren-« dirent éloquent à l'exhorter dans ces momens; « et je demeurai dans un accablement extrême. « J'ordonnai qu'on levât l'ancre, et qu'on mît à « la voile, pour porter son corps à Viana, ville « portugaise sur la frontière d'Espagne, où je « lui fis rendre les derniers devoirs avec les hon-« neurs dus à sa valeur et à son mérite, qui « certainement n'étaient pas commun. Toute la « noblesse des environs assista à ses funérailles, « et parut sensible à la perte d'un jeune homme « qui emportait les louanges et les regrets de « tous nos équipages.

« M'étant acquitté de ce triste devoir, je repris « la mer pour consommer le reste de mes vivres; « et ayant rencontré un vaisseau hollandais ve-« nant de Curaçao je m'en rendis maître, et le

« conduisis à Brest. J'y désarmai mes deux vais-
« seaux. J'avais l'esprit continuellement agité de
« l'idée de mon frère expirant entre mes bras.
« Cette cruelle image me réveillait en sursaut
« toutes les nuits; et pendant fort long-temps
« elle ne me laissa pas un moment de repos. »

La douleur de Duguay-Trouin fut si profonde, qu'après son désarmement *il voulut renoncer pour toujours à la gloire et au service de la mer* (1). Pendant six mois entiers, il resta plongé dans une sombre mélancolie et résista à toutes les instances qui lui furent faites. Ce fut en vain qu'on lui parla de son intérêt, de son avenir, de sa fortune militaire, de sa renommée croissante; cette âme sensible ne put être vaincue que par son ardent patriotisme, que par les outrages incessans de l'Angleterre et de ses alliés. Duguay-Trouin éprouva tout-à-coup l'irrésistible désir de se mesurer contre les ennemis, et dans l'amertume de ses souffrances fraternelles, il résolut de les sacrifier aux mânes du jeune héros qu'il pleurait. M. Descluseaux, intendant de la marine à Brest, parvint ainsi à lui faire accepter le commandement d'une division de trois vaisseaux. Il lui représenta d'ailleurs qu'il y allait de son honneur de ne point se retirer au moment où ses services étaient le plus nécessaires, que les côtes étaient perpétuellement insultées, que

(1) Thomas, *Notes sur l'éloge de Duguay-Trouin.*

les corsaires seuls obtenaient des succès et que le roi comptait sur leur glorieux concours pour abaisser l'orgueil des puissances conjurées.

En effet, pendant l'année 1696, les ennemis continuèrent d'inquiéter nos provinces maritimes de l'Océan. Le 13 avril, l'amiral Russel bombarda Calais. Le 22 mai, l'escadre commandée par le chevalier Rook se montra devant Brest, voulut en reconnaître les passes, et détacha dans ce but onze vaisseaux qui purent s'apercevoir qu'on était prêt à les bien accueillir, et se retirèrent. Rook fit alors deux descentes : la première, à Molène, l'une des petites îles qui avoisinent Ouessant, y prit quelques barques du pays, et fit cinq prisonniers; la seconde, dans une autre petite île au-delà du Conquet, d'où il emporta une cloche du poids de quarante livres : *premier butin que les flottes anglaises eussent fait sur les terres de France depuis trois ans qu'elles ne cessaient de les attaquer* (1). Le 10 juillet, l'amiral Russel, avec une flotte formidable, parut à son tour à l'entrée de Brest, et jeta l'ancre, le 11, dans l'Iroise. Mais les justes mesures que le maréchal d'Estrées avait prises pour contrecarrer les Anglais dans tout ce qu'ils voudraient entreprendre, leur firent sans doute changer de dessein. Le 12 au soir, on vit cette flotte se partager; cinquante navires prirent la route de La

(1) *Hist. gén. de la marine*, liv. XXX, de Boismelé et de Richebourg.

Rochelle, et les autres restèrent mouillés devant Brest, dont ils firent le blocus. Le 15 juillet, les premiers bombardèrent la ville de Saint-Martin dans l'île de Rhé ; on leur répondit par un grand feu qui fit sauter un de leurs bâtimens plein d'artifices. Le 17, ils allèrent jeter deux mille bombes aux Sables d'Olonne. Le gros de l'armée, de son côté, fit des tentatives de descente à Belle-Isle, sur les côtes de Morbihan et de Quiberon, à Houat et à Hédic, le tout sans succès et même avec de grosses pertes d'hommes. *Un dernier détachement plus heureux s'empara de l'île de Groix qu'il trouva sans défense et abandonnée de ses habitans, pilla et brûla les maisons, coupa les jarrets à cent cinquante chevaux, enleva les moutons, et ayant rassemblé les bêtes à cornes dans le cimetière, les tua toutes sans exception* (1).

Tels furent les dignes exploits d'une flotte nombreuse équipée avec des frais prodigieux; toutes les tentatives des alliés furent sans résultats directs, mais elles avaient répandu l'effroi dans les provinces du littoral; les populations étaient de plus en plus découragées. Les corsaires faisaient seuls contre-poids. — Quand ils rentraient dans les ports avec leurs riches captures, la confiance renaissait, et quelquefois alors on se reprenait à espérer le rétablissement de notre force maritime. M. de Pontchartrain sui-

(1) *Hist. gén. de la marine*, liv. XXX, de Boismelé et de Richebourg.

vait, du reste, son système avec beaucoup de sens : il se bornait à donner avis aux armateurs des occasions de prises dont il pouvait être informé; il leur communiquait ses renseignemens sur le passage des flottes et convois ennemis, mais leur laissait une entière liberté d'exécution. Les grandes escadres étaient malheureusement détruites et le Trésor obéré, en sorte que le littoral n'était plus suffisamment protégé. Ce fut là ce qui fit défaut; car, si nous donnons notre assentiment plein et entier à la course, si nous la préconisons comme le meilleur mode de guerre maritime, nous n'entendons point dire qu'il faudrait renoncer aux escadres de vaisseaux; loin de là. Celles-ci devraient être sur pied, armées, équipées, toujours prêtes à mettre sous voiles, mais seulement *placées sur la défensive*, et destinées comme un corps de réserve à soutenir *les tirailleurs* auxquels la destruction du commerce ennemi devrait être confiée. Or, ces tirailleurs sont les corsaires, — les corsaires dans l'acception la plus étendue du mot, les navires légers expédiés *en course* isolément, ou tout au plus par petites flottilles.

A l'époque dont nous parlons, les alliés souffrirent d'un mal plus terrible que celui qui pesait sur les Français. Ceux-ci ne pouvaient plus, il est vrai, tenir de flottes en mer, mais ceux-là ne pouvaient plus faire de commerce. La Hollande et l'Angleterre ne vivant que par leur commerce,

étaient donc réduites à une extrême misère, malgré leur pompeux étalage de divisions navales. Le marquis de Nesmond, Jean Bart, Duguay-Trouin, Porée, les Malouins, les Dunkerquois, dans les mers d'Europe; messieurs d'Iberville du Brouillan, de Pointis, dans celles d'Amérique, prenaient, brûlaient, saccageaient à l'envi. Les insaisissables corsaires frappaient l'ennemi au cœur. Il ne nous manquait que d'avoir dans nos rades des stations militaires capables de soutenir ces hardis croiseurs lors de leurs sorties, et surtout de leurs rentrées au port, quand ils revenaient avec des prises.

Les grandes batailles navales ne tranchent jamais entièrement la question maritime, question toute commerciale. Ainsi, la France a beau être vaincue à La Hogue, il lui suffit de quelques villes comme Saint-Malo, Dunkerque, Dieppe, Brest et Bayonne, d'où partent des corsaires, pour contrebalancer toutes les marines de l'Europe liguées contre elle. Certes, voilà une belle leçon historique, mais saurait-on en profiter, en évitant par-dessus tout les engagemens considérables qui obèrent le Trésor, font perdre des marins et des vaisseaux, et n'amènent pas de résultats décisifs? Nous savons parfaitement que la marine militaire étant la protectrice née de la marine marchande, on nuit infiniment à la seconde en écrasant la première; — mais encore une fois, pourquoi ne pas renverser les termes de la pro-

position, courir droit au but et rendre la marine militaire de l'ennemi inutile et, qui plus est, onéreuse, en anéantissant presque sans pertes, ce qui fait sa force et sa richesse, c'est-à-dire son commerce maritime. Si nous raisonnons ainsi, en admettant que la victoire serait infailliblement notre partage, nous devons, *à fortiori*, raisonner de même, en tenant compte des chances toujours incertaines de la guerre. Enfin, l'on peut détruire complétement la marine marchande d'une nation, mais il n'en est pas de même de sa flotte ; celle-ci renaît toujours de ses cendres, grâce aux énormes sacrifices que l'État seul peut faire; l'autre, agonise et meurt, car elle n'est, après tout, que la propriété des simples particuliers, des négocians, des contribuables. Quand cette dernière périt, l'impôt et partant la richesse publique périssent avec elle. On comprend que nous parlons, surtout ici, de la puissance britannique, qui, toutes choses égales, a beaucoup plus à perdre qu'à gagner d'une guerre qui détruirait le commerce des deux nations. Sous Pontchartrain, la Hollande était dans le même cas, et en 1696, — quand au lieu d'expédier quatre ou cinq cents navires à la pêche du hareng, elle n'osa en envoyer que trente ou quarante ; quand au lieu de quatre voyages dans la Baltique que faisaient annuellement ses marchands, ils n'osèrent plus en faire qu'un seul; quand elle se vit obligée d'entretenir pendant cinq mois cinquante et quel-

ques vaisseaux de guerre pour se garantir, *fort imparfaitement comme on sait*, des incursions de Jean Bart, qui n'avait sous ses ordres que huit croiseurs, — on demande quelles ne durent point être ses dépenses et ses pertes ?



CHAPITRE IX.

1697.

LE SAINT-JACQUES-DES-VICTOIRES, le *Sans Pareil* et la *Léonore*. — L'*Aigle noir* et la *Faluère*. — Combat contre la flotte hollandaise du baron de Wassenaer. — Prise de quinze navires. — Tempête après le combat. — Retour au Port-Louis. — Duguay-Trouin et le baron de Wassenaer. — Duguay-Trouin entre dans la marine du roi en qualité de capitaine de frégate. — Voyage à Versailles. — Armement du *Solide* et de l'*Oiseau*. — Paix de Riswick.

Les trois navires dont Duguay-Trouin avait enfin consenti à prendre le commandement, après six mois entiers de séjour à terre, étaient le *Saint Jacques-des-Victoires* de 48 bouches à feu qu'il montait, la frégate la *Léonore* et le fameux *Sans-Pareil*. Jaloux sans doute de la gloire d'un vaisseau qu'il avait conquis sur les ennemis, in-

stallé lui-même et conduit en course pendant tout une année, Duguay-Trouin ne voulut le confier qu'à un marin digne de lui succéder à bord : il choisit M. Boscher, son parent, qui depuis long-temps lui servait de second. Cet officier plein de courage et de talent, était le même qui, en 1694, avait déjà commandé le *Sans-Pareil* en qualité de capitaine de prise et l'avait si heureusement ramené au Port-Louis, malgré la tempête qui suivit le premier et brillant combat du *François* (1). Le but de la campagne était la capture de la flotte de Bilbao, fort convoi escorté par des vaisseaux hollandais. On se dirigea donc vers la côte d'Espagne, de funèbre mémoire pour le chef de l'expédition, dont l'ardent patriotisme s'était si intimement uni à sa douleur, qu'il semblait avoir composé ses états majors pour la mission expresse de venger son frère : presque tous les officiers étaient Malouins et la plupart membres de sa famille.

Le 25 mars 1697, ou, selon d'autres, le 25 avril (2), huit jours après le départ de Brest, on se trouvait à égale distance du cap Ortégal, en Galice, et du cap Clare d'Irlande, et un peu à

(1) Voir le chapitre VII.

(2) Cette date pourrait être controversée ; l'on a même reporté à l'année 1696 la campagne du *Saint-Jacques-des-Victoires*, mais après avoir minutieusement consulté un grand nombre de textes, nous n'hésitons pas à adopter la version de l'auteur de la *Biographie des Malouins célèbres*, déjà citée.

l'Ouest de la ligne qui pourrait être menée entre ces deux points, quand on eut connaissance de la flottille ennemie. Elle était escortée par trois navires de guerre hollandais: le *Delft* de 54 canons, monté par le baron de Wassenaer, vice-amiral de Hollande, le *Houslaerdik*, vaisseau de même force, et une frégate de trente-huit.

La mer était mauvaise et le vent violent; pendant deux fois vingt-quatre heures, Duguay-Trouin ne put que conserver les ennemis en vue. Il se décidait enfin à courir sur eux et se préparait à hasarder un combat inégal, lorsque, par un bonheur inespéré, il fit rencontre de deux de ces vaillans corsaires dont Saint-Malo couvrait la mer. C'étaient la frégate la *Faluère* de 38, commandée par M. Dessandrais-Dufrêne, et l'*Aigle noir* de 30, commandée par M. Bellisle-Pépin. Les capitaines de tous les bâtimens français s'assemblèrent à bord du *Saint-Jacques-des-Victoires*, l'on tint conseil; et, comme les Hollandais étaient en panne au vent de leur convoi, il fut convenu que Duguay-Trouin prenant la tête de la ligne, passerait d'abord par le travers du *Houslaerdik*, placé à l'arrière de son amiral, qu'il lui enverrait une bordée et irait ensuite aborder le *Delft*. Le *Sans-Pareil* en même temps devait s'attacher à l'*Houslaerdik*. La *Faluère* et l'*Aigle noir* avaient mission de réduire la frégate hollandaise, et puis de donner sur les bâtiments marchands. Quant à la *Léonore*, elle était uniquement des-

tinée à prendre le plus grand nombre possible de ces derniers.

Les choses ainsi arrêtées, chaque capitaine regagna son bord; puis les Français laissèrent arriver sur les ennemis. Afin de séparer les bâtiments d'escorte de leur convoi, Duguay navigua de manière à ranger le *Houslaerdik* sous le vent, et il en aurait ensuite fait autant au *Delft*, si le capitaine du premier de ces vaisseaux n'avait tout-à-coup orienté ses voiles et appareillé sa misaine. Cette manœuvre imprévue dérangea les combinaisons du conseil. Duguay-Trouin abrité du vent par son antagoniste, ne put le doubler; le *Houslaerdik* en même temps fit porter sur le *Saint-Jacques-des-Victoires* afin de le mettre entre deux feux, car le *Delft* accourait au lieu de l'engagement; mais le *Sans-Pareil* qui suivait beaupré sur poupe, jugea parfaitement de la situation, dépassa son chef de file, n'hésita pas à couper la route à l'amiral hollandais et l'aborda ensuite de long en long, avec une adresse admirable, tandis que Duguay-Trouin cédant à la force majeure, abordait de son côté le *Houslaerdik*. L'*Aigle noir* et la *Faluère*, suivant leurs instructions, attaquèrent au même instant la frégate ennemie, et la *Léonore* donna dans le gros du convoi.

Ainsi le vaisseau commandant fut abordé par M. Boscher, au lieu de l'être par Duguay-Trouin, à qui le *Houslaerdik* tomba en partage en place

du *Delft*. Ces deux actions simultanées entre les quatre vaisseaux principaux eurent des succès bien différents : — Le *Saint-Jacques-des-Victoires* réussit de prime abord, cent vingt hommes jetés sur le *Houslaerdick* l'enlevèrent d'emblée ; mais le *Delft* qui n'avait affaire qu'au *Sans-Pareil*, beaucoup moins fort d'échantillon, d'artillerie et d'équipage, faisait un feu terrible sur le petit vaisseau français accroché à lui dans toute sa longueur.

Duguay-Trouin voit le danger que court son camarade, rappelle à bord la plus grande partie de son monde, pousse au large et vole au secours du *Sans-Pareil*. Au moment où il arrivait, la poupe de celui-ci sautait en l'air : un boulet avait mis le feu à des caisses pleines de gargousses, plus de quatre-vingts hommes furent écrasés ou jetés à la mer, et l'incendie était près de se communiquer à la soute aux poudres. On s'attendait à voir périr le noble *Sans-Pareil;* mais, grâce à Dieu, M. Boscher n'avait pas été emporté avec l'arrière de son vaisseau, il eut assez de sang-froid et de fermeté pour rétablir l'ordre à son bord, faire éteindre le feu, couper les grappins et pousser au large. Duguay-Trouin n'espérait point qu'il s'en retirerait à si bon marché; aussi dit-il dans ses mémoires : — « Désespéré de ce fâcheux « contre-temps, et de la perte de ce brave pa- « rent qui me paraissait inévitable, je m'avançai « pour prendre sa place et pour le venger ; ce

« nouvel abordage fut très-sanglant, par la viva-
« cité de notre feu mutuel de canon, de mous-
« queterie et de grenades, et par le grand cou-
« rage de M. le baron de Wassenaer, qui me
« reçut avec une fierté étonnante. Les plus braves
« de mes officiers et de mes soldats furent re-
« poussés jusqu'à quatre fois : il en périt un si
« grand nombre, que malgré mon dépit et tous
« mes efforts, je fus contraint de faire pousser
« mon vaisseau au large, afin de redonner un
« peu d'haleine à mes gens, que je voyais
« presque rebutés, et de pouvoir travailler à
« réparer mon désordre qui n'était pas mé-
« diocre. »

On admire la simplicité d'expressions dont se sert toujours le héros malouin dans la description de ses plus chaudes et de ses plus glorieuses affaires. Il n'a de louanges que pour ses émules ou ses rivaux, pour M. Boscher, pour le baron de Wassenaer ; quant à lui, il s'efface autant qu'il est possible. Il se borne à l'exposé des faits, mais en résultat, cet exposé sincère est le plus beau des éloges. Écoutons-le décrire la suite de la même action, et nous acquerrons une nouvelle preuve de son inaltérable modestie :

« L'*Aigle noir* et la *Faluère* s'étaient rendus
« maîtres du troisième vaisseau de guerre, et cette
« dernière frégate se trouvant à portée de ma
« voix, j'ordonnai à M. Dessandrais-Dufréne, qui
« la montait, de s'avancer sur le vaisseau le *Delft*,

« afin d'entretenir le combat, et de me donner « le temps de revenir à la charge. Il s'y présenta « de la meilleure grâce du monde, mais malheu- « reusement il fut tué des premiers coups. Ce « nouveau contre-temps mit le désordre dans « cette frégate, qui vint en travers et m'attendit. « J'appris avec une extrême douleur la mort d'un « homme si courageux, et je dis à M. de Langa- « van, son capitaine en second, de me suivre « pour le venger. En effet, je retournai tête « baissée aborder ce redoutable baron, résolu de « vaincre ou de périr. Cette dernière scène fut si « vive et si sanglante que tous les officiers de son « vaisseau furent tués ou blessés; il reçut lui- « même quatre blessures très-dangereuses, et « tomba sur son gaillard de derrière, où il fut « pris les armes à la main. La frégate la *Faluère* « eut part à ce dernier avantage, en venant m'a- « border, et en jetant dans mon bord quarante « hommes de renfort. »

La *Léonore* cependant avait mis le temps à profit; elle s'était emparée de douze des bâtiments du convoi. Le *Sans-Pareil*, malgré ses énormes avaries, parvint à se tenir à flot. Mais le temps, mauvais avant l'action, et qui ne s'était que faiblement apaisé, redevint affreux. Une épouvantable tempête se déclara. Vainqueurs et vaincus furent séparés quand vint la nuit, et coururent les plus grands périls.

Le *Saint-Jacques-des-Victoires*, criblé de coups

de canon et entr'ouvert par ses abordages réitérés, coulait bas; il ne restait qu'un seul officier à Duguay-Trouin; tous les autres avaient péri ou commandaient des prises; l'équipage était réduit à cent cinquante-cinq hommes des moins bons, et en outre il fallait veiller à la garde de cinq cents prisonniers hollandais. On employa ces derniers à pomper, à vider l'eau de l'avant et de l'arrière avec des seaux et des puisards; Duguay-Trouin et son officier étaient obligés de se tenir continuellement l'épée et le pistolet au poing au milieu des travailleurs pour prévenir une rébellion imminente. Bientôt les pompes et les puits ne suffirent plus; l'eau de la cale montait, montait toujours. Il devint nécessaire d'alléger le navire; l'on jeta à la mer les canons des gaillards et ceux de la seconde batterie, tous les espars de rechange, les boulets, les pinces de fer et jusqu'aux moindres objets d'encombrement. *Enfin, l'extrémité devint si pressante que l'eau se déchargeait au roulis du fond de cale dans l'entre-pont.*

Au milieu des horreurs du naufrage et de la révolte, l'énergie de Duguay-Trouin se dessine en traits ineffaçables; il obvie à tout, il songe à tout; il ne prend pas un instant de relâche; il donne aux siens l'exemple de la fermeté; il impose l'obéissance aux prisonniers furieux. Rien ne le trouble, rien ne l'abat. Mais son cœur est pris d'une pitié profonde à l'aspect de cent malheureux blessés qui se traînent sur les mains autour

de lui, pour fuir l'eau qui gagne dans l'intérieur du vaisseau. *Dans ce péril menaçant*, dit-il, *rien ne le toucha plus sensiblement*. Ils levaient les yeux vers lui comme vers leur sauveur, et il ne pouvait rien pour les secourir.

Duguay-Trouin se détermine à gouverner sur la côte de Bretagne, qui ne devait pas être loin, afin de périr au moins plus près de terre, *avec le faible et unique espoir* que quelqu'un s'y sauverait peut-être à l'aide des débris du vaisseau.

« Cette résolution, poursuit-il, fut cause de « notre salut; car, en faisant cette route, nous « fûmes obligés de présenter le côté de babord « au vent; et, comme c'était le plus endommagé « de l'abordage et des coups de canon à fleur « d'eau, il arriva que ce côté, se trouvant en par- « tie au-dessus de la mer, elle n'y entra plus avec « la même rapidité; en sorte que, redoublant nos « efforts, nous soulageâmes le vaisseau de deux « bons pieds d'eau. Sur ces entrefaites, les mate- « lots, placés en garde sur le mât de beaupré, s'é- « crièrent qu'ils voyaient les brisans des rochers, « et que nous allions périr dessus, si on ne re- « venait pas dans le moment du côté de tribord : « il est naturel de fuir le danger le plus pressant « pour prolonger sa vie; ainsi nous ne balançâ- « mes point à changer de route; mais en moins « d'une demi-heure le vaisseau se remplit d'eau « comme auparavant. Trois fois nous fîmes cette « manœuvre, et trois fois nous la changeâmes

« pendant la nuit. Aussitôt que le jour parut, « nous connûmes que nous étions entre l'île de « Groix et la côte de Bretagne. Je fis mettre un « pavillon rouge sous les barres de hune, et tirer « des coups de canon de distance en distance « pour attirer un prompt secours. Heureusement « le vent avait beaucoup diminué, de sorte « qu'un grand nombre de bateaux se rendirent à « mon bord, qui soulagèrent nos gens épuisés, « et firent entrer le vaisseau dans le Port-Louis. »

Par un heureux concours de circonstances, les trois vaisseaux de guerre et les douze bâtimens marchands capturés sur les Hollandais, l'*Aigle-Noir*, la *Faluère* et la *Léonore* entrèrent le même jour. Enfin, le *Sans-Pareil* lui-même arriva le lendemain, après avoir été vingt fois sur le point de se perdre. M. Boscher, ce rude officier formé à l'école de Duguay-Trouin, ramena donc encore dans la rade de Port-Louis le *Sans-Pareil*, criblé, mutilé, coulant bas, mais couronné d'une nouvelle auréole de gloire. Tous les navires se trouvèrent ainsi sauvés par une sorte de miracle. La valeur des prises fut immense, et compensa largement les frais de l'expédition, qui fit le plus grand honneur à son commandant. Mais que de braves gens avaient péri! L'équipage du *Saint-Jacques-des-Victoires* était réduit de plus de moitié. La seule famille Trouin comptait trois victimes : le premier lieutenant de Duguay son cousin germain, et deux autres de ses parens, em-

barqués sur le *Sans-Pareil.* Néanmoins il ne se mêla pas aux douleurs du jeune commandant la moindre arrière-pensée de haine pour le vaillant officier dont l'héroïque résistance lui coûtait si cher. Un de ses premiers soins, en arrivant au port, fut de s'informer de l'état du baron de Wassenaer, qu'il savait grièvement blessé, et que, par cette raison, on avait dû laisser à bord du *Delft,* après le combat. Il alla sur-le-champ lui proposer sa bourse et ses services.

— « Ce généreux guerrier, dont la valeur « m'avait inspiré de l'amour et de l'émulation, « ajoute Duguay-Trouin, ne voulut pas me « faire l'honneur d'accepter mes offres ; il se con« tenta de m'en témoigner beaucoup de recon« naissance, et de me dire qu'il se serait plus ai« sément consolé de son malheur, s'il avait pu se « faire porter à bord de mon vaisseau, où il était « persuadé qu'il aurait reçu tous les secours et « toutes les honnêtetés qui auraient dépendu de « moi. Je compris à ce discours qu'il n'avait pas « lieu de se louer de ceux qui s'étaient rendus « maîtres de son vaisseau ; j'en restai confus, et « je conçus l'indignation la plus grande contre « l'officier qui y commandait. Je lui en fis tous « les reproches qu'il méritait, et j'ajoutai à ces « reproches des mortifications très-sensibles. Il « m'a été depuis impossible de le regarder de « bon œil, quoiqu'il fût mon proche parent. Ef« fectivement, quiconque n'est pas capable d'ai-

« mer et de respecter la valeur de son ennemi, ne
« peut pas avoir le cœur bien fait : un des plus
« sensibles chagrins que j'aie eus de ma vie a été
« de n'avoir pu témoigner, comme je l'avais dé-
« siré, à ce valeureux baron de Wassenaer toute
« l'estime et toute la vénération que j'ai pour sa
« vertu. »

Belles paroles qui donnent une juste mesure de la noblesse d'âme du célèbre marin dont nous nous occupons. Durant le cours de sa longue vie militaire, Duguay-Trouin mit constamment en pratique ces sentimens d'un cœur élevé. Son indignation envers le capitaine de prise du *Delft* l'emporte ici sur les liens du sang, et cependant, par une louable réserve, il dédaigne de nommer ce membre indigne d'une famille de héros.

Sur le compte que le ministre de la marine rendit au roi du dernier combat de Duguay-Trouin, Louis XIV voulut qu'il entrât à son service en qualité de capitaine de frégate, et que le brevet lui en fût expédié sur-le-champ. Dès lors, à l'indépendance relative du corsaire, succédaient les devoirs absolus de discipline, d'obéissance passive, de soumission à tous les ordres d'embarquement ou de débarquement que lui donnerait l'autorité supérieure. Nous considérons l'admission de Duguay-Trouin dans la marine royale comme un fait qui scinde, pour ainsi dire, en deux parties ses actions d'éclat et ses expéditions maritimes. C'est pourquoi nous terminerons, après ce chapitre,

le premier livre de son histoire. Une autre époque, du reste, nous commande la même subdivision ; nous voulons parler de la paix de Riswick qui fut conclue vers la fin de l'année 1697 entre les puissances belligérantes.

Duguay-Trouin, pénétré de reconnaissance pour les bontés royales, accepta sans balancer la nouvelle position qui lui était faite. Il n'attendit pas le désarmement de ses vaisseaux délabrés, pour aller à Versailles remercier Louis XIV, qui lui accorda une audience particulière, *et lui donna des marques de satisfaction, dont son cœur,* dit-il, *fut touché d'autant plus vivement, qu'une forte inclination l'attachait à ce grand roi.* Lorsque le baron de Wassenaer fut guéri de ses blessures, Dugay-Trouin voulut le présenter lui-même à la cour, et offrir publiquement le tribut de ses louanges au noble adversaire auquel il se trouvait lié maintenant par une amitié réciproque : — « Sa « valeur, » poursuit-il en parlant du vice-amiral hollandais, « lui fit recevoir de Sa Majesté des té« moignages d'estime et de bienveillance tout-à« fait distingués. Il est vrai que personne ne con« naissait si bien quel est le prix de la vertu et « ne savait mieux aussi la récompenser. L'aver« sion que j'ai toujours eue pour le personnage de « courtisan, ne m'empêchait pas de lui faire as« sidûment ma cour, et de lui marquer mon at« tachement fidèle et désintéressé, dont la con« naissance n'échappa pas à sa pénétration : ce-

« pendant, comme ce n'était pas par cet endroit « que je désirais le plus de me rendre digne de ses « bontés, je sollicitai et j'obtins de Sa Majesté « ses vaisseaux le *Solide* et l'*Oiseau*, pour aller « faire la guerre à ses ennemis. »

Avant de se rendre à Brest, où il devait les armer, Duguay-Trouin passa à Saint-Malo et prit ses mesures pour être rejoint par trois frégates de ce port, de 40 à 50 canons, montées par des capitaines-corsaires, ses compagnons d'armes et ses amis. Ceux-ci vinrent effectivement se ranger sous ses ordres peu après; le *Solide* et l'*Oiseau* avaient été équipés sur ces entrefaites, et l'on allait mettre sous voiles; mais la paix ayant été conclue, la publication qui en fut faite, força de renoncer à la course projetée. Les deux vaisseaux furent *rendus au roi* (1), et les Malouins retournèrent dans leur port, non sans avoir éprouvé un échec pécuniaire par suite de leur armement inopportun. Duguay-Trouin y perdit aussi des sommes considérables; mais il supporta sans plaintes le revers de fortune qui venait clore misérablement sa carrière de corsaire. Il n'en parle même point dans ses Mémoires, et nous n'en avons trouvé trace que dans un état succinct de ses services qu'il rédigea, en 1712, pour être mis sous les yeux de Pontchartrain fils, alors ministre de la marine.

(1) Expression consacrée pour exprimer le désarmement complet et la remise au port.

La paix de Riswick, *paix précipitée par le seul motif de soulager le royaume* (1), laissa peu d'occasions d'occuper la marine; le commerce détruit après quatorze années de guerres consécutives, ne se releva que faiblement, et les expéditions navales se bornèrent à quelques armemens contre les puissances barbaresques et les pirates de l'Inde.

Duguay-Trouin ne prit part à aucune de ces campagnes; il employa plus utilement pour la France les loisirs que lui donnait la tranquillité générale de l'Europe; — l'intrépide corsaire, l'habile capitaine devait se transformer, par ses études profondes, en un homme de mer accompli.

(1) Mémoires de Torci.

LIVRE II.



CHAPITRE PREMIER.

1697—1702.

L'homme de mer. — Duguay-Trouin capitaine de frégate. — Ses études. — Son séjour à Saint-Malo — Pontchartrain, Jérôme Pontchartrain son fils. — Guerre de la succession. — Duguay-Trouin est embarqué comme second. — Armement de la BELLONE et de la *Railleuse*. — Alain Porée. — Campagne de 1701. — Nicolas Trouin. — Mort de Tourville et de Jean Bart.

L'HOMME DE MER n'est pas seulement un marin, un navigateur, un capitaine, un amiral.

La dénomination de marin, dans son acception vulgaire, s'applique à tout individu qui exerce le métier pratique de la navigation; elle s'étend alors du simple matelot au capitaine d'un bâtiment quelconque, et à l'officier-général de la marine militaire. Dans un sens plus relevé, elle

devient un éloge : le matelot ou le maître capable, — l'officier, bon manœuvrier, — le commandant, fort de son expérience, hardi sans témérité, prudent sans faiblesse, — le chef d'escadre, tacticien, habile à diriger une division navale et à la faire évoluer, méritent seuls le titre de *marin*.

De même, pour avoir véritablement droit à celui de *navigateur*, il ne suffira point d'avoir *navigué*, sillonné les mers d'un pôle à l'autre, ni même exploré des régions nouvelles; il faudra s'être dévoué à la mission d'ouvrir une carrière plus vaste aux nations maritimes, avoir sondé avec fruit les profondeurs de l'Océan, et, en reculant les limites du monde connu, avoir agrandi le cercle des connaissances nautiques; il faudra, par de grands voyages et de longues études, avoir rendu des services réels à toutes les sciences navales.

Le vrai *capitaine* est un *marin* consommé qui possède, en outre, l'art de commander aux hommes, de régner à son bord. Il sait gouverner les masses, en tirer le meilleur parti possible, fait plier les natures rebelles, dompte les plus fougueuses, utilise les plus ingrates, rend son autorité puissante et légère à la fois, assimile l'état-major et l'équipage au vaisseau qu'il monte, forme un tout homogène des mille élémens humains et matériels dont il dispose, imprime un mouvement normal à cet ensemble complexe, le

domine incessamment, le pénètre de sa volonté, le force à vivre de sa volonté et en est l'âme.

L'officier-général qui sera pour une flotte entière, ce qu'un capitaine pareil est à son bord, celui-là sera vraiment un *amiral*. Mais sera-t-il un homme de mer ?— Non, pas encore.

L'énergie, l'habileté, l'adresse, la bravoure, l'expérience, la science navale ne suffisent point : l'homme de mer est un homme de génie !

Qui dira tout ce qu'il y a de noble, de majestueux et d'héroïque dans ce seul nom d'homme de mer?

Qui déterminera les conditions nécessaires pour être rangé parmi ces grandes figures de l'Océan, dont les traits sont pour nous un objet d'admiration infinie et presque d'effroi?

Christophe Colomb, Vasco de Gama, Doria, Ruyter, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Cook, Nelson, Collingwood, furent des hommes de mer.

Jean Bart, qui ne savait pas écrire, mais dont le génie créa la guerre de corsaires par petites flottilles, est un homme de mer, tout comme le tacticien Tourville. Cook qui ne livra jamais un combat naval, mais qui lutta vingt ans contre des parages inconnus, et dont le génie dota le monde d'un monde pour ainsi dire nouveau, est un homme de mer, tout comme Nelson, l'amiral des grandes batailles (1).

(1) Il est douloureux de ne pouvoir ajouter la loyauté aux quali-

Cependant, l'homme de mer devra le plus souvent résumer en lui les qualités diverses qui constituent le marin, le navigateur, le capitaine et l'amiral, et, les couronnant de son génie personnel, il sera, selon les circonstances, officier de guerre ou explorateur infatigable, commandant d'un vaisseau ou chef d'une flotte entière. Il est rare, sans doute, que, dans une même existence, toutes ces facultés supérieures puissent trouver l'occasion de se développer. Colomb fut le seul peut-être qui cumula tant de gloire; encore ne prit-il part à des batailles rangées que comme simple capitaine, car il ne livra point de combats sur mer durant sa carrière d'amiral.

Duguay-Trouin, victorieux en vingt rencontres, sentait tout ce qui lui manquait pour avoir atteint à l'excellence de l'art de la mer. La paix de Riswick lui donna les loisirs nécessaires pour compléter ses connaissances acquises, par des études théoriques approfondies. Son esprit actif ne laissa pas échapper une circonstance si favorable. Durant cette période de repos, il passait les hivers à Brest, son département, et les étés à

tés caractéristiques de l'homme de mer tel que nous le définissons, mais Gama souilla ses découvertes et ses victoires par des barbaries, et la vie de Nelson contient des pages que la muse de l'histoire ne saurait en arracher. La violation du traité de Naples, l'exécution du prince Caraccioli et le funeste amour de lady Hamilton, ternissent la gloire du vainqueur d'Aboukir et de Trafalgar. Au contraire, Ruyter et les illustres marins français ses contemporains, ne furent pas moins grands par leur noblesse de cœur que par leurs actions et leur génie.

Saint-Malo, où depuis les deux attaques des Anglais, on envoyait tous les ans, au printemps, un corps de troupes de la marine. — « Je m'occu-« pais pendant ce temps-là, dit-il avec son habi-« tuelle simplicité, à me perfectionner dans les « sciences et dans les exercices qui avaient rap-« port à mon état. »

Après l'astronomie et l'art de la navigation, la construction navale, l'arrimage, les méthodes propres à rendre le vaisseau meilleur voilier et mieux manœuvrant, sont les objets de son application sérieuse. Il cherche les causes mathématiques des effets que lui-même a produits, par une sorte d'instinct, à bord de la *Diligente*, du *François* et du *Sans-Pareil*. Il se forme des idées arrêtées sur la coupe la plus favorable à donner aux navires de course et de combat, sur la disposition des voiles et du gréement, sur l'installation de l'artillerie à bord. Il consulte les gens pratiques, médite leurs réponses, et ne néglige rien pour arriver à la solution de l'important problème de la marche qui ne saurait assez attirer l'attention des marins. — Obtenir des instrumens de guerre supérieurs à ceux de l'ennemi, n'est-ce point en effet se donner des chances presque certaines de vaincre?

La tactique navale est une science dont Duguay-Trouin veut aussi creuser toutes les profondeurs. Il réfléchit longuement sur les évolutions et les grandes manœuvres de ses devanciers. *Les*

merveilles de la navigation et de la guerre se reproduisent sous ses yeux (1). Ruyter, Tromp, Duquesne et Tourville posent tour à tour devant lui. Il suit les mouvemens de leurs flottes, sonde leurs desseins, comprend leurs pensées, se pénètre de leurs sublimes combinaisons, lit et relit avec amour les pages savantes de leur histoire. Le compas à la main, il trace les plans de leurs batailles, se passionne, s'exalte et tombe en extase. Transporté d'admiration, il frémit d'une joie respectueuse, s'incline devant ses maîtres, et leur dérobe le secret de les égaler.

Son âme ardente était pleine de ces études, mais il faut ajouter que sa reconnaissance pour les bontés royales fut son principal mobile; en employant ses heures de repos à acquérir de nouvelles connaissances, il voulait se montrer digne des faveurs de Louis XIV, et l'on doit dire encore que ce prince eut ainsi la gloire de développer le génie d'un grand homme de mer.

Les serviteurs habiles et dévoués, les gens capables, les héros même, ne manquent jamais aux rois qui savent distinguer et récompenser le vrai mérite.

Le séjour de Duguay-Trouin à Saint-Malo fut marqué par un dernier duel qui eut cette fois les causes les plus légitimes, mais que nous aurions cependant passé sous silence, s'il ne don-

(1) Thomas, *Éloge de Duguay-Trouin*.

nait à juger du respect filial du jeune capitaine. L'origine de l'affaire remontait à une époque déjà éloignée. A la suite d'une de ses premières courses, Duguay fut invité à venir passer quelques jours à la campagne chez deux frères, dont l'un avait navigué avec lui. Ils l'engagèrent à jouer, lui gagnèrent tout ce qu'il avait dans sa bourse, et même 30 pistoles sur parole. Duguay leur promit de s'acquitter, à son prochain retour de la mer; leur laissa provisoirement une reconnaissance de sa dette, et leur fit jurer de n'en parler à personne, *de crainte que sa mère en fût instruite, et en concût du chagrin* (1); puis il s'embarqua. A peine avait-il mis sous voiles, que les deux frères assignèrent madame Trouin, et voulurent la contraindre à payer : leurs démarches furent heureusement infructueuses. Mais quand Duguay revint, il reconnut, à leur conduite, qu'il avait en effet été dupe de leurs escroqueries, comme il le soupçonnait, et refusa net de faire droit à leurs prétentions. La cause ayant été appelée devant les tribunaux, la mauvaise foi des demandeurs fut publiquement démontrée; Duguay-Trouin fut renvoyé hors de cour et de procès. Plusieurs années s'étaient écoulées sans que les choses eussent de suite, lorsque le plus jeune des deux frères rencontra fortuitement le bouillant capitaine de frégate. Une scène violente,

(1) Richer, *Vie de Duguay-Trouin.*

puis un duel, furent les conséquences de ce hasard. Duguay-Trouin punit son adversaire par un coup d'épée, qui le mit au lit pour six semaines. Le commandant de la place termina cette querelle, en faisant comparaître les deux adversaires, dont il obtint la promesse de ne plus en venir aux voies de fait.

En racontant l'histoire des premières années de Duguay-Trouin, force nous a été de donner un rapide aperçu de ses écarts de jeunesse, de ses rixes perpétuelles. Il importait avant d'écrire les hauts faits du marin de peindre le caractère fougueux de l'adolescent; mais, sans blesser la vérité historique, nous aurions pu laisser dans l'oubli cette dernière aventure qui n'est, par elle-même, qu'un assez triste épisode, si elle ne nous fournissait l'occasion d'insister sur une qualité saillante de notre héros. Comme tous les marins, Duguay portait au plus haut degré l'amour de la famille; rien n'égalait sa vénération pour sa mère, dont il était l'orgueil, pour sa mère qu'il charmait au récit de ses exploits et même de ses folies. La pauvre femme l'écoutait en frémissant, pleurait d'admiration et de joie, le grondait doucement de sa témérité sans bornes, et ne pouvait réprimer un sourire, lorsqu'il avait tout dit.

Maintenant, l'exaltation juvénile de Duguay-Trouin faisait place à une modération réfléchie, de laquelle il n'était sorti que par exception. Sa

vie se partageait entre les paisibles entretiens du foyer maternel et les profondes études.

Quoique la France fût en paix avec toutes les puissances, la guerre menaçait sourdement, elle ne devait pas tarder à éclater au sujet de la succession de Charles II d'Espagne : Duguay-Trouin se préparait à agrandir sa gloire en faisant triompher les armes de son roi.

Pontchartrain, de son côté, employait utilement les années de calme politique à combler le vide des arsenaux, à approvisionner les magasins, à resserrer les liens fort relâchés de la discipline. Malheureusement cet homme d'Etat n'eut pas le temps de rétablir nos forces navales, il fut appelé aux fonctions de chancelier en 1699, et laissa le département de la marine à son fils, Jérôme Phelipeaux de Pontchartrain, qu'il avait antérieurement fait associer à son ministère.

Les historiens représentent ce dernier sous bien des couleurs différentes; cependant, on ne saurait lui refuser un mérite réel. Il avait visité tous les ports et possédait des connaissances pratiques fort étendues. Il était loin de manquer de l'entente des affaires. Si son ambition et son antipathie pour le comte de Toulouse, amiral de France et fils naturel de Louis XIV, occasionnèrent de grands maux, la cause de la décadence de la marine tint plus encore à l'épuisement des finances, au peu de secours que l'on accorda par suite à un département qui, pour rendre des

services réels, exige des dépenses considérables, et enfin aux revers qui furent la conséquence inévitable de notre faiblesse. Alors, non-seulement les vaisseaux mais encore les officiers du roi furent mis à la solde des armateurs. L'on poussa jusqu'à l'excès le système dont nous avons fait l'apologie dans le premier livre de cet ouvrage. Il n'y eut plus en quelque sorte d'armée navale ; plus d'ensemble, plus de direction unique, plus de haute stratégie dans l'emploi des corsaires, et cet abus accéléra la ruine de notre puissance maritime.

La guerre de la succession commença cependant d'une manière brillante. Grâce aux travaux et à l'économie de Pontchartrain le père, on se trouva en mesure de protéger à la fois, les côtes d'Espagne, de France et d'Italie, ainsi que les colonies espagnoles et françaises. Des divisions aux ordres de MM. de Château-Renault et de Coëtlogon, les débris de la marine d'Espagne sous le commandement de don Pedro Navaredo mirent à couvert les possessions d'Amérique. Le comte d'Estrées (Victor-Marie, fils du maréchal Jean d'Estrées) avait une flotte composée de trente navires de guerre et de trente-six galères qui tinrent la Méditerranée. Forbin fut envoyé dans l'Adriatique, Jean Bart dans le Nord. Mais ces armemens épuisèrent le Trésor public et l'on se vit obligé de les réduire en pleine guerre pour s'en tenir presque exclusivement à la course.

Duguay-Trouin, quoique capitaine de frégate au service du roi, se retrouva donc dans les mêmes conditions que pendant la guerre précédente. Vers la fin de la paix, il avait été embarqué comme capitaine en second sur le vaisseau la *Dauphine* commandé par le comte de Hautefort. Pour la première fois depuis onze ans, il allait se trouver en sous-ordre à son bord, et il se résignait à cette position subalterne avec sa subordination accoutumée, lorsque la guerre se déclara. On le fit aussitôt débarquer pour lui confier les frégates la *Bellone*, de trente-huit canons, et la *Railleuse*, de vingt-quatre, qui furent rejointes à Brest par un corsaire de Saint-Malo, sous les ordres du capitaine Alain Porée.

Alain Porée était l'émule, l'ami, le *matelot* de Duguay-Trouin. Comme lui, il appartenait à une famille de corsaires et de marins, fameux depuis plusieurs générations. L'un de ses aïeux, Jean Porée sieur de Chandebœuf, avait reçu en 1608 pour prix de ses faits d'armes un portrait du roi Henri IV enrichi de diamans; un autre Porée, sieur du Parc et du Breil, avait mérité par ses nombreux exploits des lettres de noblesse qui lui furent conférées, en 1624, sous le règne de Louis XIII. Alain Porée, homme d'une rare audace, s'était de même rendu digne des faveurs royales; Louis XIV lui avait fait don de son portrait et de deux épées d'honneur.

Tel était le valeureux compagnon avec lequel

Duguay-Trouin appareilla de Brest, en 1702, pour aller croiser aux environs des Orcades. La *Railleuse* était commandée aussi par un brave officier nommé Lamotte-Daniel et parent de Duguay-Trouin.

La campagne débuta heureusement par la prise de trois bâtimens hollandais venant du Spitzberg; mais le gros temps qui survint sépara les preneurs de leurs captures, dont deux se perdirent sur les côtes d'Écosse. Peu de jours après, le vent étant devenu plus maniable, Duguay-Trouin cherchait à rejoindre ses conserves et courait des bords dans les parages de la croisière, quand il découvrit un vaisseau hollandais de 38 canons qui tenait la mer pour protéger les pêcheurs de harengs. Faire branle-bas de combat, laisser porter sur l'ennemi et manœuvrer de manière à l'aborder, ce fut tout un. La partie était égale. Le Hollandais ne prit pas le large; tout en se préparant à une résistance vigoureuse, il cargua ses basses voiles et masqua son grand hunier. La *Bellone* se disposait à le ranger sous le vent, elle avait déjà son beaupré par le travers du vaisseau ennemi, quand celui-ci mit son grand hunier en ralingue, traversa ses voiles d'avant, appareilla sa misaine et arriva si promptement, qu'il présenta inopinément le côté à la frégate française dont le beaupré s'engagea dans ses grands haubans. La *Bellone* était prise en enfilade à bout portant sans pouvoir se dégager. Elle essuya dans

cette affreuse position une bordée terrible, et c'en était fait, elle était vaincue, si Duguay n'avait résolument commandé l'abordage. Son équipage n'hésite pas, s'élance du beaupré à bord du Hollandais. Nicolas Trouin, simple lieutenant sur la *Bellone*, donne l'exemple, saute le premier dans le vaisseau, tue un des officiers et se distingue par une bravoure sans égale. Duguay-Trouin entraîne avec lui tout le reste de son monde, au point qu'il ne reste plus à bord de la frégate que le pilote, quelques timonniers et les mousses. En moins d'une demi-heure les Français écrasent les ennemis, et enfin le pavillon blanc flotte à la poupe du vaisseau. Mais, après un si rude engagement, la *Bellone* coulait bas, car elle avait reçu plusieurs boulets au-dessous de la flottaison. Le Hollandais capturé avait aussi horriblement souffert. Duguay-Trouin gouverna sur le port neutre le plus voisin, il relâcha en Islande, où l'on utilisa les instans pour se réparer. Un violent coup de vent s'était déclaré, la *Bellone* fut sur le point de périr à l'ancre; il lui fallut appareiller en abandonnant sa prise qui sortit peu après et se perdit sur les côtes d'Écosse. Quelques jours plus tard, Duguay-Trouin fit amener pavillon à un Hollandais, qui coula sous ses yeux, et dont il ne put sauver qu'une partie de l'équipage *avec bien de la peine et du péril.* Les tempêtes succédaient aux tempêtes, la mer était démontée. Rebuté par tant de contrariétés et ne trouvant pas

ses camarades, il se résolut à terminer sa croisière à l'entrée de la Manche. Le gros temps l'y suivit. Il fut démâté pendant la nuit, du beaupré, la clef de la mâture; la perte du mât de misaine et celle du grand mât de hune furent les conséquences obligées de la première avarie. « Cet accident, dit le grand marin, me fit « encore envisager la mort d'assez près. La Pro- « vidence seule me conserva, et me donna la « force d'arriver dans le port de Brest où je dés- « armai. »

Tandis que Duguay-Trouin et son jeune frère se signalaient par tant d'exploits et de luttes contre les plus affreux bouleversemens de la nature, le brave Alain Porée avait de son côté soutenu l'éclat de son nom. Il rencontra aussi un vaisseau hollandais, l'attaqua avec son intrépidité accoutumée et manœuvra pour l'aborder; mais sa tentative échoua de la manière la plus malheureuse, il eut le bras emporté par un boulet de canon et reçut presque au même instant au bas-ventre une autre blessure très dangereuse dont il ne guérit que par miracle. L'ennemi épouvanté, profita de la confusion que ce triste événement avait jeté à bord du corsaire malouin, prit le large et s'enfuit.

Enfin, M. Lamotte-Daniel avec la *Railleuse* se vit forcé de faire vent arrière, fut poussé par la tempête jusque sur les côtes de Portugal; relâ-

cha à Lisbonne et de là revint à Brest sans y ramener aucune prise.

La campagne de 1702, accomplie dans les plus dangereux parages par Duguay-Trouin et ses compagnons, ne fut pas avantageuse aux armateurs, puisque aucune des captures n'arriva à bon port en France; au point de vue militaire elle n'en est pas moins très belle, car les ennemis y perdirent deux vaisseaux de guerre et trois navires marchands. Pour la première fois, pendant cette expédition, le jeune Nicolas Trouin se distingue d'une manière éclatante. Il nous fournira l'occasion d'insister sur le patriotisme maritime de sa famille. En vain elle a vu périr jusqu'à trois de ses membres dans un seul combat, elle est toujours prête à en envoyer d'autres contre les ennemis de la France, elle est toujours prête à verser son sang pour la gloire de nos armes. Et Duguay-Trouin qui a si long-temps et si amèrement regretté celui de ses frères qui fut tué en Espagne, permet néanmoins au dernier d'entre eux d'embarquer sous ses ordres pour une rude campagne de guerre!

Pendant la courte période de temps qu'embrasse ce premier chapitre, la France eut à déplorer la perte de deux grands hommes de mer: — Tourville mourut à Paris, le 28 mai 1701, à l'âge de cinquante-neuf ans; Jean Bart, à Dunkerque, le 27 avril 1702, à peine âgé de cinquante-deux, au retour d'une croisière dans les

mers du Nord. Le vieux Duquesne avait glorieusement combattu jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans; pourquoi ceux qui partageaient le fardeau de son noble héritage, nous furent-ils ravis, alors que la guerre se rallumait et qu'ils pouvaient rendre encore les plus utiles services? Grâce à Dieu, pour soutenir la renommée de notre pavillon, il nous restait Duguay-Trouin!



CHAPITRE II.

1703.

L'ÉCLATANT, *le Furieux*, *le Bienvenu*. — Croisière des Orcades. — Duguay-Trouin se dévoue au salut de ses camarades; succès de ses adroites manœuvres. — Pénible campagne du Spitzberg. — Situation de la guerre.

Malgré les abris qu'offrait la côte d'Angleterre, les Hollandais évitaient autant que possible les dangereux abords de Roscoff, de Saint-Malo, de Granville, de Dunkerque, ports menaçants d'où s'élançaient à l'envi, tantôt de rases et sombres péniches effleurant à peine la mer à l'aide de leurs longues rames, tantôt des côtres rapides armés d'une légère mais formidable artillerie de bronze, tantôt enfin des frégates hardies mar-

cheuses, fines voilières, constructions toutes françaises auxquelles on fera bien de revenir, si jamais la guerre se rallume. Aujourd'hui la frégate a cessé d'être l'oiseau de proie de la mer, c'est presque un vaisseau de ligne; il lui faut un équipage de guerre trop nombreux, elle cale trop d'eau, elle n'est plus propre à remplir la mission pour laquelle elle fut primitivement créée. Le système de la *course* exige des bâtiments taillés surtout pour la vitesse, et disséminés dans tous les parages passagers. Aussi, lors même que sous le premier rapport les frégates de soixante canons ne le céderaient point à celles de quarante ou de quarante-quatre, on devrait encore renoncer à ces dernières, par une simple raison d'économie, afin d'avoir, à frais égaux, un plus grand nombre de croiseurs.

De *gros vaisseaux*, — de légères et nombreuses frégates, — et pas de milieu, pas de constructions bâtardes dites *à l'américaine*, misérables expédiens dont on s'est follement engoué au sortir d'une guerre qui avait appauvri les plus riches!

En 1703, Duguay-Trouin voyant d'une part que la Manche était moins fréquentée par les navires marchands ennemis, et de l'autre qu'elle était déjà pleine de croiseurs français, prit le parti de retourner établir son point d'observation aux Orcades. Il avait, du reste, reçu avis qu'un convoi de quinze vaisseaux hollandais revenant des Indes Orientales devait allonger ainsi sa route, et dou-

bler toutes les Iles Britanniques dans le but d'éviter les corsaires. Il alla donc les attendre avec trois vaisseaux de l'État, qu'il commandait, et deux frégates de Saint-Malo, de 30 canons chacune, qui s'étaient jointes à lui. Son projet était de détruire ensuite les établissemens de pêche des Hollandais au Spitzberg.

La division de guerre se composait de l'*Éclatant* de 66 canons, monté par le commandant en chef ayant son frère Nicolas pour troisième lieutenant, du *Furieux* de 62, commandé par M. Desmarets-Herpin, et du *Bienvenu* de 30, par M. Desmarques. Mais, suivant son usage, Duguay-Trouin avait réduit à 58 pièces l'artillerie de l'*Éclatant*, et à 56 celle du *Furieux*. Nous ne saurions trop faire remarquer aux marins cette méthode constante d'un grand officier de mer, de diminuer le nombre des bouches à feu *pour rendre les bâtimens plus légers*. N'est-ce point un argument de fait en faveur de notre opinion sur la construction et l'emploi des frégates et autres navires de chasse?

A la hauteur des Orcades, les vigies signalèrent effectivement une flotte de quinze voiles, qu'on ne put bien distinguer à cause de la brume. Le nombre de ces bâtiments, égal à celui des marchands qu'on guettait, induisit Duguay-Trouin en erreur. Il ne tarda pas à reconnaître en approchant, que les quinze navires étaient quinze gros vaisseaux de guerre hollandais qui croisaient à la rencontre des autres pour les protéger. La retraite

était le seul parti raisonnable. On se chargea de toile et on prit le large.

Ici le manœuvrier habile, le commandant dévoué apparaît avec un nouvel éclat. Comme en 1696, lorsqu'il montait le *Sans-Pareil*, Duguay-Trouin sauva encore cette fois ses camarades par une série de ruses audacieuses. Il les raconte dans ses Mémoires, avec tant de bonne grâce, tant de naïveté, tant de modestie, que nous nous reprocherions de ne point le citer textuellement.

— « Cependant, » dit-il en parlant des ennemis, « il se trouva parmi eux cinq à six vaisseaux « nouvellement carénés, qui allaient si bien, « *contre l'ordinaire des Hollandais*, qu'ils joignaient « à vue d'œil le *Furieux* et le *Bienvenu*. Ce der- « nier vaisseau, surtout, était près de tomber « entre leurs mains: je ne pus me résoudre à les « voir prendre sans coup férir; et comme l'*Écla- « tant*, que je montais, était le meilleur de ma « petite escadre, je fis carguer mes basses voiles, « et demeurai de l'arrière d'eux, afin de les cou- « vrir, faisant en cette occasion l'office du bon « pasteur, qui s'expose à périr pour sauver son « troupeau. Dieu bénit mes soins, et permit que « le vaisseau de soixante canons, qui vint me « combattre à portée du pistolet, fut, en trois ou « quatre bordées de canon et de mousqueterie « données à bout touchant, démâté de tous ses « mâts, et resta ras comme un ponton. Les quatre

« vaisseaux les plus près de lui, qui poursui-
« vaient le *Furieux* et le *Bienvenu*, se lancèrent
« aussitôt sur moi, pour secourir leur camarade :
« je les attendis sans me presser, les saluant l'un
« après l'autre de quelques volées de canon, dans
« le dessein de les attirer davantage. En effet, ils
« s'amusèrent à me canonner assez longtemps,
« pour donner lieu aux vaisseaux de mon escadre
« de les éloigner, et même de les perdre de vue,
« à la faveur d'un brouillard qui s'éleva. Les en-
« nemis s'opiniâtrèrent à me suivre, et à me com-
« battre, tant que je fus sous leur canon; mais
« je n'eus pas plutôt vu mes vaisseaux hors de
« péril, que je fis de la voile, et me mis hors de
« leur portée en assez peu de temps. Je revins
« ensuite du côté où j'avais remarqué que mes
« camarades avaient fait route, et je fus assez
« heureux pour les rejoindre avant la nuit. »

N'est-il point vrai qu'il y a un charme inexprimable dans ce récit empreint d'une martiale bonhomie, d'une sorte de candeur? Duguay-Trouin *fait l'office du bon pasteur et s'expose à périr pour sauver son troupeau; Dieu bénit ses soins* et lui donne le dessus. Ses ruses sont *des saluts de quelques volées de canon, pour attirer l'ennemi davantage.* Puis en achevant une narration qui met en relief les qualités éminentes du marin et de l'homme de cœur, il n'a pas d'expression plus fière que celle-ci : *Je fus assez heureux, etc.*

Maintenant il va rendre justice à son capitaine

en second, et enfin il ne craindra pas d'avouer qu'il est content de lui-même, mais en quels termes?

« M. le chevalier de Courserac, lieutenant de « vaisseau, poursuit-il, me seconda de la tête et « de la main dans cette occasion délicate, avec « beaucoup de valeur et de sang-froid. Nous « n'eûmes qu'environ trente hommes hors de « combat : c'est cependant de toutes les affaires « où je me suis trouvé, celle dont je suis resté « intérieurement le plus flatté, parce qu'elle m'a « paru la plus propre à m'attirer l'estime des « cœurs vraiment généreux. »

Quelle aimable retenue! quelle noble simplicité d'expressions!

La rencontre de l'escadre hollandaise dérangea les plans de campagne de Duguay-Trouin; il devenait inutile et même dangereux d'attendre plus longtemps le convoi des Indes. Restaient les pêcheries du Spitzberg, où la faible division française se rendit sans perdre de temps. Elle y arriva le 30 juillet, prit, rançonna ou brûla plus de quarante baleiniers hollandais, et cependant les brouillards lui en firent manquer un très grand nombre. Duguay-Trouin ayant appris qu'il y en avait deux cents dans le port de Grouenhave (1),

(1) Grouenhave, écrit Groëne-Haven sur les vieilles cartes hollandaises du *grand illuminant flambeau de la mer*, est situé sur la côte occidentale du Spitzberg, par 78 degrés 4 minutes nord, dans le large canal de l'Yszond, à peu de distance de l'île de Vorland ou Voorland, qui s'étend nord et sud du 79-15 au 78-15 de latitude.

se hâta d'aller les surprendre. Il était déjà engagé entre les pointes de la baie, lorsqu'une brume épaisse, qui ne permettait plus de se diriger, enveloppa ses navires; un calme complet survint au même instant. Nous devons croire que Duguay-Trouin ne trouva point de fond pour mouiller, puisqu'il se laissa entraîner par les courans bien au nord de l'île Vorland, par 81 degrés de latitude.

L'on a souvent fait le tableau de la tempête furieuse, ébranlant les liaisons du navire, ouvrant des voies d'eau, brisant les mâts, déchirant les voiles et réduisant les marins à attendre dans l'inaction le moment de leur perte totale. Mais en navigation, il est une position plus terrible, plus décourageante encore, c'est celle où se trouvait Duguay-Trouin, quand, poussé hors des passes de Grouenhave, il devint tout-à-coup le jouet d'une puissance inconnue, incalculable et variable à l'infini. L'homme qui cède à la tempête est un vaincu qui a lutté corps à corps avec le plus imposant des phénomènes et qui met bas les armes après une longue résistance; celui que le calme étreint dans ses bras de marbre, que le courant conduit au hasard, n'a pas même la consolation d'avoir opposé la force à la force, il n'a que le sentiment de son impuissance, il ne sait où il va, chaque seconde peut être celle de sa perte, que faire? On s'aperçoit à peine de la direction dans laquelle on est jeté, les vigies pla-

cées autour du bâtiment auront beau signaler un écueil, on y sera fatalement brisé. Le navire insensible au gouvernail est un corps inerte, immobile en apparence, et qui dérive pourtant quelquefois avec une étrange vitesse. La brume ajoute surtout à cette affreuse position. Elle rend le vaisseau semblable à un corps abandonné dans l'espace, et qui, soumis aux lois de la pesanteur, doit infailliblement être écrasé en tombant sur le sol; enfin, comme le soleil est voilé, l'on ne peut plus reconnaître par des observations astronomiques le lieu où l'on se trouve. La division française fut poussée sur des glaces qui s'étendaient à perte de vue à travers un rideau de brouillards continuels. Peu s'en fallut que *le tombeau de Duguay-Trouin ne fût caché dans les déserts qui bornent le monde* (1). Les navires qui ne se seraient point abîmés en heurtant contre les aspérités de ces banquises sans bornes, risquaient d'être pris au milieu d'elles et de disparaître à jamais; les horreurs d'une lente agonie causée par le froid et la faim menaçaient tous les équipages. Heureusement une légère brise qui se leva, mit un terme à tant d'angoisses, elle permit de retourner à Grouenhave; mais sur ces entrefaites, les deux cents bâtiments pêcheurs s'étaient enfuis. Toués par leurs chaloupes et sous l'escorte de deux vaisseaux de guerre, ils avaient abandonné la baie

(1) Thomas, Notes de l'éloge de Duguay-Trouin.

à la faveur d'une embellie et repris la route de Hollande.

Il est rare que quelque incident plaisant ne se mêle pas aux situations les plus dramatiques ; la périlleuse navigation de Duguay-Trouin à travers les brumes et les glaces du pôle, donna lieu à une erreur au moins singulière. On se sert généralement à bord, pour estimer le temps, de sabliers ou ampoulettes que les pilotins et timonniers de veille tournent de demi-heure en demi-heure, c'est-à-dire huit fois pendant la durée du quart, — espace de quatre heures au bout duquel une moitié de l'équipage relève l'autre pour le service. Afin d'abréger leur faction, les timonniers chargés de l'ampoulette ne manquent pas de la retourner avant qu'elle soit entièrement écoulée, ce qu'on appelle, de nos jours, comme au temps de Duguay-Trouin, *manger du sable*. L'erreur quotidienne qui résulte de ce petit tour d'adresse est facilement rectifiée à midi à l'aide de l'observation du soleil. Mais, comme on avait passé neuf jours entiers sans apercevoir cet astre, qui cependant, attendu la saison et les parages où l'on se trouvait, était constamment resté au-dessus de l'horizon, il s'ensuivit qu'à force de *manger du sable*, les pilotins étaient parvenus à faire du jour la nuit et de la nuit le jour. A bord de tous les bâtimens de l'escadrille française, quand le soleil reparut, on était en avance de onze heures. « Cette circonstance, ajoute à ce propos Duguay-

« Trouin, avait tellement dérangé les heures du « repas et celles du sommeil, qu'en général on « avait envie de dormir lorsqu'il était question « de manger et de manger lorsqu'il fallait dor- « mir. »

Après deux mois de croisières dans les dangereuses mers boréales, la fin de la saison navigable obligea la petite division à rallier les côtes de France. Durant sa traversée de retour, elle fut assaillie par plusieurs coups de vent qui la séparèrent d'une partie de ses prises. Quelques-unes firent naufrage, quelques autres retombèrent au pouvoir des ennemis; on en ramena néanmoins à bon port, en rivière de Nantes, quinze, plus un bâtiment anglais chargé de sucre, et qui, pour son malheur, était tombé dans les eaux de Duguay-Trouin.

L'*Eclatant*, le *Furieux* et le *Bienvenu* ne tardèrent point de se rendre à Brest, où ils désarmèrent.

L'année 1703 fut ainsi glorieusement employée par Duguay-Trouin, qui fit craindre le pavillon français dans des mers où les Hollandais s'étaient crus à l'abri de toute atteinte.

La guerre de la succession d'Espagne mettait l'Europe en feu; le Portugal entra cette année dans la ligue des alliés; le rôle de la France devenait de plus en plus difficile. Cependant, il ne se passa en marine aucun de ces grands événemens qui changent la face des affaires : deux

flottes anglo-hollandaises, l'une sous les ordres de l'amiral Rook, l'autre sous ceux de l'amiral Showell et du vice-amiral Allemonde, ne furent qu'onéreuses aux ennemis, car elles battirent inutilement la mer. La seule armée navale équipée par la France, forte de vingt-deux vaisseaux de ligne, sous le commandement du comte de Toulouse, ne sortit pas de la rade de Toulon, et fut désarmée.

Les petites divisions de croiseurs français continuèrent toutefois d'inquiéter l'ennemi et de ruiner son commerce. M. Duquêne-Monier se signala par un hardi coup de main sur la ville d'Aquilée, capitale du Frioul; le marquis de Coëtlogon prit quatre vaisseaux de guerre hollandais, richement chargés, et en coula un cinquième par le travers de Lisbonne. Le chevalier de Saint-Pol, hardi capitaine qui vécut trop peu pour s'élever au premier rang parmi nos grands hommes de mer, battit les mers du nord avec un succès constant; François-Cornil Bart, fils de Jean Bart, se distingua sous ses ordres. Enfin, les Anglais éprouvèrent de grandes pertes, tant dans leurs colonies que par les incursions des corsaires.

Nous devons ajouter malheureusement que le nombre de ceux-ci commençait à diminuer, à cause des droits énormes qu'on les força de payer sur leurs prises. Ce fut encore là une des grandes fautes commises durant la guerre de la succession. N'oublions jamais que les armateurs doi-

vent être encouragés par un gain considérable à aventurer leurs fonds, leurs navires et leurs hommes, dans la périlleuse *spéculation* de la course. L'État retirera toujours d'assez grands avantages de la destruction du commerce des ennemis.



CHAPITRE III.

1704.

Le Jason, l'*Auguste*, la *Mouche*.—Duguay-Trouin les fait construire. — Première croisière, prise du *Coventry* et de douze bâtimens marchands. — Deuxième croisière, Duguay-Trouin est lâchement abandonné; son combat, sa conduite.—Troisième croisière, sous les ordres de M. de Roquefeuille. — Bataille navale de Malaga.

Les grands peintres de l'antiquité et de la renaissance broyaient eux-mêmes leurs couleurs : après avoir laborieusement étudié l'art de leur donner de la solidité, de l'éclat, de la durée, ils formaient des élèves appelés à faire la préparation convenable d'après la meilleure des méthodes, celle de l'expérience. Les grands musiciens ont inventé des instrumens, les ont perfectionnés, les

ont transformés quelquefois d'une manière surprenante. Les grands astronomes ont de même appliqué leur science aux instrumens de mathématiques, aux graduations, aux miroirs, aux lunettes, dont ils se servent pour étudier les sphères célestes et leurs révolutions. Il n'est pas jusqu'aux simples artisans qui n'inventent chaque jour des outils plus commodes, qui ne corrigent les imperfections de ceux en usage dans leur métier. — Pourquoi celui qui vit à la mer, qui manœuvre un navire par tous les temps et dans toutes les positions, ne serait-il point apte à perfectionner aussi la machine qu'il fait fonctionner, l'arme avec laquelle il combat? — C'est une chose étrange, en vérité, que le marin soit à peine consulté pour les améliorations à introduire dans son art, et que l'ingénieur naval soit généralement étranger aux évolutions du vaisseau! L'on parle sans cesse de progrès, et l'on parque les hommes dans d'étroites spécialités, ennemies nées de tout progrès. Nous en sommes venus à ce point, qu'un officier de marine verrait fondre sur lui un déluge de calamités, s'il osait inventer un navire meilleur qu'aucun navire connu. Aussi les plus sages, ou pour mieux dire les plus fins, s'en tiennent-ils pour leur avantage particulier à la première des maximes du comte de Forbin, ce rusé renard maritime : « *Ne se mêler jamais que de ce qui est de son emploi.* » Or, il n'est pas de l'emploi des officiers de vaisseau de

s'ingérer dans les constructions navales. Les constructions navales y gagnent-elles? le bien général du service n'en souffre-t-il pas? Une somme considérable de jugement et de savoir n'est-elle pas totalement perdue? — Ce sont autant de questions que nous laisserons trancher par nos lecteurs. Nous nous bornerons à dire qu'après les diplomates qui veulent faire leur chemin sans obstacles, viennent les paresseux qui ne croyant avoir aucun intérêt à s'occuper d'architecture navale, restent dans une ignorance préméditée sur tout ce qui la touche. Quant à celui qui émet timidement un avis basé sur des connaissances pratiques, on l'éconduit poliment par une formule de haute algèbre. Il a beau dire qu'il a toujours vu qu'un bâtiment, pour bien marcher, ne doit pas être trop lié, qu'il devrait avoir plus de quête qu'on n'en donne aux constructions nouvelles, qu'il serait préférable d'arrondir certaines parties de sa membrure pour obtenir plus de stabilité et de meilleures qualités d'évolution, que la différence de tirant d'eau entre l'arrière et l'avant n'est pas assez forte; le mathématicien-constructeur demande une démonstration théorique, et force est au marin de garder le silence, car, au rebours du sens commun, l'expérience doit se taire devant les chiffres.

Sous Louis XIV, aucun corps n'avait le privilége absolu de dépenser les fonds de l'État en

constructions maritimes plus ou moins imparfaites. De vieux praticiens de la mer, ci-devant maîtres charpentiers à bord, maintenant maîtres constructeurs, peu versés, il est vrai, dans le calcul différentiel et intégral, par trop routiniers, il faut le dire, mais profondément connaisseurs en fait de coupe navale, nous bâtissaient des frégates fines voilières, des flûtes spacieuses, des vaisseaux forts et évoluant bien.

Sous Louis XIV, un officier tel que Duguay-Trouin pouvait obtenir l'autorisation de faire faire des bâtimens d'après ses idées d'homme de mer. Et voilà précisément ce qui eut lieu après le désarmement de l'*Éclatant*. Le génie du manœuvrier s'appliqua à l'instrument de manœuvre; les études spéciales du capitaine malouin unies à son expérience de navigateur, lui permirent d'imposer ses opinions et ses données aux ingénieurs du temps. Ceux-ci le comprirent, car ils étaient marins eux-mêmes. Duguay-Trouin, chose doublement digne de remarque, l'emportait précisément sur eux par la théorie, mais non par la théorie seule, on le sait de reste. Il combattait avec succès la routine de l'ignorance : qui pourra vaincre la routine scientifique?

Les résultats de ses plans furent deux excellens vaisseaux de 54, le *Jason* qu'il monta, l'*Auguste*, dont M. Desmarques eut le commandement, et la *Mouche*, corvette de 8 canons, qui

devait servir de découverte, et fut mise sous les ordres de M. du Bourgneuf-Gravé (1). Ces trois navires sortirent de Brest et allèrent s'essayer au vent des Sorlingues. Le *Jason* se trouvait à trois lieues environ de ses camarades, quand un vaisseau garde-côte anglais de 74 bouches à feu, nommé la *Revanche*, vint le reconnaître à portée de canon. Duguay-Trouin, loin de se replier sur ses conserves, court à lui, en faisant ses préparatifs d'abordage. L'Anglais, surpris de tant d'audace, s'enfuit vers la terre : c'était aussi un bon marcheur, qui ne perdit pas une seule longueur de navire pendant trois heures de chasse et de canonnade, au bout desquelles il se réfugia dans le port des Sorlingues. Le *Jason* rejoignit ses camarades; mais, peu de temps après, la *Mouche* s'étant séparée des deux vaisseaux pendant la nuit, fut rencontrée et amarinée par la *Revanche*.

Ce 74 naviguait alors de compagnie avec le *Falmouth* de 54, dans le but de chercher le *Jason* et l'*Auguste*, à ce que le commandant anglais assura au capitaine de la petite corvette française, son prisonnier; on verra à quoi aboutit cette vanterie fort mal justifiée par sa fuite devant un vaisseau de beaucoup inférieur au sien.

Tandis que la *Mouche* tombait au pouvoir des ennemis, les deux vaisseaux de Duguay-Trouin aperçurent de nuit un convoi de trente voiles

(1) Ailleurs Launay-Gravé.

qui sortaient de la Manche. Ils les tinrent en vue jusqu'au jour; et virent alors qu'elles étaient sous l'escorte d'un 54, le *Coventry*, sur lequel le *Jason* se dirigea en droiture. L'*Auguste* reçut l'ordre de donner dans le convoi. Le *Jason*, après un abordage manqué par trop de vitesse, se rendit maître de son adversaire en moins de trois quarts d'heure. Douze bâtimens marchands étaient amarinés; les autres parvinrent à se sauver à la faveur de la nuit.

L'abordage auquel Duguay-Trouin excellait, est loin d'être une manœuvre facile; les marins le savent, et il est merveilleux de voir que, presque toujours, l'habile capitaine malouin réussissait à se placer dans la position convenable pour envahir le pont ennemi. Si le *Jason* dépassa le but cette fois, grâce à sa promptitude d'évolution, il se retrouva bientôt en mesure de revenir à la charge. Une grande partie du succès revient donc aux qualités du vaisseau-abordeur; qu'on juge alors de l'importance qu'il faut attacher à ces qualités. Si le navire est *trop ardent* ou *trop mou*, c'est-à-dire s'il résiste à l'action de son gouvernail, en venant trop ou trop peu dans le vent, le mouvement qu'il fera sera ou plus ou moins vif qu'il ne faudrait, et l'agresseur se trouvera généralement dans une situation désavantageuse, dont nous avons vu un exemple au chapitre premier de ce second livre. L'ennemi pourra le prendre en enfilade à bout portant, et aura

des chances énormes de succès. Ainsi, l'officier de vaisseau ne saurait jamais assez étudier les qualités propres de son navire ; et, de même, l'ingénieur ne doit point oublier qu'il est moralement responsable de la perte de tout bâtiment, auquel il n'a pas donné une coupe assez manœuvrière.

En retournant à Brest, le *Jason* et l'*Auguste* aperçurent deux gros vaisseaux arrivant sur eux vent arrière, mais qui mirent en panne une lieue au vent. Duguay-Trouin reconnut aisément la *Revanche* et le *Falmouth* avec *sa pauvre Mouche*. — « Cet objet, dit-il, mit tout son sang en mouvement. » Quoique affaibli d'équipage et embarrassé de ses prises, il se chargea de toile, et vint du lof pour les attaquer. Les Anglais avaient une avance considérable, ils ne cherchèrent point à la diminuer, et quoique maîtres du vent, ils prirent honteusement le large. C'est à quoi aboutit leur triste fanfaronnade. Les deux vaisseaux français les poursuivirent inutilement jusqu'à la nuit, mais alors la sûreté de leurs treize bâtimens capturés les obligea de rallier le convoi et de rentrer au port.

Au marin victorieux, succède aussitôt l'ingénieur habile. Duguay-Trouin, avec la permission du roi, fait construire une frégate de 26 canons, la *Valeur*, qu'il destine à son frère Nicolas. Les plans sont arrêtés et les travaux mis en train, le futur capitaine du navire reste chargé d'en diri-

ger l'exécution, et en attendant, le *Jason* et l'*Auguste*, accompagnés de deux frégates de 20 à 26 canons, appareillent.

La campagne s'annonça sous d'heureux auspices : aux environs du cap Lézard, on fit trois prises anglaises. Duguay-Trouin pourtant faillit être victime de la plus basse envie, de la plus noire ingratitude. Comme il avait fait mettre à la mer sa chaloupe avec deux officiers et soixante de ses meilleurs matelots pour amariner les navires capturés, deux vaisseaux de ligne anglais, le *Rochester* de 66 et le *Modéré* de 56 canons, apparurent tout-à-coup, au lever du soleil. Ils venaient avec une telle vitesse que Duguay-Trouin n'eut, ni le temps de faire rentrer tous ses gens à son bord, ni celui de se préparer suffisamment au combat. Il signala cependant à ses camarades de rallier au feu, et courant à la rencontre du *Rochester*, il se disposait à l'aborder. Mais dès que l'Anglais le vit à portée de pistolet, il lâcha une décharge à mitraille dans sa mâture; les écoutes, bras et boulines, toutes les manœuvres qui servent à établir les voiles furent hachées, les voiles elles-mêmes souffrirent beaucoup, celles d'avant furent lacérées en mille pièces et leurs lambeaux se coiffèrent sur les mâts. Le vaisseau français masqué en grand et dans un désordre inexprimable ne pouvait évoluer; il fut pris presque au même instant par l'arrière. Une bordée de l'ennemi lui tua une grande partie de

son monde, endommagea tous les mâts et coupa la vergue de grand hunier qui tomba sur la grande voile et l'engagea au point que son brasseyage devint impossible. Duguay-Trouin parvint néanmoins à arriver vent arrière, envoya une dernière bordée au *Rochester* et se retira pour réparer à la hâte ses avaries. Aidé par M. de Saint-Auban, son capitaine en second, par ses officiers et ses matelots toujours pleins d'ardeur lorsqu'il commandait, il dégageait sa mâture et repassait ses principales manœuvres, quand il se vit obligé de ranger de fort près le *Modéré* avec lequel l'*Auguste* échangeait mollement à grande distance quelques coups de canon. En longeant le second vaisseau ennemi, le *Jason* le salua de la décharge de sa mousqueterie et de son artillerie chargée à mitraille; l'Anglais lui répondit de la même manière et s'attachait à le suivre, tandis que continuant à gouverner vent arrière Duguay-Trouin faisait route vers l'*Auguste* afin de le rejoindre et de revenir ensuite à la charge avec du renfort et un gréement remis en état pendant sa fausse retraite. Loin d'accourir au secours ou au moins d'attendre, M. Desmarques fit voile pour s'éloigner du champ de bataille. Le *Rochester* et le *Modéré*, libres de toute entrave, s'acharnèrent alors sur le *Jason*, se placèrent tribord et babord à lui, et le canonnèrent vivement.

Rien ne peut abattre le courage indomptable de Duguay. Abandonné de tous les siens, car les

deux frégates françaises imitaient la conduite de l'*Auguste*, désemparé d'une partie de ses voiles et traînant encore à la remorque sa chaloupe qu'il n'avait pu rehisser à bord, tant le combat s'était engagé à l'improviste, il fait feu des deux bords sans permettre qu'on mette hors de nouvelles voiles, ni qu'on coupe le cablot de l'embarcation qui gêne sa marche. Il espère encore que l'*Auguste*, honteux d'un premier mouvement d'effroi et le voyant ainsi engagé, va saisir l'occasion de réparer noblement un instant d'oubli, qu'il va revenir du lof et prendre part à l'action ainsi que les deux frégates. Mais non! l'*Auguste* ne change pas de route, il fuit, il fuit encore et appareille même de nouvelles voiles. C'est en vain que Duguay lui signale de rallier. — La patience du noble capitaine est à bout; enfin, il comprend toute la perfidie de ses compagnons, ils ont conspiré sa perte; aussitôt, il fait feu à boulet sur son indigne camarade, et prend la résolution de cesser le combat avec les Anglais et de braquer toute son artillerie contre l'*Auguste*. Déjà même il gouverne obliquement, de manière à lui montrer ses sabords. Son intention devient si manifeste aux yeux de tous, que M. Desmarques se résout enfin à arrêter sa marche en carguant ses voiles, et bien lui en prit, car le *Jason* (ce chef-d'œuvre de construction et d'arrimage), malgré toutes les causes qui ralentissaient sa vitesse, était déjà sur le point de l'at-

teindre. Cependant le *Rochester* et le *Modéré*, voyant les Français réunis, cessèrent de combattre; seulement, avant de se retirer, chacun d'eux lâcha dédaigneusement sur l'*Auguste* une méprisante bordée.

La retenue avec laquelle Duguay-Trouin raconte la trahison dont il faillit être victime, est vraiment admirable et digne de son grand cœur; il ne nomme même pas le commandant de l'*Auguste*. Il se contente de faire remarquer que cet officier était le même qui montait le *Bienvenu* pendant la précédente campagne au Spitzberg, le *Bienvenu* que Duguay, *faisant office du bon pasteur*, avait si généreusement sauvé de la poursuite d'une escadre hollandaise de quinze vaisseaux de guerre. Enfin, il ajoute qu'*il éviterait même d'en parler*, s'il n'avait à se justifier *de n'avoir pas pris les deux vaisseaux anglais, lesquels ne lui auraient certainement pas échappé s'il eût été passablement secondé.*

« S'il n'avait à se justifier! » n'y a-t-il pas dans cette expression un peu d'amertume, ou bien Duguay-Trouin s'en sert-il encore par un excès de modération? La renommée du brave capitaine de frégate était déjà assez haute pour qu'il eût des ennemis jaloux, prompts à calomnier ses plus belles actions et à déverser le blâme sur sa conduite. Mais aussi tous les honnêtes gens l'estimaient; et déjà les matelots, dans leurs chansons et leurs histoires du gaillard d'avant, le plaçaient

sur la même ligne que Jean Bart et le chevalier de Saint-Pol.

A l'arrivée à Brest, Duguay-Trouin porta plainte contre M. Desmarques; il se borna à demander qu'on lui enlevât le commandement de l'*Auguste*. Certes, c'était beaucoup de longanimité après avoir été abandonné devant l'ennemi, et si justice eût été rigoureusement faite, le capitaine qui s'était ainsi comporté, eût été puni de la peine capitale ou au moins de la dégradation publique.

En 1704, les coteries de port, toujours si puissantes, l'emportèrent sur les réclamations de Duguay-Trouin, et le commandement de l'*Auguste* fut conservé d'autorité à M. Desmarques. La France faillit y perdre un héros. Écoutons Duguay-Trouin qui se voyait contraint de souffrir qu'un pareil capitaine naviguât bord à bord avec lui pendant tout le reste de l'année :

« Cette dure nécessité, dit-il, me piqua si vi-
« vement, que j''aurais abandonné le comman-
« dement de ces vaisseaux, et même *entièrement*
« *quitté le service*, si l'amour et le respect que
« j'avais pour la personne du roi, joints au désir
« ardent de mériter son estime, n'eussent été
« plus puissans que mon ressentiment. Ce cha-
« grin fit que je me joignis au vaisseau du roi le
« *Protée*, qui était prêt à mettre à la voile, sous
« le commandement de M. de Roquefeuille, ai-
« mant mieux servir sous les ordres d'un si brave

« homme, que de commander à gens sur lesquels « je ne pouvais plus compter. Nous achevâmes « la campagne à l'entrée de la Manche, sans faire « aucune rencontre digne d'attention, et je re- « vins désarmer à Brest. »

Grâce à Dieu! les exemples de perfidie et de lâcheté comme celui qu'il nous a fallu raconter ici, sont rares dans la marine de France, et ils l'ont été *de tout temps*. Mais en étudiant nos annales, lorsque nous avons eu la douleur d'y rencontrer des traits analogues, nous avons surtout été affligé de voir que la plupart des causes n'ont été ni appelées, ni jugées. Il s'ensuit que de criantes injustices ont été commises. Après la perte d'une bataille, le général a parfois rejeté ses propres fautes sur des officiers exempts de blâme, et pleins de bravoure, qui sont tombés dans la plus cruelle disgrâce, sans avoir pu se défendre. Parfois, au contraire, des lâches ont continué de servir et de commander dans les rangs d'une arme dont la gloire nationale fut toujours l'unique pensée, quoi que l'on ait dit et écrit à ce sujet.

Aujourd'hui comme au temps de Louis XIV, dans l'intérêt des accusés eux-mêmes, pour le bien de la marine entière, pour l'honneur de la France, il serait de la plus haute importance de jeter le plus grand jour possible sur la conduite et les actes militaires de chacun; de renvoyer absous et publiquement justifiés les capitaines

malheureux sans être coupables, d'oser appliquer la peine déterminée par le code naval à ceux qui ont trahi leur devoir. La faiblesse de l'autorité supérieure nous a semblé condamnable à toutes les époques de notre histoire maritime. Les intrigues de port, de ministère ou de cour ont toujours eu pour funestes résultats de faire peser le blâme sur des innocens, ou de laisser impunis des hommes indignes de leur position. La plus rigoureuse équité, l'impartialité la plus sévère, sont les seuls ressorts propres à rendre la marine française disciplinée, grande et forte.

Le 24 août 1704, à la hauteur de Malaga, eut lieu la dernière bataille navale du règne de Louis XIV. Le comte de Toulouse remporta la victoire sur la flotte ennemie commandée par les amiraux anglais Rook et Showell, et par l'amiral hollandais Colembourg. Cet avantage, en mémoire duquel on frappa une médaille, n'eut rien de décisif, et, comme les finances du royaume s'épuisaient de jour en jour, l'armée française rentra au port de Toulon, où elle désarma.



CHAPITRE IV.

1708.

Le Jason, l'*Auguste*, la *Valeur*. — Première sortie; prise de l'Élisabeth; prise de l'Amazone. — Mort de Nicolas Trouin. — Deuxième sortie; Duguay-Trouin entouré par une escadre anglaise, résolution magnanime, manœuvre heureuse. — L'*Auguste* et la *Valeur* tombent au pouvoir des Anglais. — Troisième sortie; le *Jason* fait cinq prises et rentre à Brest.

Le *Jason* et l'*Auguste* ayant été carénés de frais, le commandement de ce dernier vaisseau fut donné à M. le chevalier de Nesmond, officier de mérite et d'un grand courage. La frégate la *Valeur* était achevée; le jeune Nicolas Trouin la montait. Duguay-Trouin, sûr de son monde, appareilla, cette fois, avec plaisir et confiance.

A l'entrée de la Manche, la petite division ren-

contra deux vaisseaux anglais, l'*Élisabeth* de 72 et le *Chatam* de 54, qui arrivèrent vent arrière sur elle. — « Nous leur épargnâmes la moitié du « chemin, dit fièrement Duguay : je m'avançai « sur l'*Élisabeth* et me présentai du côté de ba- « bord pour l'aborder. » Après une heure et demie de combat opiniâtre, l'équipage anglais, saisi d'épouvante, abandonna ses postes. Le capitaine fit amener les couleurs et se rendit.

Le chevalier de Nesmond et le frère de Duguay-Trouin, rivalisant d'audace, s'étaient attaqués au *Chatam;* mais le commandant de ce vaisseau, maître du vent et bon marcheur, rendit l'abordage impossible. L'action, quoique très-vive, fut sans résultats; lorsque l'*Élisabeth* eut baissé pavillon, le *Chatam* mit toutes ses voiles au vent pour s'échapper. Le *Jason* laissa vainement à ses conserves le soin d'amariner l'*Élisabeth* afin de le poursuivre. Il ne put jamais l'atteindre, et le perdit de vue à la nuit auprès des côtes d'Angleterre.

Le lendemain, le mauvais temps se déclara, sépara les navires français, mit l'*Élisabeth* en péril de se briser sur les côtes de Bretagne, et entraîna la *Valeur* à si grande distance, que ses camarades ne la retrouvèrent plus. Le *Jason*, l'*Auguste* et l'*Élisabeth*, s'étant ralliés, firent route vers Brest.

Chemin faisant, ils découvrirent, sous le vent, deux corsaires de Flessingue, l'un de 40 et l'autre

de 36 canons, qui les attendaient *assez témérairement.* Le *Jason*, grâce à sa marche supérieure, les rejoignit le premier, envoya en passant une bordée au plus fort qui s'appelait l'*Amazone*, et, le laissant à l'*Auguste*, courut sur le plus faible. Mais la volée de Duguay-Trouin n'avait pas produit l'effet qu'il en espérait. L'*Amazone*, prenant chasse, profita du temps que le *Jason* avait perdu en l'abandonnant de l'arrière, pour s'élever au vent d'une portée de fusil. Duguay-Trouin revient aussitôt sur elle, et trouve à qui parler. — « Elle était commandée, dit-il, par un déterminé corsaire, qui se défendit comme un lion « pendant près de deux heures. » Comme le *Jason* ne se trouvait plus en position d'aborder, et qu'il avait négligé, *par trop de confiance*, de prendre les précautions nécessaires pour tenter ou soutenir l'abordage, il ne laissa pas que de courir un véritable danger. Le Flessinguois eut l'audace d'arriver sur lui au milieu du combat et de manœuvrer pour l'accrocher. Qu'on juge de la colère qu'en dut ressentir Duguay-Trouin; lui, être abordé; lui, qui a coutume d'aborder les autres de vive force! — « A l'instant, s'écrie-t-il, je fis « cesser le feu de mon canon et de ma mousque« terie, détachant au plus vite deux de mes ser« gens pour aller chercher des haches d'armes, « des sabres, des pistolets et des grenades; et, « tout d'un coup, faisant border mon artimon, « je poussai mon gouvernail à venir au vent, afin

« de seconder le dessein que l'ennemi paraissait « avoir. Ce mouvement ralentit son ardeur, et « le porta à retenir aussitôt le vent, en sorte « qu'il ne fit que toucher mon bossoir en pas- « sant, et poussa en même temps au large; dans « cette situation, je lui lâchai toute ma bordée « de mousqueterie et de canon, que j'avais fait « charger à double charge : cette bordée fut sui- « vie de trois autres, coup sur coup, qui, don- « nées à bout touchant, le démâtèrent de tous « ses mâts, et le rasèrent comme un ponton. »

Que d'action, que de vivacité dans le récit! le marin assiste vraiment au combat, et suit avec enthousiasme les rapides mouvemens, les brûlantes décharges du *Jason*. Mais l'ennemi s'est noblement défendu; Duguay, suivant son usage, va rendre hommage à la bravoure de son adversaire.

« Ce brave capitaine, poursuit-il, ne se rendit « qu'à la dernière extrémité. Je le remarquai « dans le combat se portant, le sabre à la main, « la tête levée, de l'arrière à l'avant de son « vaisseau, et essuyant une grêle de coups de « fusil, dont ses habits et son chapeau furent « percés en plusieurs endroits : aussi me fis-je un « vrai plaisir de le traiter avec toute la distinc- « tion que méritait sa valeur. Je suis même fâché « d'avoir oublié le nom d'un homme si intrépide; « je n'aurais pas manqué de le mettre ici. »

Tandis que Duguay-Trouin s'emparait ainsi de

l'*Amazone*, le chevalier de Nesmond poursuivait l'autre corsaire flessinguois; mais, n'ayant pu l'atteindre, il vint rallier le *Jason*. Bientôt après, les deux vaisseaux et leurs deux prises rentrèrent à Brest; ils n'y trouvèrent point la *Valeur*.

Séparée de ses conserves par la tempête, le lendemain de la prise de l'*Élisabeth*, cette petite frégate rencontra un corsaire de Flessingue de même force qu'elle. Nicolas Trouin l'attaque, le démâte, l'aborde et s'en rend maître. Il s'occupait encore à réparer ses avaries, quand deux autres corsaires, attirés par le bruit du canon, fondirent tout-à-coup sur lui, le forcèrent d'abandonner sa prise, démâtée et par conséquent incapable de prendre chasse, et le poursuivirent jusqu'à Saint-Jean-de-Luz, où il se réfugia. Le jeune capitaine, désolé d'avoir si malheureusement perdu le fruit de sa victoire, sortit peu de temps après, prit un fort bâtiment anglais chargé de sucre et d'indigo, et se hâta de faire voile vers Brest, où il comptait rejoindre son frère. Durant cette traversée, la *Valeur*, qui n'avait que 26 canons, comme on sait, fut attaquée par un autre corsaire ennemi de 44 bouches à feu. Nicolas Trouin encourage ses gens à résister avec bravoure, stimule leur énergie, repousse deux abordages successifs, et se voit sur le point de faire amener son redoutable adversaire, malgré son infériorité en artillerie et la faiblesse de son équipage, considérablement réduit par les précé-

dens combats. Au rapport de tous ses gens, il allait l'enlever *si, dans le dernier choc, il n'eût pas été mortellement blessé d'une balle, qui lui fracassa toute la hanche.* « Il reçut ce malheureux coup, « poursuit douloureusement Duguay-Trouin, au « moment même que le pont et le gaillard de « l'ennemi étaient abandonnés, et qu'une partie « des plus déterminés soldats de la *Valeur* pénétraient à son bord. Ce funeste accident les obli« gea de se rembarquer précipitamment et de « pousser la frégate du Roi au large du vaisseau « ennemi, qui n'eut jamais le courage de profiter « de la consternation que ce malheur avait cau« sée ; en sorte que mon pauvre frère, après « avoir mis sa prise en sûreté, arriva mourant à « Brest. »

Nicolas-François Trouin, qui soutint si noblement son titre de capitaine de la frégate la *Valeur*, et sa qualité de frère du plus grand homme de mer de son temps, n'avait que vingt-un ans lorsqu'il fut ainsi tué les armes à la main. On a dit de lui qu'il était l'idole de ses gens, parce qu'il était le premier esclave des lois qu'il leur prescrivait, et qu'il n'ordonnait rien dont il ne donnât l'exemple (1).

« Famille de héros ! s'écrie Thomas au sujet de « sa mort, vous méritez le respect de la postérité. « De trois frères, deux ont donné l'exemple de

(1) Manet, *Biographie des Malouins célèbres.*

« mourir pour la patrie : DUGUAY-TROUIN celui de « ne vivre que pour elle ! »

A peine la *Valeur* fut-elle mouillée en rade de Brest, qu'un canot se détacha des flancs du *Jason* et se rendit à bord. Duguay-Trouin, inquiet, tourmenté par un triste pressentiment, monte sur le pont de la frégate. Son frère n'est pas à l'échelle pour le recevoir; une morne douleur est peinte sur toutes les figures; si le pavillon de poupe était en berne, il n'y aurait plus d'espérance; mais si la blessure n'était que légère, on oserait lui apprendre une nouvelle qu'on lui cache. Le héros tressaille de douleur, n'interroge personne, court à la chambre du commandant, et voit son valeureux compagnon d'armes, son plus cher ami, son frère bien-aimé, mourant, abattu, ayant à peine la force de prononcer une parole. Une chaloupe est armée aussitôt, le moribond y est descendu; Duguay-Trouin, pâle et tremblant, l'accompagne à terre; il n'était pas de vieux matelot qui n'eût les larmes aux yeux en voyant ce triste spectacle. Quand les deux frères arrivèrent au port, la garde était sous les armes, le tambour battait aux champs; on rendait au blessé les honneurs prescrits par la consigne maritime (1). Noble usage, sans doute,

(1) Lorsque l'amiral ou le général de l'armée de terre passera à portée d'un poste, la garde prendra les armes et les tambours battront aux champs.

Les mêmes honneurs seront rendus toutes les fois que l'on débarquera des militaires ou marins blessés dans un combat, pour être

mais vaines démonstrations qui ne sauraient détourner la douleur! Les soins et la tendresse de Duguay-Trouin ne purent qu'adoucir les derniers momens du jeune capitaine, qui expira peu de jours après avec une fermeté et une résignation exemplaires.

Nous n'essaierons pas de peindre l'affliction profonde de Duguay-Trouin : elle était augmentée par le poignant souvenir de la perte qu'il avait éprouvée si peu de temps auparavant sur les côtes d'Espagne. Dans l'amertume de ses regrets, il confond les deux victimes l'une avec l'autre. L'image de ses frères est toujours présente à ses yeux. — « Le caractère que je leur « avais connu dans un âge si tendre, dit-il, pro« mettait infiniment, et leur valeur m'aurait été « d'une grande ressource dans toutes mes expé« ditions. Je les aimais tendrement, et je demeu« rai d'autant plus accablé de la mort de ce der« nier, qu'elle réveilla dans mon cœur l'idée « touchante du premier, qui avait fini entre mes « bras. »

Les années ne parvinrent point à effacer la cruelle impression produite par ce double malheur sur l'âme généreuse et sensible de Duguay-Trouin. Sa mélancolie s'accrut visiblement. Il lui fallait les glorieux travaux de sa pénible carrière

portés aux lieux où les secours les attendent. (*Consigne générale*, tit. I, art. 2.)

pour distraire sa tristesse. Lorsque la mort le menaçait lui-même, lorsqu'il faisait trembler les ennemis de la France, alors seulement son cœur se sentait un peu soulagé : la guerre avait causé le mal, la guerre en était l'unique remède. Aussi, loin d'avoir, comme la première fois, la tentation d'abandonner le service de la mer, il hâte les réparations de ses vaisseaux. Peu de temps après, une occasion d'honneur se présente, il la saisit avec empressement, et va offrir ses services à M. le marquis de Coëtlogon, lieutenant-général des armées navales, qui devait aller dégager la Manche d'une escadre de vingt-et-un vaisseaux ennemis, formée de la réunion de tous les garde-côtes anglais. Cet amiral plein de zèle et de valeur brûlait de mettre à la voile, et accepta de grand cœur la proposition de Duguay-Trouin. Malheureusement, un conseil de guerre ayant été tenu au sujet de la campagne projetée, chez M. le comte de Château-Renault, commandant de la marine à Brest, l'expédition fut jugée imprudente et condamnée. M. de Coëtlogon, extrêmement mortifié, instruisit sur-le-champ de cette funeste décision le bouillant capitaine de frégate, auquel il rendit sa parole. Dès lors, Duguay se vit libre d'appareiller, comme il l'entendrait, avec le *Jason* et l'*Auguste,* qui mirent en effet sous voiles presque aussitôt.

Avant de raconter les événemens remarquables de cette seconde sortie de 1705, il nous importe

d'enregistrer quelques paroles mémorables de Duguay-Trouin, paroles essentiellement vraies en marine, prophétiques pour ainsi dire, et dont nous pourrions citer des applications contemporaines. — « J'ai remarqué, dit-il, que le sort de « presque tous les conseils qui ont été tenus dans « la marine, a été de choisir le parti le moins « honorable et le moins avantageux; ainsi, je « mourrai persuadé que dans les occasions où le « péril est grand et le succès incertain, c'est au « commandant à décider, sans assembler de con- « seil, et à prendre sur lui le risque des bons ou « des mauvais événemens: autrement la nature, « qui abhorre sa destruction, suggère impercep- « tiblement, à la plupart des conseillers, tant de « raisons plausibles sur les inconvéniens à crain- « dre, que le résultat est toujours de ne point « combattre, parce que la pluralité des voix « l'emporte. »

C'EST AU COMMANDANT A DÉCIDER, SANS ASSEMBLER DE CONSEIL : que nos amiraux n'oublient pas cet avis d'un grand homme, et puissent-ils en faire leur profit (1)! Nous aussi, nous qui écrivons cette histoire, nous avons éprouvé que les conseils de guerre maritimes prennent rarement des décisions grandes et hardies, et cependant la

(1) Il ne s'agit ici, bien entendu, que des conseils assemblés ou à assembler pour les cas de guerre, et non de ceux relatifs aux manœuvres dans les positions désespérées de la navigation, et encore bien moins des conseils d'enquête ou de justice.

responsabilité de chacun des membres n'est rien, comparée à celle du commandant en chef.

Deux jours après leur appareillage, le *Jason*, monté par Duguay-Trouin, et l'*Auguste*, par M. le chevalier de Nesmond, étant à l'entrée de la Manche, un vaisseau passa entre eux pendant la nuit. Ils revirèrent aussitôt sur lui et le conservèrent en vue jusqu'au lever du soleil. Alors, Duguay s'en trouva à portée de fusil, un peu au vent et de l'arrière à lui. Le chevalier de Nesmond était environ à même distance, sous le vent. Ils ne tardèrent pas à reconnaître le *Chatam*, qui de son côté reconnut le *Jason*, et se hâta de faire vent arrière avec une profonde crainte. Les Français imitèrent sa manœuvre et le placèrent entre eux; l'*Auguste* commença de le canonner vivement. Duguay-Trouin, cependant, calculait son abordage, et prenait de minutieuses précautions pour en rendre l'effet infaillible, tant il craignait que ce vaisseau lui échappât une seconde fois. Il avait ordonné à tout son monde de se coucher à plat-ventre sur le pont, son dessein étant d'aborder sans tirer un seul coup, et il était sur le point de lancer ses grappins, quand la vigie signala tout-à-coup une escadre venant sous toutes voiles. C'étaient les Anglais; il fallut aussitôt abandonner le *Chatam*, que l'*Auguste* laissa dans un tel état de délabrement, qu'il se mit tout à la bande dès qu'il ne fut plus sous le feu de son adversaire. Duguay-Trouin regrettait alors de

n'avoir pas mis toute son application à le couler; mais il était trop tard, les rôles étaient changés: on se chargea de toile, l'on prit chasse. La flotte ennemie, composée des meilleurs voiliers d'Angleterre, fraîchement sortis du port, gagnait l'*Auguste* à vue d'œil. Duguay-Trouin ne voulait pas l'abandonner; il conseilla au chevalier de Nesmond de jeter à la mer, pour s'alléger, ses ancres, sa chaloupe, ses mâts de rechange. Tous ces efforts furent inutiles. Vers cinq heures du soir ils furent atteints à portée de canon. — « Je « réfléchis, mais un peu tard, poursuit Duguay-« Trouin, que mon secours était fort inutile con-« tre un si grand nombre de vaisseaux de guerre, « qui tous allaient mieux que l'*Auguste*, et qu'il « y avait de la témérité à hasarder de perdre « deux vaisseaux au lieu d'un. Dans cette vue, je « fis signal à M. le chevalier de Nesmond de tenir « un peu plus le vent, ayant remarqué que c'é-« tait la situation où il allait le moins mal; de « mon côté, je pris le parti d'arriver un peu da-« vantage: mon idée en cela était que l'escadre « ennemie ne voudrait pas se séparer, par la « crainte qu'elle aurait de celle de M. de Coëtlo-« gon, qui, la trouvant dispersée, aurait pu lui « faire un mauvais parti. Toutes ces réflexions « me faisaient espérer qu'un de nous deux au « moins se sauverait. Je me flattais même que « s'ils s'attachaient au *Jason* seul, qui était un

« excellent vaisseau, nous pourrions fort bien « leur échapper tous deux. »

Il nous a semblé nécessaire de laisser expliquer à Duguay-Trouin lui-même les raisons pour lesquelles il se sépare de son camarade en présence d'une escadre ennemie. Ici, malheureusement, il n'y a plus de brouillards ni de refuge pour le mauvais marcheur; impossible de le mettre à couvert; de deux maux il faut choisir le moindre. Le digne commandant fait du reste tout ce qui est humainement faisable: il donne de sages instructions à son compagnon sur la marche à tenir, il lui indique un point de rendez-vous et espère encore le sauver en attirant sur ses propres traces tout le gros de l'armée anglaise.

Mais il n'en fut rien.

Six vaisseaux se détachèrent sur l'*Auguste*, quinze autres s'acharnèrent à la poursuite du *Jason*, qui filait grand'largue, tribord amures, sous toutes ses voiles carrées et la civadière. Le *Honster*, de 64, était en tête de l'escadre anglaise, dont il passait à bon droit pour le meilleur marcheur; il rejoignit le *Jason* à l'aide de la brise, qui forçait graduellement et le portait avec elle. Voici encore un cas de force majeure en navigation; voici une circonstance dans laquelle le plus fin voilier pourrait être rattrapé par un navire d'une marche inférieure. Le *Jason* ne commença de sentir l'accroissement du vent

que quand le *Honster* fut à portée de pistolet. C'est à peine si Duguay, jusque là tout entier à la manœuvre des voiles et des avirons, eut le peu de minutes nécessaires pour bien se parer au combat et ranger chacun à son poste. La précipitation des matelots fut même cause qu'on laissa tomber à la mer une partie des avirons, faute de temps pour les rentrer et les rattacher aux baux du second pont (1). Duguay-Trouin raconte que, curieux de savoir le nom d'un vaisseau *si surprenant par sa légèreté*, il le lui fit demander par un interprète; cette question déplut, une bordée de canon et de mousqueterie servit de réponse; elle porta tout entière dans le corps du *Jason*, qui aurait perdu beaucoup de monde sans la précaution qu'avait eue le commandant de faire coucher à plat-pont tous ses gens, et même les officiers. Au cri de : *Vive le Roi !* l'équipage se relève; suivant l'ordre donné d'avance, les chefs de pièce pointent les canons les uns après les autres, sans se presser. Il en résulte un feu de file bien nourri, qui met sur le carreau près de cent hommes à bord du *Honster*. Le désordre y devient extrême. Sans l'arrivée de l'escadre an-

(1) Les avirons des vaisseaux étaient bordés dans la première batterie, leur poste était de long en long sous les baux. Les marins comprendront qu'au moment du branle-bas de combat, les canonniers ne purent pas tout rentrer et qu'une grande partie des rames dut être jetée dehors. Les vaisseaux de 54 avaient, à cette époque, trente avirons; aujourd'hui, fort à tort, il n'en est plus passé dans l'armement des grands navires de guerre.

glaise, il était enlevé d'emblée. Le *Honster*, ainsi maltraité, s'était retiré du feu; il fut trois quarts d'heure avant de se représenter, et alors, soutenu par plusieurs des siens, il se mit à canonner le *Jason* dans la hanche, sans oser s'approcher de plus près que la portée de fusil. Sur ces entrefaites, le vent cessa, la nuit vint; les ennemis, après avoir tiraillé jusqu'à minuit, entourèrent Duguay-Trouin de toutes parts, et remirent la fin de l'affaire au jour suivant. Ils étaient persuadés que le *Jason* ne leur échapperait pas, et le commandant français partageait leur conviction; aussi résolut-il de périr avec éclat. Alors il assembla le conseil de ses officiers, non pour prendre leurs avis, mais pour leur déclarer ses projets.

Depuis la mort de Nicolas Trouin, le commandement de la *Valeur* ayant été donné à M. de Saint-Auban, l'état-major du *Jason* se composait comme il suit: de MM. de la Jaille, commandant en second; des Ursins, Fossières, Bourgneuf-Gravé, Nogent, lieutenants; du Houlay, de Belloy, de Barilly, Goubert, Millières, Ferrières et Villiers, enseignes.

Duguay-Trouin voyant autour de lui tous ces braves officiers, qui pour la plupart avaient déjà servi sous ses ordres, prit solennellement la parole et leur dit: « que le vaisseau le *Jason* se « trouvant perdu, selon toute apparence, il fal- « lait au moins soutenir la gloire des armes du « Roi jusqu'à la dernière extrémité; que la meil-

« leure forme d'y procéder était, à son sens,
« d'essuyer sans tirer le feu des vaisseaux qui les
« environnaient, et d'aller, la tête baissée, abor-
« der, debout au corps, le commandant anglais;
« que, pour plus grande sûreté, lui-même, Du-
« guay-Trouin, se tiendrait au gouvernail du
« vaisseau jusqu'à ce qu'il fût accroché au bord
« de l'ennemi, lequel, ne s'attendant point à un
« pareil abordage, et n'ayant pas, par consé-
« quent, le temps de faire les dispositions né-
« cessaires pour le soutenir, leur donnerait peut-
« être occasion de faire une action brillante avant
« que de succomber sous le nombre; enfin, qu'à
« toute aventure et de quelque manière que la
« chose tournât, il était au moins bien certain
« que le pavillon du Roi ne serait jamais baissé,
« tant qu'il vivrait, par d'autres mains que par
« celles de ses ennemis. »

Les officiers, enthousiasmés, applaudirent unanimement à cette héroïque résolution, et jurèrent de périr plutôt que d'abandonner leur capitaine.

Après cette scène imposante, qui s'était passée dans la grand'chambre, à la lueur d'une lampe balancée par le roulis d'une longue houle de calme plat, au milieu d'une escadre ennemie dont on apercevait les fanaux de position à travers les sabords, chacun se rendit à son poste pour préparer l'exécution des ordres du commandant. Les armuriers et les canonniers s'occupaient à faire des cartouches, à affiler les armes blanches,

à nettoyer les fusils et les pistolets. Les ponts étaient déblayés, les manœuvres lovées en appareillage; l'équipage se reposait en attendant l'événement du lendemain, dont la nouvelle avait transpiré dans les batteries. Duguay-Trouin, plus tranquille, s'étendit sur son cadre dans l'espoir de dormir quelques instans; il lui fut impossible de fermer les yeux. Ce n'est pas que sa grande âme le cédât à celles d'Alexandre ou de Condé, mais une de ces vagues pensées qui le tourmentaient souvent l'empêchait de s'assoupir. Que lui restait-il donc à faire? Après avoir pris toutes ses mesures avec une prudence égale à son courage, pourquoi le sommeil fuyait-il sa paupière? Le ciel voulait conserver un héros à la France; sa dernière heure n'était point venue, comme il le croyait. L'insomnie le ramène sur le pont, et de là il regardait tristement les vaisseaux ennemis, quand tout-à-coup, une demi-heure avant le jour, son œil de marin aperçoit à l'horizon une légère noirceur qui montait lentement. Un espoir soudain pénètre dans le cœur du héros, la brise va se lever, seul il sera prêt à la recevoir: — en effet, l'équipage, silencieusement réveillé, est rangé sur les cordages, les voiles sont déployées, établies, orientées *à la muette;* le peu d'avirons qui restent à bord sont mis à la mer, favorisent l'abattée du vaisseau et le mettent en position de recevoir le vent qui s'avance en ridant la surface calme des eaux. — Le crépuscule commençait à blanchir

l'horizon. — Enfin, l'immobilité cesse, le *Jason* glisse sur la mer : — on dort encore à bord des Anglais. Cependant les sentinelles ennemies donnent l'alarme, le canon gronde ; mais, dans la première confusion qui suit l'alerte générale, les voiles sont masquées ; avant d'avoir abattu et pris de l'aire, avant d'avoir fait de la toile, les ennemis ont perdu la distance d'une bonne portée de canon. A bord du vaisseau français, l'espérance ranime les plus faibles courages ; le vent qui fraîchit graduellement emporte le *Jason* sous son aile protectrice ; et comme il ne marchait jamais mieux qu'avec une brise un peu fraîche, il sailla de l'avant si bien que l'escadre anglaise eut bientôt perdu tout avantage. Le seul *Honster* parvint encore à le rejoindre à portée de fusil ; mais Duguay-Trouin riposta si vivement, que chaque bordée l'obligeait à culer et le mettait en désordre. Cette chasse dura néanmoins jusqu'à midi. Enfin, le vent fraîchissant toujours, l'escadre se trouva tout-à-fait laissée de l'arrière, le *Honster* même commença de perdre du terrain. — « Ce fut pour lors, » dit naïvement Duguay-Trouin, « que je me regardai comme un « homme vraiment ressuscité, ayant cru fermement que j'allais m'ensevelir sous les ruines du « pauvre *Jason*. Je me prosternai pour en rendre grâces à Dieu... » Sincèrement pieux, le noble capitaine se montre tel dans toutes les circonstances difficiles de sa périlleuse carrière ;

mais c'est surtout après le danger qu'éclate sa reconnaissance envers la main divine qui le guide sur les mers. De même nous l'avons déjà vu remercier la Providence après son évasion des prisons anglaises, et regarder comme des miracles ses divers retours au Port-Louis avec des navires déralingués, coulant bas, réduits à la dernière extrémité...... « Je continuai ma route, » ajoute-t-il, « pour aller relâcher au plus tôt dans le pre-« mier port de France, car j'avais été obligé, pour « sauver le vaisseau du roi, de jeter à la mer, non « seulement toutes nos ancres, à l'exception « d'une, mais aussi tous les mâts et toutes les ver-« gues de rechange. »

La merveilleuse retraite de Duguay-Trouin devant une escadre anglaise de quinze voiles avait eu lieu à cinquante lieues au large d'Ouessant; le lendemain, à la pointe du jour, il fit rencontre d'un corsaire de Flessingue, nommé le *Paon*. Jaloux de réparer ses pertes, et malgré son état de délabrement, il lui appuie la chasse, s'en empare en vue de Belle-Isle et le ramène au Port-Louis. Il y trouva à l'ancre, sous l'île de Grois, trois bâtimens du roi, l'*Elisabeth*, qu'il avait prise sur les Anglais à sa précédente sortie, l'*Achille* et le *Fidèle*. Cette petite division n'attendait qu'un vent favorable pour se rendre à Brest. Duguay-Trouin, après avoir pris une seconde ancre et un mât de hune de rechange, gagna le large avec elle; — mais, selon la promesse qu'il en avait

faite au chevalier de Nesmond, il ne voulut pas rentrer avant d'avoir passé quinze jours en croisière au lieu du rendez-vous convenu lors de la séparation du *Jason* et de l'*Auguste.* Les quinze jours s'écoulèrent sans qu'il eût connaissance de ce dernier vaisseau. Par compensation, il trouva son autre prise de la précédente croisière, l'*Amazone,* en compagnie de laquelle il amarina deux hollandais chargés de cacao et d'argent. Il ramena l'une de ces prises à Brest, l'autre fut conduite à Saint-Malo par la petite frégate. Quelques envieux taxèrent Duguay-Trouin de témérité pour être sorti du Port-Louis sans s'y faire caréner; il va au-devant de ce reproche en avouant que son vaisseau avait quelques avaries dans la poupe, *dont il était incommodé personnellement, attendu l'eau qui entrait sans cesse dans sa chambre,* mais il ajoute que d'ailleurs les œuvres vives étaient en bon état et la mâture assez solide pour tenir la mer.

Deux fâcheuses nouvelles attendaient Duguay-Trouin à Brest: l'*Auguste*, commandé par le chevalier de Nesmond, avait été pris par les vaisseaux qui le chassaient, à la suite de deux combats superbes et dignes d'un meilleur succès; la *Valeur,* commandée par M. de Saint-Auban, sortie peu de jours après lui pour venir le rejoindre, avait eu le malheur de tomber sous la volée du *Honster* qui la désempara et l'obligea de céder à sa force disproportionnée.

Par la perte de ces deux bâtimens, Duguay-Trouin

se trouvait réduit au *Jason* seul, à bord duquel il opéra une troisième sortie en aventurier. Il croisa quelque temps sur les côtes d'Espagne dans l'espoir d'y rencontrer l'escadre du comte de Toulouse et de se joindre à elle, mais elle avait désarmé à Toulon, comme nous l'avons dit à la fin du précédent chapitre. Quelque temps après, il rentra à Brest avec cinq prises anglaises, dont deux frégates et un navire de 500 tonneaux, chargé de poudre de guerre.

La seule escadre de quelque importance qui mit sous voiles pendant le cours de l'année 1705, prit part à l'expédition dirigée contre Nice et Villefranche. Sous les ordres du marquis de Rozes, elle seconda les opérations du maréchal de la Feuillade, qui se rendit maître des deux places assiégées, et mit ainsi le duc de Savoie hors d'état de recevoir aucun secours par mer. Les croiseurs en général eurent peu de succès dans l'Océan, que les alliés couvraient de leurs vaisseaux; plusieurs actions isolées firent toutefois honneur à notre pavillon. Mais la plus belle de toutes fut trop chèrement achetée par la mort du chevalier de Saint-Pol, qui, sorti de Dunkerque avec Cornil-Bart, M. de Roquefeuille et le comte d'Illiers, fut tué d'un coup de fusil vers la fin du combat. Deux vaisseaux de guerre hollandais et douze bâtimens marchands capturés en cette occasion, n'apportèrent qu'une faible compensation à la perte d'un tel homme.



CHAPITRE V.

1706.

Coup d'œil sur les affaires navales de la France. — Duguay-Trouin capitaine de vaisseau. — Le JASON, l'*Hercule*, le *Paon*. —Attaque d'une flotte portugaise, fausses manœuvres du capitaine de l'*Hercule*, modération de Duguay Trouin. — Arrivée à Cadix, zèle de Duguay-Trouin pour la défense de cette place; il est jeté en prison par ordre du gouverneur. — Départ pour Brest, prise de la frégate le *Gaspard* et de douze autres bâtimens anglais.

Au commencement de l'année 1706, malgré le mauvais état des finances, la France essaya encore de déployer des forces navales imposantes; de grands préparatifs furent faits dans tous les ports et surtout dans celui de Toulon. Le comte de Toulouse appareilla avec vingt-six vaisseaux, deux frégates, dix galères, deux galiotes à bom-

bes, quatre brûlots et plus de cent cinquante bâtimens chargés de munitions; le 3 avril il mouilla devant Barcelone, que Philippe V assiégeait par terre; mais les lenteurs des Espagnols donnèrent aux ennemis le temps d'arriver sur les lieux avec une armée de cinquante vaisseaux. Le comte de Toulouse se vit obligé d'abandonner le blocus et de retourner à Toulon, dont le duc de Savoie tenta le siége sans succès dans le courant du mois de juillet. Malheureusement son armée ne se retira pas sans avoir auparavant bombardé et brûlé en rade deux vaisseaux français.

L'on renonça, dès lors, de plus en plus au système des grands armemens; la flotte fut désorganisée, il ne resta plus que des divisions d'une faible importance qui furent confiées aux capitaines les plus distingués de l'époque. C'est à partir de ce moment, ainsi que nous l'avons dit plus haut, que les officiers et les vaisseaux du roi se trouvèrent livrés aux armateurs qui, de leur côté, ne construisirent guère de navires spéciaux pour la course, et se bornèrent à équiper ceux du gouvernement; — système désastreux qui résulta en partie du mauvais vouloir de Pontchartrain fils envers l'amiral de France, comte de Toulouse, dont l'influence lui était insupportable. Le jeune prince, au dire unanime des historiens, avait en lui toutes les qualités d'un homme de mer; il se vit contraint d'abandonner le service actif de la marine, dans laquelle on ne pouvait plus lui

donner de commandemens en rapport avec son grade.

La cause de Tourville fut ainsi tout-à-fait perdue, et la France n'expédia désormais que des escadres légères comme celles du comte de Chavagnac, de M. d'Iberville, du comte de Forbin et de René Duguay-Trouin, auquel il est temps de revenir.

Le rapport des prises, des combats et de la belle retraite du *Jason*, ayant été mis sous les yeux du roi, Louis XIV voulut que Duguay-Trouin fût élevé au grade de capitaine de vaisseau. En même temps, comme témoignage de sa haute satisfaction, il lui confia une mission digne de lui, et lui écrivit de sa main royale d'aller se jeter dans Cadix, qui était menacé d'un siége, afin d'y servir sous les ordres du marquis de Valdecagnas, capitaine-général et gouverneur de la place.

Honoré de cette marque d'estime et stimulé par les nouvelles faveurs dont il est l'objet, Duguay-Trouin presse l'armement de son vaisseau le *Jason* et du *Paon*, ce flessinguois de 26 canons qu'il avait pris l'année précédente. Il fit donner le commandement de ce dernier navire à M. de la Jaille, qui avait servi à son bord en qualité de capitaine en second avec le zèle le plus distingué. L'*Hercule*, de 54, monté par M. de Druis, lieutenant de vaisseau, était en même temps armé au Port-Louis et devait venir se ranger sous

son pavillon. Mais comme ce bâtiment tardait trop à se rendre à Brest, Duguay-Trouin résolut d'aller le chercher, et s'empara, chemin faisant, d'un flessinguois de 36 canons, nommé le *Marlboroug*, qu'il conduisit au Port-Louis. Alors la petite division se trouvant au complet mit sous voiles pour sa destination.

A quinze lieues au large de Lisbonne, elle découvrit une flotte de deux cents voiles venant du Brésil, sous l'escorte de six vaisseaux de guerre portugais de 24 à 50 canons. A cet aspect, le cœur de Duguay-Trouin bondit de joie; jamais si belle occasion ne s'est présentée à lui. Afin de ne donner aucune méfiance aux ennemis, il fait arborer pavillon anglais, avise un groupe de vingt navires convoyés par un vaisseau de guerre et court dans sa direction.

La frégate le *Paon* était alors en arrière de quatre lieues; on n'avait point le temps de l'attendre. M. de Druis reçut l'ordre de couper le peloton séparé du gros de la flotte, pendant que le *Jason* combattrait et amarinerait le vaisseau d'escorte. Ce dernier, trompé par l'enseigne de Duguay-Trouin, met en panne en le voyant venir sur lui; le capitaine français profite de son erreur et ne hisse pavillon blanc qu'à portée de pistolet. L'abordage semblait infaillible; le portugais, surpris à l'improviste, eût été enlevé presque sans coup férir, si M. de Druis, officier plus brave que marin, ne fût gauchement accouru sur le

lieu de la scène et n'eût forcé Duguay-Trouin à masquer toutes ses voiles pour éviter un triple choc également dangereux pour le *Jason* et pour l'*Hercule*. Cette manœuvre inconsidérée fut cause que Duguay-Trouin se rabattit sur les bâtimens marchands, et laissa à M. de Druis le soin d'amariner le vaisseau portugais. Cet officier crut qu'il suffirait d'envoyer une chaloupe à bord; mais les ennemis, revenus de leur première stupeur, et se sentant soutenus, car tous leurs vaisseaux ralliaient et se trouvaient déjà à portée de canon du *Jason*, reçurent l'embarcation par une décharge de mousqueterie. M. de Druis irrité, canonna alors le portugais si vivement, qu'il hacha sa mâture en pièces, le força d'amener, et expédia de nouveau son embarcation.

Duguay-Trouin cependant n'avait pris aucun des navires du convoi, il soutenait le feu des autres vaisseaux portugais pour les retarder et donner à son camarade tout le temps de bien amariner le vaisseau pris. Quelle ne fut pas sa surprise quand il apprit que M. de Druis avait dû rappeler ses gens en toute hâte, parce que, disaient-ils, le portugais coulait bas!

La nuit se faisait, tous les vaisseaux convoyeurs étaient maintenant à portée de fusil; le mal parut sans remède à Duguay-Trouin, qui fut saisi d'une violente colère en voyant le lendemain matin le vaisseau dématé de la veille, qui, loin d'avoir disparu, avait installé une mâture de fortune et

bravement pris sa place en ligne à côté des autres. M. de Druis fut aussitôt appelé à bord par signal et sévèrement interrogé; il ne fit qu'une seule réponse : — « C'est qu'il avait été si pressé « de sauver son équipage, à cause de l'approche « des autres vaisseaux de guerre portugais et dans « l'impatience où il était de venir seconder le « *Jason*, qu'il n'avait pensé à retirer aucun pri- « sonnier, d'autant plus qu'on lui disait à chaque « instant que le vaisseau allait couler bas. »

Duguay-Trouin ne pouvait douter de la bravoure de M. de Druis, il comprit que l'origine du malentendu provenait du pillage qu'avaient dû faire les matelots de l'*Hercule* dans le vaisseau ennemi. En effet, on en acquit la certitude environ un mois plus tard, lorsque l'on se trouvait à Cadix. Les dévaliseurs, de crainte de perdre leur butin, n'avaient rien imaginé de mieux que de jeter l'alarme afin de rentrer à leur bord les poches pleines; ce mouvement s'opéra même avec une telle précipitation, que quatorze des plus acharnés pillards restèrent sur le portugais et furent justement jetés en prison en arrivant à Lisbonne.

Duguay-Trouin, affecté des fautes successives de son camarade, nous donne ici un grand exemple d'équité, de modération et de générosité militaire : — « Persuadé, dit-il, qu'il y avait dans la « conduite de M. de Druis plus de malheur que « de mauvaise volonté, et qu'ainsi il était inutile « de lui faire des reproches, je crus qu'il conve-

« nait, au contraire, *de lui fournir l'occasion de ré-*
« *parer son tort par une action éclatante*, en le met-
« tant pour cet effet dans la nécessité d'aller
« aborder le commandant portugais, et en me
« chargeant de le couvrir du feu de tous les
« autres vaisseaux, pendant qu'il exécuterait son
« abordage. Je l'avertis que, pour y bien réussir,
« il fallait ne pas tirer un coup que ses grappins ne
« fussent jetés de l'avant et de l'arrière, et nom-
« mer pour sauter à bord la moitié de ses officiers,
« le tiers de ses soldats et de ses manœuvriers,
« avec deux hommes de chaque canon, afin que
« les postes restassent passablement garnis. Je
« lui dis encore que je donnerais ordre à M. de
« Jaille, capitaine du *Paon*, de venir aborder
« l'*Hercule* aussitôt qu'il le verrait accroché au
« commandant portugais, et de lui jeter tout son
« équipage pour remplacer ceux qui auraient
« sauté de son bord, et le mettre, par ce renfort,
« en état de combattre comme auparavant; qu'au
« moyen de ces précautions, j'étais sûr qu'il en-
« lèverait ce gros vaisseau, dont l'entrepont était
« fort embarrassé de marchandises, et dont l'é-
« quipage, composé de différentes nations,
« devait être très peu aguerri. Je fis en même
« temps sentir à M. de Druis que, si je ne me
« chargeais pas de cet abordage, c'était parce que
« la manœuvre que j'aurais à faire pour le bien
« couvrir était la plus délicate et la plus dange-
« reuse; mais que je comptais bien que quand il

« aurait enlevé ce gros vaisseau, il viendrait me « rendre le même service que je lui aurais rendu, « en me couvrant à son tour, quand j'irais abor- « der le vice-amiral portugais. »

Où trouver des instructions plus claires, plus nettes, et en même temps plus sages? Duguay-Trouin voit par où pèche son compagnon, c'est par une certaine ignorance du métier-pratique de la mer; il entre dans les plus minutieux détails sur la manœuvre à exécuter, l'explique, la commente, la fait toucher du doigt. Il a en outre le talent de ménager l'amour-propre du capitaine de l'*Hercule*, car il réclame son secours après la capture de l'amiral portugais.

Ces précautions si bien prises avortèrent néanmoins. Quand on arriva sur les ennemis qui attendaient en ligne, M. de Druis aborda leur commandant, monté de 80 canons, avec toute l'audace et la valeur possible, jeta les grappins au moment voulu, ne commença le feu que selon les ordres de Duguay-Trouin, et se trouva maître de s'emparer du vaisseau, où son artillerie tirée à bout portant avait répandu la mort, la terreur et la confusion; mais, par un fatal oubli, faute d'avoir brassé ses voiles qui masquèrent tandis que le portugais avait vent sous vergues, il fut cause que les grappins rompirent. Tout fut encore manqué. Les deux antagonistes se trouvèrent séparés avant que les matelots français eussent pu sauter à bord de l'amiral. L'*Hercule*

alla en dérivant se faire cribler par les bordées de tous les vaisseaux ennemis qui se trouvèrent sur sa route. Le *Paon*, aventuré au milieu d'une escadre dont le moindre navire était deux fois gros comme lui, faillit être écrasé, et n'échappa que par une série de manœuvres heureuses habilement effectuées par M. de la Jaille. Le *Jason* tenta de reprendre l'abordage où son maladroit compagnon l'avait laissé, mais il était trop sous le vent du commandant portugais, et malgré l'effort de ses avirons qu'il appareilla, il ne put le ranger plus près que la demi-portée de fusil. La canonnade n'amena aucun résultat immédiat. Enfin, chacun s'étant dégagé de la mêlée, les trois navires français se reformèrent encore une fois au vent et en ligne. M. de Druis donna les raisons de sa malheureuse manœuvre, et ajouta qu'il avait trop de morts et de blessés pour être en état de recommencer. Duguay-Trouin répondit « qu'il fallait donner un dernier coup de collier; que les ennemis étaient beaucoup plus « incommodés à proportion, et qu'il était résolu « de les poursuivre jusqu'à l'extrémité. » M. de Druis consentit bravement à retourner au feu malgré son délabrement, et la flottille française arriva de nouveau en bon ordre sur l'ennemi.

Nous laisserons à Duguay-Trouin le soin de raconter la fin de cette triste journée où tant de sang et de courage venait d'être dépensé en pure perte; nous lui laisserons exprimer ses regrets et

rendre compte avec son calme modeste des nombreux dangers personnels qu'il courut pendant une bataille si longue et si acharnée.

— « Nous commencions, dit-il, à découvrir les « côtes de Portugal, et le vent ayant augmenté, « la flotte ennemie s'efforçait d'en profiter pour « entrer avant la nuit dans le port de Lisbonne. « La vitesse de mon vaisseau me fit gagner deux « lieues sur l'*Hercule* et sur le *Paon;* en sorte que « je joignis vers la fin du jour les vaisseaux de « guerre portugais, qui étaient restés un peu de « l'arrière pour couvrir leur flotte; ils étaient « si incommodés et si rebutés de la besogne, « qu'ils m'abandonnèrent ce vaisseau de guerre « qui avait été démâté et pris le jour précédent « par M. de Druis. Je me pressais de le joindre « pour m'en emparer avant que la nuit, qui s'a- « vançait, fût fermée; et, pour plus grande pré- « caution, j'avais mis ma chaloupe à la mer prête « à l'amariner, en cas que mon abordage eût « manqué par quelque événement imprévu, quand « je découvris les brisans des écueils, nommés « Arcathophes, à portée de fusil sous le vent. Ce « vaisseau dont j'étais sur le point de me rendre « le maître, toucha dessus, et alla échouer entre « le fort de Cascaës et celui de Saint-Julien. Il s'en « fallut très peu que je ne fisse aussi naufrage sur « ces brisans, n'ayant eu précisément que le « temps de revirer tout d'un coup en l'autre « bord.

« C'est ainsi que par une infinité de circon-
« stances des plus malheureuses et des moins
« attendues, je perdis une des plus belles occa-
« sions de ma vie. La fortune refusa de m'enri-
« chir par la prise de ce vaisseau, qui, tout seul,
« était d'une valeur immense. Au milieu du com-
« bat, trois boulets consécutifs passèrent entre
« mes jambes, mon habit et mon chapeau furent
« percés de plusieurs coups de fusil, et je fus
« blessé, mais légèrement, de quelques éclats. Il
« semblait que les boulets et les balles vinssent
« me chercher partout où je portais mes pas. »

Duguay-Trouin déplore comme une série de fatalités les fausses manœuvres de son camarade. Il nous appartient d'ajouter qu'en marine, l'intrépidité la plus éprouvée est impuissante si elle n'est pas unie au savoir nautique et à la connaissance parfaite de la manœuvre pour les petits engagemens, de la tactique pour les grandes batailles. Aussi, l'on ne saurait trop se préoccuper de l'instruction des officiers sous ce double rapport.

En écrivant ce livre, nous n'avons pas seulement pour but de raconter fidèlement la vie et les exploits de René Duguay-Trouin, mais encore de mettre en relief tous les enseignemens maritimes que nous offre sa féconde histoire. Et c'est pourquoi nous préférons souvent le citer textuellement, à reproduire sous d'autres termes les récits de ses biographes. Les faits ne sauraient être embellis ni amplifiés; les manœuvres ne

sauraient être mieux décrites que par le grand marin lui-même. Notre tâche consiste donc surtout à faire ressortir les conséquences qu'il faut déduire des événemens, à les appliquer au temps présent autant que possible, et à compléter la narration par la fusion de tous les documens en notre pouvoir. Enfin, dans une multitude de cas, quelques lignes de l'homme de mer en apprennent plus sur son compte que de longues pages. Sa générosité, sa sensibilité, sa modestie, son courage, son dévouement pour le roi, apparaissent tour à tour dans des mots heureux dont nous eussions vainement cherché les équivalens exacts, et qui eussent perdu quand même leur précieux caractère d'authenticité par le moindre changement.

Le *Jason*, l'*Hercule* et le *Paon*, mouillèrent à Cadix peu de jours après la rencontre de la flotte du Brésil. Le marquis de Valdecagnas parut satisfait de leur arrivée et les chargea du soin de garder les Puntals, c'est-à-dire les abords de seconde rade dans laquelle se trouvent une multitude de canaux et de lagunes, et le port militaire de la Carraca. Duguay-Trouin mouilla en dedans de la pointe de Puntalès, sur laquelle est bâti un fort, détacha les canonniers et soldats nécessaires pour l'armer et pour servir l'artillerie du fort de Matagorda, situé en face. Le reste des équipages fut employé à mettre en état la batterie de Saint-Louis, qui défend au sud l'entrée du canal Trocadero. Des chaloupes armées en guerre

furent tenues prêtes en cas de besoin. Le gouverneur ne voulant accorder aucun fonds pour la défense de la mer, Duguay-Trouin fit armer *sur son crédit* un brûlot de grande dimension, qu'il plaça en va-et-vient dans la passe du Puntal, la plus aisée à forcer. Avec un zèle infatigable il veillait à tout ce qui pouvait contribuer à la sûreté des postes commis à sa garde. Cependant, il assistait régulièrement à tous les conseils tenus par M. de Valdecagnas. Il ne tarda pas d'apprendre que la place n'avait pas pour quinze jours de vivres, quoique le gouverneur eût levé de fortes contributions sous prétexte de l'approvisionner. Les représentations qu'ils crut devoir faire à ce sujet lui attirèrent l'inimitié de M. de Valdecagnas, qui saisit toutes les occasions de le contrarier et de le traiter avec hauteur.

Ce général refusa d'abord à l'escadrille française la permission d'aller en croisière, malgré les nouvelles qui portèrent Duguay-Trouin à l'en prier instamment. L'on apprit, en effet, que l'armée navale anglaise avait quitté les côtes d'Espagne et qu'elle était désormais hors d'état d'entreprendre le siége de Cadix. On savait qu'il y avait à Gibraltar soixante navires chargés de vivres et de munitions pour l'armée ennemie, ils n'étaient protégés par aucun bâtiment de guerre, Duguay-Trouin voulait les attaquer et les brûler à l'aide du vaisseau qu'il employait au va-et-vient du Puntal. Ses prières furent inutiles. Il avait

l'ordre exprès d'obéir au gouverneur espagnol et de ne rien entreprendre sans le consentement de cet officier. Pour augmenter les regrets qu'il éprouvait de voir échapper une circonstance si avantageuse au service des deux couronnes, il reçut à la même époque des détails sur le convoi portugais qu'il avait attaqué sans succès à la hauteur de Lisbonne. Le marquis de Santa-Cruz, amiral de cette flotte, et beaucoup de ses officiers, avaient été tués ; cinq vaisseaux de guerre étaient entrés dans le Tage coulant bas et fort délabrés; le sixième, qui avait péri entre les forts Cascaës et Saint-Julien, était chargé de plus de deux millions de piastres.

M. de Valdecagnas ne se contenta pas d'entraver le zèle de Duguay-Trouin, il lui fit éprouver quelque temps après une humiliation révoltante, non seulement contraire à la dignité des deux nations amies, mais encore au droit des gens. Une querelle étant survenue entre les barques de la douane et les chaloupes de la division, Duguay-Trouin se servit de l'entremise de M. le chevalier Renaud, français, et lieutenant-général au service d'Espagne, pour demander que les coupables fussent punis, et que désormais on ne tentât plus de visiter les embarcations des vaisseaux du roi. Ces observations ne furent point prises en considération par M. de Valdecagnas; en sorte que le surlendemain une barque de la douane fit de nouveau insulte à un canot de l'*Hercule;* l'of-

ficier qui la montait voulut s'opposer à une visite injurieuse, il fut maltraité par les agens espagnols. M. de Druis vint en porter plainte à son commandant, qui fit aussitôt comparaître devant lui les canotiers et l'officier de l'embarcation. Les circonstances de cette nouvelle atteinte aux égards convenables entre alliés, parurent si graves à Duguay-Trouin, qu'il résolut de se faire justice par lui-même, détacha deux chaloupes armées sous le commandement de M. de la Jaille, qui reçut ordre d'aller arrêter la barque de la douane, mais de ne faire feu sur elle qu'à la dernière extrémité. Ce ne fut pas sans peine que la péniche espagnole fut retrouvée au milieu d'un groupe de tartanes et de lanches; on la reconnut cependant, et l'on gouverna droit à l'accoster. Aussitôt elle prit chasse, et tira la première des coups d'espingole et de fusil sur les embarcations françaises. Deux hommes furent tués, deux autres blessés; M. de la Jaille lui-même eut une partie de ses vêtemens emportée par une décharge de pierrier. Voyant alors qu'il lui serait impossible de remplir sa mission sans user de violence, il aborda la barque, s'en rendit maître et la conduisit à bord du *Jason*. Les Espagnols s'étant défendus à outrance, il avait été nécessaire de leur riposter vivement, si bien qu'ils eurent trois morts ainsi que plusieurs blessés, qu'on s'empressa de faire panser quand ils furent sur le vaisseau français.

Le jour suivant, Duguay-Trouin descendit à terre avec MM. de Druis et de la Jaille, pour aller soumettre son rapport au gouverneur; mais M. de Valdecagnas ne daigna pas même le recevoir, le fit arrêter par le major de la place et conduire en prison. C'était ainsi qu'on récompensait un des premiers officiers de la marine de Louis XIV du zèle qu'il n'avait cessé de déployer pour la défense d'une ville amie. Un tel abus de pouvoir étonne encore plus qu'il n'indigne. Il y avait autant de démence que de lâche envie dans la conduite du capitaine-général, auquel M. Renaud fit d'inutiles représentations. Il fallut écrire au marquis de Villadarias, gouverneur d'Andalousie, pour qu'il vînt interposer son autorité; mais cet officier était beau-frère du gouverneur de Cadix, il se contenta de se rendre en toute hâte sur les lieux, et d'assembler un conseil dans lequel il fut seulement décidé que l'armée navale des ennemis s'étant retirée, le secours des Français devenait inutile. En conséquence, Duguay-Trouin relâché, sans avoir obtenu de réparations d'aucune espèce, fut autorisé à appareiller lorsqu'il voudrait. La division française mit sous voiles dès le lendemain; elle fit route pour Brest.

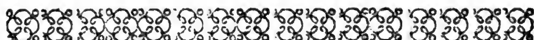
Louis XIV prit soin de venger Duguay-Trouin; il exigea du roi d'Espagne que le gouvernement de Cadix fût ôté au marquis de Valdecagnas, et le gouvernement d'Andalousie au marquis de Villadarias, qui, loin d'avoir su faire justice,

s'était permis d'écrire une lettre irrévérencieuse envers le roi de France, allié et aïeul de son maître.

A peine hors de prison et au large d'une terre où il n'avait éprouvé que des contrariétés et des vexations de tous les genres, Duguay-Trouin vole à de nouveaux triomphes; c'est dans la capture d'une frégate et de douze bâtimens anglais que le héros trouve la compensation de tant d'outrages. Un convoi anglais s'offre à sa vue, il ordonne à ses camarades d'amariner le plus grand nombre possible de navires, tandis qu'il abordera le *Gaspard*, de 36 canons. Le combat fut long et opiniâtre; M. de Fossières, officier plein d'ardeur, qui était capitaine en second du *Jason*, périt en emportant les regrets de son commandant; un autre officier et beaucoup de soldats furent blessés en cette rencontre.

Le capitaine du *Gaspard* s'était si bien défendu, que Duguay-Trouin, toujours généreux envers ses ennemis, le combla de politesses et lui donna des louanges méritées pour la valeur et la fermeté dont il avait fait preuve. Mais l'anglais ayant osé attribuer à la crainte d'être repris par ses compatriotes, les égards et les prévenances de Duguay-Trouin, force fut à ce dernier de changer de manières. « Cette insolence, » dit-il, « me mit « dans la nécessité d'en user, contre mon inclina- « tion, avec autant de dureté que je lui avais au- « paravant témoigné d'estime et d'amitié, afin de

« lui faire bien comprendre que si je considérais « la valeur dans les ennemis du roi lorsqu'ils « étaient vaincus, je savais aussi dompter leur « orgueil et braver toutes sortes d'événemens, « quand il était question de combattre pour ma « patrie. »



CHAPITRE VI.

1707.

Le Lys. — Duguay-Trouin commande une division de six navires. — Croisière à la hauteur de Lisbonne. — Retour à Brest. — Duguay-Trouin réunit ses forces à celles de Forbin. — Le comte de Forbin, son portrait. — Bataille navale du 21 octobre; incendie du *Devonshire*. — Suite du combat. — Générosité de Duguay-Trouin. — Trait de courage d'un contre-maître. — Duguay-Trouin et Forbin à la cour.

« Louis XIV avait l'âme trop grande pour ne pas sentir le respect que l'on doit aux héros (1). »

C'était peu d'avoir fait perdre aux marquis de Villadarias et de Valdecagnas les pouvoirs dont ils avaient abusé envers l'illustre marin français. Le roi voulut accorder en même temps à Duguay-

(1) Thomas, Éloge de Duguay-Trouin.

Trouin une marque de son estime particulière, et le nomma chevalier de l'ordre de Saint-Louis. Si l'on se reporte au règne de Louis XIV, on comprendra ce qu'une pareille faveur avait de prestige. L'on ne prodiguait point alors les récompenses honorifiques, ces mobiles puissans qui stimulent le zèle des serviteurs de l'État et leur rendent la gloire plus chère : elles conservaient tout leur prix. Duguay-Trouin se fit un devoir de se rendre à Versailles pour recevoir l'accolade de la main même de Sa Majesté, qui lui témoigna hautement sa satisfaction, au moment de la cérémonie, et lui en donna une nouvelle preuve en lui accordant le commandement de la plus forte division navale qu'il eût jamais eue sous ses ordres.

Il convient cependant de faire remarquer que cette escadrille ne fut point équipée aux frais de l'État, mais bien, en grande partie, par des armateurs, suivant l'usage de Pontchartrain fils, — usage malheureusement rendu trop nécessaire par l'épuisement du Trésor. Car s'il fut bien entendu, sous Pontchartrain le père, de dégrever les finances et de multiplier les croiseurs isolés, à l'aide des armemens mixtes, il n'en fut pas moins triste, plus tard, de se trouver réduit à ce seul moyen pour mettre sur pied des divisions navales de quelque importance. Nous devons insister sur ce point essentiel. Après nous être fait l'apologiste de la course, exercée sur une grande

échelle (1), après avoir représenté comme une sage économie la méthode d'associer le commerce à l'équipement des corsaires de l'État (2), nous devons craindre qu'on ne nous accuse de contradiction. Mais nous avons déjà dit aussi (3) que le système des armemens à la Jean-Bart veut être complété par un déploiement de forces militaires capable de protéger le littoral, et celles-ci, selon nous, n'ont jamais dû être qu'à la charge du Trésor public.

Trouin de la Barbinais prit un intérêt considérable dans l'armement de la nouvelle division confiée à son frère, comme il appert des dépêches et des mémoires de Duguay-Trouin, qui exposait également sa fortune particulière dans la même entreprise.

L'escadrille fut composée des navires suivans :

Le *Lys*,	de 74,	monté par Duguay-Trouin.
L'*Achille*,	66,	commandé par le chevalier de Beauharnais.
Le *Jason*,	54,	par le chevalier de Courserac.
La *Gloire*,	40,	par M. de la Jaille.
L'*Amazone*,	36,	par le chevalier de Nesmond.
L'*Astrée*,	22,	par M. de Lisle-Adam.

Les commandans étaient tous du choix de Duguay-Trouin, qui avait pour capitaine en second, sur son bord, M. de Saint-Auban, dont plusieurs fois déjà l'on a rencontré le nom. Cet officier,

(1) Livre I, chap. IV, V, VII.
(2) Livre I, chap. IV.
(3) Livre I, chap. VIII.

pris avec la frégate la *Valeur*, en 1705, venait d'être échangé, de même que le chevalier de Nesmond, qui avait été capturé la même année, sur le vaisseau l'*Auguste* (1). L'on aime à voir Duguay-Trouin s'entourer sans cesse des mêmes officiers qui ont déjà servi sous ses ordres : on comprend que des liens réciproques d'estime et de confraternité les unissent pour le service du Roi; l'on acquiert ainsi une preuve de la parfaite équité du commandant en chef, auquel les subalternes s'attachaient, malgré sa rigidité en matière de discipline. Son caractère à la fois fougueux et sombre ne l'empêchait pas d'être aimé de ses inférieurs, car il n'exigeait rien que de raisonnable, rien dont il n'eût donné l'exemple; il savait d'ailleurs réprimer sa colère et dissimuler sa profonde tristesse. Les malheurs qu'il avait éprouvés, la perte de ses plus chères affections, les contrariétés irritantes des professions militaires, les intrigues de ses ennemis, avaient altéré sa grande âme et ne l'avaient point aigrie. Ses revers de fortune, ses douleurs physiques ne le rendirent point injuste une seule fois; seulement, il était sévère jusqu'à la dureté, inflexible, opiniâtre; il ignorait ce que c'est que faiblir, ses jugemens étaient irrévocables; mais s'il ne souffrit en aucune circonstance ni sous aucun prétexte qu'on éludât ses ordres, s'il ne laissa jamais une faute

(1) Voir livre II, ch. IV.

sans punition, jamais non plus il ne laissa une belle action sans récompense, et l'obéissance était un mérite réel à ses yeux.

La division armée à Brest fut promptement mise en état de prendre la mer; elle se posta en croisière à la hauteur de Lisbonne, dans l'espérance de rencontrer la flotte du Brésil, qu'on y attendait. Mais Duguay-Trouin ne put parvenir à en avoir connaissance. Il s'empara cependant de deux bâtiments anglais assez richement chargés qui sortaient du détroit de Gibraltar, et de là s'étant porté à l'ouverture de la Manche, il fit quatre autres prises de la même nation. L'escadre rentra ensuite à Brest pour se caréner de frais; elle y rencontra celle du comte de Forbin, composée de huit vaisseaux de guerre, qui avait fait, de son côté, une brillante excursion dans les mers du Nord.

Les affaires de la Péninsule prenaient à cette époque une tournure favorable; la victoire d'Almanza venait d'être remportée par le maréchal de Berwick sur l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche, qui disputait à Philippe V le trône d'Espagne. Il importait d'empêcher une flotte considérable, équipée aux Dunes par l'Angleterre, d'aller porter des renforts aux ennemis. Le ministre écrivit donc au comte de Forbin et à Duguay-Trouin, pour les informer de l'armement et de la destination du convoi, leur enjoignit de

réunir leurs forces et d'appareiller sans perdre un instant.

La division française aux ordres de Forbin était ainsi formée :

Le *Mars*,	de 60,	monté par le comte de Forbin.
La *Dauphine*,	56,	commandé par M. de Roquefeuille.
Le *Fidèle*,	56,	par M. Hennequin.
Le *Black-Oual*,	54,	par le chevalier de Tourouvre.
Le *Salisbury*,	52,	par le chevalier de Vesins.
Le *Grison*,	44,	par le chevalier de Nangis.
Le *Jersey*,	44,	par Cornil Bart.
Le *Mercure*,	48,	par le comte d'Illiers.

La division de Duguay-Trouin n'avait éprouvé aucune diminution; seulement, le *Maure*, de 50 canons, commandé par M. de la Moinerie-Miniac, remplaçait l'*Astrée*, rentrée dans le port.

Le 19 octobre, les deux escadres sortirent en bon ordre de Brest et allèrent croiser à l'entrée de la Manche, où elles passèrent deux jours entiers sans rien apercevoir.

Le comte de Forbin, qui commandait en chef, était alors âgé de cinquante et un ans. Il avait servi sur mer dès sa plus tendre jeunesse, et fait ses premières armes à bord d'une galère, au siége d'Agousta, en 1675. Après avoir guerroyé quelque temps en Flandre, il rentra dans la marine; en 1683, il se trouvait comme enseigne de vaisseau au bombardement d'Alger, par le grand Duquesne. L'époque la plus romanesque de sa vie est son séjour de deux ans dans les mers de

l'Inde et dans le royaume de Siam, où il se vit élever à la dignité de grand-amiral et de généralissime des troupes du pays. Comme on lui tendait des piéges sans cesse renaissans, il s'échappa de cette contrée barbare, revint en France et rendit d'importans services en une foule de circonstances. Il prit part à un grand nombre d'expéditions navales. Plusieurs fois déjà l'on a rencontré son nom dans le cours de cet ouvrage. Il avait été le compagnon de Jean Bart, il avait navigué et combattu sous Tourville; plus tard, à la tête d'une petite division, il avait occupé l'Adriatique avec autant de talent que de succès. En récompense de ses derniers exploits, il venait d'être nommé chef d'escadre. C'était un marin habile, expérimenté, audacieux et même téméraire, mais courtisan par-dessus tout. Adroit et souple, sans cesser d'être fier, il était renommé pour son esprit pétillant. Sa finesse était de l'astuce; sa générosité de l'ostentation. Hautain, railleur et jaloux, on le vit pourtant plusieurs fois oser prendre la défense du vrai mérite. Sa verve caustique lui attira de nombreux ennemis dans la marine et à la cour, quoiqu'il fût en possession des bonnes grâces du Roi.

Un tel caractère n'était pas de nature à plaire à Duguay-Trouin, homme franc, sans rudesse et surtout sans morgue, homme plein d'urbanité, de modération, de douceur même, malgré son impétuosité naturelle, et qui *avait toujours eu en*

aversion le personnage de courtisan. Toutefois, il se rangea sous les ordres du comte de Forbin avec son zèle ordinaire et la volonté arrêtée de le seconder de tout son pouvoir pour l'expédition qui leur était confiée en commun.

Pendant la troisième nuit, la division de Forbin fit route vers Dunkerque, son port d'armement, et elle avait déjà gagné quatre lieues au vent sur celle de Duguay-Trouin, quand elle changea de route tout-à-coup. Cette manœuvre indiquait quelque découverte importante, et en effet, au lever du soleil, le 21 octobre, Duguay-Trouin aperçut, en ralliant, une flotte innombrable qui couvrait les eaux de la Manche. C'était le convoi annoncé par M. de Pontchartrain, et composé de près de deux cents navires marchands, sous l'escorte de S. Richard Bouard, chef d'escadre d'Angleterre, qui commandait cinq vaisseaux de ligne : le *Cumberland*, de 82, portant la cornette, le *Devonshire*, de 92, le *Royal-Oak*, de 76, le *Chester* et le *Ruby*, de 54 à 56 canons chacun.

Duguay-Trouin crut devoir s'approcher de M. de Forbin, pour s'entendre avec lui sur la manière d'engager l'action ; mais voyant le pavillon de chasse hissé à bord du *Mars*, il se chargea de toile et courut droit aux Anglais. Son escadre, fraîchement carénée, devança d'une lieue celle du commandant en chef, et n'était plus qu'à une portée de canon de la flotte ennemie, lorsque M. de Forbin vint en travers et prit un ris dans

ses huniers, *au grand étonnement de tous*, et par un temps où l'on aurait pu porter perroquets et catacois. On ne s'explique pas la conduite de ce dernier dans une occasion si pressante.

« Soit circonspection, soit lenteur, soit qu'il « méditât à loisir le plan de son attaque (car il « n'est pas permis de soupçonner aucun motif « indigne d'un grand homme), Forbin a tout-à- « coup ralenti sa marche et tardé à donner le si- « gnal du combat. » Ainsi s'exprime Thomas dans l'éloge de Duguay-Trouin, et nous imiterons sa réserve.

Forbin n'était jamais lent ni circonspect; son esprit était prompt et fécond en ressources; la cause de ses retards est un problème historique que nous croyons insoluble.

Duguay-Trouin, contre son gré, mais par esprit de subordination, imita la manœuvre du commandant en chef, qu'il ne peut s'empêcher de blâmer dans ses mémoires : « Les Anglais nous « prirent d'abord, dit-il, pour une troupe de cor- « saires rassemblés dont ils ne faisaient pas grand « cas. Mais nous n'eûmes pas plutôt mis en tra- « vers qu'ils connurent qui nous étions, à la sé- « paration des mâts de nos vaisseaux et à la hau- « teur de leurs œuvres mortes. L'affaire leur parut « sérieuse; et le commandant fit signal dans l'ins- « tant aux bâtimens de transport de se sauver « comme ils pourraient par différentes routes; « d'où il est aisé de conclure que si nous les eus-

« sions attaqués sans nous amuser inutilement à « prendre des ris, ils étaient tous indubitable-« ment perdus, et que par conséquent les pro-« jets formés par les puissances alliées contre la « maison de France, pour achever de conquérir « l'Espagne, se seraient trouvés dès lors entiè-« rement renversés, d'autant plus que l'Archi-« duc et le roi de Portugal attendaient avec la « plus grande impatience ce convoi, que la reine « d'Angleterre leur envoyait pour les soulager « un peu dans l'extrême détresse où ils étaient, « et surtout le premier, depuis la bataille d'Al-« manza, qu'il avait perdue quelques mois aupa-« ravant. »

La division de Duguay-Trouin était trop directement placée sous ses ordres, il avait des pouvoirs trop distincts de ceux de Forbin, pour qu'on puisse l'accuser d'avoir manqué à la discipline militaire en engageant le combat d'autorité, sous sa responsabilité personnelle. L'escadre de Forbin était, du reste, une véritable escadre du roi; mais celle de Duguay-Trouin, équipée en partie par des armateurs, devait tenter les moyens de faire rentrer ceux-ci dans leurs frais. Elles se trouvaient donc dans des positions trop dissemblables pour être exactement soumises à la règle commune. Enfin les instructions du ministre avaient été adressées en double expédition aux deux commandans et non au chef d'escadre seul; ainsi, il s'agissait avant tout de remplir la mission

qu'elles imposaient à chacun d'eux séparément, non moins qu'à tous deux simultanément.

Après avoir attendu par déférence l'ordre de combattre, Duguay-Trouin, considérant que la journée s'avançait, car il était près de midi, fit signal à tous les vaisseaux de lui passer à poupe successivement. Il ordonna au chevalier de Beauharnais d'aborder le *Royal-Oak*, au chevalier de Courserac d'aborder le *Chester*, et à M. de la Moinerie-Miniac d'aborder le *Ruby*. Comme il se réservait l'attaque du *Cumberland*, il dit à M. de la Jaille de le suivre avec la *Gloire* et de lui jeter du renfort dès qu'il serait accroché au commandant anglais, plus fort de huit canons que le *Lys* et monté conséquemment par un plus nombreux équipage. Restait le *Devonshire* de 92, vaisseau formidable, auquel Duguay-Trouin n'avait rien à opposer; il espéra que l'escadre de Forbin s'acharnerait sur ce colosse, en se réservant de la soutenir avec le *Lys* et la *Gloire*, dès qu'il se serait rendu maître du *Cumberland*. Enfin l'*Amazone*, qui était trop faible d'échantillon pour se mesurer contre aucun des vaisseaux de guerre ennemis, bonne marcheuse du reste et capable de servir à retirer du feu les bâtimens trop avariés, eut pour mission de donner au milieu du convoi, d'amariner autant de bâtimens marchands qu'elle pourrait, et de prendre ainsi les intérêts des armateurs auxquels il était juste de songer. Toutefois, elle ne devait point s'occuper exclusivement de faire

des captures; le chevalier de Nesmond, qui la commandait, n'ignorait pas qu'il lui faudrait avant tout secourir les vaisseaux du roi, dans le cas où quelqu'un d'entre eux aurait un puissant besoin de son aide. Ces dispositions une fois prises, sans s'inquiéter davantage de Forbin, Duguay-Trouin laissa porter sur l'ennemi, après avoir fait coucher tout son équipage à plat pont.

Les Anglais, tribord amures sous les huniers, couvraient leur convoi qui se dispersait en forçant de voiles; ils naviguaient dans l'ordre suivant : le *Devonshire*, le *Cumberland*, chef d'escadre, le *Chester*, son matelot d'arrière, le *Ruby* et le *Royal-Oak*.

Le *Lys*, soutenu par la *Gloire*, occupait la tête de la ligne française; ensuite venait le *Jason* et l'*Amazone*, le *Maure*, et enfin l'*Achille*; on gouvernait comme pour couper la colonne anglaise entre le *Cumberland* et le *Chester*; les ennemis ne pouvaient supposer à Duguay-Trouin le dessein de perdre de gaîté de cœur l'avantage du vent.

Le *Chester* commença le feu en tirant sa bordée sur le *Lys*, qui ne riposta point, mais laissa ce soin au *Jason*, commandé par le chevalier de Courserac. Tandis que ce dernier se présentait au combat, et que, suivant leurs instructions, M. de la Moinerie-Miniac avec le *Maure*, et M. le chevalier de Beauharnais avec l'*Achille*, se rapprochaient, l'un du *Ruby*, l'autre du *Royal-Oak*,

Duguay-Trouin poursuivant sa route grand largue, passait contre toute attente sous le vent du *Cumberland*, le prolongeait et recevait encore une brûlante bordée sans coup férir. On s'étonne d'une manœuvre si audacieuse, qui devait en apparence rendre l'ennemi maître d'éviter l'abordage; mais Duguay-Trouin avait savamment calculé son attaque, il tendait un piége à l'amiral anglais. De crainte d'être pris de bout en bout par l'arrière, celui-ci fit d'abord un mouvement d'arrivée qui rompit son ordre de bataille. Le *Lys*, toujours sans faire feu, feignit de plier; l'ennemi, trompé par cette retraite simulée, continua son abattée afin de le conserver sous son canon : c'était là que Duguay-Trouin l'attendait. — Le *Lys* a de l'aire, la barre est mise dessous, l'artimon bordé, les écoutes de foc filées en bande, le vaisseau revient au lof en grand. Un abordage parfait fut le résultat inévitable des mouvemens simultanés des deux ennemis. Le beaupré du *Cumberland* se trouva pris dans les haubans de tribord du *Lys*. Duguay-Trouin avait tout calculé de point en point. Au cri de *vive le roi*, son équipage se met enfin sur pied. Une effroyable bordée en enfilade et à bout portant foudroie le *Cumberland* et jonche de morts ses ponts et ses gaillards.

A force d'avoir fait porter, l'amiral anglais se trouvait alors vent arrière; Duguay-Trouin, toujours tribord amures, mit en panne, le petit hunier sur le mât; la *Gloire*, qui suivait, beaupré

sur poupe, était ainsi doublement sous-ventée; elle n'eut plus assez d'élan pour s'allonger à babord du *Lys*, dans l'arrière duquel son beaupré se brisa, à l'instant même où celui du *Cumberland* éclatait aussi sous l'effort des deux vaisseaux. Cette circonstance rendait l'assaut fort dangereux et presque impossible. L'audace de M. de la Jaille acheva heureusement de faire réussir les plans de Duguay-Trouin. Ce brave officier, loin de se laisser dériver avec sa frégate de 40, ne craignit pas d'aborder le *Cumberland* de long en long à babord, et ses gens s'élancèrent dans le vaisseau ennemi où ne pouvaient pénétrer ceux du *Lys* depuis que les débris du beaupré anglais leur barraient le passage. Messieurs de la Calandre, de Blois et Dumenaye, officiers sur la *Gloire*, eurent l'honneur d'être les premiers à sauter à bord du *Cumberland*. Ils tuèrent et mirent en fuite ce qui restait d'Anglais sur ses gaillards, et se rendirent maîtres du vaisseau qui amena pavillon.

Duguay-Trouin fit aussitôt pousser au large pour se porter aux points où sa présence pouvait être utile.

Nous avons cru devoir entrer dans le détail technique de cette action particulière, afin de satisfaire surtout nos lecteurs marins (1); il convient main-

(1) Les marins reprochent d'ordinaire aux narrateurs maritimes d'éluder les difficultés du récit d'un combat naval, à l'aide de la phrase consacrée : — « *Par une manœuvre adroite*, *N*..... *contraignit l'ennemi à*..., etc., etc... » Cette formule, qui simplifie singulièrement

tenant de jeter un coup d'œil rapide sur les autres engagemens partiels qui avaient eu lieu en même temps.

Le chevalier de Courserac, qui commandait le *Jason*, aborda le *Chester* d'après la méthode la plus usitée, c'est-à-dire en laissant arriver sur lui; mais les grappins s'étant rompus, les deux vaisseaux se séparèrent, et le *Jason* dériva un peu sous le vent de son antagoniste. Alors le chevalier de Nesmond, qui suivait avec l'*Amazone*, voulut profiter de la circonstance et aborder l'anglais à son tour. Il le dépassa malgré lui, faute d'avoir ralenti sa marche; M. de Courserac eut le temps de revenir dessus. Comme le *Cumberland* avait perdu son poste par son mouvement d'arrivée, cette seconde action s'engagea en tête de la ligne et à peu de distance du *Devonshire*. Celui-ci, fort heureusement, n'eut pas le temps de dégager son camarade, car l'escadre de Forbin gouvernait sur lui, en sorte qu'il prit la fuite. Le *Jason* put ainsi aborder et amariner le *Chester*. M. de Nesmond, voyant que son secours devenait inutile, exécuta l'ordre de Duguay-Trouin, cou-

la tâche de l'écrivain, suffit cependant dans bien des cas et contente le plus grand nombre des lecteurs. C'est pourquoi nous ne l'avons pas toujours repoussée; mais, d'un autre côté, au risque de n'être parfaitement compris que par les hommes du métier, il nous a semblé nécessaire de l'éviter, chaque fois qu'il s'est agi d'actions hors ligne comme celle dont il vient d'être question. — Voir la note A, à la fin du volume.

rut sur le convoi et s'empara d'un grand nombre de navires de transport.

Le *Maure*, commandé par M. de la Moinerie-Miniac, avait de son côté serré le *Ruby* au feu; mais le *Mars*, monté par le comte de Forbin, étant survenu, échangea d'abord quelques coups avec l'anglais, qui lui tua trente hommes et M. d'Alonne, son capitaine en second. Forbin poursuivit bientôt sa route vers le *Devonshire;* le *Maure* ayant désormais le champ libre, aborda le *Ruby*, dont le commandant se rendit à M. de la Moinerie-Miniac après un sanglant combat (1).

L'engagement de l'*Achille* avec le *Royal-Oak* fut moins heureux. Le chevalier de Beauharnais avait cependant abordé l'ennemi avec toute l'audace possible, et ses gens étaient près de s'en emparer, lorsque tout-à-coup le feu prit sur son propre vaisseau; ses ponts et ses gaillards furent enfoncés par l'explosion d'une partie des poudres, plus de cent hommes furent écrasés. Il fallut pousser au large pour éteindre l'incendie, qu'on ne parvint à maîtriser qu'avec une peine extrême. Le *Royal-Oak*, quoique fort avarié, parvint à se sauver grâce à cet accident.

Duguay-Trouin, dégagé de son abordage avec le *Cumberland*, examinait en ce moment la face du combat. Sa première pensée fut de courir sur

(1) Extrait de l'interrogatoire de S. Periguin Bertier, capitaine du vaisseau anglais le *Ruby*. Voir à la fin du volume la note D; *Bataille navale* du 21 octobre 1707.

le fuyard, qu'il aurait certainement enlevé d'emblée, mais un autre objet le détourna de son dessein. L'escadre de Forbin était maintenant sur le champ de bataille; elle chassait le *Devonshire*, de 92. Le chevalier de Tourouvre, avec le *Black-Owal*, de 54, et Cornil Bart, avec le *Salisbury*, de 52, s'avançaient héroïquement pour l'attaquer. Tourouvre même avait déjà brisé son beaupré dans la poupe du formidable vaisseau anglais, dont l'artillerie hachait en pièces le *Black-Owal* et n'exerçait pas moins de ravage à bord du *Salisbury*.

A cet aspect, Duguay-Trouin ne put retenir son bouillant courage; touché d'un pareil exemple de valeur, il oublie le vaisseau qui fuit, et prend la résolution de secourir les intrépides aggresseurs du *Devonshire*, qu'il se dispose à aborder de long en long.

— « J'avais déjà prolongé ma civadière, dit-il, « et j'étais sur le point de l'accrocher, quand je « vis sortir de sa poupe une fumée si épaisse, « que la crainte de brûler avec lui me fit le « battre à portée de pistolet, jusqu'à ce que j'eusse « vu ce commencement d'incendie éteint. Il me « serait difficile de tracer une peinture sensible « du feu terrible de canon et de mousqueterie « que j'en essuyai pendant trois quarts d'heure, « attendant toujours que la fumée de sa poupe « fût un peu ralentie pour l'aborder. Il me mit « dans cette attente plus de trois cents hommes

« hors de combat. Enfin, désespéré de voir périr « tous mes gens l'un après l'autre, je me résolus « à tout événement de l'accrocher, et fis pousser « mon gouvernail à bord. Déjà nos vergues com- « çaient à se croiser, lorsque M. de Brugnon, l'un « de mes lieutenans qui commandait la mousque- « terie et la manœuvre, vint précipitamment me « faire remarquer que le feu, qui s'était fomenté « dans la poupe du *Devonshire*, se communiquait « à ses haubans et à ses voiles de l'arrière. Frappé « d'un danger si pressant, je fis à l'instant changer « la barre de mon gouvernail, appareiller tout ce « qui me restait de voiles, détachant des officiers « pour aller sur le bout des vergues couper avec « des haches mes manœuvres qui étaient embar- « rassées avec celles de l'ennemi. A peine m'en « étais-je éloigné de la portée du pistolet, que le feu « se communiqua de l'arrière à l'avant de ce gros « vaisseau avec tant de violence, qu'il fut con- « sumé en moins d'un quart d'heure. Tout son « équipage périt au milieu des flammes et des « eaux, à l'exception de trois de ses matelots qui « se trouvèrent après l'affaire à bord de mon « vaisseau, où ils étaient passés de vergues en « vergues lorsqu'ils s'aperçurent du motif qui me « faisait abandonner mon abordage avec tant de « précipitation. Ils m'assurèrent qu'il y avait plus « de mille hommes dans ce vaisseau, lequel por- « tait, outre son équipage, plus de trois cents « officiers ou soldats passagers. Je n'eus pas de

« peine à le croire, vu la vivacité avec laquelle
« son canon et sa mousqueterie étaient servis. »

Forbin, de son côté, s'avançait dans le dessein d'aborder le *Devonshire*, au moment où des tourbillons de flammes et de fumée s'élevèrent soudainement dans sa mâture. Alors tous les assaillans, Tourouvre, Bart, Duguay-Trouin et les autres capitaines français accourus sur le lieu de cette dernière scène, se reculèrent avec terreur. La crainte d'une explosion imminente leur faisait un devoir de ne point exposer leurs équipages à porter de tardifs secours. Les vainqueurs, saisis d'une pitié profonde et muets devant un si grand naufrage, virent les mille combattans du *Devonshire* se débattre contre la mort en implorant inutilement leur aide. Duguay-Trouin, désemparé de tous ses mâts et criblé d'avaries, ne pense pas à sa position, il ne songe qu'à ceux qui vont périr sous ses yeux, il frémit du sort de tant de braves ennemis, et ne regrette de ne les avoir point vaincus que parce qu'il ne peut les sauver.

« Ce fut un horrible spectacle pour un cœur
« tel que le sien, de voir ce vaisseau immense
« brûlé en pleine mer, la lueur affreuse de l'em-
« brasement réfléchie au loin sur les flots, tant
« d'infortunés errans en furieux, ou palpitant
« immobiles au milieu des flammes, s'embrassant
« les uns les autres, ou se déchirant eux-mêmes,
« levant vers le ciel des bras consumés, ou préci-
« pitant leurs corps fumans dans la mer; d'enten-

« dre le mugissement de l'incendie, les hurlemens « des mourans, les vœux de la religion, mêlés « aux cris du désespoir et aux imprécations de « la rage, jusqu'au moment où le vaisseau s'en- « fonce, l'abîme se referme et tout disparaît (1). »

Le *Devonshire*, en effet, ne sauta point : comme il n'avait plus de voiles pour le soutenir, il roulait panne sur panne; la mer entra par ses sabords encore ouverts, noya ses poudres et empêcha la communication du feu dans les parties basses, mais il se remplit d'eau peu à peu et coula. Son agonie n'en fut que plus longue.

Telle est l'épouvantable catastrophe qui termina le combat du 21 octobre 1707, funèbre épisode au sujet duquel l'orateur s'écrie : « Puisse « le génie de l'humanité mettre souvent de pa- « reils tableaux sous les yeux des rois qui ordon- « nent les guerres ! »

Aussitôt après, tous les vaisseaux se dispersèrent à la poursuite des fuyards, dont un bon nombre furent pris, tant par les bâtimens de guerre des deux escadres françaises que par des corsaires survenus pendant l'action. Mais le *Royal-Oak* parvint à s'échapper au grand regret de Duguay-Trouin. Le continuateur de Rapin-Thoyras, dans son histoire d'Angleterre, dit que la dispersion du convoi fit presque autant de tort aux affaires de l'Archiduc que la perte de la bataille

(1) Thomas, Éloge de Duguay-Trouin.

d'Almanza; et cette version impartiale doit être préférée à celle des vainqueurs, qui, par une bizarre conséquence de leur rivalité, rabaissèrent à l'envi les résultats de leur succès commun.

Comme tous les navires forçaient de toile à la recherche des marchands anglais, le champ de bataille fut bientôt désert; il n'y resta plus que le *Lys*, incapable de remuer depuis son dernier engagement. Le corps du vaisseau, les mâts, les voiles, les manœuvres et le gouvernail, tout était haché. Il ne lui fallut pas moins de quarante-huit heures pour se mettre en état de faire route pour Brest, où tous les autres bâtimens rentrèrent deux jours avant lui. Le comte de Forbin y avait triomphalement traîné à sa remorque le *Cumberland*, qu'il avait rencontré au large le lendemain du combat. Le *Chester* et le *Ruby* avaient également été ramenés par les vaisseaux de son escadre.

A ces nouvelles, Duguay-Trouin craignit que l'honneur de la victoire ne lui fût dérobé; mais heureusement c'était le chevalier de Tourouvre que Forbin avait choisi pour aller porter au roi la nouvelle du combat.

Le chevalier de Tourouvre, officier déjà renommé pour sa bravoure, et qui venait de se couvrir de gloire dans la dernière campagne, sut à la fois rendre justice aux deux commandans, et fit si bien que tous les deux, dans leurs mémoires, se louent de ses rapports au ministre et au roi. Sa mission était peut-être moins dé-

licate qu'elle ne semble d'abord, car, en résultat, chacun s'était vaillamment conduit au feu, et il n'entrait pas dans le rôle d'un simple messager de se prononcer sur le meilleur parti que les chefs auraient pu prendre. Aussi Forbin et Duguay-Trouin reçurent l'un et l'autre les éloges du ministre, et plus tard, lorsqu'ils se présentèrent à la cour, ils y furent également bien accueillis.

Forbin se rendit à Dunkerque où il désarma.

Duguay-Trouin resté à Brest, fut l'objet d'une faveur assez rare. M. de Pontchartrain lui écrivit qu'en considération de ses bons et loyaux services, Louis XIV lui accordait une pension de mille livres sur le trésor royal. Ici apparaît avec un nouvel éclat une des plus aimables vertus de Duguay-Trouin. Quoique sa fortune particulière eût considérablement souffert des avances qu'il avait faites à l'État pour ses armemens, quoiqu'il fût irrégulièrement et mal rétribué, il renonça pour lui-même à la pension, et pria le ministre de demander à Sa Majesté, comme une grâce particulière, de la transporter à M. de Saint-Auban, son capitaine en second, officier pauvre et d'un grand mérite, qui avait eu une cuisse emportée à l'abordage du *Cumberland*. Duguay-Trouin ajoutait qu'il se trouverait trop récompensé, s'il pouvait, par ses très humbles supplications, obtenir l'avancement des officiers qui l'avaient si valeureusement secondé. Il sollicita aussi une marque de la satisfaction royale pour un de ses

contre-maîtres qui s'était admirablement comporté dans la même affaire.

On se rappelle que le beaupré du vaisseau anglais s'étant rompu dans les haubans du *Lys*, rendait l'assaut presque impossible; quelques braves parvinrent cependant à se frayer un passage; à leur tête se trouvait le contre-maître Honorat Toscan. Cet intrépide marin, renversant tout sur son passage, courut droit au pavillon de poupe afin de l'amener. Il coupait la drisse, quand quatre soldats anglais, jusque là couchés à plat pont, l'entourèrent tout-à-coup le sabre au poing. Dans ce péril imprévu, il eut assez de sang-froid pour jeter à la mer le pavillon anglais et s'y lancer ensuite lui-même. Il ramassa le pavillon dans l'eau, gagna à la nage une chaloupe que le *Cumberland* avait à la remorque, en coupa le cablot, et, malgré une grêle de coups de fusil, appareilla une voile qu'il trouva dans l'embarcation. Aussitôt il arriva vent arrière et se rendit à bord de l'*Achille*, qui était en travers sous le vent pour se rétablir des avaries que lui occasionnaient le feu du *Royal-Oak* et l'incendie éclaté à son bord.

Le pavillon pris par Honorat Toscan fut porté dans l'église Notre-Dame à Paris, avec ceux des autres vaisseaux de guerre anglais.

Sur le rapport de cette belle action, Louis XIV voulut qu'une médaille d'or fût décernée au contre-maître, et qu'on le nommât en même temps maître d'équipage. Il est triste d'être obligé d'ajouter

que ce vaillant marin ayant été pris par les Anglais en 1712, eut à essuyer de la part des soldats et matelots du *South-Seas-Castel* toutes sortes d'indignités.

Louis XIV accorda également à M. de Saint-Auban le transfert de la pension de mille livres.

Cet officier, ainsi que MM. de Beauharnais, de Courserac, de la Jaille et plusieurs autres, reçut aussi de l'avancement, selon la prière de Duguay-Trouin, qui se bornait à demander pour lui-même et surtout pour son frère Trouin de la Barbinais, des lettres de noblesse.

Le modeste capitaine disait *qu'il devait tout ce qu'il avait fait d'estimable, et l'honneur d'être connu de Sa Majesté, aux secours, aux soins de son frère aîné, et aux occasions qu'il lui avait procurées de servir sans discontinuation.*

« Monsieur le comte de Pontchartrain, pour-« suit Duguay-Trouin dans ses mémoires, trouva « quelque difficulté à m'obtenir cette grâce, ou « plutôt il jugea à propos de me la réserver pour « récompense de quelque nouvelle action, croyant « sans doute que cet objet me rendrait encore « plus ardent ; mais il est certain que je n'avais « pas besoin d'être aiguillonné, et que le désir « que j'avais de mériter les bontés du roi et d'être « utile à l'État, était seul plus capable de m'ani-« mer que toutes les récompenses. Aussi, ne m'é-« tais-je porté à lui demander cette grâce que par « rapport aux grandes obligations que j'avais à

« mon frère, dont le zèle pour le service du roi « était égal au mien. Malgré tous ces motifs, je « n'insistai pas, et crus devoir me rendre auprès « de Sa Majesté pour lui représenter de vive voix « les services des officiers qui s'étaient distin- « gués sous mes ordres. »

Le roi se montra plein de bienveillance envers Duguay-Trouin, et se complut à lui faire longuement raconter les détails du combat du 21 octobre. Ce fut à cette occasion que l'illustre marin, parlant de la frégate de M. de la Jaille, dit : — « *J'ordonnai à la* Gloire *de me suivre*, » et que Louis XIV l'interrompit pour ajouter : « *Et elle « vous fut fidèle !* »

Après avoir passé en revue les exploits de ses compagnons d'armes, le brave capitaine fut amené à faire l'éloge du chevalier de Tourouvre. Devenu plus éloquent à mesure qu'il avançait dans le récit, il fit voir ce bouillant officier avec sa faible frégate, attaquant héroïquement le *Devonshire;* tous les grands personnages dont le roi était entouré écoutaient avec une admiration respectueuse; Louis XIV, enthousiasmé, s'adressa tout-à-coup à M. de Busca, lieutenant de ses gardes-du-corps, et lui demanda *si feu Ruyter, son bon ami, en aurait fait autant?* M. de Busca répondit *qu'on ne pouvait rien ajouter au portrait que Duguay-Trouin venait de faire du mérite et de la bravoure de M. de Tourouvre, et qu'il n'en était pas surpris, ayant connu deux de ses frères dans les*

troupes de terre de Sa Majesté, qui n'étaient pas moins valeureux que celui-ci.

Le maréchal de Villars prit aussitôt la parole et entra dans des détails qui faisaient le plus grand honneur à la maison de Tourouvre, et prouvaient que la valeur et la probité y étaient héréditaires.

L'éloge des héros, le récit des grandes actions de guerre, des beaux traits de désintéressement et de magnanimité, tels étaient les dignes entretiens de Duguay-Trouin à la cour : Louis XIV, qui aimait à entendre de si nobles paroles, lui donnait toujours des témoignages publics de sa haute estime, et se gagnait ainsi de plus en plus l'affection dévouée d'un cœur généreux.

Forbin cependant n'était pas moins bien venu ; vers la même époque, Louis XIV lui dit : — « *Monsieur de Forbin, vous avez bien tenu votre parole, et vous avez fait au-delà de ce que vous m'aviez promis. Je suis content de vous et de vos services.* » Le roi lui demanda aussi plusieurs fois des détails sur ses manœuvres et sur sa manière d'en venir à l'abordage ; jamais, dans aucune de ces conférences, la délicate question de la bataille du 21 octobre ne fut traitée à fond. L'on doit dire à la louange des deux marins, que ni l'un ni l'autre ne parla désavantageusement de son rival à Louis XIV ; — et pourtant ils ne se voyaient pas sans dépit sur le terrain mouvant des faveurs souveraines. Un jour même, s'étant

rencontrés dans l'avant-cabinet du ministre, une scène assez vive eut lieu entre eux. Cette querelle, dans laquelle Forbin déploya tout son esprit caustique et Duguay-Trouin toute son impétueuse loyauté, fit grand bruit à la cour, où l'on ne donna pas raison au chef d'escadre, qui, comme on sait d'ailleurs, y avait de nombreux ennemis. La marine fut généralement de l'avis de Duguay-Trouin, — l'histoire s'est prononcée en sa faveur.

On doit regretter que deux hommes aussi remarquables que Forbin et Duguay-Trouin n'aient pu se vouer réciproquement une amitié franche et cordiale, et qu'ils se soient si tristement trouvés en désaccord, bien que les armes du roi n'en aient réellement pas souffert.

Le séjour de Duguay-Trouin à Versailles ne fut point de longue durée; il savait trop ce qu'il devait au roi, au bien de l'État et à sa propre gloire, pour rester dans une stérile oisiveté. Le roi lui ayant accordé un commandement plus considérable encore que le précédent, il se rendit à Brest en toute hâte, car le succès de son expédition dépendait à la fois de sa célérité et d'un profond secret qu'il n'eut garde d'enfreindre. Le but de l'armement était d'aller attendre la nombreuse flotte du Brésil. Duguay-Trouin savait que les ennemis avaient envoyé sept vaisseaux de guerre au devant d'elle et qu'ils croisaient sur les Açores, où elle devait nécessairement passer pour

se ravitailler et se joindre à son escorte. L'entreprise semblait immanquable, pourvu que la division française arrivât à temps sur les lieux. Duguay-Trouin activa donc les travaux autant qu'il fut possible, et trouva les habitans et les ouvriers parfaitement disposés à le seconder. Les succès remportés sur la flotte de S. Richard Bouard avaient en effet ranimé la confiance et l'ardeur des populations maritimes.

On raconte à ce sujet que lors de l'entrée des vaisseaux capturés dans le port de Brest, quelques voix s'écrièrent : *Place aux maîtres de la mer !* Il y avait sans doute de l'exagération et peut-être de l'ironie dans une exclamation pareille après le désastre de la Hogue, et les autres échecs qu'avaient éprouvés les marines de France et d'Espagne. Mais sait-on bien si l'épithète s'adressait aux vainqueurs et non aux vaincus? Les Anglais affichaient déjà leurs prétentions à cette souveraineté des mers qui est leur rêve, leur espoir, leur ambition constante, et qu'ils ne cessent de revendiquer, contrairement au droit des nations (1).

(1) *De l'Empire de la mer*. Voir la note E à la fin du volume.



CHAPITRE VII.

1708—1709.

Le Lys.— Duguay-Trouin à la tête d'une escadre de onze voiles croise sous les Açores. — Conseil tenu par Duguay-Trouin.— Prise de la ville de Vellas.— Tempête qui disperse la flotte française.—Insuccès de l'expédition, retour en France. — L'Achille. — Duguay-Trouin avec quatre navires attaque par un gros temps un fort convoi anglais. — Dernière croisière de l'*Achille* et de la *Gloire*.— Lettres de noblesse accordées à Trouin de la Barbinais et à Duguay-Trouin.

L'escadre de Duguay-Trouin se composait des vaisseaux :

Le *Lys*,	de 74,	qu'il montait et que commandait en second le comte d'Arquien.
Le *Saint-Michel*,	74,	commandé par M. de Géraldin.
L'*Achille*,	66,	par le chevalier de Courserac.

La *Dauphine*,	56,	commandé par le chev. de Goyon-Beaufort.
Le *Jason*,	54,	par le chevalier de Nesmond.
La *Gloire*,	40,	par M. de la Jaille.
L'*Amazone*,	36,	par le chev. de Courserac l'aîné.
L'*Astrée*,	22,	par M. de Kerguelin.
La *Catherine*,	8,	corvette de structure anglaise, dont Duguay-Trouin confia le commandement à M. Daniel, jeune homme de ses parens.
Le *Desmarets*,	30,	frégate de Saint-Malo, commandé par M. de Miniac.

La plupart des simples officiers étaient, ainsi que les capitaines de ces navires, d'anciens compagnons d'armes du commandant en chef. On remarque dans leur nombre MM. de Brugnon, de Belloy, La Calandre, Dumenaye, dont on a rencontré les noms précédemment, et une foule d'autres, tels que MM. du Houllay, Pottin, Guicher de la Ferronnaye, de Conflans, qui depuis plusieurs années naviguaient et servaient honorablement à bord des diverses divisions navales de Duguay-Trouin.

Malgré toute la diligence avec laquelle l'escadre avait été armée et mise en mer, il était encore à craindre que la flotte du Brésil fût déjà entrée à Lisbonne. Le capitaine d'un bâtiment suédois qui en sortait dissipa cette inquiétude, en affirmant qu'elle n'avait point paru; il ajouta que sept vaisseaux de guerre étaient partis depuis deux mois pour aller l'attendre aux Açores. D'après ce rapport favorable, Duguay-Trouin se dirigea vers les parages où devait passer la flotte ennemie, se posta à quinze lieues à l'ouest des îles, et eut

bien soin de prendre du tour au large, de manière à éviter d'être vu, afin que les croiseurs ou les habitans du pays ne pussent envoyer au devant du convoi quelque aviso qui lui fît faire fausse route. En même temps il détacha en reconnaissance sa petite corvette de construction anglaise. La *Catherine*, peu de jours après, vint rendre compte de sa mission : l'escadre ennemie était réellement composée de sept vaisseaux, trois portugais, dont un à trois ponts, trois anglais et un hollandais, portant tous de 50 à 70 canons, et croisant bord sur bord à l'entrée du port de Terceire.

Au bout de trois mois d'attente infructueuse, l'escadre française découvrit un vaisseau venant de l'ouest et courant sur les Açores; aussitôt elle lui appuya la chasse; malheureusement la nuit et le brouillard empêchèrent de l'atteindre. Duguay-Trouin, désolé de ce contre-temps, ne douta point que les alliés, ayant ainsi connaissance de sa croisière, ne dépêchassent un bâtiment léger à la rencontre de la flotte du Brésil, et comme il commençait à être à court de vivres et d'eau, il assembla ses capitaines en conseil.

Il leur dit que la fuite du vaisseau qu'on venait de laisser échapper et la disette pouvaient faire échouer l'expédition; qu'en conséquence son opinion était d'attaquer, sans différer, les sept vaisseaux de guerre ennemis, dont la capture seule couvrirait les frais d'armement, et à bord des-

quels on trouverait assez d'eau et de munitions pour pouvoir prolonger la croisière. A ces argumens principaux, il ajouta une foule d'autres considérations propres à convaincre les moins clairvoyans; mais il eut beau insister, tous les capitaines sans exception se rangèrent à l'avis de M. de Géraldin, qui jugeait plus sage de continuer à attendre la flotte du Brésil. Le vent étant favorable à ce riche convoi, ne pouvait manquer de le pousser sous peu de jours au point où l'on se tenait en observation. Les membres du conseil ajoutaient que l'issue du combat proposé était douteuse; qu'en admettant qu'on s'emparât des sept vaisseaux alliés, on éprouverait certainement de fortes pertes; que la capture de la flotte était bien autrement importante que celle des vaisseaux de guerre; que, au pis aller, on serait toujours à temps de les attaquer, et qu'en aucun cas l'intérêt des armateurs ne devait être sacrifié à l'espérance d'acquérir une gloire stérile.

« Enfin, poursuit Duguay-Trouin, ils m'ébran-« lèrent, de façon que, pour ne pas paraître en-« tier dans mes sentimens, je crus devoir leur « accorder quelques jours. Mais cette condescen-« dance ne m'empêchait pas de sentir que je « m'exposais, par leur conseil, à un malheur sans « remède. C'est le seul conseil que j'aie tenu de « ma vie pour savoir s'il était à propos de com-« battre, et, si j'en suis le maître, ce sera le der-« nier. »

Il est hors de doute que l'illustre marin faisait allusion à la triste issue de cette conférence, lorsqu'il rendait compte de celle qui avait eu lieu trois ans auparavant chez le comte de Château-Renault, commandant de la marine à Brest (1). C'est qu'en effet rien ne fut plus pénible au grand homme de mer que de céder à une opinion erronée dont il prévoyait les conséquences.

Après sept jours d'attente et d'ennuis, Duguay-Trouin se décida seul à aller chercher les vaisseaux de guerre ; il ne les trouva plus. Il ne savait si la flotte avait passé à la faveur de la nuit ou si, rejointe au large par ses convoyeurs, elle avait continué sa route sans relâcher aux Açores. Pour s'en assurer, il résolut d'effectuer un débarquement.

Il venait de passer entre Fayal et Pico; en rangeant l'île Saint-Georges, il remarqua le port et la jolie ville de Vellas, qui en est la capitale. L'endroit lui parut convenable; ses dispositions furent bientôt prises. Il fit faire une fausse attaque par les canots d'un côté de la baie, tandis que M. d'Arquien se rendait à terre directement, avec toutes les chaloupes de l'escadre et sept cents soldats. Grâce à ce stratagème, la véritable descente s'opéra facilement; ceux des ennemis qui voulurent s'y opposer furent mis en fuite et si chaudement poursuivis, que les troupes entrèrent presque

(1) Liv. II, chap. IV.

aussitôt qu'eux dans la place, défendue, du côté de la mer, par de hautes murailles et quelques batteries. Les habitants l'avaient déjà abandonnée, et les religieuses même s'étaient sauvées dans les montagnes volcaniques qui dominent les fortins et la petite capitale de Saint-Georges.

Les prisonniers portugais apprirent à Duguay-Trouin que le vaisseau chassé par son escadre avait donné l'alarme aux croiseurs : ces derniers ne se sentant pas en forces étaient retournés à Lisbonne ; mais la flotte du Brésil n'était pas encore passée; l'on ne savait à quelle cause attribuer un si grand retard. Ce rapport rendit quelque espérance au brave capitaine, qui profitait des instans pour faire de l'eau et s'approvisionner de grains et de vins, dont la ville regorgeait, lorsqu'une tempête menaçante se déclara tout-à-coup. On eut à peine le temps de retirer les troupes, il fallut laisser à terre les futailles et les provisions, et reprendre le large de crainte d'être jeté à la côte.

L'unique et dernière ressource des Français était de faire de l'eau en Espagne et de revenir aux attérages de Portugal assez tôt pour couper la route à la flotte du Brésil. On se dirigea donc sur Vigo, non sans s'être donné rendez-vous devant l'entrée de Lisbonne en cas de séparation. La disette, les gros temps et les vents contraires contraignirent les navires à faire route, chacun de son bord, vers le port le plus à sa portée. La

Dauphine, le *Desmaretz*, l'*Astrée* et la *Catherine* retournèrent en France ; le *Saint-Michel*, le *Jason*, l'*Amazone* et la *Gloire* allèrent à Cadix; le *Lys* et l'*Achille* seuls atteignirent Vigo. Sur ces entrefaites, la flotte du Brésil arriva aux Açores, fut dispersée par la tempête, mais parvint cependant à se retirer dans les ports de Portugal. Le *Lys* et l'*Achille* ne purent s'emparer que de quelques misérables navires de charge; les autres vaisseaux firent aussi diverses prises sans importance, dont la valeur ne couvrit pas les dépenses de la relâche. Les frais de l'expédition furent ainsi totalement perdus; Duguay-Trouin et son frère, qui avaient risqué la plus grande partie de leur fortune dans cette entreprise, se trouvèrent à peu près ruinés et désormais hors d'état de prendre part à des armements aussi considérables.

Par une série de fatalités, toutes les circonstances tournèrent contrairement aux prévisions du grand marin; il n'eut pas même la consolation de vaincre une escadre de guerre moins forte que la sienne, et qu'il avait ménagée pendant plus de trois mois. Les coups de vent servirent à point nommé l'insaisissable flotte du Brésil, qui lui échappait ainsi pour la troisième fois. L'on se souvient en effet qu'en 1706, par l'impéritie de M. de Druis, un convoi pareil lui avait pour ainsi dire glissé entre les mains après un combat non moins inutile que glorieux. En 1707, il avait encore vainement croisé dans les mêmes

parages dans l'attente d'une semblable expédition, qu'il ne découvrit pas ; et cette fois encore, au moment où il se croyait certain de prendre une éclatante revanche, quand toutes les chances semblaient être en sa faveur, deux flottes ennemies venaient d'éviter sa rencontre.

La fortune ne servit pas mieux les diverses divisions françaises qui sortirent en 1708. Forbin, entre autres, ayant reçu la mission de porter Jacques III en Écosse, appareilla contre son gré, échoua dans son entreprise, fut poursuivi par une flotte anglaise, perdit un de ses vaisseaux et rentra à Dunkerque sans avoir rien fait. Les corsaires, devenus de plus en plus rares, ne laissèrent pas cependant que de porter atteinte au commerce des alliés, épuisés et las de la guerre. De son côté, le brave chevalier de Tourouvre établit une croisière dans la Manche, où il se rendit maître de plusieurs bâtiments marchands. Mais de si faibles avantages étaient loin de compenser les frais énormes qu'entraînait la lutte ruineuse de la France contre toute l'Europe. La marine fut conséquemment négligée; Duguay-Trouin, après s'être trouvé à la tête de onze bâtimens de guerre, ne put plus en avoir que quatre l'année suivante, lorsqu'il reprit la mer.

Le *Lys* étant sans doute en réparation, il montait l'*Achille*. La *Gloire*, toujours commandée par M. de la Jaille, son fidèle compagnon, comme il le nomme lui-même dans une de ses relations de

combat, l'*Amazone*, sous les ordres du chevalier de Courserac, et l'*Astrée*, sous ceux de M. de Kerguelin, formaient sa division de course. Il avait su qu'un convoi de soixante voiles, escorté par trois vaisseaux anglais de 70, 60 et 54 canons, devait sortir du port de Kingsal, en Irlande. Il alla l'attendre à la hauteur du cap Lézard, et ne tarda pas à le découvrir. La mer était mauvaise, la brise fraîche, le ciel menaçant; cependant, il se détermina à combattre. Le peu de succès de sa dernière expédition le rendait plus jaloux que jamais d'un triomphe difficile. L'*Astrée* reçut l'ordre de donner dans le convoi; l'*Achille*, l'*Amazone* et la *Gloire* s'avancèrent en ligne contre les trois vaisseaux ennemis, qui les attendaient de pied ferme, avec la confiance que donne une force matérielle bien supérieure.

Duguay-Trouin envoya sa première bordée au matelot d'arrière du commandant anglais, et poursuivit de manière à aborder ce dernier. Mais la grosse mer rendait l'assaut impossible. Les deux adversaires furent séparés trois fois par la force des lames; trois fois l'*Achille* parvint à se raccrocher à son ennemi, sans pouvoir jeter un seul homme à bord. Cependant un feu terrible d'artillerie et de fusillade réduisit l'Anglais aux dernières extrémités: ses ponts et ses gaillards furent couverts de morts, sa mâture fortement endommagée, et bientôt il se trouva hors d'état de manœuvrer et de se défendre. Duguay-Trouin

n'eut pas le temps de le forcer à baisser pavillon. L'*Amazone* et la *Gloire*, trop faibles d'échantillon pour la lutte qu'elles soutenaient, étaient dans un tel péril qu'il importait d'aller à leur secours. L'*Achille* les dégagea et les couvrit. Les vaisseaux anglais, fort maltraités de leur côté, ne donnèrent bientôt plus d'inquiétude, et comme l'*Amazone* paraissait encore capable de bien marcher, Duguay-Trouin fit signal à M. de Courserac de donner dans le convoi. Pendant que l'*Achille* et la *Gloire* tenaient les convoyeurs en respect, il eut le temps d'amariner cinq gros vaisseaux chargés de tabac. Ceux-ci ayant reçu garnison française, ne purent s'évader; mais quatorze autres, que l'*Achille* avait contraints d'amener, et tous ceux que l'*Astrée* avait pris de même, s'échappèrent à la faveur de la tempête, qui éclata avec fureur, non sans mettre en danger de périr les vainqueurs et les vaincus. Les chaloupes de l'*Astrée*, de l'*Achille* et de la *Gloire*, brisées par le canon ennemi ou par la grosse mer, n'avaient pu amariner aucun des bâtimens capturés. Les Anglais s'enfuirent à la faveur de l'orage, les Français furent dispersés; l'*Amazone*, l'*Astrée* et deux des prises arrivèrent à Saint-Malo; une autre prise entra à Calais; les deux dernières firent naufrage sur les côtes d'Angleterre. L'*Achille* et la *Gloire* atteignirent, après mille périls, le port de Brest, où ils entrèrent en réparation et complétèrent leurs équipages.

Duguay-Trouin et M. de la Jaille, dès qu'ils furent en état de reprendre le large, retournèrent à l'entrée de la Manche. Comme la nuit commençait, ils aperçurent un gros vaisseau courant vent arrière vers l'Espagne, et le conservèrent en vue jusqu'au lendemain. Au point du jour, l'*Achille* força de voiles; le *Bristol*, tel était le nom du vaisseau chassé, arbora pavillon anglais, établit six canons dans ses sabords de retraite, et entama un feu bien nourri dont Duguay-Trouin fut fort incommodé. L'*Achille* ne pouvait riposter que faiblement, mais enfin il rejoignit l'ennemi à portée de pistolet. Quand ce dernier se vit près d'être abordé, il loffa tout-à-coup en grand de manière à aborder lui-même le vaisseau français par l'avant; Duguay-Trouin se tenait heureusement sur ses gardes, il connaissait à fond une manœuvre qu'il avait plusieurs fois exécutée avec succès et particulièrement contre le *Cumberland*, le 21 octobre 1707; aussi, loffant avec une égale promptitude, il évita d'être pris en enfilade et s'accrocha au *Bristol* de long en long. En ce moment tous les canons de l'*Achille* étaient pointés à couler bas, et les canonniers, faute de temps pour laisser tomber les culasses, envoyèrent la bordée entière dans la carène de l'anglais. Cependant on s'élançait à l'abordage, M. de la Harteloire, capitaine en second du vaisseau, fut tué des premiers, et quatre-vingts hommes furent mis hors de combat, ce qui n'empêcha pas de prendre

et d'amariner le *Bristol* en moins de trois-quarts d'heure. Duguay-Trouin déborda aussitôt; mais M. de Sabrevois, son premier lieutenant, qui commandait la prise, ne tarda point à passer à poupe pour avertir qu'il allait couler, s'il n'était promptement secouru. L'*Achille* et la *Gloire* se hâtèrent d'expédier leurs chaloupes avec des ouvriers charpentiers et calfats, afin de le sauver, s'il était possible. Le *Bristol* était un beau vaisseau, tout neuf, de 60 canons, fort d'échantillon et bon marcheur. Duguay-Trouin tenait beaucoup à le ramener en France; l'on n'était pas très loin de Brest, et malgré la décharge à bout portant, envoyée dans ses œuvres vives, à force de précautions et d'activité, on l'eût reconduit sans doute à bon port, si une nombreuse escadre anglaise ne se fût inopportunément montrée à l'horizon. Elle courait d'une telle vitesse, que Duguay-Trouin n'eut pas même le temps de retirer tout son monde du *Bristol*, qui coula quelques instans après au milieu de l'armée ennemie. Plus de la moitié des Français et des Anglais qui étaient dedans se noyèrent; M. de Sabrevois, officier plein de mérite, fut de ce nombre.

L'*Achille* et la *Gloire* avaient dû prendre chasse. Fort maltraité par son récent combat, le premier de ces navires se vit dans la nécessité de changer ses voiles en présence des ennemis qui le joignirent bientôt à portée de canon; il se chargea de toile, orienta assez près du vent et

navigua sans perdre un pouce de terrain. M. de la Jaille, sachant que le grand largue était sa meilleure allure, laissa porter et gouverna droit. Le sort des deux compagnons fut bien différent. La *Gloire*, entourée par quatre vaisseaux, fut obligée d'amener après une héroïque résistance ; l'*Achille*, tout délabré qu'il était, eut le bonheur d'échapper aux ennemis, sur lesquels il prit sa revanche le lendemain, en s'emparant d'une frégate qui sortait de la Manche et qu'il conduisit à Brest.

Malgré l'affaiblissement de la marine française, l'année 1709 ne fut pas sans gloire pour elle. Dans la Méditerranée, le chevalier de Rochepierre, MM. de Grenonville et de l'Aigle, et surtout le fameux Cassard, qu'on retrouvera dans la suite de cette histoire, se distinguèrent par des actions d'une valeur surprenante. MM. de la Marquerie et de la Moinerie-Miniac firent aussi de belles captures dans l'Océan. En Afrique, le chevalier Parent se signala par une brillante expédition, réduisit le fort anglais de Gambie, s'empara de l'île portugaise de Saint-Thomé, et revint en France avec plusieurs millions de butin. Le capitaine de vaisseau du Clerc battit avec succès les mers du Brésil et des Antilles; le 12 juin il ramena à la Rochelle une grande quantité de bâtimens anglais et portugais richement chargés.

Quoique les croisières de Duguay-Trouin n'eussent été que d'un médiocre profit, elles n'attirè-

rent pas moins sur lui l'attention du roi. Les divers engagemens de l'*Achille*, la fuite et la dispersion d'une flotte défendue par des forces supérieures sur laquelle cinq bâtimens avaient été pris au milieu de la tempête; le combat et la capture du *Bristol*, si tristement perdu après la victoire, étaient autant d'épisodes qui faisaient honneur au vainqueur du *Cumberland* et augmentaient sa renommée. S'il s'était vu enlever une frégate, le lendemain les Anglais lui en avaient rendu une autre. Enfin, depuis le commencement de la guerre, chaque année avait été marquée par quelque nouveau succès de Duguay-Trouin.

Louis XIV vint à songer qu'il disposait d'une récompense royale, vraiment digne du héros malouin, dont il prévint les vœux en lui accordant des lettres de noblesse, de son plein gré, sans y avoir été porté par aucune sollicitation. On se rappelle que le ministre n'avait pas jugé convenable de parler au roi de la demande de Duguay-Trouin à cet égard.

Loin de nous la pensée de faire un plaidoyer inutile en faveur d'une institution qui n'existe plus que de nom, et qui a désormais plus d'ennemis acharnés que de juges impartiaux. Nous nous bornerons à dire qu'il est dans la nature de l'homme de s'enorgueillir de sa *naissance*. Espèce, race, nation, lignée, famille, tout est pour lui un sujet d'orgueil. C'est ainsi qu'il est fier d'être la plus parfaite des créatures du globe terrestre,

— et qui osera l'en blâmer? — Les Européens se font un mérite de la supériorité de leur race sur toutes les autres races humaines: — n'est-ce point une faiblesse de leur part? — Les Français sont fiers de descendre d'un peuple libre et renommé depuis l'antiquité la plus reculée : — les Français ont-ils tort d'être fiers de leurs aïeux? C'est sans doute un grand préjugé qui flatte leur amour-propre national; mais au moins, on l'avouera, ce préjugé leur est commun à tous, et ils ne sont pas près d'y renoncer. Le préjugé de la famille n'est pas autre chose que celui de la nation. L'un et l'autre consistent à se faire un mérite de sa *naissance;* c'est toujours *s'être donné la peine de naître.*

Tout individu qui compte un grand citoyen, un héros, un homme de génie parmi ses ancêtres; tout homme qui a une généalogie illustre, ou seulement ancienne, s'en fait un titre, — titre puéril tant qu'on voudra et qui n'augmente en rien sa valeur personnelle, mais qui n'est pas plus ridicule à nos yeux qu'aucun de ceux dont se repaît la vanité humaine.

La richesse, sur laquelle est basée notre état social actuel, est-elle par hasard un motif d'orgueil plus légitime? La richesse est le plus souvent un don de *naissance.* Et la force, la beauté, l'intelligence, l'éducation, les capacités, les talens, le génie même méritent-ils mieux les hommages de la foule? Est-on plus déraisonnable

d'être fier de son origine que des autres dons que le ciel peut nous avoir départis? On *naît* beau ou intelligent, comme on *naît* laid ou idiot (toujours la naissance) : la beauté se perd en un jour; un filament qui se dérange dans le cerveau d'un homme de génie le met au niveau de la brute, et celui qu'on admirait hier n'est plus aujourd'hui qu'un objet de pitié. — A quoi tiennent l'éducation et les talens? — encore aux hasards de la *naissance*. Et cependant il est permis de s'enorgueillir d'être un homme de mérite.

On ne devrait s'enorgueillir que de la vertu, si la vertu n'excluait pas l'orgueil. Lorsqu'on possède un avantage sur ses semblables, lorsqu'on se croit une supériorité quelconque, on ne doit pas en être fier, on doit en être humblement reconnaissant envers Dieu de qui on le tient.

Mais enfin si tout est vanité dans ce monde, pourquoi parmi ces vanités l'une serait-elle plus absurde et plus condamnable que les autres? Et maintenant nous demanderons s'il n'y eut pas une pensée véritablement élevée dans la création d'une distinction qui obligeait — *noblesse oblige* — à rester digne d'un père ou d'un aïeul illustre et à vivre *noblement*. Enfin, la force, la beauté, la richesse, l'intelligence, le génie, se perdent par des accidens indépendans de la volonté; la noblesse ne se perdait que par le déshonneur.

Écartons, écartons de grâce les vieilles récriminations d'abus de pouvoir, de morgue, d'inso-

lence nobiliaires. Nous avons assez fait le procès à la vanité humaine, ce nous semble. Nous savons d'ailleurs que les plus beaux monumens s'écroulent, que les plus belles institutions dégénèrent, qu'il n'est rien que d'imparfait et de périssable parmi les œuvres des hommes; nous savons que de grandes fautes ont été commises par plusieurs de ceux qui n'auraient dû donner que des exemples de loyauté, de désintéressement et d'honneur; — mais, répétons-le, nous ne faisons pas un plaidoyer en faveur des institutions aristocratiques, nous réservons formellement toutes nos opinions pour ou contre, nous ne défendons pas même leur origine historique; il ne s'agit ici que de leur principe moral et des idées qui s'attachaient à l'anoblissement sous le règne de Louis XIV.

Eh bien! à cette époque, quand un homme s'était élevé au premier rang par ses vertus publiques, quand une famille avait bien mérité de la patrie, le roi l'anoblissait. Le législateur, le magistrat, l'homme d'État, le grand capitaine, recevaient du chef de la monarchie la marque éclatante de l'estime de leurs concitoyens, en devenant gentilshommes, — hommes de la nation, *gentis homines*. Les rangs de la noblesse se recrutaient des Porée, des Bart, des Colbert, des Trouin. Et il fallait qu'un tel honneur fût en bien grande estime pour être le prix suffisant des services, du dévouement, et des sacrifices de tous

genres, non seulement d'un seul, mais d'une famille entière depuis plusieurs générations.

Écoutons Duguay-Trouin, et ses paroles seront une preuve du cas que l'on faisait de son temps de ce titre de noble qu'on s'est tant complu à ravaler depuis, et qui est devenu auprès de la majorité de nos concitoyens, par suite d'une triste réaction des préjugés, une sorte de stigmate indélébile.

« Le roi, dit-il, nous accorda, à mon frère et « à moi, des lettres de noblesse les plus distin« guées; et cette grâce nous fit d'autant plus de « plaisir, que nous n'osions presque plus nous y « attendre. Nous avions même pris des mesures « pour recouvrer des titres et des papiers que « mon frère avait été obligé de laisser en s'en« fuyant avec précipitation de Malaga, en Espa« gne, où il était consul de France lors de la dé« claration de la guerre en 1689. Ce consulat avait « été possédé de père en fils par ma famille pen« dant plus de deux cents ans; et nous nous flat« tions de trouver dans ces papiers de quoi prou« ver et faire renaître la noblesse de notre ex« traction, dont j'avais souvent entendu parler « dans mon enfance. Quoi qu'il en soit, la bonté « du roi nous épargna des soins peut-être inuti« les; et nous nous tenons plus glorieux, mon « frère et moi, d'avoir pu mériter notre noblesse « de la bonté d'un si grand monarque, que si « nous la devions à nos ancêtres, d'autant plus

« que Sa Majesté voulut que l'on insérât dans ces « lettres les services de mon frère et la plupart « des miens. »

LETTRES DE NOBLESSE

DE MM. DE LA BARBINAIS ET DU GUAY.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous présens et à venir : SALUT. Aucune récompense ne touchant plus ceux de nos sujets qui se distinguent par leur mérite que celles qui sont honorables et passent à leur postérité : Nous avons bien voulu accorder nos lettres d'anoblissement à nos chers et bien amés Luc Trouin de la Barbinais, et René Trouin du Guay, capitaine de vaisseau. Ces deux frères, animés par l'exemple de leur aïeul et de leur père, qui ont utilement servi pendant longues années dans la place de consul de la nation française à Malgue (1), n'ont rien oublié pour mériter la grâce que nous voulons aujourd'hui leur départir. Le sieur Luc Trouin de la Barbinais, après nous avoir aussi servi dans la même place de consul à Malgue, et y avoir soutenu nos intérêts et ceux de la nation avec tout le zèle et la fidélité qu'on pouvait désirer, s'adonna particulièrement en notre ville et port de Saint-Malo, à armer des vaisseaux tant pour l'avantage du commerce de nos sujets que pour troubler celui de nos ennemis; et ces armemens ont été portés jusqu'à un tel point, qu'étant commandés par ses frères, ils ont eu tous les succès qu'on devait attendre de braves officiers; deux de sesdits frères ayant été tués en combattant glorieusement pour l'honneur de la nation, ce que ledit sieur Barbinais a soutenu avec une grande dépense, préférant toujours le bien de notre service à ses intérêts, en sorte que jusqu'à

(1) Malaga.

présent il a, par ses soins, par son propre bien et son crédit, tenu en mer des escadres considérables de vaisseaux, tant pour le commerce que pour faire la guerre aux ennemis. C'est dans le commandement de ces vaisseaux et de ces escadres entières, que ledit René Trouin du Guay, son frère, a montré qu'il est digne des grâces les plus honorables : car, en 1689, n'ayant encore que quinze ans, il commença à servir volontaire sur un vaisseau corsaire de dix-huit canons ; il donna les premières preuves de sa valeur à la prise d'un vaisseau flessinguois de même force, dont ledit corsaire se rendit maître après deux heures de combat. Il se distingua de même en servant sur un autre corsaire de vingt-six canons, à l'attaque d'une flotte de quatorze navires anglais de différentes forces, que le commandant dudit vaisseau se résolut d'attaquer sur les vives instances dudit sieur du Guay : aussi, étant rempli d'ardeur et de bonne volonté, il sauta le premier à bord du commandant ennemi, qui fut enlevé, et son activité en cette occasion fut telle, qu'après la prise de celui-là il se trouva encore le premier à l'abordage d'un des plus grands navires de la même flotte. Ses campagnes de 1691, 1693 et 1694 furent marquées par une descente qu'il fit dans la rivière de Limerik, où il prit un brûlot, trois bâtimens, et enleva deux vaisseaux anglais qui escortaient une flotte, et prit aussi un vaisseau de quatre hollandais, qu'il attaqua avec une de nos frégates dont nous lui avions confié le commandement. Il acquit même beaucoup de gloire dans le commandement de cette même frégate, quoiqu'il se vît réduit à céder et se rendre à quatre vaisseaux anglais contre lesquels il combattit pendant quatre heures et y fut dangereusement blessé ; et s'étant évadé des prisons d'Angleterre par une entreprise hardie, cette même année 1694 ne se passa pas sans qu'il donnât de nouvelles marques de sa valeur, ayant, avec un de nos vaisseaux de quarante-huit canons, attaqué et pris deux vaisseaux anglais de trente six et quarante-six canons, après un combat de deux jours, et peu de temps après il prit trois vaisseaux

venant des Indes, richement chargés. En 1695, se servant d'un vaisseau qu'il avait pris la campagne précédente, et d'une autre frégate commandée par un de ses frères, il fit une descente près du port de Vigo, brûla un gros bourg, enleva deux prises considérables qu'il amena en France, après avoir perdu son frère en cette occasion et avoir défendu ses deux prises contre l'avant-garde des ennemis. Le baron de Wassenaër, à présent vice-amiral de Hollande, qui commandait en 1696 trois vaisseaux hollandais, escortant une flotte de vaisseaux marchands de la même nation, éprouva la valeur dudit sieur Trouin du Guay, qui le combattit à forces inégales, et cependant se rendit maître du vaisseau que ledit sieur de Wassenaër commandait, et d'une partie de la flotte qui était sous son escorte. La guerre présente ayant commencé, il eut le commandement d'une de nos frégates de trente-six canons, et prit un vaisseau hollandais de même force. L'année 1704 fut encore marquée par la prise qu'il fit d'un vaisseau anglais de soixante-douze canons, n'ayant qu'un vaisseau de cinquante-quatre qu'il montait, et prit encore un autre vaisseau de cinquante-quatre canons. En 1705, il se rendit maître d'un vaisseau flessinguois de trente-huit canons, après un rude combat; et un de ses frères étant à la poursuite de ceux qui lui avaient échappé, il reçut une blessure dont il mourut quatre jours après. Pour l'attacher encore plus particulièrement à notre service, Nous l'honorâmes d'une commission de capitaine de vaisseau; et, peu de temps après, il attaqua une flotte de treize navires, escortée par une frégate de trente-quatre canons, se rendit maître de la frégate et de presque tous les vaisseaux de la flotte; et ayant en 1707 joint une escadre de nos vaisseaux armée à Dunkerque, il sut y servir si utilement avec quatre vaisseaux qu'il avait sous son commandement, que notre escadre ayant attaqué une flotte escortée par cinq gros vaisseaux de guerre anglais, ledit sieur du Guay-Trouin eut le bonheur d'attaquer et prendre à l'abordage le commandant de quatre-vingt-deux canons, et de contribuer

beaucoup aux autres avantages que l'escadre de nos vaisseaux remporta, tant sur les vaisseaux de guerre anglais que sur la flotte. Enfin, en la présente année 1709, ayant le commandement de quatre vaisseaux de soixante, de quarante et de vingt canons, il attaqua une autre flotte escortée par trois vaisseaux anglais de cinquante, soixante et soixante-dix canons, en prit plusieurs, et peu de temps après prit encore à l'abordage un autre vaisseau anglais de soixante canons, qu'il n'abandonna que quand il s'y vit contraint à la vue de dix-sept vaisseaux de guerre ennemis ; en sorte que ledit sieur du Guay-Trouin peut compter qu'il a pris depuis qu'il s'est adonné à la marine, plus de trois cents navires marchands et vingt vaisseaux de guerre ou corsaires ennemis. Toutes ces actions considérables et le zèle dudit sieur de la Barbinais, son frère, dont nous sommes pleinement satisfait, nous ont excité à leur en donner des marques. A CES CAUSES, et autres considérations à ce Nous mouvant de notre propre mouvement, grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, Nous avons, lesdits Luc Trouin de la Barbinais et René Trouin du Guay, leurs enfans et postérité, nés et à naître en légitime mariage, anoblis, et anoblissons par ces présentes, signées de notre main, et du titre et qualité de nobles et d'écuyers les avons décorés et décorons. Voulons, et nous plaît, qu'en tous lieux et endroits, tant en jugement que dehors, ils soient tenus, censés, réputés nobles et gentilshommes, et comme tels qu'ils puissent prendre la qualité de nobles et d'écuyers, et parvenir à tous degrés de chevalerie et autres dignités, titres et qualités réservées à la noblesse ; jouir et user de tous les honneurs, priviléges, prérogatives, prééminences, franchises, libertés et exemptions dont jouissent les autres nobles de notre royaume, tout ainsi que s'ils étaient issus de noble et ancienne race ; tenir et posséder tous fiefs, terres et seigneuries nobles, de quelque titre et qualité qu'elles soient : leur permettons en outre de porter armoiries timbrées, telles qu'elles seront réglées et blasonnées par le

sieur d'Hozier, juge d'armes de France, et ainsi qu'elles seront peintes et figurées dans ces présentes, auxquelles son acte de réglement sera attaché sous le contre-scel de notre chancellerie; icelles faire mettre et peindre, graver et insculpter en leurs maisons et seigneuries, ainsi que font et peuvent faire les autres nobles de notre royaume. Et pour leur donner un témoignage honorable de la considération que nous faisons de leurs services, nous leur permettons d'ajouter à leurs armes deux fleurs de lys d'or, et d'y mettre au cimier pour devise, DEDIT HÆC INSIGNIA VIRTUS. Sans que pour raison des présentes lesdits sieurs Trouin et leurs descendans soient tenus de nous payer, ni à nos successeurs Rois, aucune finance ni indemnité dont nous leur avons fait et faisons don par cesdites présentes, à la charge de vivre noblement et de ne faire aucun acte dérogeant à noblesse (1). SI DONNONS EN MANDEMENT à nos amés et féaux conseillers les gens tenant nos cours de parlement et chambre des comptes de Bretagne, que ces présentes ils ayent à faire registrer; et du contenu en icelles, faire jouir et user lesdits sieurs Trouin, leurs enfans et postérité, nés et à naître en loyal mariage, pleinement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, nonobstant toutes ordonnances, arrêts et réglemens à ce contraires, auxquels, et aux dérogatoires y contenus, nous avons dérogé et dérogeons par cesdites présentes : CAR tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, Nous avons fait mettre notre scel à cesdites présentes. DONNÉ à Versailles au mois de juin, l'an de grâce mil sept cent neuf, et de notre règne

(1) Les armoiries sont un écu d'argent, à une ancre de sable et un chef d'azur, chargé de deux fleurs de lys d'or; cet écu est timbré d'un casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, d'azur, d'argent et de sable, et au-dessus en cimier, pour devise :

DEDIT HÆC INSIGNA VIRTUS.

le soixante-septième. *Signé* LOUIS, et plus bas, par le Roi. PHELIPPEAUX (1).

Dès qu'il eut reçu ce glorieux témoignage de l'estime royale, Duguay-Trouin se rendit à Versailles pour exprimer à Louis XIV sa reconnaissance et celle de son frère; mais, durant ce voyage, il ne voulut pas que sa division restât oisive. Le *Jason*, l'*Amazone* et l'*Astrée* appareillèrent sous le commandement de M. de Courserac, qui fit plusieurs prises et revint désarmer à Brest au commencement de l'hiver.

(1) Voir à la fin du volume la note F : *Porcon de la Barbinais.*

LIVRE III.



CHAPITRE PREMIER.

1710.

Le Lys. — Duguay-Trouin à la tête de six navires de guerre va croiser sur les côtes d'Irlande. — Prise du *Glocester*. — Insuccès de la campagne. — Grave maladie de Duguay-Trouin. — État misérable de la marine. — Détresse des armateurs et de la famille Trouin. — Projet de course aux Grandes Indes, lettre de Duguay-Trouin au ministre.

Duguay-Trouin, par ses exploits, par son habileté cent fois éprouvée, et peut-être aussi par suite de la faveur royale, était devenu, quoique simple capitaine de vaisseau, un chef d'école, comme il y en a toujours eu dans la marine française. Autour de lui se groupaient tous les officiers qui avaient eu l'honneur de servir sous ses ordres; et si jamais une fraction de cette arme sans homo-

généité, où malheureusement l'esprit de coterie remplace l'esprit de corps (1), fut estimable et recommandable par dessus les autres, c'était celle dont il était le centre sans le vouloir et presque sans le savoir. Il avait repris le commandement du *Lys*, réparé à neuf; le comte d'Arquien, naguère son capitaine en second, n'avait pas débarqué de l'*Achille*, et le commandait en chef; l'aîné des Courserac avait le *Jason*, le plus jeune la *Dauphine*, M. de Kerguelin montait l'*Amazone*, enfin le brûlot le *René*, qui les accompagnait, était sous les ordres du capitaine Daniel, de Saint-Malo.

Cette escadre, armée vers la fin de 1710, ne tarda pas à mettre sous voiles. Duguay-Trouin savait que cinq navires très richement chargés, venant des Indes-Orientales, devaient aborder en Irlande, sous l'escorte de deux vaisseaux de 70 canons. L'amirauté d'Angleterre avait envoyé en outre à leur rencontre deux autres vaisseaux de ligne destinés à les mieux protéger aux attérages.

Dans l'espoir d'une capture si importante, Duguay-Trouin, sans perdre un instant, alla s'établir en croisière. A la hauteur des Sorlingues, il vit un vaisseau de 70, qu'il chassa mais ne put combattre, car le voisinage des côtes et l'approche de la nuit rendirent l'attaque impossible. Plusieurs

(1) Voir à la fin du volume la note G, *De l'esprit de corps*.

jours s'étant écoulés sans qu'il eût connaissance d'aucune voile, il regretta doublement de n'avoir point amariné ce premier ennemi. Enfin, il rencontra l'un des deux vaisseaux dépêchés par l'amirauté. C'était le *Glocester*, percé à 66, armé seulement de 60 pièces, et portant cinq cents hommes d'équipage, embarqués dans le but de donner du renfort aux bâtimens du convoi. Duguay-Trouin joignit l'Anglais, le canonna et s'en rendit maître en moins d'une heure. L'action fut chaude, et présenta d'autant plus de difficultés que le *Glocester*, voyant la division française accourir, combattait sous toutes voiles et évitait facilement l'abordage : son grand nombre d'hommes lui permettait en effet de servir activement l'artillerie sans dégarnir son pont de manœuvriers.

M. de Nogent, capitaine en second du *Lys*, prit le commandement du *Glocester*, dont la capture ne laissa pas que d'embarrasser beaucoup les Français. Les prisonniers consommaient trop de vivres et d'eau ; l'on n'osait, dans l'attente d'une affaire prochaine, les expédier en France sous escorte, de crainte d'affaiblir la division. Pour trancher la difficulté, Duguay-Trouin envoya le brûlot jeter à terre, en Irlande, une partie de l'équipage anglais, et fit ensuite armer le *Glocester* par des officiers et des matelots choisis à bord des divers navires de l'escadre.

A quelques jours de là le *Jason*, qui avait ordre

de serrer la côte de près, se trouva, au lever du soleil, à peu de distance du second vaisseau de l'amirauté. M. de Courserac le serra au feu avec beaucoup de valeur, le combattit pendant une heure et demie, mais ne parvint point à s'en rapprocher assez pour lui jeter ses grappins. Le calme survint, des chaloupes parties de terre accoururent au secours de l'Anglais, le prirent à la remorque et le mirent à l'abri en dedans d'un banc de roches.

Le lendemain, la division française se répandit plus au large, afin d'y trouver, s'il était possible, quelque diversion aux ennuis d'une croisière qui se prolongeait au-delà de toute attente. Duguay-Trouin surtout souffrait horriblement de ces retards; il était atteint d'une dyssenterie qui le minait; son mal empirait chaque jour avec une effrayante rapidité, les équipages craignaient de le perdre, et les officiers l'engageaient à retourner en France. Mais lui écrivait au ministre la relation de la prise du *Glocester*, et s'exprimait en ces termes:

« Le sieur de Nogent, à qui j'ai donné le com-
« mandement de ce vaisseau, et tous mes officiers,
« ont fait des merveilles dans cette action: tout
« l'honneur leur en est dû; car je suis actuelle-
« ment si faible, par un flux de sang continuel
« dont je suis accablé depuis le premier jour de
« mon départ, que je ne leur ai pas été d'un
« grand secours; je pourrais même dire que si je

« n'avais pas préféré mon devoir à la conserva-
« tion de ma vie, il y a longtemps que j'aurais dû
« être de retour en France; mais, quelque chose
« qu'il en puisse arriver, je n'abandonnerai pas
« une escadre que le Roi m'a bien voulu confier;
« il faut espérer que quelques meilleurs avanta-
« ges récompenseront mes travaux et mon zèle. »

Le *Glocester* était porteur de ce message. Quant à Duguay-Trouin, c'est en vain qu'il espérait trouver un soulagement à ses maux dans une nouvelle victoire.

« Pour comble d'infortune, dit-il lui-même,
« nous essuyâmes, pendant quinze jours, un
« brouillard si épais que tous les vaisseaux de
« l'escadre, ne se voyant plus, étaient obligés
« de se conserver par des signaux continuels de
« canon, de fusil, de cloches et de tambours. Les
« vaisseaux des Indes furent assez heureux pour
« passer justement dans ce temps-là, de sorte
« que nous n'en eûmes aucune connaissance. Le
« pressentiment que j'en avais me tourmentait
« encore plus que mon mal. Dès que ce malheu-
« reux brouillard fut dissipé, je courus à toutes
« voiles sur la côte d'Irlande, et j'arrivai précisé-
« ment à la vue du cap de Clare le même jour
« que les vaisseaux des Indes attéraient à cette
« côte. Nous les vîmes, du haut de nos mâts,
« qui entraient dans les ports de Cork et de
« Kingsal. Il était même resté de l'arrière d'eux
« un vaisseau de guerre de 36 canons que le

« *Jason* approcha à la portée du canon; il lui tira « plusieurs bordées sans pouvoir l'empêcher de « se réfugier parmi des écueils qui nous étaient « inconnus, et de pénétrer dans le fond d'un port « dont l'entrée paraissait très-dangereuse. Tant « de contre-temps nous ayant fait manquer une « si belle occasion, le reste de la campagne se « passa à peu près de même; je fis seulement une « prise chargée de tabac, et, mes vivres étant « finis, j'allai désarmer à Brest. On m'y débarqua « mourant, et je fus très longtemps sans pouvoir « me rétablir. »

Aux souffrances physiques et morales de Duguay-Trouin s'ajoutaient de poignantes inquiétudes causées par le délabrement de sa fortune et de celle de sa famille. Son frère et lui avaient engagé tout le reste de leur avoir pour compléter l'armement de la dernière campagne, dont les résultats furent si peu avantageux que Duguay-Trouin écrivait au ministre :

« Je vois que tout m'est contraire, et je suis à « la veille de n'avoir pour tout bien que la satisfaction d'avoir rempli tous les devoirs d'un « bon sujet et d'avoir tout sacrifié pour vous « plaire. »

D'un autre côté, l'appauvrissement du Trésor était si grand que les armateurs ne touchaient pas les parts de prises auxquelles ils avaient droit, et qu'il était dû à Duguay-Trouin quatre années de ses appointemens. Les ouvriers des

arsenaux, les matelots et les soldats n'étaient pas plus régulièrement payés, et c'est à peine s'ils recevaient de temps en temps quelques misérables à-comptes. En présence d'un tel dénuement, le noble marin cherchait sans relâche les moyens de venir en aide à l'État et de soulager la misère publique en relevant la fortune particulière de sa maison. Durant sa convalescence, il pensa à armer trois vaisseaux pour aller faire la course aux grandes Indes, et fit part au ministre de son projet dans une lettre où il reparlait de sa dernière campagne. Nous citerons textuellement ce document historique, qui peint avec énergie la situation désastreuse de la marine et des armateurs. C'est d'ailleurs avec une admirable modération, avec une parfaite retenue que Duguay-Trouin peint sa détresse. Il demande comme une grâce ce qu'on n'aurait pu lui refuser sans injustice après ses éminens services de tous genres.

« Monseigneur, dit-il, j'ai reçu la lettre que Votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 18 de ce mois. C'est une consolation bien grande pour moi de voir que, malgré mon malheur, vous soyez satisfait de ma conduite. Il est vrai aussi, Monseigneur, que j'ai rempli mon devoir dans toute son étendue, et que, pour profiter du retour des flottes et des vaisseaux des grandes Indes, il ne m'était pas possible de garder de meilleurs parages, ni de prendre aucun autre parti plus avantageux. Les vaisseaux des Indes, Monseigneur, ont atléri au cap de Clare, avec quatre autres vaisseaux marchands richement chargés et deux vaisseaux de guerre, vingt-quatre heures avant que nous y fus-

sions arrivés pour mettre nos prisonniers à terre, en sorte qu'il faut nécessairement qu'ils aient passé au milieu de nous la nuit, et que Dieu ait fait une espèce de miracle en leur faveur pour les sauver; car il est sûr qu'il ne s'en serait pas échappé un seul si nous en avions eu connaissance, et j'aurais eu l'honneur et la satisfaction d'amener en France pour douze ou quinze millions de prises, qui n'auraient pas peu contribué à remettre le port de Brest sur un bon pied et à faire subsister un nombre infini de malheureux qui meurent de faim; j'aurais même été en état de remettre en mer tout ce que le Roi aurait pu m'accorder de vaisseaux, avec lesquels je n'aurais pas donné peu d'inquiétude à ses ennemis.

« Mais notre malheur est tel que, quoique la flotte des Barbades, d'environ cent soixante voiles, ait été dispersée et soit revenue par pelotons dans les ports d'Irlande et d'Angleterre, nous n'en avons eu connaissance de pas un seul, ce qui me paraît d'autant plus extraordinaire que nous découvrions plus de trente lieues en latitude, par la disposition que j'avais donnée aux vaisseaux de l'escadre. Je n'ai pu m'empêcher, Monseigneur, de vous faire part des tristes réflexions que je faisais sur cela au milieu de ma maladie, dont le cours ne s'arrête point; nous nous voyons aujourd'hui sans bien, et quoique la plus noire envie ne puisse trouver à redire à ma conduite, on ne trouve guère de gens qui veuillent suivre la fortune d'un honnête homme quand il est malheureux. Vous n'ignorez pas, Monseigneur, que plusieurs de mes intéressés m'avaient déjà abandonné, et que nous avons été par là chargés de 80,000 livres d'intérêts dans mon dernier armement; ainsi, à moins que Votre Grandeur ne procure quelques grâces à mes armateurs, je ne trouverai pas de quoi mettre un seul vaisseau à la mer. — Je sais que le Roi est moins en état que jamais de payer des dédommagemens; cependant, comme il pourrait être dû quelque chose de reste à Sa Majesté par mes armateurs, pour le cinquième des prises, déduction faite de leurs avan-

ces et du prix des vaisseaux et marchandises que l'on a employés à son service, si Sa Majesté avait la bonté de leur en faire remise, je suis persuadé que cela produirait un bon effet, et remettrait dans une bonne assiette l'esprit de mes intéressés, qui sont absolument rebutés; ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le roi ne risquera pas une somme considérable, et que son service en pourra retirer une grande utilité; car enfin, Monseigneur, nous ne sommes plus en état, mon frère et moi, de suppléer au défaut de nos intéressés, ni même de prendre intérêt nous-mêmes, puisque je peux vous assurer qu'après nos dettes payées, je ne crois pas qu'il nous reste pour vivre que mes appointemens, ma pension, le revenu de ma capitainerie et quelque peu d'héritage. J'ai honte, dans le temps présent, de vous représenter que, depuis plus de quatre ans que je suis capitaine de vaisseau, je n'ai pas reçu deux mois d'appointemens; que la pension dont le Roi m'a honoré, non-seulement ne m'a pas été payée, mais qu'il ne m'a pas été possible de me faire mettre sur la liste que l'on présente tous les ans au Roi, et qu'enfin il m'est dû actuellement deux ans de ma capitainerie, qui sont employés à payer la nouvelle taxe à laquelle on nous oblige. Qu'allons-nous devenir, Monseigneur, après avoir tout sacrifié pour le service et pour vous plaire, si vous ne nous protégez pas? Je vous avoue que ces tristes réflexions me sont plus funestes que le mal même dont je suis depuis si long-temps accablé. Je ne vois pour nous qu'une seule ressource, qui m'est venue dans l'esprit à force de travailler mon imagination, et dont j'ai l'honneur de vous rendre compte: ce serait, Monseigneur, d'armer le vaisseau l'*Élisabeth*, avec la frégate qui me servait de brûlot, pour les joindre au *Glocester*, nouvellement pris, et nous en aller, mon frère et moi, faire avec ces trois bâtimens la course dans les grandes Indes, en ne portant que ce qui serait nécessaire pour y avoir des vivres et rapporter quelques marchandises pour dédommager en partie l'armement, si nous étions assez malheureux de ne pas faire

de prises. Toute la difficulté serait de trouver des fonds, et et c'est pour cela, Monseigneur, que je vous supplie très-humblement, et avec la dernière instance, de m'obtenir du Roi quelques grâces particulières pour le débit des marchandises que je rapporterai en France, provenant de mes prises ou autrement, et pour affranchir mon armement du tribut que l'on paie à la Compagnie des Indes, sans quoi il ne me sera pas permis de former une société. J'attendrai, Monseigneur, avec la dernière impatience vos ordres là-dessus. Ayez la bonté de considérer que tout le bonheur ou le malheur de notre vie dépend de la résolution que vous prendrez sur cela, et que c'est enfin la seule ressource qui puisse relever notre malheureux sort. J'oubliais de vous dire, Monseigneur, que nous accepterons le vaisseau l'*Élisabeth* aux conditions de la nouvelle ordonnance, ou bien au cinquième: Votre Grandeur en sera le maître. Ce vaisseau peut être remplacé aisément par le *Lys*, l'*Achille* ou la *Dauphine*, et je ne jette les yeux dessus que pour mieux réussir avec trois bâtimens de fabrique anglaise : c'est une circonstance essentielle.

« J'ai l'honneur d'être, etc.,

« DUGUAY-TROUIN. »

A Brest, le 23 décembre 1710 (1).

Peu de temps après avoir expédié cette lettre à M. de Pontchartrain, Duguay-Trouin se trouva assez bien portant pour entreprendre le voyage de Paris. L'on verra dans le chapitre suivant pour quels motifs son projet de campagne ne fut point adopté.

(1) Nous avons emprunté ce curieux document à l'*Histoire de la marine Française*, par M. Eugène Sue.

Un rapprochement naturel nous est maintenant fourni par la date du document qui précède.

En 1710, le comte de Forbin, découragé par les désagrémens qu'il éprouvait à la cour et par la détresse générale de la marine, fit valoir ses incommodités contractées à la mer, et ses quarante années de service pour obtenir une pension de retraite et un congé absolu, qui lui furent accordés. Il alla vivre dans une maison de campagne auprès de Marseille, où, rendu à lui-même, il devint un homme nouveau. Un de ses biographes ajoute : « Détaché des biens de la terre, il « ne s'occupa plus que des devoirs de la reli- « gion : rigide envers soi-même, indulgent pour « les autres, son bien devint le patrimoine des « pauvres. Il mourut en 1733, à l'âge de soixante- « dix-sept ans. »



CHAPITRE II.

PREMIERS MOIS DE 1711.

Duguay-Trouin à Versailles. — Expédition malheureuse du capitaine de vaisseau du Clerc à Rio-de-Janeiro. — Cruautés des Portugais. — Duguay-Trouin se propose de venger ses compatriotes. — Une société d'armateurs se charge de l'entreprise. — Conditions accordées par le roi à cette société. — Armement d'une escadre de dix-sept bâtimens. — Etat général de l'escadre. — Duguay-Trouin met sous voiles.

Duguay-Trouin, à peine rétabli d'une de ces cruelles maladies qu'engendrent les fatigues de la navigation, se rendit à Versailles pour y faire sa cour au roi. Il pria de nouveau le ministre d'agréer le plan de campagne qu'il méditait et de seconder ses vues. En même temps il cherchait activement des spéculateurs qui consentissent à

exposer une partie de leur fortune dans une entreprise où il était prêt à risquer son reste de santé, sa vie et les derniers débris de son patrimoine. Il rencontra des difficultés sans nombre. L'on ne sait si ses démarches eussent fini par amener quelque résultat favorable ; mais sur ces entrefaites, des nouvelles reçues d'outre-mer modifièrent singulièrement ses projets, ou, pour mieux dire, donnèrent un autre cours à ses idées.

On se rappelle que nous avons rapidement parlé des campagnes du capitaine de vaisseau du Clerc sur les côtes du Brésil et dans les Antilles, de ses prises nombreuses et de son retour à la Rochelle en 1709. Stimulé par le succès, cet officier, brave jusqu'à la témérité, conçut le dessein d'attaquer la florissante ville de Rio-de-Janeiro, qui renfermait d'immenses richesses. Il voulait s'en emparer d'un coup de main, charger ses navires de dépouilles et reprendre aussitôt la route d'Europe. A cette époque de décadence, l'épuisement général rendait impossible l'organisation d'un système de guerre un peu vaste. Il ne s'agissait plus de la grande tactique ni même de la destruction du commerce ennemi, le pillage était désormais le but de toutes les expéditions maritimes. Il fallait à tout prix des captures et de l'or pour prolonger l'existence de notre marine qui agonisait.

Du Clerc mit sous voiles avec cinq vaisseaux et

mille hommes de troupes de débarquement. Le 16 août 1710, il découvrit les hautes montagnes qui entourent la rade de Rio-de-Janeiro; mais, sachant que l'entrée en était défendue par des forts très rapprochés les uns des autres, il n'osa point la forcer, et crut plus convenable d'opérer sa descente à vingt-quatre lieues de la ville, dans la baie d'Ilha-Grande. La mise à terre de ses soldats s'y effectua sans résistance. Quoiqu'il se trouvât trop éloigné pour pouvoir agir à l'improviste, il eût peut-être réussi, grâce au trouble et à la confusion que la nouvelle de son arrivée répandit dans le pays, s'il ne s'était figuré qu'en différant l'attaque il donnerait aux Portugais le temps de retomber dans une imprudente sécurité. Il appareilla donc après avoir fait de l'eau, et feignit de battre en retraite. Les ennemis ne s'en mirent pas moins sur la défensive: les abords de leur place furent fortifiés du côté de la terre, et le mois suivant, lorsque du Clerc se présenta, tout était préparé pour opposer une énergique résistance. Cette fois il avait débarqué à douze lieues de Rio, à la tête de sept cents hommes. Après quatre jours de marche, le 19 septembre il parut devant la ville, les Portugais l'attendaient en bataille. L'action commença à huit heures du matin et fut très vive. Les Français renversèrent les ennemis et pénétrèrent dans les murs; mais ce fut en vain que cette poignée de braves se multiplia. Du Clerc ne prit point le seul parti qui

lui restât : il ne mit point le feu aux maisons, afin de se faire de l'incendie un auxiliaire terrible. Bientôt il fut cerné de toutes parts. Il s'empara néanmoins d'une batterie de cinq pièces de canon et prolongea quelque temps une lutte désespérée. Enfin, les forts de la baie braquèrent leur artillerie sur le seul point où les Français tenaient encore. Du Clerc se déterminait à sortir les armes à la main, lorsque le gouverneur lui envoya proposer une capitulation honorable, et lui fit promettre qu'il serait transporté à Lisbonne pour être échangé, s'il voulait se rendre prisonnier de guerre. Du Clerc refusa d'abord, il préférait tenter de forcer le passage pour retourner à bord de son escadre; mais ses officiers lui représentèrent que sept à huit mille hommes en armes les entouraient, que ses soldats, réduits à quatre cents, étaient épuisés par six heures de combat, et qu'il n'était plus temps de se retirer. Les conditions de la capitulation furent donc acceptées : on renferma les soldats dans des forts; les officiers eurent la ville pour prison.

Jusqu'ici tout s'était passé selon les lois de la guerre, mais l'exaspération des Portugais allait croissant à mesure que l'image du danger s'éloignait; la vie des prisonniers fut bientôt menacée; les chirurgiens qui pansaient les blessés furent massacrés les premiers; une grande partie des soldats périt de faim, de mauvais traitemens et de misère, et ces cruautés eurent lieu sous les yeux

du gouverneur, sans qu'il en fît aucune justice, sans qu'il y apportât aucune opposition. Un tel manque de foi excita en France une indignation universelle. « Le ressentiment du roi fut d'autant « plus vif qu'il se sentait moins en état de le « faire éclater (1). » Le désordre des finances, l'état misérable des arsenaux ne permettaient point de songer à reprendre l'offensive. Louis XIV n'avait plus cette marine si belle que lui avait faite le grand Colbert, et le pavillon français pouvait être impunément insulté par les dernières des nations. Duguay-Trouin frémit de douleur en apprenant les outrages subis par ses compatriotes; il jura de mettre tout en œuvre pour les délivrer, s'il était temps encore, ou au moins pour les venger. Il renonça, dès lors, à ses projets de course; ce n'était plus maintenant trois ou quatre vaisseaux qu'il lui fallait, il voulait une escadre formidable. L'irritation générale le servit. Ses amis, cédant à ses éloquentes paroles, se laissèrent persuader. M. de Coulange, contrôleur général de la maison du roi, MM. de Beauvais et de la Sandre-le-Fer, de Saint-Malo, accueillirent les premiers ses propositions, et formèrent une société qui connut le secret de l'armement et en eut la direction. Mais l'importance de l'expédition exigeait des fonds très considérables; des ouvertures furent faites à trois autres riches négocians

(1) Histoire génér. de la marine.

de Saint-Malo, MM. de Belle-Isle-Pepin, de l'Espine-Danican et de Chapdelaine, qui acceptèrent d'y prendre part. Trouin de la Barbinais s'adjoignit à eux, ce qui porta à sept le nombre des directeurs. Duguay-Trouin leur soumit un état des vaisseaux, des officiers, des troupes, des équipages, des vivres et de toutes les munitions nécessaires. La mise dehors, non compris les salaires payables au retour, devait monter à douze cent mille livres. Les associés s'engagèrent à fournir cette somme et s'employèrent activement à faire réussir l'entreprise. M. de Coulange surtout fut extrêmement utile par son crédit, son adresse infatigable et son habileté à vaincre tous les obstacles qu'on rencontra d'abord; il parvint à force de ménagemens à se concilier en même temps le ministre et l'amiral de France, comte de Toulouse, qui prit lui-même un gros intérêt dans l'armement. Dès que l'on ne craignit plus de se trouver en opposition avec l'un ou l'autre de ces éminens personnages, les affaires marchèrent à grands pas. Louis XIV accueillit avec plaisir le projet sur les rapports que lui en firent le Prince et M. de Ponchartrain.

« Sa Majesté l'approuva, dit Duguay-Trouin, et « voulut bien m'accorder ses vaisseaux et ses « troupes pour aller porter le nom français dans « un nouveau monde. »

Les conditions faites par le roi à la société des armateurs de Duguay-Trouin, furent arrêtées à

Versailles le 19 mars 1710, par un traité, en vertu duquel l'État s'engageait à fournir les vaisseaux en bon état, les agrès, les munitions, les troupes et les équipages. Duguay-Trouin avait à sa charge la solde et même les frais de levée des marins, ainsi que l'armement et le désarmement. Les officiers et gardes de la marine ne devaient recevoir que leurs appointemens de terre comme s'ils eussent été présents au port; les supplémens de mer, les traitemens de table, et tous les vivres étaient au compte des armateurs. Le partage des prises faisait l'objet de dispositions fort détaillées; mais, en résumé, une fois les frais couverts de part et d'autre, le cinquième du produit net devait appartenir au roi, le dixième aux officiers et équipages des vaisseaux jusqu'à la somme d'un million, et le trentième pour l'excédant; le reste revenait à la société représentée par Duguay-Trouin.

Un paragraphe assez remarquable renferme la clause suivante :

« *Ledit* Duguay et ses armateurs paieront, sur « les profits de l'armement, trente livres pour « chaque soldat qui mourra, sera tué et déser- « tera pendant la campagne, et en cas qu'il n'y « ait pas de profits, ils seront déchargés de faire « ce paiement. »

Les deux derniers articles sont ainsi conçus :

« S'il arrivait par malheur que lesdits vaisseaux « vinssent à être pris par les ennemis ou perdus par

« aventure de mer, ledit sieur Duguay ni ses arma-
« teurs ne pourront être recherchés ou inquiétés,
« et ils seront entièrement déchargés envers Sa
« Majesté, laquelle supportera la consommation
« de tous les agrès, apparaux et munitions de
« guerre pendant la campagne, sans que Sa
« Majesté puisse en prétendre le remboursement;
« mais il ne sera pas permis audit sieur Duguay
« de laisser lesdits vaisseaux dégradés dans les
« pays étrangers, à moins qu'il n'y soit forcé par
« des accidens imprévus, auquel cas il sera obligé
« de rapporter des procès-verbaux en bonne forme
« pour sa décharge.

« Sa Majesté laissera audit sieur Duguay et à
« ses armateurs l'entière disposition des vaisseaux
« de cet armement pour être employés à leur
« destination; elle a annulé tous les traités parti-
« culiers qui pourraient être faits par les intendans
« des ports pour l'armement des vaisseaux dénom-
« més ci-dessus. »

Les conventions étant ainsi définitivement réglées, Duguay-Trouin et son frère partirent pour Brest, où ils firent promptement équiper les dix navires que devait fournir ce port. Il importait d'agir avec le plus grand secret, et l'on répandit dans le public de fausses indications sur la destination présumée de chacun des bâtimens. La même précaution fut prise à Rochefort, où M. de la Moinerie-Miniac armait le *Fidèle*, de 60, sous prétexte d'aller en course, suivant sa coutume;

la frégate l'*Aigle*, de 40, fut équipée par M. de la Mare de Can, comme pour un voyage aux Antilles. Duguay-Trouin faisait également préparer en sous-main deux traversiers de la Rochelle qu'on armait en galiotes à mortiers. A Dunkerque, M. de la Cité-Danican armait le *Mars*, de 56, et faisait répandre le bruit qu'il devait croiser dans les mers du Nord. Au Port-Louis, le sieur la Perche équipait la frégate la *Glorieuse*, sans mission connue. Ainsi, les armateurs et les capitaines s'efforçaient de donner le change dans tous les ports sur le but réel de tant de préparatifs. Deux navires de Saint-Malo, qui se trouvaient en rade de la Rochelle, furent en même temps engagés par les frères Trouin. Enfin, l'on apprêtait d'avance, avec le plus grand mystère, les vivres, munitions, tentes, outils et tout l'attirail nécessaire pour camper et pour former un siége. Duguay-Trouin n'avait pas négligé de s'assurer d'un bon nombre d'officiers choisis pour mettre à la tête des troupes et pour bien armer les vaisseaux; la cour lui envoya de son côté, pour servir de major sur l'escadre, M. de Saint-Germain, major de la marine à Toulon, officier de mérite, qui rendit les plus grands services pendant le cours de l'expédition.

Toutes les mesures furent si bien prises, qu'en deux mois les bâtimens de Brest ët de Dunkerque se trouvèrent prêts à mettre sous voiles, malgré l'extrême pénurie des arsenaux du roi.

Les alliés ne laissèrent pas que d'être informés des armemens extraordinaires de la France. Au seul nom de Duguay-Trouin, l'alarme se répandit en Angleterre et en Hollande. Ces deux puissances se hâtèrent d'équiper des flottes et de pourvoir à la défense de leurs côtes. L'Angleterre rappelle 6,000 hommes de Flandre, et travaille à mettre en mer des escadres afin de bloquer Brest et Dunkerque. Duguay-Trouin l'apprend; au lieu d'attendre à l'ancre ses bâtimens de la Rochelle, il appareille le 3 juin pour aller les rejoindre. Deux jours après son départ, vingt vaisseaux ennemis paraissaient devant les passes, s'approchaient des batteries et s'emparaient de deux bateaux pêcheurs, dont ils ne purent apprendre autre chose que la brusque sortie de la division française, composée de dix navires armés à Brest et du *Mars*, arrivé fort à propos de Dunkerque peu de jours auparavant.

Le 4, Duguay-Trouin rallia la *Glorieuse* à l'entrée du Port-Louis, et suivi de quinze navires marchands qui lui avaient demandé la permission de faire route sous son escorte, il navigua de manière à couper la route aux bâtimens de la Rochelle, dont on eut en effet connaissance, le soir même, entre Belle-Isle et l'Ile-d'Yen. Aussitôt on força de voile pour les atteindre, mais ceux-ci se crurent chassés par une armée anglaise, car le convoi doublait le nombre des voiles de Duguay-Trouin, et, virant de bord, ils reprirent

à la hâte la route des Pertuis. Le lendemain, à la pointe du jour, la division mettait en panne dans les passes et envoyait ses découvertes en dedans pour rassurer les vaisseaux encore alarmés et qui larguaient déjà leurs voiles. Dans l'après-midi, l'escadre entière mouilla à deux lieues de la ville de la Rochelle.

Il convient maintenant de donner l'état général d'une flotte, dont la rapide campagne termina si glorieusement l'ère navale de la France sous le règne de Louis XIV.

COMPOSITION DE L'ESCADRE

DESTINÉE A L'EXPÉDITION DE RIO-DE-JANEIRO (1).

NAVIRES.			COMMANDANS.
Le *Magnanime*, vaiss. de	74	canons.	Le chev. de Courserac, cap. de frég.
Le *Brillant*,	66		Le chev. de Goyon-Beaufort, cap. de frégate.
L'*Achille*,	66		Le chev. de Beauve, lieut. de vaiss.
Le Lys,	74		Duguay-Trouin, cap. de vaisseau, commandant en chef.
Le *Glorieux*	66		De la Jaille, lieutenant de vaisseau.
Le *Fidèle*,	60		De la Moinerie-Miniac, commissionné cap. de frégate.
Le *Mars*,	56		De la Cité-Danican, commissionné capitaine de frégate.
L'*Argonaute*, frégate de	46		Le chev. du Bois de la Mothe, enseigne de vaisseau.
L'*Aigle*,	40		De la Mare de Can. capit. de flûte, commissionné lieut. de vaiss.
Le *Chancelier*,	40		Du Rocher-Danican.
L'*Amazone*,	36		Du Chesnay-le-Fer, commissionné lieutenant de vaisseau.

(1) Voir la note H à la fin du volume. — Expédition de Rio-de-Janeiro.

NAVIRES.		CAPITAINES.
La *Bellone*, galiote de 36 canons et 2 mortiers.		De Kerguelin, cap. de brûlot.
La *Glorieuse*, frégate de	30 canons.	La Perche.
L'*Astrée*,	22 canons.	De Rogon, commissionné cap. de brûlot.
La *Concorde*, gabare de	20 canons.	De Pradel-Daniel.
Le *Patient*, traversier en galiote de 2 mortiers.		Métifeu, maître pilote.
La *Françoise*,	2	La Caillodière, *idem*.

L'état-major général était formé comme il suit :

Capitaine de vaisseau commandant l'escadre......	1
Inspecteur de la marine, intendant de l'escadre...	1
Aide-major de la marine, major-général de l'escadre.	1
Capitaines de frégate..........................	5
Lieutenans de vaisseau........................	19
Lieutenant d'artillerie........................	1
Capitaines de brûlot...........................	3
Enseignes de vaisseau.........................	69
Sous-lieutenant d'artillerie...................	1
Aide d'artillerie..............................	1
Lieutenans de frégate..........................	3
Aumôniers......................................	14
Chirurgiens-majors.............................	17
Écrivains de la marine.........................	17
Gardes de la marine............................	89
Officiers sans caractère du roi................	43

Ces derniers étaient des officiers-corsaires auxquels les ordonnances du roi assignaient un rang hiérarchique en raison de leur ancienneté et de leurs fonctions (1). Duguay-Trouin était autorisé par une clause spéciale de son traité à prendre parmi eux trois capitaines, qui sont : MM. du Rocher-Danican, la Perche et de Pradel-Daniel, dont aucun

(1) Voir la note de la page 54.

document ne nous fournit l'assimilation, et qui ne paraissent point avoir été commissionnés par le ministre.

L'effectif des troupes et équipages, états-majors et non combattans compris, montait en tout à cinq mille huit cent vingt-quatre hommes.

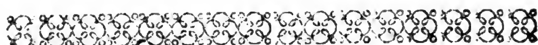
Duguay-Trouin ayant opéré la jonction de toutes ses forces, passa trois jours en rade à compléter huit mois de vivres.

Pendant cette courte relâche, la frégate l'*Astrée* fut expédiée à l'Ile-d'Yeu pour y aller chercher une barque longue chargée de vins destinés à l'escadre; elle eut ainsi l'occasion de liver combat à un corsaire de Jersey de 16 canons, que le calme l'empêcha de prendre.

Enfin, les préparatifs de départ finis, le 9 juin, à six heures de relevée, la flotte, poussée par une belle brise d'est, sortit rapidement des Pertuis. Un fort convoi, qui s'était placé sous sa sauvegarde, portait à quarante-sept le nombre des bâtimens qui appareillèrent ensemble, et rien n'eût manqué à la satisfaction du commandant en chef, si la frégate l'*Aigle* n'eût pas été jugée hors d'état de porter de la toile. Elle reçut l'ordre de se faire mettre un soufflage et de venir rejoindre l'armée aux îles du Cap-Vert, où l'on devait faire de l'eau et prendre des rafraîchissemens.

A neuf heures du soir, une fois bien au large, le général fit porter à l'ouest quart sud-ouest. Tout le monde ignorait encore le but de la cam-

pagne, et les capitaines, quoi qu'ils en eussent dit à terre pour détourner les soupçons du public, étaient aussi peu instruits à cet égard que leurs derniers mousses. Cependant la confiance qu'inspirait le chef de l'expédition était si grande, qu'officiers, soldats et matelots, tous étaient pleins d'espérance dans le succès inconnu que l'avenir leur réservait.



CHAPITRE III.

DU 9 JUIN AU 13 SEPTEMBRE 1711.

Traversée de l'escadre de Duguay-Trouin. — Relâche aux îles du Cap-Vert. — La division française force l'entrée de Rio-de-Janeiro. — Avis donnés par M. de Terville.

Les premiers jours de la traversée se passèrent sans incident digne d'attention : les vigies signalèrent plusieurs fois des voiles auxquelles les bâtimens légers appuyèrent la chasse; mais, de crainte de perdre trop de temps, on ne s'opiniâtra point à les poursuivre. Le 20 juin, quatre flessinguois durent ainsi leur salut à la fuite, au moment où ils allaient atteindre un navire marchand français qui rejoignit la flotte en toute hâte. Le lendemain l'*Amazone* s'empara à la vue de l'esca-

dre d'un anglais de 12 canons, sortant de Lisbonne avec un chargement de blé à destination de Dublin. Duguay-Trouin jugea cette prise propre à servir la division, lui mit à bord un équipage français, et lui ordonna de faire route de conserve. L'on apprit du capitaine prisonnier, que la flotte du Brésil n'était pas encore sortie du Tage. Alors, la plupart des bâtimens du convoi se trouvant au large des croisières les plus dangereuses, se disséminèrent, et le 22 Duguay-Trouin annonça positivement à ses officiers qu'il s'agissait de s'emparer de Rio-de-Janeiro. — « Son dessein, ajouta-t-il, était de forcer l'entrée de la rade sous voiles avec toute son escadre. » Ce jour-là, le *Lys* cassa son grand mât de perroquet, l'homme posté en observation sur la vergue tomba à la mer et ne put être sauvé. Mais les vieux matelots, grands pronostiqueurs d'habitude, ne déduisirent pas d'aussi mauvais présages qu'on pourrait le croire de ce *premier sacrifice à Neptune*, pour nous servir de l'expression d'un témoin oculaire auquel nous devons une précieuse relation de la campagne (1).

Le 26, le dernier navire étranger à l'expédition

(1) La plupart des détails inédits que l'on rencontrera dans cet ouvrage sur l'expédition de Rio-de-Janeiro, sont empruntés à un manuscrit de M. du Plessix de Parscau, garde de la marine à bord du *Lys*. — *Journal historique ou relation de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la campegne de Riogenero par l'escadre du Roy commandée par M. Du Guay-Trouin en* 1711; tel est le titre de ce document qui a tous les caractères de vérité et d'authenticité désirables.

s'en sépara et prit les devans. C'était la flûte le *Profond;* Duguay-Trouin l'avait autrefois commandée en qualité de capitaine-corsaire. Pendant que le lourd bâtiment de charge s'éloignait, les gens de l'équipage se rappelaient les uns aux autres que tel avait été le premier commandement confié par le roi à leur *général*, et ce parallèle frappa encore quelques esprits superstitieux.

Cependant la division poursuivait sa route vers les îles du Cap-Vert, dont elle eut connaissance le 1er juillet. Au coucher du soleil, on distingua parfaitement l'île Saint-Nicolas, dont le milieu forme une sorte de plateau, tandis qu'à ses extrémités nord-ouest et sud-est, s'élèvent de hautes montagnes. On attendit le jour pour atterrir, et, comme on était en panne, l'*Aigle*, partie de l'Ile-d'Aix quarante-huit heures après l'escadre, arriva fort heureusement au rendez-vous.

Quoique les îles du Cap-Vert appartinssent au Portugal, le séjour de l'escadre y fut tout-à-fait pacifique. Laissant Saint-Nicolas à sa gauche, la division s'engagea dans le chenal qui sépare Saint-Antoine de Saint-Vincent; le 2, à dix heures du matin, elle mouilla dans une baie à l'ouest de cette dernière île, qui était complétement déserte. On y trouva le *Profond* qui achevait de faire du bois et de l'eau, avant d'appareiller pour Cayenne; le capitaine de la flûte française avait sagement fait en devançant l'escadre, car l'aiguade est si peu abondante, qu'on ne put se pro-

curer qu'une très faible provision d'eau douce. La relâche cependant ne fut pas inutile, Duguay-Trouin en profita pour faire un exercice général de débarquement et passer les troupes en revue. Les aumôniers, après avoir célébré le service divin, bénirent solennellement les drapeaux de l'armée. Sur ces entrefaites, l'*Astrée* avait été envoyée à Saint-Antoine pour y acheter aux Portugais quelques rafraîchissemens; le gouverneur n'eut garde de se refuser à la démarche des Français, de crainte de s'attirer leur colère; mais sa bonne volonté n'en fut pas moins stérile, car les provisions se font dans la montagne; il aurait fallu attendre trois jours pour en avoir en quantité suffisante, et le mouillage de la frégate était si dangereux, qu'ayant risqué de s'y perdre plusieurs fois en quelques heures, elle reprit le large.

Frustré dans son attente, Duguay-Trouin dut se contenter du gibier tué par ses gens à l'île Saint-Vincent, et d'une très petite quantité d'eau; le 6 il appareilla avec tous ses navires, doubla à grande distance l'île de Fogo (de Feu), dont le volcan était en éruption, et continua sa route en forçant de toile autant qu'il était possible. Plusieurs bâtimens cassèrent à ce jeu des mâts et des vergues. — (*C'est que M. Duguay fait bien charger de la voile,* dit naïvement notre narrateur); — mais le temps pressait, les vents étaient contraires depuis un mois entier, et l'on avait trop peu

d'eau pour perdre un seul instant. Le 11 août, enfin, l'escadre, que les courans avaient entraînée à l'est, coupa la ligne équinoxiale. La grotesque cérémonie du baptême eut lieu en grande pompe à bord de tous les bâtimens, et particulièrement sur le vaisseau le *Lys*. Duguay-Trouin passait pour la première fois dans l'hémisphère sud; généreux comme il était, il paya grassement la bienvenue à son équipage, qui gagna plus de vingt pistoles en cette joyeuse occasion.

Le 19, on fut fort étonné d'apercevoir l'île de l'Ascension, qu'on croyait avoir dépassée de près de quatre-vingts lieues en longitude. L'on en conclut que l'escadre affalée dans le golfe de Guinée par les courans, avait dû être jetée jusqu'au-delà du 6e degré ouest (*méridien de Paris*), et qu'elle n'avait dû traverser l'équateur qu'entre les 7e et 8e degrés, et non par le 11e, comme les pilotes l'avaient d'abord estimé.

Duguay-Trouin n'en fut que plus ardent à charger de toile à tout rompre, si bien que, le 27, on se trouva par le travers de la baie de Tous les Saints (*Bahia de todos os Santos*), à cent lieues de distance environ. Les capitaines furent appelés à l'ordre à bord du *Lys;* le commandant en chef leur proposa de laisser porter sur cette baie dans laquelle est située San-Salvador, alors capitale du Brésil, de prendre et de brûler tous les vaisseaux qui s'y trouveraient au mouillage, de rançonner la ville, et puis de revenir sur Rio-de-Janeiro. La

question était grave, elle fut longuement débattue; M. de la Mare de Can qui connaissait le pays, insistait avec beaucoup de chaleur en faveur du projet dont il avait donné la première idée; mais les autres officiers déclarèrent qu'ils avaient à peine assez d'eau pour atteindre Rio sans se détourner de leur route; ils ajoutèrent que si l'on ne réussissait pas d'emblée à Bahia, c'en était fait de l'expédition, qu'ensuite on ne pouvait rien tenter sans témérité, et que par conséquent il ne fallait pas s'attarder d'un seul jour. Duguay-Trouin, qui n'avait assemblé le conseil que par complaisance, renvoya chacun à son bord. On mit le cap en route sur Rio-de-Janeiro. Le 10 septembre, on entrevit la terre. Le calme et la brume arrêtèrent l'escadre, qui sonda, fit des observations sur les courans sans parvenir à déterminer au juste sa position, et se tint prête à mouiller au premier signal. Le 11, une belle brise de sud-ouest se leva avec le soleil, à midi l'on prit une bonne hauteur qui fixa la latitude; à 6 heures du soir, on eut une parfaite connaissance du cap Frio. Puis, les brouillards s'épaissirent, et les vents tournèrent au nord-est.

Duguay-Trouin, sûr de sa position et se sachant à quelques lieues de l'entrée, redoubla de vigilance. Tous les vaisseaux se massèrent autour du *Lys*; les pilotes, les gardes de la marine, les vieux matelots furent placés en observation aux bossoirs, sur les vergues, sur les barres; tout en son-

dant, l'on s'approcha de terre autant que la prudence le permettait, après quoi l'on mit en panne.

Le 12 septembre 1711, jour à jamais mémorable, dès que l'horizon commença à blanchir, l'escadre courut un bord au nord-nord-ouest; peu à peu la brise adonna, passa à l'est et souffla bon frais. Le rideau de brouillards qui dérobait aux habitans la vue de la flotte, permit heureusement aux Français d'apercevoir dans une éclaircie les îlots groupés à l'ouvert de la rade. Duguay-Trouin hésitait sur le parti qu'il devait prendre. Habitué, comme il l'était, à naviguer dans les mers brumeuses du Nord, il était porté à attendre la fin du brouillard. M. de Terville, lieutenant de vaisseau, son capitaine en second, l'en détourna. Cet officier, qui avait déjà parcouru les parages où l'on se trouvait, prit sur lui de donner un conseil au commandant en chef; il lui dit que l'état du ciel et des vents était un phénomène des plus rares pour le pays, et que ce serait compromettre le succès que de laisser échapper une occasion si favorable.

A Rio-de-Janeiro, en effet, les vents réguliers sont suivis de calmes fréquens; la nuit ils soufflent du fond de la rade dont ils rendent l'accès fort difficile, l'on ne peut donc entrer qu'en plein jour avec la brise du large qui parfois est très molle. Si l'on fût arrivé en vue des forts par un temps ordinaire, l'armée, signalée de très loin, eût cer-

tainement rencontré une résistance bien plus vive de la part des ennemis.

Duguay-Trouin avait l'esprit trop juste pour balancer après de pareils renseignemens, il en rendit grâces à M. de Terville, et fit aussitôt le signal de se mettre en ligne. Les vaisseaux se rangèrent dans l'ordre que nous avons précédemment adopté à dessein pour en donner la liste générale. M. de Courserac, qui connaissait les passes, avait été choisi pour ouvrir la marche avec le *Magnanime;* la petite prise anglaise faite devant Lisbonne occupait la queue de la file.

Il était une heure après midi quand l'escadre s'engagea dans l'étroit goulet de Rio-de-Janeiro. Quoique elle eût arboré pavillon anglais, le fort Santa-Cruz qui est à droite de l'entrée commença le feu. M. de Courserac lui rendit toute sa bordée en hissant pavillon blanc. Tous les forts de dehors et de dedans envoyèrent alors leurs décharges sur la division qui riposta vivement et continua sa route les voiles hautes, enseigne déployée. Les vaisseaux, les frégates et même les deux traversiers, ainsi que la prise, ne perdirent pas un pouce de terrain; chacun essuya de bonne grâce le feu continuel des batteries; tous passèrent fièrement avec une régularité qui eût été admirable, quand même on fût entré dans une rade amie. Les Français, beaupré sur poupe, et faisant feu des deux bords, supportèrent ainsi sans branler les décharges multipliées des forte-

resses et d'une rangée de vaisseaux portugais traversés devant la ville, dont deux surtout de 60 et de 74, concoururent fort activement à sa défense.

Il est à peu près démontré aujourd'hui qu'une flotte poussée par un bon vent peut toujours, avec plus ou moins de dommage, forcer une baie, lorsque celle-ci n'est protégée que par des forts. L'audacieuse entrée de Duguay-Trouin n'en reste pas moins un de ses beaux titres de gloire, car la rade de Rio-de-Janeiro est certainement un des bassins les mieux fortifiés par l'art et par la nature. Cette magnifique et vaste enceinte entourée de hautes montagnes, ne communique avec la mer que par un goulet fort resserré, ouvert du sud-sud-est au nord-nord-ouest. Au milieu du passage, se trouvent des rochers et des basses à fleur d'eau qui obligent les navires à ranger à portée de fusil le fort Santa-Cruz situé à droite, comme nous l'avons dit, et conséquemment à l'est-nord-est par rapport aux bâtimens qui entrent ou sortent. Du même côté, la batterie avancée *da Praya de Fora* (de la Prée, ou plutôt de la plage de dehors) balaie la mer extérieure. A l'ouest-sud-ouest s'élève un morne rougeâtre et pelé auquel sa configuration a valu le nom de Pain-de-sucre; autour de sa base, les forts de la Prée-Vermeille, de Saint-Jean, de Saint-Théodore et de Laage croisent le feu de leurs cinquante et quelques pièces avec celui de Santa-Cruz, armé, à l'époque

dont nous parlons, de quarante-huit canons de tous les calibres.

Dès qu'on a doublé les deux pointes du Goulet, le golfe s'élargit et se développe comme une plaine immense. L'œil est frappé du plus merveilleux spectacle : c'est un panorama d'îlots, de collines gracieuses, de rochers menaçants, de gorges sévères, de montagnes étagées à perte de vue, jusqu'à la chaîne des Orgues, levant vers le ciel ses cimes en forme de tuyaux. Çà et là de petites baies s'enfoncent entre des promontoires escarpés; des canaux contournent en serpentant les nombreuses îles de la rade ; des églises, des couvents ombragés de palmistes dominent les monticules, ou surgissent entre deux ravines au fond de quelque crique sablonneuse. Rien de plus accidenté, de plus varié, de plus brillant que le pays dans lequel l'escadre française pénétra si hardiment, en vomissant le fer et le feu.

A peine les premiers navires étaient en dedans, que de nouvelles forteresses les saluèrent à leur tour. A droite, celle de Notre-Dame-de-Bon-Voyage montée de seize canons, et la petite redoute de Saint-Domingue; à gauche, en avant de la ville, le fort de Villegagnon, de vingt pièces, vieille citadelle française bâtie en 1556 par un chef huguenot, que l'amiral Coligny avait envoyé fonder au Brésil un établissement de religionnaires(1). La place Rio-de-Janeiro s'élevant en amphi

(1) On sait que Villegagnon, chef au-dessous de sa mission, se

théâtre sur une foule de coteaux au fond d'une anse spacieuse dans laquelle s'épand la cité, soutenait Villegagnon à l'aide des forts Saint-Alousi, Saint-Sébastien et Saint-Jacques. La batterie de la Miséricorde démasqua dix-huit canons de gros calibre. L'île *das Cobras* (des Serpents), que les Français appelèrent par corruption *Ile aux Chèvres*, le couvent de San-Bento (Saint-Benoît), entouré de retranchements, et enfin la flotte portugaise mouillée devant la partie de la rade qui sert de port, et couvrant les bâtiments de commerce, firent également feu sur l'escadre.

Mais cette multitude de batteries n'arrêta pas la marche du grand marin qui commandait les Français; quelques unes d'entre elles, au contraire, souffrirent beaucoup de ses bordées, et entre autres Villegagnon, dont le magasin à poudre sauta en l'air vers le milieu de l'engagement. Quant aux vaisseaux portugais, craignant d'être enlevés à l'abordage, ils coupèrent leurs câbles et s'échouèrent sous les batteries de la ville (1).

A quatre heures, l'escadre se trouvait en dedans à environ quatre lieues du Goulet et à deux de la place, hors de portée du canon de tous les forts; elle mouilla dans l'est-nord-est de la grande île du Gouverneur. Aucun des vaisseaux n'avait

montra orgueilleux et cruel, et se vit contraint de retourner en Europe après avoir mérité d'être stigmatisé du nom de Caïn d'Amérique.

(1) Rapport du Duguay-Trouin au ministre de la marine.

éprouvé d'avaries majeures ou n'avait perdu que peu de monde. Le nombre des hommes mis hors du combat s'élevait à peine à trois cents, tant tués que blessés. Quelques jours après, Duguay-Trouin prit des mesures pour mettre ces derniers dans un lieu propre à leur rétablissement, en faisant installer un hôpital dans un îlot, où l'on déposa aussi les nombreux scorbutiques de la division. La longueur de la traversée, qui avait duré plus de trois mois, et surtout la privation d'eau douce, furent les causes principales de la maladie dont les progrès devenaient inquiétans lorsqu'on arriva. Mais enfin l'on était en face de la ville qu'il s'agissait de réduire; le premier pas était fait, et quoique les forces françaises fussent loin d'être en proportion avec celles des ennemis, les matelots et les soldats, encouragés par leur heureuse entrée en rade, étaient remplis d'ardeur et de joie.

Cependant l'attaque de du Clerc avait mis les Portugais sur leurs gardes; ils n'avaient rien négligé pour se fortifier. D'un autre côté, ils se tenaient sur la défensive d'une manière toute particulière; car, malgré la prudence de Duguay-Trouin, son projet avait transpiré après son départ de France. La reine Anne d'Angleterre en avait été instruite, et elle avait immédiatement envoyé un paquebot au roi de Portugal. Aucun navire portugais ne se trouvant prêt à mettre sous voiles, le même paquebot fut expé-

dié sur-le-champ de Lisbonne à Rio, où, favorisé par le vent, il arriva près d'un mois avant la flotte. Le gouverneur avait utilisé le temps en préparatifs. La division portugaise, composée de quatre vaisseaux et de trois frégates commandés par dom Gaspar d'Acosta, alla même mouiller en ligne auprès du Goulet; toutefois, lasse d'attendre, elle avait repris son poste habituel depuis quatre jours, afin que ses équipages pussent aider les travailleurs qui construisaient les nouvelles fortifications. C'est donc à tort que plusieurs plans de l'attaque de Rio-de-Janeiro représentent cette escadre embossée en ligne au nord du fort Santa-Cruz, à l'ouvert de la baie de Bon-Voyage. Par une singulière coïncidence, la semaine précédente, quoique la division française fût encore à une centaine de lieues, quelques pêcheurs avaient assuré qu'elle était en vue du cap Frio. L'alarme s'était répandue dans le pays : les Portugais redoublèrent de vigilance; mais bientôt une sécurité plus grande fut la suite inévitable de la fausse alerte, et c'est pourquoi l'escadre de dom Gaspar d'Acosta était revenue à son mouillage du port.

Tous ces détails furent donnés à Duguay-Trouin, le soir même de l'entrée, par un habitant que l'on fit prisonnier dans une pirogue. L'on apprit de même que du Clerc avait été assassiné deux mois auparavant. Une pareille nouvelle n'était propre qu'à augmenter l'irritation des

Français ; elle devint aussitôt leur principal grief contre la capitainerie de Rio-de-Janeiro.

La nuit du 12 au 13 se passa en dispositions d'attaque. Tous les capitaines vinrent rendre compte au commandant en chef de l'état de leurs navires. Un conseil composé des trois plus anciens officiers de l'armée et de M. de Terville, dont les avis avaient été si utiles le matin même, se rassembla chez le général. M. de Terville eut encore l'honneur d'émettre la proposition la plus importante. Il fit voir que l'île das Cobras était située de manière à protéger parfaitement toutes les opérations ultérieures, et opina pour commencer par s'en emparer. Il y avait, à la vérité, sur cette île un fortin flanqué de quatre bastions battant la rade de trois côtés, et, du quatrième, la ville et le couvent des Bénédictins ; mais si l'on parvenait à s'en rendre maître, l'on occuperait une excellente position, on tiendrait la place à demi-portée de canon et les vaisseaux seraient mis à couvert par l'île lorsqu'ils se rapprocheraient. Le fort d'ailleurs n'était pas bien redoutable par lui-même : on n'y voyait que cinq ou six pièces d'artillerie ; ses retranchemens, à peine terminés, pouvaient facilement être pris d'assaut. Ces considérations firent adopter à l'unanimité l'avis de M. de Terville. Duguay-Trouin décida que le lendemain, à la pointe du jour, un détachement de cinq cents hommes, dont deux cent cinquante grenadiers, serait destiné à

enlever le fortin et l'île das Cobras. Pendant la nuit, des ordres furent portés à tous les officiers qui devaient prendre part aux diverses opérations du jour suivant.

Le prisonnier portugais ayant été interrogé sur la force numérique de la garnison, déclara qu'elle consistait en plus de treize mille hommes, dont cinq régimens de soldats aguerris, récemment arrivés d'Europe à bord de l'escadre de dom Gaspar d'Acosta. Il ajouta qu'en outre une multitude de noirs avaient été armés et disciplinés depuis peu, et qu'à l'intérieur se trouvaient les troupes belliqueuses du général dom Antonio d'Albuquerque. A la première nouvelle de l'invasion des Français cet officier ne pouvait manquer de convenir d'un armistice avec les Paulistes (1) et d'accourir au secours de la capitainerie.

Ces rapports qui parurent exagérés, quoiqu'ils fussent parfaitement exacts, accrurent encore le zèle de Duguay-Trouin, car il n'était pas homme à se laisser décourager par les difficultés. Quand tous ses ordres furent donnés, il jeta les yeux sur son escadre et attendit le lendemain avec confiance.

(1) Voir, à la fin du volume, la note J sur les Paulistes.



CHAPITRE IV.

DU 13 AU 21 SEPTEMBRE 1711.

Prise de l'île das Cobras. — Débarquement à la Praïa das Moças. — Premier campement. — Construction de la batterie de Beauve à la pointe de Nossa-Senhora-da-Saude. — Ruse de Dubocage.—Sortie des Portugais. — Deuxième campement. — Duguay-Trouin envoie sommer le gouverneur de se rendre; réponse du gouverneur. — Bombardement de jour. — Orage épouvantable et bombardement de nuit.

Le soleil n'était pas encore levé lorsque cinq cents hommes d'élite commandés par le chevalier de Goyon-Beaufort, capitaine du *Brillant*, s'embarquèrent dans les chaloupes de la division. Moins d'une heure après, ils accostaient à l'île das Cobras, sautaient à terre et montaient rapidement à l'assaut du fort. Les Portugais effrayés n'osèrent opposer aucune résistance, prirent la

fuite et se jetèrent dans des canots pour gagner la ville, abandonnant ainsi lâchement le poste qui contribua le plus à leur perte et qu'ils auraient dû conserver à tout prix. Mais à peine le pavillon blanc était arboré sur l'île que toutes les batteries de la place le choisirent pour point de mire. Le fort Saint-Sébastien, plus communément appelé Fort-Rouge, qui est situé sur une haute colline au-delà de la ville, le fort de la Miséricorde bâti à l'extrémité de la pointe la plus avancée dans la mer, et les Bénédictins qui ne sont qu'à une forte portée de fusil de la redoute das Cobras, commencèrent un feu nourri auquel il était impossible de riposter, car les Portugais en se retirant avaient encloué toutes leurs pièces. Le chevalier de Goyon envoya prévenir Duguay-Trouin de la position dans laquelle il se trouvait, en lui demandant du canon afin de répondre à la place; et, comme les ennemis avaient ensablé à la pointe la plus rapprochée de la ville un vaisseau de 60 nommé la *Maroquine,* il mit les instans à profit en expédiant deux chaloupes pour s'en emparer. L'amiral portugais et un autre gros vaisseau échoués sous le fort de la Miséricorde venaient de sauter; l'on voyait déjà une épaisse fumée sortir des flancs de la *Maroquine;* MM. de Vauréal et de Saint-Osmanne qui avaient le commandement des chaloupes ne s'en approchèrent pas moins avec hardiesse. Ils eurent le bonheur d'arriver à temps, arrachèrent la mèche incen-

diaire au moment où elle allait communiquer aux poudres, éteignirent le feu et renflouèrent le navire. Mais ils se hâtèrent trop de hisser le pavillon français à la poupe de leur prise, ce qui attira sur eux le feu de tous les forts; M. de Vauréal se pressa trop aussi de faire couper le câble du bâtiment, en sorte que la marée montante et la brise du large le jetèrent sur des rochers où il se creva. La première de ces fautes fit perdre beaucoup de monde; la seconde priva la division d'une riche capture, car la *Maroquine* était à demi chargée et valait plus de 500,000 livres. On n'en sauva que vingt-deux beaux canons de fonte.

Le chevalier de Goyon faisait mettre les retranchemens en état, et recevait les objets que l'escadre lui envoyait à tout moment. Malgré le feu des ennemis, les communications ne cessèrent point, mais plusieurs chaloupes furent criblées et coulèrent bas. Duguay-Trouin, après avoir fait avancer la galiote et les deux traversiers de manière à commencer le bombardement, descendit à l'île das Cobras, la visita, et donna des ordres pour sa défense. MM. de la Ruffignières et Estiot, officiers d'artillerie, furent chargés d'y monter une batterie de canons; M. de Kerguelin, capitaine de brûlot, eut mission d'y installer cinq mortiers; le marquis de Saint-Simon, lieutenant de vaisseau, remplaça dans le commandement des troupes le chevalier de Goyon; qui, vers le soir, retourna à son bord où d'autres tra-

vaux l'attendaient. On ne laissa à terre que deux compagnies et une centaine de matelots. Néanmoins, dès quatre heures du soir, l'île das Cobras unissant son feu à celui des galiotes tirait à toute volée sur la ville.

Duguay-Trouin, embarqué dans son canot, avait examiné les abords de la place ; ses éminentes qualités d'homme de guerre se révélaient à lui au fur et à mesure qu'il inspectait les lieux. Lorsqu'il revint à bord du *Lys*, son plan d'attaque était arrêté.

Comme la plupart des vaisseaux manquaient d'eau douce, il jugea urgent de s'assurer d'une aiguade; il espérait en même temps pouvoir couper la retraite aux habitans et les empêcher d'emporter leurs richesses dans l'intérieur. Afin d'atteindre ce double but, il désigna le chevalier de Beauve, capitaine de l'*Achille*, pour prendre le commandement des frégates l'*Amazone*, l'*Aigle*, l'*Astrée* et la *Concorde*, à bord desquelles s'embarquèrent plusieurs bataillons d'infanterie. Cet officier avait pour instructions d'enlever, pendant la nuit, trois vaisseaux ennemis mouillés tout près de la plage où devait s'opérer la descente, et d'y établir un entrepôt de troupes. Il exécuta ponctuellement cette consigne. Durant la journée, il essuya le feu assez faible des trois vaisseaux; à onze heures du soir, il se rendit le long de leurs bords, les trouva entièrement abandonnés, s'en empara ainsi que de deux gros bâtimens de

commerce amarrés le bout à terre, et, selon ses ordres, il y caserna les troupes jusqu'au lendemain. Afin de donner le change aux ennemis, Duguay-Trouin avait fait faire divers mouvemens qui détournèrent leur attention. Par suite de ces fausses attaques, le chevalier de Beauve réussit, comme on l'a vu, sans difficultés. Le 14, au point du jour, les abords de la grève étaient entièrement déserts. Dès cinq heures du matin, d'autres bataillons venus directement de l'escadre, furent également installés à bord des prises; les embarcations retournèrent se charger du reste du monde. A sept heures, elles débordèrent pour la dernière fois. Duguay-Trouin, avec son état-major particulier, était dans son canot; toutes les chaloupes et bateaux de la division le suivaient; il voulut accoster à terre le premier; un seul matelot y mit le pied avant lui.

La plage choisie pour le lieu du débarquement, la Praïa das Moças, était située à deux milles environ à l'ouest de la ville, dans un golfe profond parfaitement abrité des vents du large. En face du rivage s'élevaient des collines couvertes de haies et de massifs, d'où trois cents hommes embusqués auraient facilement pu décimer les troupes; mais la fortune, qui avait déjà si manifestement protégé les Français lors de leur entrée en rade, leur fut encore favorable en cette occasion. La descente s'opéra avec autant de facilité que sur un quai de France. La colonne, forte de trois

mille trois cents hommes, se rangea aussitôt en bataille. L'aile droite, qui devint l'avant-garde, était commandée par le chevalier de Goyon, le centre par Duguay-Trouin et le chevalier de Beauve, la gauche par le chevalier de Courserac (1). Quatre petits mortiers et vingt pierriers de fonte servaient d'artillerie de campagne et marchaient avec la brigade de Beauve. La journée fut employée à occuper les deux collines les plus proches du rivage. L'avant-garde campa sur celle qui fait face à la ville, l'arrière-garde sur l'autre, et le corps de bataille dans le ravin. On resta de la sorte en possession de la plage, et les communications avec l'escadre continuèrent sans interruption.

Dans l'anse Vallongo, voisine de celle das Moças, les Portugais avaient échoué un de leurs vaisseaux de guerre, commandé par un certain Dubocage, Malouin ou bas-Normand de naissance, officier de fortune, qui était parvenu à se faire nommer capitaine de vaisseau dans la marine du roi de Portugal, et chevalier de ses ordres. De crainte que le navire ne fût pris, les ennemis le firent sauter. Quelques instans après, un détachement qui allait chercher de l'eau ayant passé près d'une petite batterie, les ennemis qui la gardaient furent saisis d'une terreur panique,

(1) Voir à la fin du volume, note I, un état des troupes de débarquement et de leurs officiers.

mirent le feu à leur magasin à poudre et se replièrent sur la ville.

Un parti plus brave s'avança ensuite à travers les bois, et tira quelques coups de fusil ; le bataillon du *Lys* fut envoyé en découverte avec la mission de le tourner et de le mettre entre deux feux ; mais un bras de mer et des marécages rendirent impossible l'exécution de cet ordre. Duguay-Trouin jugea qu'il devenait urgent de faire explorer le pays, des détachemens furent expédiés dans diverses directions, plusieurs escarmouches s'ensuivirent, les Portugais furent débusqués des bois et les Français rentrèrent dans leurs campemens respectifs.

Cependant le marquis de Saint-Simon, qui commandait à l'île das Cobras, faisait construire par ses canonniers et ses matelots une batterie plus capable de résister aux décharges des forts que celle qu'on avait improvisée la veille. Il utilisa si bien la nuit du 14 au 15, qu'au lever du soleil il était en mesure de riposter vigoureusement ; mais il voulut d'abord user de stratagème, fit masquer ses pièces et engagea la fusillade avec Saint-Benoît ; comme les balles n'y arrivaient que mortes, les fenêtres et l'esplanade du couvent se garnirent bientôt de combattans, dont les longues carabines avaient plus de portée que les mousquets des Français. Les Portugais enhardis se pressaient en foule sur la montagne du monastère. Alors M. de Saint-Simon ouvrit brusque-

ment le feu de son artillerie chargée à mitrailles, et balaya si bien la hauteur, que la plupart des tirailleurs n'osèrent plus reparaître. Quelques moines pourtant firent bonne contenance jusqu'à la fin du siége, et entre autres un que les matelots surnommèrent plaisamment *Frère Jacques.* Ce hardi bénédictin ne cessait de faire le coup de fusil avec une intrépidité qui lui gagna la sympathie des assaillans; aussi son sobriquet se popularisa rapidement dans l'armée.

La défense de la colline des Bénédictins fut du reste bien conduite; elle était dirigée, comme on le sut plus tard, par Dubocage. Les Français de l'île perdirent du monde; un officier nommé Chevalier fut tué et remplacé par M. de la Boëssière. On sentait de plus en plus l'importance du poste das Cobras; douze pièces de 24 y furent encore descendues, et de nouvelles batteries ne tardèrent pas à foudroyer la ville. Le couvent, entouré de remparts et de retranchemens en talus garnis de canons, était un des meilleurs bastions de la place. On a vu que la redoute das Cobras le battait en plein; Duguay-Trouin résolut de le prendre à revers. En conséquence, tandis que l'escadre faisait de l'eau, et que les troupes se répandaient dans les campagnes pour enlever aux ennemis des bœufs et des provisions, le chevalier de Beauve fut chargé de faire construire une batterie sur la pointe de Nossa-Senhora-da-Saude, située à un mille environ à l'ouest du monastère

et à l'est des deux anses da Gamboa et das Moças.

Deux prisonniers de l'expédition du Clerc se réfugièrent au camp sur ces entrefaites; ils ne purent donner aucun bon renseignement relatif aux dispositions de guerre des assiégés; mais ils connaissaient assez les abords de la place et la nature du pays pour augmenter la prudente défiance de Duguay-Trouin. En effet, le peu de résistance des Portugais au débarquement résultait moins encore des sages combinaisons du général, de la crainte qu'il inspirait et d'un heureux concours de circonstances fortuites, que du projet arrêté d'attirer les Français dans les mêmes retranchemens où du Clerc avait été battu. C'est pourquoi, loin de précipiter les opérations, Duguay-Trouin procéda avec une sage lenteur; les journées suivantes se passèrent en reconnaissance, dans lesquelles les troupes se conduisirent toujours vaillamment.

Le 17, la batterie de Beauve commença son feu sur les derrières du couvent et le continua vivement jusqu'à la nuit. Les ennemis firent encore sauter trois de leurs frégates et brûlèrent de grands magasins. L'île das Cobras était dans un état très-satisfaisant, et ses fortifications avançaient rapidement, malgré le feu continuel des ennemis. Ce jour-là, l'escadre installa l'hôpital dont on a déjà parlé, sur un îlot situé à l'est de la baie du côté de Praya-Grande, le *Chancelier*

et la *Glorieuse* mouillèrent auprès, pour le protéger contre toute agression.

Les Portugais reprirent cependant quelque courage en voyant que les Français se bornaient à aller à la découverte, sans rien tenter de considérable. Les canonnades continuaient de part et d'autre. Dubocage, qui commandait au couvent des Bénédictins, s'y défendait de manière à détruire les préventions que son origine pouvait inspirer aux siens; il acheva de conquérir leur confiance en se déguisant en matelot et en se faisant conduire à la prison où se trouvaient quelques soldats enlevés par des partis portugais. On le mit aux fers avec eux, et il joua si bien son rôle de prisonnier français, que les autres lui donnèrent tous les renseignemens désirables sur la force et la position des troupes de débarquement. Là-dessus, les Portugais se décidèrent à exécuter une sortie.

Le 18 au matin, douze à quinze cents hommes de troupes réglées, soutenues par des milices et des bandes de nègres, s'avancèrent jusqu'au pied de la colline occupée par la brigade de Goyon. M. de Liesta, capitaine d'une compagnie du *Brillant*, gardait le poste avancé avec un piquet de cinquante soldats : il soutint vigoureusement le premier effort des ennemis ; deux compagnies de renfort accoururent, mirent les Portugais en fuite et leur tuèrent une trentaine d'hommes. Dans cette rencontre, les Français n'eurent qu'un

tué et quatorze blessés, du nombre desquels fut M. de Pontlo-Coëtlogon.

Après cette action, l'armée abandonna son premier campement et se porta sur une hauteur plus rapprochée du corps de la place, en face de la muraille d'enceinte de Rio-de-Janeiro, du côté de l'ouest. La nouvelle colline, occupée par les Français, est sur le prolongement du promontoire de Nossa-Senhora-da-Saude, d'où M. de Beauve continuait un feu nourri sur les Bénédictins.

Le 19, tous les travaux de l'île das Cobras étaient entièrement terminés: cinq mortiers, seize canons de 24, et quatre canons de 18 s'y trouvaient en batterie; une bonne provision de poudre, de bombes, d'obus et de boulets y avaient été apportés et arrimés; l'armée occupait une excellente position; tout était parfaitement disposé; Duguay-Trouin jugea qu'il était temps de sommer les ennemis de se rendre. Un tambour fut envoyé à terre dans une pirogue conduite par deux bons matelots, pour remettre au gouverneur la lettre suivante :

« Le roi mon maître voulant, Monsieur, tirer raison de la cruauté exercée envers les officiers et les troupes que vous fîtes prisonniers l'année dernière, et Sa Majesté étant bien informée qu'après avoir fait massacrer les chirurgiens, à qui vous aviez permis de descendre de ses vaisseaux pour panser les blessés, vous avez encore laissé périr de faim et de misère une partie de ce qui restait de ces troupes, les

retenant toutes en captivité contre la teneur du cartel d'échange arrêté entre les couronnes de France et de Portugal; Elle m'a ordonné d'employer ses vaisseaux et ses troupes à vous forcer de vous mettre à sa discrétion, et de me rendre tous les prisonniers français; comme aussi de faire payer aux habitans de cette colonie des contributions suffisantes pour les punir de leurs cruautés, et qui puissent dédommager amplement Sa Majesté de la dépense qu'elle a faite pour un armement aussi considérable. Je n'ai point voulu vous sommer de vous rendre, que je ne me sois vu en état de vous y contraindre, et de réduire votre pays et votre ville en cendres, si vous ne vous rendez à la discrétion du roi, mon maître, qui m'a commandé de ne point détruire ceux qui se soumettront de bonne grâce, et qui se repentiront de l'avoir offensé dans la personne de ses officiers et de ses troupes. J'apprends aussi, Monsieur, que l'on a fait assassiner M. du Clerc qui les commandait; je n'ai point voulu user de représailles sur les Portugais qui sont tombés en mon pouvoir; l'intention de Sa Majesté n'étant point de faire la guerre d'une façon indigne d'un roi très chrétien; et je veux croire que vous avez trop d'honneur pour avoir eu part à ce honteux massacre; mais ce n'est pas assez, Sa Majesté veut que vous m'en nommiez les auteurs, pour en faire une justice exemplaire. Si vous différez d'obéir à sa volonté, tous vos canons, toutes vos barricades, ni toutes vos troupes ne m'empêcheront pas d'exécuter ses ordres, et de porter le fer et le feu dans toute l'étendue de ce pays. J'attends, Monsieur, votre réponse; faites-la prompte et décisive, autrement vous connaîtrez que si jusqu'à présent je vous ai épargné, ce n'a été que pour m'épargner à moi-même l'horreur d'envelopper les innocens avec les coupables.

« Je suis, Monsieur, très parfaitement, etc.

« Duguay-Trouin. »

Après une suspension d'hostilités qui dura trois

heures, le tambour revint. Il était fort ivre, malgré la défense qu'on lui avait faite, sous peine de vie, de boire un seul coup; mais on lui fit grâce, car il fut prouvé que les ennemis avaient mêlé des drogues au seul verre de grog qu'il eût accepté pour se désaltérer. Il avait été conduit chez le gouverneur et reconduit au canot les yeux bandés; il rapportait une réponse conçue en ces termes :

« J'ai vu, Monsieur, les motifs qui vous ont engagé à venir de France en ce pays. Quant au traitement des prisonniers français, il a été suivant l'usage de guerre; il ne leur a manqué ni pain de munition, ni aucun des autres secours, quoiqu'ils ne le méritassent pas, par la manière dont ils ont attaqué ce pays du roi, mon maître, sans en avoir de commission du roi Très Chrétien, mais faisant seulement la course. Cependant je leur ai accordé la vie au nombre de six cents hommes, comme ces mêmes prisonniers le pourront certifier. Je les ai garantis de la fureur des noirs, qui les voulaient tous passer au fil de l'épée; enfin je n'ai manqué en rien de tout ce qui les regarde, les ayant traités suivant les intentions du roi, mon maître. A l'égard de la mort de M. du Clerc, je l'ai mis, à sa sollicitation, dans la meilleure maison de ce pays, où il a été tué. Qui l'a tué? C'est ce que l'on n'a pu vérifier, quelques diligences que l'on ait faites, tant de mon côté que de celui de la justice. Je vous assure que si l'assassin se trouve, il sera châtié comme il le mérite. En tout ceci il ne s'est rien passé qui ne soit de la pure vérité, telle que je vous l'expose. Pour ce qui est de vous remettre ma place, quelques menaces que vous me fassiez, le roi mon maître me l'ayant confiée, je n'ai point d'autre réponse à vous faire, sinon que je suis prêt à la défendre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

J'espère que le Dieu des armées ne m'abandonnera pas dans une cause aussi juste que celle de la défense de cette place, dont vous voulez vous emparer, sur des prétextes frivoles et hors de saison. Dieu conserve Votre Seigneurie.

« Je suis, Monsieur, etc.

« DOM FRANCISCO DE CASTRO-MORAIS. »

Dès que Duguay-Trouin eut pris connaissance de ce message la canonnade recommença, le *Mars* eut ordre de s'approcher par le travers des *Bénédictins* et battit en brèche les nouveaux terrassemens que Dubocage faisait élever au nord sur le bord de la mer. Mais avant de poursuivre le détail des opérations, il ne sera pas sans intérêt de faire connaître l'opinion d'un simple garde de la marine sur les déclarations pompeuses qu'on vient de lire. Elle est nécessairement l'écho de ce qui se disait dans l'escadre, c'est pourquoi nous transcrivons textuellement les réflexions de M. du Plessix de Parscau :

« Les sentimens qui remplissent les deux let-
« tres, dit-il, me paraissent avoir quelque con-
« formité par l'ostentation des motifs que l'on
« avance pour l'attaque et la défense. Car d'un
« côté peut-on croire que des particuliers fassent
« des dépenses prodigieuses par le seul espoir de
« tirer raison des injures que quelques compa-
« triotes ont reçues dans un nouveau monde, et
« de l'autre, les suites n'ont-elles pas bien mani-
« festé qu'on ne pensait pas ce que l'on écrivait

« de part et d'autre. On en verra bientôt des « preuves, et j'en laisse cependant le jugement « libre, comme de raison. »

Le 20, le *Brillant* alla s'embosser entre le *Mars* et la batterie de Nossa-Senhora-da-Saude dite de Beauve. Les Bénédictins ne purent soutenir l'effort d'un pareil déploiement d'artillerie, les retranchemens furent à peu près rasés. Il ne resta sur la montagne que le couvent fort endommagé du côté das Cobras, mais encore intact dans ses trois autres faces, tant il était solidement construit. La ville et les forts souffrirent aussi beaucoup du bombardement général, l'alarme s'y répandit, un grand nombre d'habitans s'enfuirent dans les campagnes.

Duguay-Trouin voyant la brèche ouverte, résolut de pénétrer dans la place le lendemain dès le point du jour. Il voulut que deux assauts simultanés eussent lieu, l'un par terre, l'autre par mer. La brigade de droite commandée par le chevalier de Goyon devait partir du camp et s'emparer des batteries de la Conception qui défendaient l'Ouest de Rio; en même temps, les deux autres brigades eurent ordre de se rembarquer dans tous les canots et chaloupes de l'escadre et d'opérer une seconde descente dans l'anse des Bénédictins. Les officiers-majors ne cessèrent de porter des instructions aux chefs des différens corps expéditionnaires. Cinq gros bâtimens portugais abandonnés et mouillés à por-

tée de fusil du rivage, avaient été désignés pour servir d'entrepôt aux bataillons qu'on irait chercher tant au camp qu'à bord des navires de l'escadre. Enfin les dispositions furent parfaitement prises et l'on attendit la nuit en groupant les troupes selon les intentions du général.

Le soir le ciel était sombre, les hautes montagnes do Corcovado, da Gavia et da Tijuca s'enveloppèrent d'épais nuages; les vents de sud-ouest se mirent à souffler, la mer grossit. A la faveur d'une obscurité profonde, vers neuf heures, les premiers canots chargés des compagnies Desnots et Kergaro poussèrent de l'anse das Moças et longeant la terre en silence, se mirent en devoir de se rendre à bord des navires abandonnés. Ils en étaient encore à une encâblure, quand un orage terrible éclata tout-à-coup, la foudre tomba sur les mornes, le vent fraîchit avec une extrême violence. A la lueur des éclairs, les ennemis aperçurent les chaloupes. Aussitôt ils commencèrent une vive fusillade qui les incommoda singulièrement, dans leur marche, déjà pénible, car elles étaient très pesamment chargées. Malgré l'abri de la terre, la mer devenait dure le long du rivage où elles trouvaient du ressac. L'aspect du temps avait porté Duguay-Trouin à ordonner aux vaisseaux et aux batteries de bien pointer leurs canons avant le coucher du soleil. Quand il vit que son projet était découvert, il donna le signal d'une bordée générale en met-

tant lui-même le feu à une pièce de la pointe de Nossa-Senhora-da-Saude, d'où il dirigeait les mouvemens de l'armée. Aussitôt la rade entière s'illumina du feu de l'artillerie française. L'île das Cobras, le *Mars*, le *Brillant*, les galiotes et les frégates tiraient à toute volée. Le tonnerre, qui tombait à chaque instant, mêlait ses détonnations à celles des canons et des mortiers. Les bombes et la foudre sillonnaient les nuages qui fondaient en déluge sur les combattans. Les flammes d'un vaste incendie ne tardèrent pas à s'allumer dans la ville.

Il est difficile, à moins qu'on n'ait vu le beau tableau de Gudin, de se faire une image d'un pareil bouleversement; et cependant les ordres du général s'exécutaient, les carcasses tout à l'heure désertes se remplissaient de monde. Malgré la pluie, le vent de sud-ouest, la houle et la fusillade ennemie, malgré les éclairs qui éblouissaient les rameurs, les embarcations allaient du camp aux navires de dépôt et des navires au camp. Il était impossible pourtant qu'au milieu d'un tel désordre quelques malentendus n'eussent point lieu : ainsi, à bord d'un des transports, il accosta un si grand nombre de chaloupes, que les soldats, serrés les uns sur les autres, ne pouvaient plus faire le moindre mouvement. Une averse épouvantable les perça jusqu'aux os durant cinq heures consécutives. A la lueur des éclairs, ils apercevaient les dernières pièces de la montagne

Saint-Benoît braquées sur eux à portée de fusil; mais heureusement les Portugais, épouvantés, ne tirèrent point. D'un autre côté, l'on craignait à chaque instant que les câbles ne se rompissent; plusieurs des carcasses faisaient de l'eau, et au point que l'une d'elles coula par le fond le lendemain matin, une demi-heure après avoir été évacuée. Les Français néanmoins ne perdirent que peu de monde. La tempête et la fusillade semblaient respecter les braves compagnons de Duguay-Trouin.

Le bombardement du 20 au 21 septembre 1711 est une des plus surprenantes actions qui aient été consignées dans les fastes d'aucun peuple maritime. Jamais par un temps si effroyable on n'engagea une lutte si énergique tout en se préparant avec prudence à un assaut général. Jamais les élémens déchaînés ne s'unirent à la furie humaine d'une manière plus horrible que pendant la mémorable nuit qui décida du sort de Rio-de-Janeiro.



CHAPITRE V.

DU 21 SEPTEMBRE AU 11 NOVEMBRE 1711.

Prise de possession de la ville par terre et par mer. — Pillage. — Travaux ordonnés par Duguay-Trouin. — Reddition des forts de la baie. — Sortie exécutée par les Français. — Ouverture des négociations pour le rachat de la place. — Pillage du couvent Saint-Antoine ; expulsion des derniers habitans portugais — Conclusion du traité ; arrivée de dom Antonio d'Albuquerque. — Les habitans rentrent en ville ; échanges et marché publics. — Les Français évacuent la place. — Maison préservée par le ciel. — Paroles prophétiques de l'évêque de Rio-de-Janeiro.

Rio-de-Janeiro s'étend aujourd'hui du rivage jusqu'à près d'une lieue dans l'intérieur des terres ; ses faubourgs et une multitude de riantes villas s'épandent plus loin encore le long des grèves sablonneuses de la rade. La moderne capitale du Brésil renferme désormais dans son enceinte les

29

monticules qui l'entouraient autrefois et qui sont devenus autant de nouveaux quartiers; en sorte qu'on a raison de dire qu'elle s'élève en amphithéâtre sur le bord de sa merveilleuse baie. Mais à l'époque où Duguay-Trouin en faisait le siége, les hauteurs de Saint-Benoît, de la Conception, de Saint-Sébastien, des Jésuites et de la Miséricorde étaient reliées entre elles par des murailles. La ville proprement dite était renfermée dans la vallée qui sépare les collines; une certaine distance restait entre les premières maisons et l'anse dans laquelle se trouvent de nos jours le palais de l'empereur, et le quartier commerçant du port. La grande place de Grève, ainsi que les marchés qui bordent maintenant les quais impériaux, l'aiguade aux citernes, et les débarcadères de barquettes, était un terrain vague où croissaient des mangliers, souvent couvert à marée haute et d'un abord difficile, même pour les petites pirogues. La Miséricorde et Villegagnon d'un côté, les Bénédictins de l'autre, y battaient de près et directement; les forts Saint-Alousi et les Jésuites y pouvaient envoyer leurs volées obliques. Duguay-Trouin dut donc préférer pour l'assaut l'anse Vallongo qui est au nord-ouest du couvent de Saint-Benoît.

On sait que le feu nourri de la journée du 20 avait détruit presque tous les retranchemens de ce côté; le bombardement de nuit avait nécessairement élargi la brèche; les troupes entassées

dans les cinq transports d'entrepôt avaient hâte de descendre à terre ; les canots et les chaloupes, sous les ordres de M. de Courserac, se disposaient à les jeter sur le rivage. Le général, avec la brigade de Goyon, sa compagnie de caporaux et quelques autres troupes d'élite, s'était réservé l'attaque par terre qu'il croyait la plus difficile. Tout était prêt, lorsque M. de la Salle, qui avait servi d'aide-de-camp au capitaine du Clerc, et qui depuis était prisonnier à Rio, vint annoncer à Duguay-Trouin que la ville était abandonnée. « Les esclaves, le « peuple et les milices effrayés, disait-il, par la « canonnade de la nuit, et ne doutant pas que « l'assaut ne fût donné, venaient de sortir de la « place avec une confusion épouvantable, que « l'orage n'avait fait qu'augmenter. La terreur « s'était communiquée aux troupes réglées; le « gouverneur lui-même, entraîné par le torrent, « s'était vu obligé de partir. En se retirant, les « soldats portugais avaient mis le feu aux plus « riches magasins et laissé des mines sous les « forts des Bénédictins et des Jésuites, pour y « faire périr une partie des Français. » M. de la Salle ajouta que, dans ces graves conjonctures, il avait jugé important d'accourir en toute hâte, afin de prévenir le général de ce qui se passait ; grâce au désordre, il avait pu s'échapper, mais non sans péril.

Duguay-Trouin remercia M. de la Salle de son zèle, mais trouva son rapport incroyable, quoi-

qu'il fût d'une parfaite exactitude, comme on ne tarda point à s'en convaincre.

Les premières clartés du jour perçaient à peine les nuages, quand la première brigade s'ébranla; elle s'empara sans résistance des retranchemens de la Conception que le général laissa à la garde de M. de Goyon-Beaufort. Il se jeta aussitôt dans un canot pour rejoindre les troupes de débarquement. Encore cette fois, il fut le premier à terre. Vers sept heures du matin, à la tête des grenadiers, il monta au couvent de Saint-Benoît dont il fit éventer la mine. La brigade Courserac traversa la ville déserte, se rendit sur la montagne des Jésuites, et prit possession de tous les forts. Duguay-Trouin lui-même s'empara du fameux fort Rouge. Le quartier-général fut provisoirement établi au couvent des Jésuites, dont l'église s'ouvrit à l'armée victorieuse.

Aussitôt l'aumônier du *Lys* y chanta le *Te Deum* au son des hautbois et des trompettes.

Quand ce devoir pieux fut rempli et qu'on eut rendu au Dieu des armées de solennelles actions de grâces, Duguay-Trouin visita tous les postes, fit faire bonne garde partout, et distribua les trois brigades sur les trois hauteurs principales. M. de Goyon se replia sur les Bénédictins; M. de Courserac resta aux Jésuites; M. de Beauve prit position à l'évêché situé sur la colline de la Conception, où le commandant en chef ne tarda pas à le rejoindre avec sa garde particulière.

Les prisonniers de l'expédition du Clerc se présentèrent alors au quartier-général. Ils avaient brisé les portes de leur prison, au moment où les Portugais évacuaient la ville et avaient commencé à piller. Duguay-Trouin leur défendit, sous peine de vie, de continuer leurs dévastations; mais ces menaces n'eurent aucun effet. Ce fut en vain que l'on établit des corps-de-garde dans toutes les parties de la ville et qu'on organisa des patrouilles, les gens de ronde furent les premiers à se livrer à la rapine. Le lendemain matin les trois quarts des magasins et des maisons se trouvèrent enfoncés, les vins répandus, les vivres, les marchandises et les meubles épars au milieu des rues et de la fange; tout enfin dans un désordre et dans une confusion inexprimables.

Le 19, lors de la première descente à terre dans l'anse das Moças, Duguay-Trouin avait fait battre un ban à la tête de tous les bataillons et déclaré publiquement que tout maraudeur serait fusillé sans miséricorde. Le même jour, pourtant, trois soldats et deux matelots furent pris en flagrant délit, condamnés à mort et conduits sur-le-champ au lieu de l'exécution. Lorsqu'ils se furent confessés, l'officier faisant fonctions de prévôt usa d'indulgence, et leur permit de tirer au sort, de manière qu'un seul dût être passé par les armes. On attacha à un arbre celui que le hasard désigna pour victime, et l'on fit chanter le *Salve*, tandis qu'on allait implorer sa grâce.

Afin de gagner du temps, le *Salve* fut recommencé jusqu'à deux fois. Duguay-Trouin arriva sur les lieux, fort heureusement pour le pillard, qui eut la vie sauve, mais malheureusement pour bien d'autres, car cet acte de clémence nuisit à la discipline. Le nombre des maraudeurs augmenta rapidement; l'armée entière fut prise d'une fureur de rapine qui dépassa toutes les bornes, et que les plus sévères exemples ne parvinrent point à maîtriser, lorsqu'une fois on fut en ville. Le misérable dont on vient de parler ne se corrigea même point: on le surprit plusieurs fois encore, saccageant et dévastant en compagnie de bandes de pillards; mais il eut le bonheur de ne plus être dénoncé. Des innocens pâtirent même pour les coupables : ainsi, un pauvre soldat sorti des rangs avec la permission de son officier, fut tué de la manière la plus déplorable par un autre capitaine, faute d'avoir entendu l'ordre de rallier la colonne.

Les prisonniers de l'expédition du Clerc ne furent point les seuls qui eurent à se féliciter de la conquête; on trouva dans les cachots de l'Inquisition un jésuite, plusieurs riches juifs et un Français nommé Bourguignon, qui, sans l'invasion de Duguay-Trouin, eussent payé de leur vie le crime de s'être fait des envieux. On fit aussi la rencontre d'une jolie compatriote mariée à un ouvrier calfat portugais, et mère de deux jeunes filles. Elle n'avait point voulu quitter la ville,

comptant bien sur la générosité du général, auquel on la conduisit. Elle lui dit qu'elle était de Saint-Malo, et conquit ses bonnes grâces au point qu'il ne voulut point souffrir qu'aucun autre officier s'intéressât au bonheur de sa famille. Il la combla de bienfaits, et plus tard, au départ de Rio-de-Janeiro, afin de la soustraire aux mauvais traitemens des Portugais, il lui fit donner passage sur un navire expédié dans la mer du Sud, où elle aima mieux aller que de retourner en France. Duguay-Trouin prit aussi sous sa protection quelques femmes et quelques vieillards qui s'étaient réfugiés dans des couvens. Deux Carmes vinrent en députation lui présenter les clefs de leur monastère; il leur permit de rester en paix chez eux, avec toutes les personnes qui s'y étaient retirées. On ne trouva qu'un vieux religieux dans la maison des Pères Jésuites : il l'avait ouverte de bonne grâce aux Français, qui le traitèrent de leur mieux. Quant aux Bénédictins et au célèbre *frère Jacques*, ils avaient pris la fuite de crainte d'être maltraités ; on en témoigna du regret, car ils s'étaient vaillamment comportés, et certainement leur vigoureuse défense ne leur eût point attiré de vexations, quand on les aurait trouvés désarmés.

Malgré la sévérité de Duguay-Trouin, le pillage ne discontinuait point; il prit le parti de faire travailler les troupes, depuis le matin jusqu'au soir, à porter dans des magasins tous les

effets qu'elles pourraient ramasser. M. de Ricouart, intendant de l'escadre, plaça des écrivains et des gens de confiance pour présider à cette opération.

La division se rapprocha de la ville en même temps, et vint mouiller dans l'anse située entre la pointe da Gloria, celle de la Miséricorde et Villegagnon, à environ une lieue dans le nord du Pain-de-sucre.

Il est inutile d'ajouter que la citadelle de Villegagnon s'était rendue sans résistance. Santa-Cruz et les autres forts du Goulet, qui tous auraient pu faire le plus grand mal aux Français lors de leur sortie, demandèrent d'eux-mêmes à capituler. Duguay-Trouin ne se montra pas difficile à leur égard, et leur envoya M. de Beauville, aide-major-général, chargé de pleins pouvoirs. Les troupes portugaises sortirent avec armes et bagages. On plaça garnison française à Santa-Cruz, sous les ordres de M. Destoys, et l'on fit enclouer toutes celles des pièces de Saint-Jean, de Saint-Théodore, de Laage et la Prée-Vermeille, qui n'avaient pas été enclouées par les Portugais eux-mêmes.

Le 23, la ville et la rade furent ainsi parfaitement occupées.

Le 24, on rançonna pour vingt mille écus un navire anglais de 12 canons qui se cachait au fond de la baie, et dont on tira en outre des lingots d'argent et du corail.

Depuis la fameuse nuit du 20, la pluie n'avait pas discontinué et avait entravé les opérations de guerre. Enfin, le 26, le temps s'étant remis au beau, Duguay-Trouin envoya quelques détachemens dans les environs pour dégarnir les abords de la place.

Comme l'on brûlait les demeures abandonnées et qu'on abattait les arbres et les taillis, les Portugais, plus jaloux sans doute de leurs campagnes que de leur ville, se présentèrent en assez bon nombre au combat. Un corps de soldats dispersés faillit être coupé et massacré par eux. Mais M. de Brugnon, à la tête des grenadiers du *Lys*, força les ennemis à la bayonnette, il tua de sa propre main le chef portugais nommé d'Almara, qui passait pour un des plus braves officiers de sa nation. M. de Chéridan, lieutenant des grenadiers du *Glorieux*, se distingua aussi dans cette rencontre, qui eût pu devenir très sérieuse à cause de la proximité du camp portugais, si Duguay-Trouin n'avait fait aussitôt avancer deux bataillons sous le commandement du chevalier de Beauve. Les Portugais prirent la fuite, non sans avoir éprouvé des pertes assez considérables. Les Français pénétrèrent plus avant, brûlèrent la maison du commandant d'Almara et se retirèrent.

L'on venait d'apprendre au même moment que le gouverneur et dom Gaspar d'Acosta, commandant de la flotte, avaient rassemblé leurs troupes

éparses, qu'ils s'étaient retranchés à une forte lieue à l'ouest de Rio, au pied des montagnes da Tijuca, et qu'ils y avaient déjà reçu un renfort de douze cents hommes venus d'Ilha-Grande. Ils y attendaient en outre un puissant secours de la province des Mines, sous la conduite de dom Antonio d'Albuquerque, général fort renommé parmi ses compatriotes. Les postes de la place étant bien gardés du côté de la terre, Duguay-Trouin n'avait rien à craindre; cependant il pressa vigoureusement l'embarquement des marchandises et des espèces monnayées à bord des navires de l'escadre, et fit ouvrir des négociations pour le rachat de la ville.

Les Portugais cherchèrent à gagner du temps ; ils envoyèrent successivement plusieurs messagers, qui ne proposèrent rien de satisfaisant et représentèrent que le peuple s'étant enfui avec toutes les richesses du pays, il leur était impossible de trouver plus de 600,000 cruzades pour la contribution exigée. L'on en usait cependant avec courtoisie de part et d'autre : le gouverneur fit, à diverses reprises, présent de bœufs et de menu bétail; Duguay-Trouin lui fit donner du pain et du vin dont il manquait; on échangea même des otages; mais le 30, on se les renvoya faute d'avoir pu s'entendre, et les hostillités recommencèrent assez mollement.

Dans les premiers jours du mois d'octobre eut lieu une malheureuse affaire, qui fut prudemment

étouffée. Le couvent Saint-Antoine, situé à peu de distance de la ville, avait été visité, fouillé et rançonné sans ordre supérieur. Lorsque M. de Brugnon s'y rendit officiellement pour prendre les richesses qu'on y savait cachées, les moines déclarèrent qu'ils avaient déjà été dépouillés quelque temps auparavant; ils livrèrent cependant encore une valeur d'environ 400,000 livres, tant en poudre d'or qu'en vaisselle plate. Mais, surpris de leur première réponse, le général les fit comparaître et leur ordonna de dénoncer les coupables. Ils les reconnurent en sa présence : c'était un cadet de l'expédition du Clerc qui avait monté le complot, et plusieurs officiers malouins s'y trouvaient compromis. Duguay-Trouin n'osa point faire d'éclat en sévissant.—Fut-ce faiblesse de sa part, ou bien trouva-t-il contraire aux intérêts de la discipline un exemple qui eût atteint des têtes trop élevées et jugea-t-il qu'il était trop tard ? — C'est ce qu'il est difficile de savoir. Quoi qu'il en soit, les infortunés moines furent les victimes de l'aventure. Sous le prétexte, assez plausible du reste, que leur présence dans la place entraînait des désordres, on les fit conduire sous escorte au-delà des avant-postes, ainsi que les femmes, les filles, les enfants et les vieillards qu'on avait tolérés jusqu'alors; les carmes même furent renvoyés. Il faut ajouter, du reste, que cette expulsion n'eut rien d'inhumain : les pauvres bannis trouvèrent naturelle-

ment asile dans le camp portugais; ils ne furent point dans le cas des premiers fugitifs, morts, pour la plupart, de misère et de fatigue dans les campagnes, dont leurs cadavres couvraient les sentiers.

Le 7, une alarme donnée par le fort Santa-Cruz, fit penser qu'une escadre ennemie était en vue; tous les gros vaisseaux de guerre eurent ordre d'aller mouiller en ligne auprès de l'entrée pour la défendre en cas de besoin. Ils n'y restèrent que peu de jours, à la réserve de l'*Achille*, qui garda ce nouveau poste jusqu'au départ.

Le 10, enfin, toutes les troupes françaises, augmentées des cinq cents prisonniers du Clerc, prirent les armes et sortirent de la ville. Au bout d'une heure et demie de marche, elles se rangèrent en bataille devant le camp portugais. Les ennemis, de leur côté, se mirent en ligne; leur front, appuyé sur la montagne, était soutenu sur les ailes par des tirailleurs cachés dans les bois. Ils avaient l'avantage du terrain et la connaissance des lieux. Toutefois, avant d'engager l'action, « le gouverneur envoya en parlementaire « un jésuite, homme d'esprit, avec deux de ses « principaux officiers, pour représenter au gé- « néral français qu'il avait offert tout l'or dont il « pouvait disposer et que, dans l'impossibilité où « il était d'en donner davantage, tout ce qu'il « pourrait faire était d'y joindre 10,000 cru-

« zades de sa propre bourse, cinq cents caisses « de sucre et tous les bestiaux dont les troupes « françaises pourraient avoir besoin pour leur « subsistance ; que si Duguay-Trouin refusait « d'accepter ces offres, il était maître de com- « battre, de détruire la ville et la colonie, ou de « prendre tel autre parti qu'il jugerait à pro- « pos. »

« Là-dessus, » poursuit le grand marin, « j'as- « semblai le conseil, lequel conclut unanimement « que, si nous passions sur le ventre de ces gens- « là, bien loin d'en tirer avantage, nous perdrions « l'unique espoir qui nous restait de les faire « contribuer, et qu'il ne fallait pas balancer d'ac- « cepter cette proposition. J'en compris aussi la « nécessité ; je me fis donner en conséquence « sur-le-champ douze des principaux officiers « pour otages ; et je pris une soumission de payer « les six cent mille cruzades dans quinze jours, « et de me fournir tous les bestiaux dont j'aurais « besoin. On arrêta en même temps qu'il serait « permis à tous les marchands Portugais de venir « à bord de nos vaisseaux et dans la ville pour y « racheter les effets qui leur conviendraient en « payant comptant. »

Il fut convenu, de plus, *mais de vive voix seulement*, que ceux des prisonniers de l'escadre du Clerc qui avaient été dirigés sur San-Salvador dans la baie de Tous-les-Saints, seraient renvoyés en France le plus tôt possible. Le gouverneur

ne voulut jamais consentir à donner des otages pour garantir l'exécution de cette clause verbale, et sous peine de rompre les négociations, il fallut en passer par sa volonté. L'on eut à se féliciter doublement d'en avoir fini de la sorte, car le lendemain, 11 octobre, dom Antonio d'Albuquerque arriva au secours des ennemis avec trois mille hommes de troupes réglées, moitié cavalerie et moitié infanterie. Pour s'y rendre plus promptement, il avait fait mettre les fantassins en croupe, et il s'était fait suivre par plus de six mille noirs bien armés, qui le rejoignirent le jour suivant.

« L'on dit ce seigneur au fait de la guerre, » ajoute M. du Plessix de Parscau, « et ses troupes « sont accoutumées au feu par les combats con- « tinuels que leur livrent les Paulistes aux mi- « nes. Ce seigneur n'a pas voulu paraître dans « aucune affaire que les Portugais aient faite avec « nous. Il se tient dans un camp particulier pro- « che la ville, en attendant notre sortie, pour « ensuite rétablir l'ordre partout, et menace, dit- « on, beaucoup le gouverneur et plusieurs autres « principaux de la ville. »

On devait craindre que le général des Mines ne voulût point reconnaître la capitulation, ou du moins qu'il attaquât la place en partisan, après avoir attiré à lui, sous l'appât de récompenses et de pillage, les soldats de dom Francisco de Castro-Morais. On assura même que, malgré les

otages, les Portugais voulaient surprendre la ville et lui livrer assaut pendant la nuit; mais la bonne contenance des Français prévint toutes les tentatives hostiles. Le 21, le gouverneur paya le premier tiers de la dette contractée. Duguay-Trouin permit aux habitants de rentrer, s'établit aux Jésuites avec quinze cents hommes, garda les forts Saint-Sébastien, Saint-Jacques et de la Miséricorde, évacua les Bénédictins ainsi que l'évêché, mais conserva jusqu'au départ les défenses de la passe, et les deux îles das Cobras et Villegagnon.

« Pendant que nous restâmes aux Jésuites, « après avoir quitté la ville, » ajoute l'auteur du manuscrit, « il se fit pour ainsi dire une foire « quotidienne au pied du fort de la Miséricorde « où abordaient nos chaloupes. Les Portugais et « les Français y firent un commerce où chaque « parti trouvait doublement son compte. Les uns « achetaient à bon marché ce qu'ils n'auraient « point refusé pour beaucoup plus cher, et les « autres métamorphosaient en petit ce qui les « embarrassait en gros. On pourrait peut-être at- « tribuer à cette indulgence, la rupture d'un mar- « ché que voulurent faire les Portugais de la car- « gaison des deux vaisseaux, l'un de 56 et l'autre « de 44 canons, destinés pour les mers du Sud. « Il est toujours certain qu'ils ne se ralentirent « dans leurs poursuites à cet égard que lorsqu'ils

« trouvèrent moyen de se fournir par ailleurs de « leur nécessaire. Et ils firent, je crois, grand « plaisir à ceux qui sont chargés de conduire et « de vendre ces marchandises, et *qui ont fait eux-* « *mêmes les ballots et les factures*. On a aussi vendu « aux Portugais la plus grosse partie des poudres « trouvées en différens postes, pour la somme « de 100,000 livres, que M. Duguay, *suivant l'u-* « *sage*, a partagée par proportion avec tous les « capitaines en chef de son escadre. Les clo- « ches (1) et les canons de fonte, surtout plusieurs « qui sont aux armes de France, n'auraient peut- « être pas laissé que de valoir de fortes sommes, « mais apparemment que dans le traité, nous ne « les réservâmes ni par écrit, ni verbalement, « ce qui fait que nous y renonçons de bonne foi. « Puisse le gouverneur en user de même en pres- « sant le renvoi des officiers français prisonniers « à la baie de Tous-les-Saints (dont le chef est « M. de Ruy, lieutenant de vaisseau, second de « M. du Clerc)! Ces prisonniers, dis-je, n'au- « raient pas lieu de se plaindre en ce cas, car les

(1) Suivant un autre usage, non moins curieux que le précédent, les cloches d'une ville prise d'assaut appartenaient aux officiers et soldats d'artillerie. On croit communément à Saint-Malo qu'une cloche appelée *Noguette*, que l'on sonne encore de nos jours à l'heure du couvre-feu, provient du sac de Rio-de-Janeiro, et fut donnée pour sa part de butin, à un Malouin nommé Noguet, qui en aurait fait présent à sa ville; mais ce fait est plus que douteux.

« traités ne sont pas toujours tels qu'on le sou-
« haiterait. »

Tous les bâtimens de commerce et barques du pays furent aussi cédés à prix d'argent pour le compte de l'expédition ; les esclaves pris pendant la guerre furent partagés entre les bâtimens de charge, et destinés à être vendus par la suite ; mais ceux qui se rendirent de bonne volonté, furent placés à bord de tous les vaisseaux et donnés à ceux des officiers qui en voulurent.

Enfin, le 21 novembre, le dernier paiement étant effectué, les postes furent rendus aux Portugais, à l'exception du fort Santa-Cruz. Le général et presque toutes les troupes se rembarquèrent.

Plusieurs jours s'écoulèrent pourtant encore en préparatifs avant l'appareillage, si impatiemment attendu par les vaincus et par les vainqueurs. L'escadre fit de l'eau et des vivres. Les vaisseaux se réparèrent du mieux qu'il fût possible, et l'on mit ordre à toutes les pièces de comptabilité, conformément aux instructions des armateurs-directeurs et aux ordonnances de la marine.

Duguay-Trouin avait l'œil à tout ; il ménageait avec un soin continuel les intérêts du roi et ceux de la compagnie ; il veillait au rétablissement de la discipline qui, malgré ses efforts, ne s'était que trop relâchée pendant le long séjour des troupes en pays conquis. Après s'être montré grand marin, bon général et négociateur adroit, il se

montra administrateur entendu. L'expédition de Rio-de-Janeiro fait voir ce dont Duguay-Trouin aurait pu être capable s'il avait commandé, non point à l'époque de la décadence, mais à celle de la splendeur de la marine de Louis XIV. Il ne faut pas oublier que les Portugais, avertis du danger, eurent près d'un mois pour préparer leur défense. — « Ce contre-temps, qui devait faire « échouer l'entreprise, si elle avait été conduite « par tout autre, ne servit qu'à faire éclater da- « vantage le génie de M. Duguay. Les jaloux « n'eurent point la ressource de dire qu'il avait « été heureux; il fallut convenir qu'il était grand « et habile (1). »

L'entrée hardie de l'escadre dans la baie de Rio-de-Janeiro sera toujours une brillante affaire : si les Portugais furent lâches et faibles ailleurs, ce ne fut pas durant le premier jour; et si l'effet produit sur les populations par la promptitude du succès contribua singulièrement à la victoire, ce n'est pas une raison pour en attribuer tout l'honneur aux circonstances favorables. Les forts se comportèrent bravement jusqu'à la nuit du 20 au 21; le bastion des Bénédictins, défendu par Dubocage, donna, comme on sait, assez de mal aux Français, qui passèrent six jours à y faire brèche. Il y avait, en outre, plusieurs régimens d'infanterie qui avaient guerroyé en Europe et

(1) M. de Sacy, *Honneur Français.*

qui se battirent bien partout où ils se trouvèrent, mais ils étaient morcelés et disséminés en tant de postes, qu'on en vint à bout peu à peu; toutefois, ce ne fut ni sans danger, ni sans gloire.

Nous devons ajouter que Dubocage s'acquit une grande réputation dans les deux nations par sa conduite durant tout le siége. Les Portugais déclarèrent d'une commune voix que ce qu'ils avaient fait de mieux était dû à ses conseils ou à ses commandemens. Le soir de l'abandon de la ville, il fut le dernier à quitter son poste, et s'en fit réitérer l'ordre par deux fois en présence de tous ses officiers. Après la signature du traité, il fit demander à Duguay-Trouin la permission de venir le voir, et passa quelques jours avec les officiers français; il acheta même un petit navire pour retourner en Portugal. L'on verra que cette concession fut le sujet d'une des plus graves accusations portées contre Duguay-Trouin par ses ennemis.

Durant le cours de la campagne de Rio-de-Janeiro, Duguay-Trouin se comporta comme le capitaine le plus expérimenté aux siéges des places fortes, « prenant toujours son parti sans pré-« cipitation ni lenteur, ne s'arrêtant pas aux vains « discours ni aux fausses apparences, mais démê-« lant avec jugement le faux du vrai, et marchant « solidement dans les résolutions les plus pru-« dentes, de façon à vaincre les plus grandes diffi-« cultés, quand même les Portugais auraient eu

« à leur tête un gouverneur plus habile et plus « brave, des officiers plus jaloux de leur honneur « et plus zélés au service de leurs princes, avec « des troupes mieux conduites et plus aguerries, « encore qu'il ne faille pas à la rigueur trop ac- « cuser ces dernières, non plus que les principaux « de la ville (1). »

« On vit Duguay-Trouin, qui jusqu'alors n'avait « habité que sur la mer, » dit Thomas, « déployer « tous les talens d'un général, former des troupes, « les ranger en bataille, choisir des postes, les « soutenir les uns par les autres, prendre une « exacte connaissance des lieux, profiter des fau- « tes, éviter les surprises, fixer la victoire, or- « donner les retraites, user des avantages, tantôt « avec précaution, tantôt avec activité, joindre « le génie des siéges à celui des batailles ; tant il « est vrai que ce sont les circonstances qui déve- « loppent les talens, et Duguay-Trouin peut-être « eût été aussi aisément le rival des Turenne et « des Condé, que celui des Ruyter et des Du- « quesne. »

Malgré l'incendie des plus riches magasins et la fuite des habitans avec leurs objets les plus pré- cieux, l'expédition retira de la ville pour plus de trois millions, tant en marchandises qu'en matiè- res d'or et d'argent. Et pourtant le pillage des troupes fut peut-être plus considérable encore.

(1) M. du Plessix de Parscau. *Journal historique*, etc.

« Une seule maison, » dit à ce sujet notre manuscrit « échappa miraculeusement aux dévali« seurs, qui que ce soit ne s'étant avisé d'y entrer, « quoique fort proche d'un corps-de-garde. Le « maître de la maison en y revenant, et comptant « y trouver un grand désordre, fut tout étonné « de voir son ménage tout aussi net et bien rangé « qu'il l'avait quitté. Les Portugais et nos Fran« çais de M. du Clerc assurent qu'il passe avec sa « famille pour les plus honnêtes gens de la ville, « et c'est sans doute pour récompenser sa vertu « que le Seigneur a sauvé cette demeure de la « connaissance des gens avides et curieux de « fouiller partout. »

Une autre maison fut épargnée aussi, mais par l'ordre exprès du général, c'était celle de l'évêque.

« Ce bon prélat, » ajoute plus bas le chroniqueur, « passe pour un saint homme parmi sa « nation, et en a donné à la nôtre des preuves « essentielles par plus de dix mille écus de cha« rité qu'il a distribués aux prisonniers de M. du « Clerc, qui auraient tous péri sans son secours « et ceux de quelques autres habitans qui, fort « heureusement pour eux, se sont trouvés doués « de vertu chrétienne....... Je reviens au saint « évêque; tous nous ont assuré qu'il n'y a pas « long-temps, dans un de ses sermons, il prophé« tisa pour ainsi dire notre invasion, en s'écriant « que les abominations des habitans de cette ville « leur attireraient incessamment les flots de la

« colère du Seigneur, s'ils ne voulaient changer. « Soit par prévoyance chrétienne ou par inspira- « tion divine, il est certain qu'il n'a pas mal ren- « contré. Et c'est peut-être ce qui a causé tout « notre succès, Dieu ayant sans doute voulu se « servir de nous pour châtier ce peuple, le plus « débordé dans ses mœurs et le plus méprisable « en son caractère qu'il y ait, je crois, au restant « du monde entier. En effet, toutes sortes de « vices quelconques y règnent souverainement en « tous sexes et dans toutes les conditions. Les « moines surtout, de quelque ordre qu'ils soient « (à l'exception des Jésuites), vivent dans une « licence à faire horreur....... On peut avec justice « appliquer à cette contrée le proverbe italien : « *Buona terra, mala gente;* car, autant les habitans « ont de mauvaises qualités, autant cette terre « en a de bonnes. »

Nous n'entrerons pas avec M. du Plessix de Parscau dans le détail des beautés et des richesses du Brésil, dont il fait une peinture aussi exacte que minutieuse; nous ne nous laisserons pas même entraîner à décrire, d'après nos propres souvenirs, ce magnifique pays que les vieux navigateurs comparaient si justement au paradis terrestre; il est temps d'achever le récit de la belle campagne de Duguay-Trouin, et de montrer comment l'escadre victorieuse s'éloigna des parages où elle venait de faire triompher les armes de la France.



CHAPITRE VI.

DU 11 NOVEMBRE 1711 AU 6 FÉVRIER 1712.

Départ de Rio-de-Janeiro. — Traversée de retour. — Coups de vent et avaries. — Dangers courus par le *Lys*. — Mouillage à Brest. — Nouvelles des divers vaisseaux de la division. — Perte totale du *Fidèle* et du *Magnanime*. — Douloureux hommages rendus par Duguay-Trouin à la mémoire de son ami le chevalier de Courserac. — Extrait général des effets provenant de Rio-de-Janeiro, dont l'escadre du roi est chargée.

Le 11 novembre 1711, l'escadre étant prête à mettre sous voiles, les marchandises vendues et les comptes réglés avec les habitans, les navires se halèrent au large, afin d'être en meilleure position d'appareillage quand la brise se lèverait. Alors, comme les Portugais n'avaient point voulu racheter la coque de leur vaisseau naufragé sur

la pointe de l'île das Cobras, Duguay-Trouin l'envoya brûler. La *Maroquine*, enflammée, ne tarda point à illuminer la baie; ce fut un magnifique feu de joie, après tant de feux de guerre; les marins français et la population de la colonie le saluèrent également de nombreux hourras. C'était le dernier adieu des vainqueurs, le signal de leur départ.

Le 12, au lever du soleil, le *Lys* tira le coup de partance; les banderolles blanches et les grandes enseignes furent solennellement hissées à bord de tous les navires de l'escadre; puis, à la faveur d'une faible brise, par un ciel serein et une mer unie, l'armée glissa lentement dans les eaux qu'elle fendait deux mois auparavant, sous un vent frais et un épais brouillard, vomissant le fer et la mort. Mais le calme enchaîna sa marche; tous les vaisseaux mouillèrent dans les passes, le *Lys* et le *Magnanime* presque par le travers du goulet. Il fallut attendre jusqu'au lendemain avant d'évacuer le fort Santa-Cruz, où la bannière de Portugal fut arborée dès que la garnison française l'abandonna.

Le 14 enfin, on appareilla pour la dernière fois. Quinze voiles, en y comptant la *Reine-des-Anges*, grosse prise chargée de sucre, firent route vers la France; la direction opposée avait été suivie la veille par les deux prises expédiées dans la mer du Sud, sous l'escorte de la *Concorde* et par les deux traversiers que Duguay-Trouin avait

cédés à Bourguignon, l'un des prisonniers de l'inquisition, à divers spéculateurs et à la famille de la belle Malouine. Les juifs s'étaient cachés à bord sans autorisation formelle, mais le général consentit à fermer les yeux sur leur fuite. Sur l'escadre se trouvaient embarqués un officier, quatre gardes de la marine, et environ cinq cents soldats restant de l'expédition de du Clerc. Tous les autres officiers étaient, comme on l'a vu, à Bahia; Duguay-Trouin forma la résolution de les aller délivrer. Il l'aurait certainement exécutée, dit-il, et même il aurait tiré de la capitale du Brésil une autre contribution, s'il n'avait eu le malheur d'être contrarié par les vents pendant plus de quarante jours; en sorte qu'il se trouva menacé de manquer de vivres et d'eau pour la traversée de France. Dans de pareilles conjonctures, il y aurait eu de la témérité à s'exposer aux chances de la guerre et de la famine, si l'on n'eût pas réussi. Ainsi, les mêmes causes qui avaient déjà sauvé la ville de San-Salvador avant l'attaque de Rio, la sauvèrent encore après la conquête.

La navigation de l'armée ne présenta rien de remarquable jusqu'au 3 décembre, mais alors on fut obligé de se séparer de la *Reine-des-Anges*, dont la mauvaise marche retardait l'escadre. La frégate l'*Aigle* eut ordre de la convoyer. Le gros de la flotte continua sa route sous toutes voiles.

Le 24, on coupa la ligne équinoxiale par 33 degrés de longitude ouest (méridien de Paris).

Le 13 janvier 1712, on se trouvait encore dans le sud-ouest des Açores, lorsqu'un vent terrible, variable de l'est au sud, se déclara tout-à-coup. Sa violence augmenta pendant dix jours consécutifs; le 18, on perdit de vue le *Mars* et le *Fidèle*, après quoi la tourmente sembla s'apaiser un peu; la brise, passant au sud-ouest, devint supportable et poussa les navires en bonne route. Le 21, la tempête reprit avec une nouvelle furie, les vents firent tout le tour du compas, on essuyait une véritable tournadre. Tous les vaisseaux, et les plus gros surtout, coururent les plus grands dangers; les uns prirent la cape, les autres se mirent à fuir devant le temps; le *Magnanime* et deux frégates disparurent. Le *Lys* souffrit au point que le commandant jugea nécessaire de se tenir en personne au gouvernail pendant près de six heures; les voiles étaient emportées, les chaînes de haubans se rompirent, le grand mât consentit entre les deux ponts, le vaisseau faisait de l'eau à couler bas. « Ma situation devint si pressante au milieu de la nuit, « dit Duguay-Trouin, que je me trouvai dans « le cas d'avoir recours aux signaux d'incommodité, en tirant des coups de canon et mettant « des feux à mes haubans. Mais tous les vaisseaux « de mon escadre étant pour le moins aussi maltraités que le mien, ne purent me conserver, « et je me trouvai avec la seule frégate l'*Argonaute*, montée par le chevalier du Bois-de-la-

« Mothe, qui, dans cette occasion, voulut bien « s'exposer à périr, pour se tenir à portée de me « donner du secours. »

Au bout de ces dix premiers jours de grand frais et de tourbillons, l'on crut encore que le mauvais temps allait se calmer; mais il recommença bientôt, pour la troisième fois, plus épouvantable que jamais. Ce coup de fouet dura quarante-huit heures, ventant en ouragan, à tout déraciner. Ensuite la brise carabinée mollit un peu; mais la mer était démontée, les vagues gigantesques. Duguay-Trouin découvrit sous le vent trois de ses camarades, voulut essayer de les rejoindre et fit larguer les fonds de sa misaine, pour se soutenir en laissant porter. Cette manœuvre ne fut pas heureuse; comme on allait prendre de l'aire, un affreux coup de tangage souleva la poupe du *Lys*, le vaisseau capelé par la lame de l'avant s'y enfonça jusqu'au pied du grand mât. La mer passa *par-dessus le beaupré et la hune de misaine* (1), et descendit à torrens dans les batteries. Le *Lys* craqua de toutes parts : il sembla perdu. Duguay-Trouin crut que c'en était fait; il frissonnait, et gardait le silence en examinant avec anxiété comment le noble vaisseau se comporterait. Après quelques secondes d'angoisses, le *Lys* sortit vainqueur de la lutte; il triompha de l'énorme colonne d'eau qui l'affaissait, et reparut

(1) Voir les Mémoires du Duguay-Trouin.

au-dessus de la lame comme par miracle, sans même avoir perdu sa mâture. Alors l'équipage respira. Le commandant se contenta de demander à un jeune garde de la marine, placé près de lui, si jamais il avait vu un coup de tangage pareil... « Et puis, il rendit hautement grâces à celui qui « voit et conduit toutes choses par sa provi« dence. »

Après ce dernier coup de vent, cinq navires seulement rallièrent le général; ce furent le *Brillant*, l'*Argonaute*, la *Bellone*, l'*Amazone* et l'*Astrée*. Ils mirent plusieurs fois en travers pour attendre les autres, mais n'en ayant pas eu connaissance, ils gouvernèrent droit sur Brest où ils entrèrent, le 6 février 1712, par un temps brumeux et non sans danger. Le *Lys* entre autres rangea la pointe du Porzic à la toucher, et si Duguay-Trouin, toujours attentif à la manœuvre, n'eût pas brusquement fait mettre la barre au vent, malgré l'avis du pilote, il s'y serait infailliblement perdu. Les brouillards étaient tellement épais que personne à Brest ne s'aperçut de la présence de l'escadre; il fallut envoyer à terre pour prévenir le commandant de la marine de son arrivée en rade.

Le surlendemain, l'*Achille* et le *Glorieux* rentrèrent également. On sut plus tard que le *Mars* démâté de tous ses mâts et manquant de vivres s'était vu obligé de relâcher à la Corogne, d'où il se rendit au port Louis. Le *Chancelier* et la *Glo-*

rieuse atteignirent aussi ce dernier port. Quant à l'*Aigle*, il relâcha à Cayenne avec la prise qu'il escortait et y périt à l'ancre; son équipage revint en France à bord de la *Reine-des-Anges*. On ne perdit là qu'une méchante coque de frégate, incapable désormais de rendre aucuns bons services; mais un malheur autrement déplorable fut la disparition totale des vaisseaux le *Fidèle* et le *Magnanime*, dont on n'eut jamais de nouvelles. — Nul doute qu'il ne leur soit arrivé quelque aventure de mer dans le genre de celle du *Lys*, et qu'ils n'aient été engloutis. — « Quelle mort au « retour d'une conquête! » s'écrie Thomas. « Il « semble que la nature choisit ces momens de « gloire, pour avertir les héros qu'ils ne sont « que des hommes. » Mais écoutons Duguay-Trouin parler de sa douleur, lorsqu'il perdit tout espoir de revoir ses dignes compagnons d'armes :

— « Le *Fidèle* et le *Magnanime*, » dit-il, « avaient près de douze cents hommes d'équi- « page, et quantité d'officiers et de gardes de la « marine, gens de mérite et de naissance que je « regretterai toujours infiniment; mais entre au- « tres M. le chevalier de Courserac, mon fidèle « compagnon d'armes, qui dans plusieurs de « mes expéditions m'avait secondé avec une va- « leur peu commune, et qui rapportait en France « la gloire distinguée de nous avoir frayé l'en- « trée du port de Rio-Janeiro, comme je l'ai « dit : la tendre estime qui nous unissait depuis

« très long-temps et qui n'avait jamais été tra-
« versée par un moment de froideur, m'a fait
« ressentir sa perte aussi vivement que celle de
« mes frères. »

Il n'était pas possible à Duguay-Trouin de peindre en termes plus simples et plus énergiques à la fois la douloureuse impression qu'il éprouva en se voyant privé pour toujours du chevalier de Courserac, l'un de ces fidèles amis qui depuis tant d'années partageaient sa bonne et sa mauvaise fortune. Dans son rapport au ministre, en parlant de ses officiers, il le cite et dit textuellement : « MM. de Goyon, de Courserac, de
« Beauve, de la Jaille et de Saint-Germain ont
« fait les premiers rôles et s'en sont acquittés
« parfaitement bien. » Dans ses *Mémoires* il va plus loin, et, modeste autant que brave, il attribue le succès à la valeur de la plupart des officiers, à celle des capitaines en particulier, mais surtout à la fermeté et à la bonne conduite de MM. de Courserac, de Goyon, de Beauve et de Saint-Germain. « Ces quatre officiers, » ajoute-t-il, « me furent d'une ressource infinie dans le
« cours de cette entreprise ; et j'avoue avec plai-
« sir que c'est par leur activité, par leur courage
« et par leurs conseils que je suis parvenu à sur-
« monter un grand nombre d'obstacles qui me pa-
« raissaient au-dessus de nos forces. » Duguay-Trouin fait ailleurs le plus grand éloge de la valeur, de la prudence et de l'habileté du cheva-

lier de Courserac, et assure que la France perdit en lui un grand homme. — « Ma confiance en « lui était si grande, » poursuit-il, « que j'avais « fait charger sur le *Magnanime*, qu'il montait, « plus de 600,000 livres en or et en argent. Ce « vaisseau était outre cela rempli d'une grande « quantité de marchandises: il est vrai que c'é- « tait le plus grand de l'escadre et le plus capable, « en apparence, de résister aux efforts de la « tempête et à ceux des ennemis. Presque toutes « nos richesses étaient embarquées sur ce vais- « seau et sur celui que je montais. »

Malgré la perte du *Magnanime*, de l'*Aigle* et du *Fidèle* qui fit manquer cent pour cent de bénéfice, le chargement des deux navires envoyés à la mer du sud, l'or et le butin apporté de Rio, couvrirent tous les frais de l'armement et donnèrent encore quatre-vingt-douze pour cent de profit à ceux qui s'y étaient intéressés. Et encore était-il resté à la mer du Sud plus de 100,000 piastres (530,000 fr.) de mauvais crédits, par la friponnerie de ceux auxquels on s'était confié. Le dommage éprouvé par les Portugais fut immense: 610,000 cruzades de contribution (1), une quantité prodigieuse de marchandises pillées, ou consumées par le feu, ou transportées en Europe, soixante bâtimens marchands, trois vaisseaux de

(1) 615,000 suivant M. du Plessix de Parscau. La valeur de la cruzade varie de 2 fr. 50 à 3 fr.

guerre, quatre frégates, plusieurs transports de compagnie occasionnèrent à la capitainerie de Rio-de-Janeiro un déficit de plus de vingt-cinq millions. Il nous semble intéressant d'insérer ici l'état des prises tel qu'il fut dressé le 18 janvier 1712 à bord du *Lys*, par M. de Ricouard, inspecteur de la marine, embarqué sur la flotte comme intendant.

EXTRAIT GÉNÉRAL DES EFFETS PROVENANT DE RIO-DE-JANEIRO, DONT L'ESCADRE DU ROI EST CHARGÉE.

Or en barre et en poudre.	1,624	livres 18 gros.
Monnaies neuves d'or....	2,310	
Monnaies vieilles........	222	1/2.
Écus de Portugal........	740	1/2.
Testons................	27	1/2.
Argenterie non pesée..!..	4	bahuts pleins.
Piastres................	20,000	en cinq caisses.
Rançon................	3,500	liv. sterl. en une lettre de change.
Sucre..................	1,484	caisses, 3 barriques 2 quarteaux.
Canons de fonte........	27	de 8 et 10 livres de balle.
Barbes de baleine.......	1,167	grosses et petites.
Paquets...............	50	*grosses et petites?*
Toile grise.............	750	paquets, pièces ou morceaux.
Canons de fer..........	37.	
Pierriers...............	2.	
Boites.................	7.	
Vaisseaux (1)..........	2	chargés de toutes sortes de bonnes marchandises, qui sont allés à la mer du Sud (2).

(1) M. de Ricouard omet, sans doute à dessein, la *Reine-des-Anges*, alors à Cayenne.

(2) Ce document est extrait de l'*Histoire de la marine française*, par M. Eugène Sue.



CHAPITRE VII.

DE 1712 A 1715.

Renommée populaire de Duguay-Trouin. — Il se rend à la cour. — Accueil que lui fait le roi — Accusations calomnieuses portées contre le vainqueur de Rio-de-Janeiro. — Mémoire rédigé par Trouin de la Barbinais — Dégoûts et tristesse de Duguay-Trouin. — Il se retire à Saint-Malo ; retourne à Versailles ; est nommé chef d'escadre. — Mort de Louis XIV.

Peu de jours après l'arrivée du *Lys* à Brest, la France fut plongée dans le deuil par la mort de Marie-Adélaïde, duchesse de Bourgogne, qui ferma les yeux le 12 février 1712. Les cris de victoire furent étouffés par la juste douleur que causa la perte de cette vertueuse princesse. Duguay-Trouin était trop sincèrement attaché à Louis XIV pour ne point prendre une part bien

vive aux malheurs qui frappèrent coup sur coup la famille royale : car à peine la fatale nouvelle était répandue dans les provinces, que la consternation fut portée à l'extrême par la mort presque subite du duc de Bourgogne. Ce prince suivit sa jeune femme au tombeau le 18 du même mois. Le grand-dauphin, son père, n'était mort que depuis un an : les bruits les plus sinistres circulèrent alors ; ils augmentèrent par la mort du jeune duc de Bretagne, qui eut lieu le 8 mars, et par l'état maladif du duc d'Anjou (depuis Louis XV), dernier rejeton de Louis XIV. Personne n'attribua à des causes naturelles tant de malheurs consécutifs ; les esprits fermentèrent ; les soupçons planèrent sur les plus grands personnages de l'époque. Il ne nous appartient pas de soulever un coin du voile funèbre que l'histoire n'a jamais osé déchirer ; bornons-nous à dire qu'au milieu de semblables préoccupations, les exploits de nos marins devaient être oubliés et qu'ils le furent en effet.

Les vaisseaux désarmèrent. Duguay-Trouin se rendit à Saint-Malo pour conférer avec ses armateurs et se reposer quelque temps dans sa famille des fatigues de sa glorieuse campagne. Mais enfin, quand la douleur publique se calma, l'attention se reporta sur le vainqueur de Rio-de-Janeiro. Son nom fut bientôt dans toutes les bouches; les personnages les plus éminens de l'époque lui écrivirent pour le féliciter ; l'on a retrouvé plusieurs de leurs

lettres, et entre autres celles du comte de Toulouse, amiral de France, du maréchal de Châteaurenault et du maréchal de Coëtlogon (1), dignes appréciateurs de son mérite. Vers le mois d'avril, quand il se rendit à la cour, il fut l'objet des ovations populaires. Tout le long de la route les habitans des villes et des campagnes s'attroupaient sur son passage. Chacun voulait avoir vu l'homme extraordinaire qui avait pris, en dix jours, une des places les plus redoutables du monde entier. La teinte merveilleuse qui se répand d'ordinaire sur les actions et sur les contrées lointaines faisait paraître plus belle encore la conquéte du grand marin. A Paris, à Versailles, Duguay-Trouin était un sujet d'admiration générale. On raconte qu'un jour une foule de curieux étant ainsi rassemblée autour de lui, une dame de distinction vint à passer, demanda ce qu'on regardait et fit arrêter son carrosse dont elle descendit en apprenant que c'était lui. Alors elle s'approcha et perça la presse pour mieux voir. Duguay-Trouin parut étonné : « *Monsieur*, lui dit-elle, *ne soyez pas surpris, je suis bien aise de voir un héros en vie.* »

Avec sa modestie ordinaire, Duguay-Trouin passe entièrement sous silence les témoignages de la popularité dont il jouissait ; il se borne à parler de l'accueil que lui fit Louis XIV.

« Le roi, dit-il, eut la bonté de me témoigner

(1) Voir la note K à la fin du volume.

« beaucoup de satisfaction de ma conduite, et « une grande disposition à m'en accorder la ré- « compense. M. le comte de Pontchartrain me « protégea ouvertement dans cette occasion, et « me rendit auprès de Sa Majesté de si bons of- « fices, que malgré les brigues et la malignité « des jaloux et des envieux, elle fut sur le point « de me nommer dès lors chef d'escadre par une « promotion particulière. Mais comme il y avait « nombre d'anciens capitaines de vaisseaux, dis- « tingués par leurs services et par leur naissance, « Sa Majesté jugea à propos de différer jusqu'à « une promotion générale, et en attendant elle « eut la bonté de me gratifier d'une pension de « deux mille livres sur l'ordre de Saint-Louis. »

Nous voyons, dans ce passage, Duguay-Trouin se plaindre vaguement des intrigues de ses ennemis. Il a trop de modération et de dignité pour entrer dans le détail de tout ce qu'il eut à souffrir. Sa renommée, la faveur dont il jouissait, le succès de ses entreprises, sa gloire surtout, lui avaient attiré la haine de quelques âmes basses qui cherchèrent à le compromettre et à le perdre à la cour. Son expédition de Rio-de-Janeiro fut attaquée avec un acharnement incroyable. On fit courir des bruits qui portaient atteinte à sa bonne gestion, à son désintéressement, à sa probité. On lui fit un crime de la non-restitution des officiers de l'escadre de du Clerc restés à Bahia, et cependant il avait fait tous ses efforts pour obte-

nir leur renvoi; il avait même une fois rompu les négociations du rachat de la ville, sur ce que le gouverneur, subordonné au vice-roi de San-Salvador, et n'étant pas le maître de les relâcher, refusait de donner des otages en garantie d'une promesse dont l'effet ne dépendait pas de lui. Duguay-Trouin, convaincu par cette dernière raison, s'était vu forcé de passer outre, et de se contenter de l'assurance formelle que le gouverneur s'emploierait de son mieux à faire rendre les prisonniers; mais il se réservait d'aller les délivrer lui-même, ainsi qu'on l'a vu, et sans les vents contraires et la disette d'eau, il est probable qu'il eût traité San-Salvador comme Rio-de-Janeiro.

On accusa aussi Duguay-Trouin de n'avoir pas retenu Dubocage, français de nation, qui portait les armes contre sa patrie; on alla jusqu'à affirmer que cet aventurier avait grassement payé le général, et la calomnie, adroitement insinuée, parvint jusqu'aux oreilles du roi. La vérité était que Dubocage ne tomba point entre les mains des Français, qu'il ne revint en ville qu'après avoir sollicité un sauf-conduit, et avoir promis de s'employer à faciliter la vente des marchandises, ce qu'il fit en effet, et qu'après cela l'on n'aurait pu le faire prisonnier sans violer le droit des gens.

Dubocage fournit encore le prétexte d'un autre grief. Comme il avait été bien reçu par les

officiers après la pacification, on interpréta en mauvaise part l'accueil que sa belle défense lui valut; et, Duguay-Trouin lui ayant cédé pour un fort bon prix un fort mauvais navire, on prétendit qu'une frégate du roi lui avait été donnée contrairement aux ordonnances. L'absurdité de cette calomnie n'empêcha point qu'elle ne circulât à la cour.

L'affreux pillage de Rio fut imputé à la faiblesse du général, malgré la sévérité qu'il déploya contre les maraudeurs et quoique plus de vingt soldats eussent été fusillés. C'était là cependant une accusation qui avait quelque fondement. Il est certain que les officiers malouins, coupables d'avoir rançonné pour leur propre compte le couvent Saint-Antoine, furent quittes de leur faute à bon marché; mais il reste à savoir si un exemple cruel n'aurait pas été plus funeste qu'utile au moment où eurent lieu ces déplorables excès.

Enfin, comme l'on ignorait encore de quel profit serait l'envoi dans la mer du Sud des deux navires que Duguay-Trouin y avait expédiés, l'on ajouta méchamment que leur départ n'était qu'un leurre destiné à faire concevoir aux armateurs de vagues et chimériques espérances. Plusieurs des directeurs accueillirent cette perfide version, et, si l'événement les détrompa par la suite, Duguay-Trouin n'en fut pas moins ulcéré.

La réfutation de tant d'indignités fut l'objet d'un mémoire rédigé par Trouin de la Barbinais, qui défendit son frère avec chaleur, mais ne put l'empêcher d'avoir ressenti la plus grande des injures. Duguay-Trouin ne s'était pas attendu à voir publiquement attaquer sa droiture et sa loyauté. Outré de voir que la cour commençait à douter de lui, il dressa la note détaillée de ses services et y joignit la lettre suivante, qu'il adressa au ministre de la marine.

« Monseigneur,

« Je prends la liberté d'envoyer à Votre Altesse Sérénissime un mémoire de tous mes services, la suppliant très humblement de vouloir bien le lire avec sa bonté accoutumée, et de m'accorder l'honneur de sa protection, si elle juge que je n'en sois pas indigne. Il vous sera aisé de connaître, Monseigneur, que je ne me suis pas donné un seul moment de repos, et que j'ai toujours sacrifié avec plaisir mon bien et ma santé. Elle est présentement si chancelante, que, pour la rétablir, j'ai absolument besoin d'aller chercher dans mon air natal le repos et la tranquillité. J'ose, Monseigneur, supplier très humblement Votre Altesse Sérénissime de considérer qu'après une suite continuelle de fatigues et de dangers, je me verrai privé des honneurs de la guerre, si, dans cette occasion, elle n'a pas la bonté de me protéger, et je n'emporterai de tous mes services aucune consolation, si elle ne fait pas rejaillir ses bontés sur les officiers qui m'ont secondé avec honneur et désintéressement. J'ose vous assurer, Monseigneur, que, malgré les exagérations de mes armateurs sur les pillages, il y en a un bon nombre qui méritent d'être distingués des autres, et auxquels ces messieurs ne rendent certainement

pas justice ; j'ose espérer que Votre Altesse Sérénissime ne les abandonnera pas.

« Je suis, etc.

« DUGUAY-TROUIN. »

Paris, ce 22 août 1712.

Après avoir fait parvenir cette lettre, qui est un modèle de simplicité, Duguay-Trouin se retira dans sa famille avec l'autorisation de M. de Pontchartrain. L'accueil de ses concitoyens, pour lui plein d'estime et de vénération, apporta quelque consolation aux traverses qu'il essuyait. A Saint-Malo, les mères le montraient à leurs enfants, et, *dans cet âge si tendre où l'on reçoit si aisément les impressions des autres, on apprenait à l'admirer même avant de le connaître* (1). Il faisait le bien, et s'occupait avec zèle à obtenir des récompenses aux vieux matelots, des pensions à leurs veuves et à leurs enfants. Il plaidait sans cesse la cause des officiers qui avaient honorablement servi sous ses ordres; oublieux des injustices dont il souffrait personnellement, il réclamait que justice leur fût rendue. Jamais aucun chef n'eut tant à cœur les intérêts sacrés de ses subalternes; c'était toujours le même homme qui avait dit après le fameux combat du *Cumberland* (2) : *Je suis trop récompensé, si j'obtiens l'avancement de mes officiers.*

(1) Thomas.

(2) Voir liv. II, ch. VI.

Les réglemens des parts de prises l'appelèrent à Brest dans le cours de l'année suivante ; il eut encore à protester alors contre les accusations iniques dont on l'accabla de nouveau.

Abreuvé d'amertumes et découragé, malheureux des malheurs de la France et de ceux du roi qu'il avait constamment aimé, il mena une existence pénible au milieu de sa gloire et de sa popularité. Il éprouva cependant une satisfaction bien pure en apprenant les hauts faits du brave Cassard, qui, marchant sur ses traces, venait de prendre aux Portugais Sant-Yago-de-la-Praya aux îles du Cap-Vert; mais cette joie ne tarda pas à être troublée: son âme sensible fut douloureusement affectée par les revers de son digne émule. Cassard perdit dans un naufrage tout le fruit de ses exploits et fut persécuté.

Duguay-Trouin assista à la dernière agonie de la marine de Louis XIV; il ne nous restait que vingt-trois vaisseaux et dix-sept galères, lorsque la paix d'Utrecht fut signée (1). Le traité, dont une des clauses était la démolition du port de Dunkerque, de Dunkerque, la patrie de Jean Bart, affecta profondément tous les Français sincèrement épris de la gloire et de la grandeur de leur patrie. Duguay-Trouin en gémit longtemps, et il était encore sous cette cruelle impres-

(1) Le 11 avril 1713, avec l'Angleterre, la Hollande et le Portugal; le 13 avec toutes les autres puissances, sauf l'empereur; et enfin le 11 mars 1714 avec ce dernier.

sion, quand il apprit que la santé de Louis XIV était chancelante. — Il se rendit aussitôt à Versailles pour revoir le grand monarque dont il se faisait honneur d'être le sujet le plus humble comme le plus dévoué. C'est alors que le roi, se ressouvenant de ses services, l'éleva enfin au grade de chef d'escadre. Laissons encore la parole à Duguay-Trouin; laissons-le exprimer sa gratitude pour cette faveur si bien méritée, et sa tristesse quand il vit par lui-même l'état dans lequel était son prince vénéré.

« J'étais à Versailles, dit-il, lorsque le roi vou« lut bien m'honorer de la cornette : c'était au « commencement d'août 1715. Un jour que « j'étais dans la foule des courtisans sur son pas« sage, lorsqu'il allait à la messe, il s'arrêta en « m'apercevant, fit un grand pas comme pour « s'approcher de moi, et daigna m'annoncer lui« même cette nouvelle dans des termes si pleins « de bonté et de cette douceur majestueuse qui « accompagnait jusqu'aux moindres de ses ac« tions, que j'en fus pénétré; mais je remarquai « avec une douleur qui égalait ma reconnais« sance, à sa voix affaiblie et à tout son maintien, « que le mal qui le minait depuis quelque temps « avait fait de grands progrès, et je ne distinguai « que trop les efforts que son grand courage lui « faisait faire pour les surmonter. »

« Peu de jours après, » poursuit Duguay-Trouin, « il fut contraint de céder; je ne quittai

« point les avenues de sa chambre, jusqu'au mo-
« ment où la mort enleva à la France un si bon
« maître, et à l'univers son plus grand ornement.
« On peut juger de la profonde affliction où je
« me trouvai. Dès ma tendre jeunesse, j'avais eu
« pour sa personne et pour ses vertus des senti-
« mens d'amour et d'admiration, et j'aurais sa-
« crifié mille fois ma vie pour conserver ses jours.
« Je ne pus soutenir un spectacle si touchant; je
« partis brusquement en poste, et je vins me
« confiner dans un coin de ma province, pour y
« donner un libre cours à mes pleurs et à mes re-
« grets. »

C'est en ces termes que finissent les *Mémoires de Duguay-Trouin* (1), mémoires fort authentiques, quoi qu'en ait dit Voltaire, qui certainement ne les a point lus. En effet, au milieu d'une foule d'autres erreurs sur les faits relatifs à la marine, l'auteur de l'*Histoire du siècle de Louis XIV* affirme que notre héros n'avait aucun grade militaire lors de l'expédition de Rio-de-Janeiro. Or, on a vu que Duguay-Trouin, admis dans le corps des officiers des vaisseaux du roi en 1697, en qualité de capitaine de frégate, fut nommé capitaine de vaisseau en 1706, et qu'il venait d'être promu au rang de chef d'escadre quand Louis XIV mourut.

(1) Voir à la fin du volume la note L : Des mémoires de Duguay-Trouin.

LIVRE IV.



CHAPITRE PREMIER.

DE 1715 A 1728.

Situation de la marine française sous la régence. — Duguay-Trouin est nommé conseiller de la compagnie des Indes. — Il prend en mains les intérêts maritimes et commerciaux de la France. — Promotion du Duguay-Trouin au grade de lieutenant-général.

Après la mort de Louis XIV, pendant la trop fameuse régence de Philippe de France, duc d'Orléans, l'alliance anglaise prévalut. Sous cette influence fatale, la ruine de notre puissance navale se consomma ; la paix ne répara pas les maux de la guerre.

L'admirable unité créée par Colbert, et dont il restait encore quelques vestiges, disparut à jamais ; l'on accomplit l'œuvre de destruction en

supprimant la charge de ministre de la marine, que l'illustre législateur avait faite si vaste, si forte, si considérable sous tous les rapports. Jetons d'abord un coup d'œil rétrospectif sur les actes de ses trois successeurs. L'administration de Seignelay avait été trop fastueuse, mais son éclat dispendieux avait du moins stimulé le zèle des officiers et propagé le goût de la mer en France. Quand le fils de Colbert mourut, aucune des sources vitales n'était tarie; malgré la bataille de la Hogue, l'émulation était grande encore, l'organisation bonne, le personnel nombreux, expérimenté, susceptible de reconquérir tout ce qu'une défaite terrible nous avait fait perdre. Il n'eût fallu à Pontchartrain le père qu'une plus longue période de calme politique pour rétablir l'ordre dans les affaires maritimes. Jérôme de Pontchartrain, entraîné par le torrent des événemens, fit, sans contredit, des fautes graves; mais si quelques uns l'accusent d'avoir éteint tout sentiment de hiérarchie militaire dans le corps de la marine, en soumettant les officiers aux armateurs, d'un autre côté ses apologistes disent que, loin de lui imputer la décadence et le dépérissement de la chose navale, on doit plutôt le louer de les avoir autant retardés. Quoi qu'il en soit, toutes les traditions subsistaient, la charpente de l'édifice était debout, il eût été possible à un homme habile et ferme de réparer les désastres à force d'économie, de zèle et d'activité, de combler le

vide de nos arsenaux, de rendre aux marins quelque confiance dans l'avenir. Malheureusement le régent fit table rase de tout ce qui avait échappé au fléau de la guerre. De nouveaux principes administratifs furent mis à l'essai dans une branche du service public, où l'on doit essentiellement éviter les tâtonnemens et les apprentissages. Mais l'État tout entier était traité de même, et le système qui avait le dessus dut être appliqué à la marine, bon gré, mal gré.

Le gouvernement fut confié à un conseil de régence, au-dessous duquel six autres conseils eurent en partage les divers départemens. L'ère des délibérations et des tiraillemens, des discussions permanentes, des bavardages sans fin, qui ne laissent plus le temps d'agir, prit naissance à l'époque où la plus grande des calamités, l'*Anglomanie*, vint fondre pour la première fois sur notre vieille constitution monarchique. L'on a écrit : « Cette différente forme du gouvernement, « qui n'a pu subsister long-temps, n'a servi qu'à « faire voir que les anciennes maximes sont sou- « vent plus fondées en raison qu'on ne l'imagine, « et que tout changement en matière d'adminis- « tration porte quelquefois avec soi des inconvé- « niens plus considérables que ceux auxquels on « veut remédier (1). » Et nous ajouterons, sans

(1) Préface des *Principes de M. de Pontchartrain fils sur la Marine*. Voir le t. V de l'*Histoire de la Marine française*, par M. Eugène Sue.

tant de restrictions, qu'on ne peut espérer de progrès qu'en réparant, qu'en améliorant par degrés, *progressivement* (comme le mot l'exprime si bien), jamais en détruisant de fond en comble pour réédifier sur de nouvelles bases.

Que fit Colbert, qui cependant fut créateur? — Il profita sagement de tout ce qui existait antérieurement à Richelieu, de tout ce que Richelieu avait fondé, de tout ce qui n'avait pas été anéanti sous Mazarin, de tout ce que Hugues de Lyonne(1) avait commencé. Il étendait à la France entière les essais de Colbert du Terron, son parent, intendant de la marine en Ponant, lorsqu'il faisait distribuer par classes les matelots et autres gens de mer. Il rassembla toutes les lois et ordonnances préexistantes, les revisa, les fondit en un tout, les compléta quand il fallut. Il centralisa constamment un service où, par force majeure, il n'y a déjà que trop d'élémens divers. Il sentit que plus la machine est compliquée, plus le ressort doit être simple, et sut imposer une volonté ferme, incessamment dominante, aux nombreux subalternes de toutes les robes, rivaux prêts à s'arracher les uns aux autres les rôles, les attributions et les prérogatives. Telle fut la conduite du grand homme, par qui la marine française, au sortir du chaos, devint en moins de quatorze années, la marine la plus florissante, la plus belle et la plus puissante de l'Europe.

(1) Hugues de Lyonne fut ministre de la marine de 1662 à 1669.

Que fit-on sous la Régence? On composa le *conseil de marine* d'hommes éminens, sans doute (car Mgr le comte de Toulouse, amiral de France, en était le chef, le maréchal d'Estrées le présidait, et les autres membres étaient le maréchal de Tessé, général des galères, le marquis de Coëtlogon, le marquis d'Asfeldt, le comte de Champigny et MM. Renaud, Ferrand, Bonrepos, de Vauvré et de la Chapelle, secrétaire); — mais on mit ainsi en présence autant de systèmes que de conseillers; les votes se contrarièrent et s'annulèrent; le découragement, la négligence, la confusion s'ensuivirent; personne ne fit son affaire propre des affaires maritimes : il importait de rebâtir d'après des données connues, on perdit des années à débattre, à critiquer, sans résultats, le plan de l'édifice. Cet état de choses dura presque jusqu'à la majorité de Louis XV.

Cependant Duguay-Trouin, retiré à Saint-Malo, faisait diversion à ses ennuis et à ses souffrances physiques en se livrant à son étude favorite, la construction navale. Alors qu'il s'agissait de créer un nouveau matériel, il employait ses loisirs forcés à rechercher les meilleures méthodes à suivre pour donner à nos vaisseaux de la grâce, de la force, de la vitesse, des qualités de manœuvre; il méditait sur les grands problèmes de la navigation et de la tactique qu'il n'avait jamais eu le bonheur de pouvoir résoudre à la tête d'une véritable flotte, en présence de l'ennemi, et qu'il

n'avait essayés que sur une petite échelle avec de faibles divisions de dix ou quinze voiles au plus. Plusieurs années s'écoulèrent pour lui dans ces travaux. Il aimait la solitude et vivait retiré à Saint-Servan, dans la maison de la Flourie, qui lui servait de maison de campagne. Sur une petite élévation située au nord du jardin, on montrait encore, il y a quelques années, un gros ormeau qui avait conservé le nom populaire de *Berceau de Duguay-Trouin* (1). C'était là qu'il goûtait le repos dont il avait si grand besoin. L'époque la plus paisible de sa vie s'écoula dans cet asile modeste où il aurait voulu terminer ses jours; mais ses fonctions de chef d'escadre le rappelèrent dans les ports. Il y déploya de nouveau son zèle en veillant au maintien de la discipline et en s'occupant de l'instruction de rares sujets qu'on formait au service de la mer. Il s'établit à Brest, qui était son département, et s'y rendit extrêmement utile.

Tandis qu'il remplissait avec son ardeur accoutumée des devoirs qu'il ne trouva jamais au-dessous de son génie, la liquidation générale de l'armement et des parts de prises de l'expédition du Brésil eut lieu enfin. La vérité avait eu le temps de se faire jour. Le 11 octobre 1718, les principaux directeurs intéressés dans l'entreprise voulurent lui prouver leur tardive satisfaction en

(1) L'abbé Manet, *Biographie des Malouins célèbres*.

lui offrant la somme de 12,000 livres, produit de la vente en France du reste de la poudre enlevée à Rio-de-Janeiro. Il ne consentit point à accepter pour lui seul cette gratification, faible dédommagement de ses sacrifices de tous genres; mais, faisant en quelque sorte justice à ses dépens, il répartit le bénéfice entre ceux des officiers qui l'avaient suivi avec le plus de désintéressement et d'intrépidité. Après avoir long-temps réclamé pour que l'État les récompensât selon leurs mérites, il leur prouva de la sorte qu'il n'avait point été le maître de leur faire donner un prix plus digne de leur conduite et de leur valeur.

La modération politique de Duguay-Trouin, son infatigable dévouement au service du pays, les rapports et les mémoires pleins de sagesse qu'il adressait au conseil de marine sur la construction des vaisseaux, sur l'organisation militaire des ports et sur le commerce maritime dont il s'était aussi constamment occupé, joints à sa haute renommée, lui attirèrent la bienveillance du régent et celle du cardinal du Bois, devenu premier ministre. Au commencement de 1723, trois ans après la banqueroute de Law, le duc d'Orléans, convaincu du mérite de Duguay-Trouin, et frappé de la lucidité de ses vues en matière commerciale surtout, le jugea propre à donner une excellente impulsion au nouveau conseil des Indes. Le grand marin se trouvait alors à Paris, mais sa santé délabrée ne lui permettait guère d'assister réguliè-

rement aux assemblées, ni de s'appliquer avec une assiduité soutenue à des matières difficiles et contentieuses; il écrivit au cardinal du Bois la lettre suivante :

« Monseigneur,

« Je dois à Votre Éminence mille remerciemens très humbles des marques d'estime dont elle m'honore en me faisant choisir pour membre du conseil des Indes. J'ai tant de fois sacrifié ma santé, et je me suis livré à tant de périls pour le service du roi, que je ne balancerai jamais sur l'obéissance que je dois à ses ordres; ainsi, Monseigneur, vous êtes le maître de disposer de moi en tout ce qui regarde son service et le bien de l'État. Cependant je me trouve dans la rude nécessité de représenter à V. E. que depuis long-temps je suis attaqué d'une maladie très grave, laquelle m'a fait venir à Paris, où je suis dans les traitemens sans savoir quand je pourrai en sortir; sitôt qu'ils seront terminés, je serai obligé, pour raffermir ma santé, de prendre le lait d'ânesse à la campagne, et ensuite les eaux minérales : d'ailleurs tous mes meubles et mes domestiques sont à Brest; et si, dans l'état fâcheux où se trouve ma santé, il faut encore les transporter, ce sera pour moi un surcroît d'embarras et de chagrin très sensible; après cela, Monseigneur, disposez de mon sort, si vous m'estimez assez pour croire que le sacrifice de ma santé et du repos, dont j'ai grand besoin, soit nécessaire au bien de l'État; ordonnez, et vous serez obéi avec toute l'ardeur et le zèle dont je suis capable. Un accident qui m'est arrivé ce matin, m'empêche, Monseigneur, d'aller prendre vos ordres; aussitôt qu'il sera calmé, j'aurai cet honneur. Je suis, etc. »

Le cardinal, qui était alors à Versailles, lui répondit aussitôt :

« Votre zèle, Monsieur, pour le service du roi, votre

politesse et votre complaisance pour tout ce qu'on peut désirer de vous sont autant connus que vos talens et vos actions. Je suis sensiblement touché de la manière dont vous m'écrivez ; elle m'engage à vous répondre sur-le-champ qu'il faut préférer votre santé à tout. Je vous estime trop pour ne pas penser que votre guérison est un soin qui intéresse l'État. Ne pensez donc qu'au rétablissement de votre santé, auquel je voudrais pouvoir contribuer ; et, pour cet effet, si les secours des habiles gens que nous avons ici vous sont utiles, ils vous aideront de leurs conseils et de leurs soins. S'il vous convenait même de vous transporter à Versailles, ils seraient auprès de vous et vous auriez tous les jours leurs secours, l'air de la campagne et le lait. Il suffira, jusqu'à ce que votre santé soit bien affermie et vos affaires arrangées, que vous aidiez la compagnie des Indes de vos conseils, ou ici, ou à Paris. Je n'ai pas voulu non seulement donner au public, mais même j'ai arrêté les réglemens qui doivent fixer l'arrangement du conseil des Indes et ce qu'il convient mieux que chacun y fasse, jusqu'au temps où vous serez en état de me donner votre avis ; ainsi, je vous prie, aux heures que vos indispositions vous pourront donner, de me faire un petit mémoire de ce que vous croyez qu'on peut faire de mieux pour faire prospérer le commerce de la compagnie, qui est le principal du royaume. Faites-moi part de vos réflexions sur ce sujet tout à votre aise, car, encore une fois, je préfère votre santé à tout le reste ; et je souhaite de faire connaître, par les attentions que j'aurai pour vous, Monsieur, le cas que je veux faire du mérite dans tout mon ministère. *Signé* le C. DU BOIS.

Une semblable réponse était un ordre ; faire dépendre de Duguay-Trouin la marche d'une des plus importantes affaires de l'État, c'était exiger le sacrifice de sa santé. Il le fit. Il négligea

les soins nécessaires à son entier rétablissement, et consacra ses veilles à se pénétrer des besoins de la compagnie. Il se rendait régulièrement chez le premier ministre pour lui communiquer ses réflexions et ses idées tant sur l'ensemble que sur les détails de l'administration. Sa première proposition fut de ne point s'engager plus avant dans la voie nouvelle; il avait étudié les anciens réglemens, les bases posées par Colbert, et demandait d'abord qu'on modifiât la forme du conseil même dans lequel on venait de lui donner une place si honorable. Il trouvait qu'une assemblée de commerce ne doit point être fastueuse, qu'une réunion de négocians habiles et probes serait plus propre à inspirer la confiance qu'un conseil de fonctionnaires élevés en dignités, mais peu versés en général dans la pratique des affaires. L'on reconnut par la suite la justesse de ses vues, et même on les mit en pratique lorsqu'il n'était *plus*; le cardinal du Bois, qui les approuva dès le principe, n'osa point les mettre en pratique. C'est ainsi que les changemens inutiles et vicieux fatiguent les gouvernans qui, de guerre lasse, finissent par se refuser aux améliorations évidentes.

Duguay-Trouin alors s'appliqua spécialement à faire prospérer la compagnie sans chercher davantage à la constituer. Il détermina le nombre des vaisseaux qu'elle expédierait, la quantité des marchandises qu'elle rapporterait, afin de fournir amplement à la consommation du royaume; il fit

entrer comme élémens dans ce calcul les principes d'économie politique, simples et précis que l'expérience des faits et la fréquentation des armateurs lui avaient inculqués depuis longues années. Le cardinal du Bois eut du moins le bon esprit de se conformer à ces derniers avis. Il prit Duguay-Trouin en grande affection, et ne se borna plus à le consulter seulement sur les affaires de l'Inde et sur celles de la marine. Il lui soumettait quelquefois de graves problèmes de gouvernement, et le modeste marin avait beau décliner sa compétence, le ministre exigeait qu'il prononçât son opinion. Il serait curieux de connaître les jugemens du grand homme de mer relativement à l'alliance anglaise. Sa secrète répugnance pour nos rivaux devait se manifester bien souvent, mais on la lui pardonnait sans doute à cause de sa gloire, de son zèle laborieux et de sa loyauté candide qui ne soupçonna jamais la trahison.

Duguay-Trouin était aussi en relations suivies avec le comte de Toulouse, prince éclairé, qui professait une grande estime pour ses talens et son caractère, comme en témoigne une lettre dont nous avons déjà parlé (1). L'amiral de France avait encore les mains liées : autrefois Jérôme de Pontchartrain avait été son antagoniste con-

(1) Cette lettre est textuellement rapportée à la note K. Voir à la fin du volume.

stant; maintenant il rencontrait de l'opposition dans le conseil de régence dont il était membre, et dans le conseil de marine dont il était chef. Les finances obérées, la banqueroute de Law, les désordres de la régence, les honteuses concessions faites aux Anglais, le nouveau système administratif, entravèrent tour à tour ses efforts. Il s'indignait en gémissant de ne pouvoir faire le bien; Duguay-Trouin comprenait sa tristesse, il la partageait. En présence des malheurs publics et des fautes qui compromettaient l'avenir de la France, leurs âmes généreuses étaient faites pour sympathiser entre elles. Le fils du grand roi et le fils de l'humble armateur de Saint-Malo confondirent alors leurs patriotiques regrets.

Duguay-Trouin ne se bornait point à ces entretiens et à des vœux stériles; il ne craignit pas, à diverses reprises, de déclarer hautement ses pensées au régent lui-même, comme il l'avait fait devant le cardinal du Bois et devant l'amiral de France, comme il devait le faire plus tard devant le cardinal de Fleury. Toujours prêt à s'exposer, à la cour aussi bien que sur les champs de bataille, lorsqu'il s'agissait d'accomplir un devoir, il risqua maintes fois son crédit, ainsi qu'il eût sacrifié sa vie; il plaidait noblement et chaleureusement la cause des intérêts maritimes et coloniaux de la France. Mais ses expressions étaient modérées, même lorsqu'il parlait avec le plus d'entraînement; son respect envers les princes et les

ministres était tel, et sa pureté d'intention si évidente, que sa franchise impétueuse et sa logique serrée n'offensèrent jamais. Il lui fut permis d'instruire des besoins réels du pays les hauts personnages auxquels il s'adressait, sans les blesser, sans les indisposer contre lui. Bien au contraire, le régent se complaisait à l'entendre et l'écoutait avec bienveillance, lorsqu'il représentait combien il importait d'entretenir une marine capable d'inspirer du respect aux nations étrangères, et toujours prête à voler au secours de notre commerce.

A l'époque de la majorité de Louis XV, après la mort du cardinal du Bois (avril 1723), le duc d'Orléans qui avait pris le titre de premier ministre, consulta Duguay-Trouin plus fréquemment que jamais, et se déclara ouvertement son protecteur; mais ce prince mourut subitement, comme on sait, le 2 décembre de la même année.

Quoique Duguay-Trouin n'eût reçu du régent aucun de ces bienfaits qui font un devoir sacré de la reconnaissance, il n'oublia point qu'il avait joui de sa confiance particulière; et cédant à des sentimens dignes d'éloges, il regretta sincèrement un homme que la plupart des historiens ont sévèrement jugé, et auquel on peut, avec justice, attribuer une grande partie des maux qui depuis ont accablé la France.

Duguay-Trouin avait obtenu de ne plus faire partie du conseil des Indes, il n'en continuait pas

moins à s'occuper assidûment des affaires maritimes et coloniales; aussi se trouva-t-il bientôt en rapport avec le comte de Maurepas, alors chargé du département de la marine qui avait été rétabli au mois d'octobre 1718. M. Fleuriau d'Armenonville, et, après lui, le comte de Morville, furent d'abord placés à la tête du ministère de la marine. Le 13 novembre 1723, Louis XV en confia la direction au jeune comte de Maurepas, petit-fils de Louis Phelypeaux, comte de Pontchartrain. Le comte de Maurepas avait à peine vingt ans, quand il fut appelé à ces éminentes fonctions. D'un caractère léger jusqu'à la frivolité, — ce qu'il n'a que trop prouvé à la fin de sa carrière politique, — il avait du moins l'ardeur de son âge. Il aurait voulu donner à son département de la vigueur et de l'éclat; naturellement il faisait grand cas des avis et des rapports du chef d'escadre Duguay-Trouin, qui ne cessait de réclamer en faveur du commerce et de la marine. Ainsi le crédit du héros malouin se soutenait à la cour pendant la régence, malgré les cabales de tous genres et les changemens de ministres. Tout inhabile qu'il était au rôle de courtisan, il prouva de la sorte que, par de la dignité, de la droiture et du désintéressement, on peut aussi bien réussir que par l'intrigue, et qu'on a de plus le témoignage de sa propre conscience et l'approbation de tous les honnêtes gens.

Louis XV encore enfant, bien que reconnu

majeur, fut jaloux de donner une preuve de son estime au grand marin que son illustre bisaïeul avait toujours aimé, au vainqueur de Rio-de-Janeiro dont il admirait les exploits ; — le 1er mars 1728, il nomma Duguay-Trouin commandeur de l'ordre de Saint-Louis et le fit comprendre en qualité de lieutenant-général dans la promotion du 27 du même mois.

Le cardinal de Fleury qui avait été précepteur de Louis XV, et qui était premier ministre depuis deux ans, ne fut pas étranger aux faveurs accordées à Duguay-Trouin par son royal élève. Homme de l'ancienne cour, il avait su apprécier le mérite et la modestie du héros; simple lui-même, il aimait la simplicité du noble marin. Bien disposé en faveur du commerce qui prit un nouvel essor et prospéra sous son administration, il accueillait avec bienveillance les conseils de Duguay-Trouin sur toutes les matières qui y avaient rapport; mais, dès que celui-ci lui représentait qu'il ne suffisait pas d'avoir établi des relations avec les comptoirs d'outre-mer, qu'il fallait en outre rendre à la marine du roi l'élan et la force nécessaires pour protéger efficacement nos intérêts, le pacifique ministre répondait que les finances étaient obérées, que le peuple écrasé d'impôts ne pouvait subvenir aux grandes dépenses qu'exige l'entretien d'une puissance navale formidable, que la paix était assise sur des bases durables et qu'on devait être avare des de-

niers de l'État. Duguay-Trouin usait alors de son franc parler. Une semblable économie, disait-il, était plus folle que sage, la guerre pouvait éclater d'un instant à l'autre et la France ne serait pas en mesure de se défendre ; il ajoutait qu'on avait été trop heureux que la chute du cardinal d'Alberoni, ministre de Philippe V, eût mis fin aux courtes dissensions de la France et de l'Espagne de 1718 à 1720 ; que l'Angleterre et la Hollande pouvaient rentrer en lice au premier jour, et qu'en ce cas nous serions dans un état d'infériorité déplorable. Le cardinal ne cédait point à ces argumens pressans, se rejetait sur les malheurs du temps et arguait de sa bonne volonté, en disant que M. de Maurepas ne laissait pas que de faire beaucoup de bien à la marine.

En 1740, le cardinal de Fleury reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avait commise en n'utilisant pas les loisirs de la paix comme Duguay-Trouin ne se lassait point de le lui conseiller : la France n'eut que trente-cinq vaisseaux à opposer à son éternelle ennemie dont la marine longuement restaurée se trouva forte de deux cent quarante vaisseaux ou frégates. Mais ces événemens postérieurs à notre sujet ne doivent pas nous entraîner plus loin : qu'il nous suffise d'insister sur la prévoyance et sur le zèle de Duguay-Trouin qui employait si dignement son crédit à plaider la cause des besoins et des intérêts de sa patrie.



CHAPITRE II.

DE 1728 A 1736.

Cassard. — Duguay-Trouin commandant de la marine à Brest. — Campagne dans la Méditerranée. — Armement de 1733.

Loin de s'enorgueillir des dignités qu'il ne devait qu'à son mérite, loin de se laisser enivrer par les faveurs du pouvoir ou par les louanges populaires, Duguay-Trouin ne cessa d'être simple de goûts, modeste et affable. Il fut toujours le premier à venir au-devant de ses anciens compagnons d'armes dans quelque position qu'ils se trouvassent. Sa conduite envers Cassard en est une preuve bien frappante.

Jacques Cassard était un marin d'un caractère

inflexible et rude, qu'avaient aigri la mauvaise foi du commerce de Marseille et la perte de plusieurs procès. Il s'était ruiné en faisant les frais d'un armement destiné à protéger un convoi chargé de grains qu'il ramena du Levant en 1709, à l'époque de la plus affreuse famine qu'on eût vue en France de mémoire d'homme. Il s'était défendu avec deux vaisseaux contre une escadre anglaise de quinze voiles, avait sauvé tous les bâtimens marchands, et fait succéder ainsi l'abondance à la disette. Mais lorsque le brave capitaine, qui méritait si bien de la patrie, vint réclamer les sommes qu'il avait avancées, il fut débouté de sa demande, et plus tard de ses plaintes, sous l'ingénieux prétexte que *son navire n'ayant pas escorté la flotte jusqu'au port, les clauses de son traité se trouvaient inexécutées*. Or, Cassard s'était conformé à l'esprit et non à la lettre de ses instructions. Dès qu'il avait vu le convoi à l'abri de toute atteinte, il avait dédaigné de rentrer à Marseille, s'était réparé à Porto-Farino, après un second combat non moins glorieux que le précédent; et, suivant l'usage ordinaire de ses contemporains, il avait voulu finir ses vivres à la mer en croisant et en capturant tous les bâtimens ennemis qu'il rencontrait. Indigné des refus des négocians et du déni de justice des tribunaux, il en appela aux cours suprêmes, au parlement, aux ministres, au roi. Louis XIV l'avait nommé capitaine de vaisseau et chevalier de

Saint-Louis, en 1713, au retour de sa belle campagne aux îles du Cap-Vert et dans les Antilles. Après la paix d'Utrecht, Cassard, infatigable dans ses poursuites, car il avait le sentiment de la justice de sa cause, dépensa tout son temps et toute sa fortune en requêtes nouvelles, en plaidoiries, en sollicitations, en séjours à Paris. Il assiégea les ministères sans succès pendant bien des années, et se trouvait réduit à la dernière misère par suite de ses opiniâtres démarches, lorsqu'à la fin de mars 1728, Duguay-Trouin le reconnut dans l'antichambre du cardinal de Fleury.

Le nouveau lieutenant-général venait sans doute rendre grâces de sa nomination au premier ministre. A l'aspect de Cassard, il s'étonne et se trouble; puis, par un mouvement plus prompt que la pensée, il court à ce solliciteur en baillons, que la valetaille avait dérisoirement surnommé le bonhomme Jacques; il l'embrasse, s'informe des infortunes qui l'accablent, s'en émeut avec lui et oublie le sujet de sa propre visite, pour ne songer qu'à son pauvre frère d'armes. Se rappelant alors les mauvais vouloirs de quelques uns des directeurs de la société d'armement de Rio-de-Janeiro, il lui échappa de dire cependant :

— Ils m'en auraient fait autant à Saint-Malo, s'ils avaient pu!

Les courtisans étonnés du long et familier entretien de M. le lieutenant-général Duguay avec

un misérable, auquel personne n'avait encore daigné faire attention, ricanaient et chuchottaient entre eux; Dieu fit que Duguay-Trouin les entendit. Par un mouvement spontané, il se lève, entraîne au milieu du cercle de jeunes seigneurs, Cassard qu'il tient toujours étroitement embrassé, et s'écrie d'une voix saccadée :

—Vous ne connaissez point cet homme, messieurs! Vous ne le connaissez point! Mais les Anglais, les Hollandais et les Portugais le connaissent!... Cet homme est le plus grand homme de mer que la France ait en ce moment; c'est Jacques Cassard!

Et comme nul ne semblait comprendre encore :

—Je donnerais toutes les actions de ma vie pour une des siennes! poursuivit Duguay-Trouin. Avec un seul vaisseau, il faisait plus qu'un autre avec une escadre entière.

Cassard baissait ses yeux humides de larmes; il murmura quelques mots étouffés :

— C'en est trop, René, c'en est trop! disait-il.

— Non, non! ce n'est point trop, reprit Duguay-Trouin avec une nouvelle chaleur, je n'affirme que la vérité!

A ces mots, pleins d'une exagération magnanime, le lieutenant-général se fit place à travers les brillans solliciteurs qui l'entouraient, entra impétueusement chez le cardinal de Fleury, et laissa bientôt déborder devant lui sa généreuse

colère. Il fut sévère envers le ministre, parla haut et fort, fit valoir les services de son digne émule, et obtint une promesse, — promesse qui fut, hélas! sans effet.

Après avoir prodigué ses secours et son amitié à son infortuné frère d'armes, après avoir sollicité pour lui avec opiniâtreté pendant plusieurs mois, il fut obligé de partir de Paris (1). Cassard, relevé à ses propres yeux par l'estime et la protection de Duguay-Trouin, revint à la charge avec plus d'opiniâtreté que jamais. Il ne demandait que justice; malheureusement cette justice était une créance de trois millions, dont il ne voulait rien rabattre; il ne sollicitait ni emploi, ni faveur, ni récompense; il voulait être intégralement remboursé de ses avances par le commerce de Marseille. Le cardinal, trop faible pour oser le satisfaire, mais las de ses démarches et outré de la vivacité de Cassard, dont l'exaspération croissante avait à la fin éclaté en termes énergiques, ordonna de le renfermer au château de Ham par lettre de cachet.

Duguay-Trouin n'en fut pas instruit. Il commandait alors à Brest, d'où il écrivit encore en faveur de son malheureux ami. Le ministre fit répondre une lettre flatteuse dans laquelle on disait au grand marin qu'on avait *avisé* au sort de

(1) Dans le quatrième volume de la *France maritime*, sous le titre de *Bonhomme Jacques*, M. Paul Féval a dramatisé avec talent l'épisode que nous venons de rapporter.

M. Cassard, et qu'il n'eût plus à s'en enquérir.

En 1729, Duguay-Trouin avait été nommé commandant de la marine à Brest, et chargé de la surveillance de toutes les côtes de Bretagne. C'est surtout aux époques d'affaiblissement et de décadence que la vigilance et la fermeté sont nécessaires : il le savait. Pénétré de l'importance de sa mission, il n'hésita point à se rendre à son nouveau poste, quoique sa santé délabrée eût exigé un repos absolu. Il sentait combien il pouvait se rendre utile, et négligea désormais de prendre aucun des soins que son état rendait indispensables. Une fois ce premier sacrifice accompli, il s'appliqua sans relâche aux devoirs de sa charge. Pourvu d'une autorité très étendue, il en profita pour servir avec une nouvelle ardeur; il se consuma en efforts afin de faire beaucoup avec le peu dont il disposait. Il put appliquer alors les connaissances spéciales qu'il possédait en matière d'architecture navale, perfectionna les constructions, stimula le zèle des ingénieurs et des employés du port. On lui dut des améliorations nombreuses dans tous les détails, car il ne trouvait rien au-dessous de lui.

Le sort des officiers et des matelots qui avaient bien servi durant les dernières guerres l'occupait surtout particulièrement; il ne se lassait point de réclamer pour eux avec une insistance qu'il n'avait jamais mise à réclamer pour lui-même. On a vu qu'il ne fut pas heureux dans

ses démarches en faveur de Cassard; bien souvent encore il échoua, mais du moins nul ne fut en droit de lui reprocher d'avoir laissé fuir une seule occasion de faire le bien.

En 1731, le comte de Maurepas fit nommer Duguay-Trouin au commandement d'une escadre destinée à protéger les intérêts du commerce français dans la Méditerranée. Elle était composée du vaisseau l'*Espérance*, de 72, monté par le général et commandé par M. de Beaucaire; du *Léopard*, de 56, commandé par M. de Camilly; du *Toulouse*, de 56, par le chevalier de Viosin, et de l'*Alcyon*, de 52, par M. de la Valette-Thomas.

L'on doit la relation minutieuse de la campagne de ces quatre vaisseaux au marquis d'Antin, officier de mérite, embarqué sur l'*Espérance* en qualité de commandant en second (1), et non avec des pouvoirs supérieurs à ceux de l'amiral, quoi qu'en aient dit plusieurs biographes de Duguay-Trouin.

La division partit de Toulon le 3 juin, se présenta devant Alger, où le digne successeur des Duquesne et des Tourville exigea la réparation des griefs de la France. Sa réputation l'y précédait. Le dey céda non sans peine, rendit les prisonniers français, délivra plusieurs esclaves génois pris sur les côtes de Provence, et protesta de son bon vouloir envers le roi, ou plutôt envers l'*em-*

(1) Ce manuscrit existe, à la bibliothèque du dépôt de la marine, sous le n° 7242.

pereur de France, car tel était le titre officiel employé dans les négociations.

D'Alger, Duguay-Trouin se rend à Tunis, dont les corsaires s'étaient permis des déprédations sur nos navires marchands ; il obtient sans coup férir toutes les concessions qu'il exige. Le pavillon blanc, l'énergie et la renommée de l'amiral imposent une crainte salutaire aux puissances barbaresques.

A Tripoli, Duguay-Trouin raffermit la bonne intelligence qui n'avait cessé d'exister entre le pacha et la nation française. Partout il est reçu avec les plus grands honneurs.

Au sortir de cette dernière régence, il détache le *Léopard* et l'*Alcyon* à Alexandrie et à Saint-Jean-d'Acre ; lui-même se rend successivement à Tripoli de Syrie et à Alexandrette avec les deux autres vaisseaux. Peu de jours après, l'escadre se réunit à Lernica, dans l'île de Chypre, passe à Rhodes, mouille à Stanchio, paraît devant Samos, se montre à Smyrne avec éclat et inspire aux populations un profond respect pour la France. Les différends et les affaires commerciales sont avantageusement réglés dans toutes les échelles du Levant. Le 1er novembre, la petite division navale était de retour à Toulon.

Duguay-Trouin vient de prouver qu'il est, quand il le faut, négociateur actif et habile ; son unique apparition dans la Méditerranée, sa rapide et pacifique campagne ajoute ainsi à sa

gloire. S'il avait vécu aux temps modernes, où l'adresse diplomatique doit être une des premières qualités de l'amiral, sa dignité, sa franchise, son austère patriotisme, l'auraient mieux servi sans doute que les détours artificieux de quelques contemporains qui n'ont pas simplifié, ce nous semble, la fameuse question d'Orient. Son expédition, prompte et peu dispendieuse, produisit les plus heureux résultats : de longtemps le commerce ne fut plus inquiété par les barbaresques; il se releva en Égypte, en Syrie et dans l'Archipel, et contribua grandement à la prospérité du pays.

Le cardinal de Fleury et le comte de Maurepas témoignèrent à Duguay-Trouin leur vive satisfaction; aussi fut-ce encore sur lui qu'ils jetèrent les yeux, en 1733, lorsque la guerre s'alluma avec l'empereur. Les préparatifs de l'Angleterre inquiétaient la cour; Duguay-Trouin se vit chargé de l'équipement et du commandement d'une escadre qu'on arma au port de Brest.

Après vingt ans de paix maritime, l'espoir de se mesurer de nouveau contre les ennemis de la France, stimulait son énergie. L'homme de mer, alors âgé de soixante ans, sembla rajeuni tout-à-coup, il se multipliait, il était partout : dans l'arsenal, à bord, à terre, en rade; — ici, pressant les travaux; là, organisant les équipages ou les troupes, inspectant les vaisseaux, présidant les commissions et les conseils, dirigeant l'emploi

du matériel, la répartition du personnel, la mise en œuvre de tous les élémens dont il disposait. Dans l'état d'infériorité navale de la France, la guerre d'évolutions, la guerre en ligne, n'était plus possible, et c'est pourquoi il s'appliquait spécialement à exercer les officiers et les soldats aux débarquemens qu'il regardait comme des opérations très délicates. Quatre fois durant le cours de sa carrière, il avait opéré des descentes en territoire ennemi, à Limerik, à Pontevedra, à l'île de Saint-Georges, aux Açores, et enfin au Brésil; il avait toujours vu quel était le côté faible des assaillans; il cherchait le moyen d'y remédier. S'il fallait en venir aux mains, il jugeait de quelle importance il serait de transporter le théâtre des affaires chez la nation ennemie; et sans doute il méditait la conquête d'un des ports de la Grande-Bretagne, pour en faire le centre des opérations militaires, lorsque la paix mit fin à tous les préparatifs. Les vaisseaux rentrèrent dans le port sans être sortis de la rade. Duguay-Trouin dut renoncer à ses espérances et à ses grands projets.

Dès que son âme énergique cessa de s'occuper exclusivement de si hautes pensées, dès que sa volonté de fer cessa de comprimer le mal dont il souffrait toujours, il ressentit plus douloureusement que jamais les atteintes des cruelles maladies qu'il avait contractées au service de son pays. Son état s'aggrava rapidement; il se fit transpor-

ter avec une extrême difficulté à Paris, où les médecins déclarèrent que les secours de l'art étaient désormais inutiles. On conçoit qu'à l'approche de la mort, il n'eut plus le temps de s'occuper de Cassard, auquel il croyait, du reste, qu'on avait rendu justice; mais avant de quitter la vie, il écrivit une dernière fois au cardinal de Fleury pour recommander sa famille aux bontés du roi. L'on n'a malheureusement point conservé la lettre qu'il fit en cette occasion, et qui aurait si dignement complété la série de ces écrits pleins de noblesse, de précision et de naïveté que connaissent nos lecteurs; mais tous ses biographes citent la réponse suivante du cardinal de Fleury.

A Versailles, septembre 1736.

« Si j'ai différé, Monsieur, de répondre à votre lettre du 17, ce n'a été que pour la pouvoir lire au roi, qui en a été attendri, et je n'ai pu moi-même m'empêcher de répandre des larmes : vous pouvez être assuré que Sa Majesté sera disposée, en cas que Dieu vous appelle à lui, à donner des marques de sa bonté à votre famille; et je n'aurai pas de peine à faire valoir auprès d'Elle votre zèle et vos services. Dans le triste état où vous êtes, je n'ose vous écrire une plus longue lettre, et je vous prie d'être persuadé que je connais toute l'étendue de la perte que nous ferons, et que personne au monde n'a pour vous des sentimens plus remplis d'estime et de considération, que ceux avec lesquels je fais profession, Monsieur, de vous honorer. *Signe* le C. DE FLEURY.

Quoiqu'il eût toujours apporté la plus grande

économie dans sa dépense personnelle, qu'il eût pris plus de trois cents navires, comme l'attestent ses lettres de noblesse, et qu'il eût réduit en sa puissance une des villes les plus riches du monde entier, Duguay-Trouin mourait sans fortune : car sa libéralité avait été grande comme son âme; il donnait largement aux malheureux, faisait honneur à son rang, et représentait, non par goût du faste et du luxe, mais afin de remplir les intentions du roi qui le voulait ainsi. Son patrimoine avait, du reste, été consumé en armemens pour la guerre, et les biens de son frère n'avaient pas moins souffert que les siens propres. Aussi, bien qu'il n'eût pas d'héritiers directs, puisqu'il ne s'était point marié, il jugea de son devoir de recommander à la bienveillance royale les derniers membres de sa famille, décimée et ruinée au service de l'État, à laquelle il ne laissait autre chose que la gloire de son nom. Il fut vivement touché de la réponse du cardinal. Heureux d'avoir reçu un pareil témoignage des bontés du roi et de l'estime du premier ministre, tranquille sur le sort de ceux qui lui étaient attachés par les liens du sang, il se prépara à rendre le dernier soupir, avec la résignation ou plutôt avec la joie d'un vrai chrétien. L'homme dont la conscience est pure, et qui a le sentiment d'avoir rempli tous ses devoirs, doit accueillir avec un égal courage, la mort prompte et bruyante des champs de bataille, et celle qui vient se poser

lentement sur son chevet. Duguay-Trouin en est un exemple. En cela bien différent d'une foule de soldats braves en présence de l'ennemi, mais faibles quand sonne l'heure solennelle de paraître devant Dieu; il vit d'un œil serein approcher l'instant de sa réunion avec le Maître suprême, auquel il n'avait pas été moins dévoué qu'à ses maîtres terrestres.

Le 27 septembre 1736, Duguay-Trouin mourut.

La nation le regretta; le roi et le ministre le pleurèrent; ses amis et ses serviteurs furent plongés dans une profonde douleur, et sentirent plus vivement le prix de toutes ses nobles qualités; ses ennemis et ses persécuteurs furent forcés de convenir que la France perdait un héros.

La ville de Saint-Malo, sa patrie, voulut rendre un hommage public à ses vertus. Le 8 octobre de la même année, elle lui fit faire, aux frais de la communauté, un service solennel dans l'église des Bénédictins. Tous les notables de la vaillante cité maritime, accompagnés d'un concours immense de citoyens, de soldats et de matelots, y assistèrent pieusement; et l'éloge du grand homme de mer, éloge qui, vingt-cinq ans plus tard, devait être prononcé devant l'Académie française, fut fait alors d'une commune voix, par le peuple qui l'avait tant admiré, par les marins qui avaient partagé ses dangers, ses victoires et ses triomphes, par tous les vieux serviteurs de

l'État, qui, l'ayant connu, aimé et respecté pendant sa vie, vénéraient maintenant sa mémoire et portaient son deuil dans le cœur.



CONCLUSION.

Simple volontaire et bientôt capitaine, d'abord sur des bâtimens appartenant à sa famille, puis sur des vaisseaux du Roi équipés par elle, René Duguay-Trouin nous est apparu, au commencement de cet ouvrage, avec tous les défauts et toutes les qualités de la jeunesse. Ardent, fougueux, emporté, querelleur, intrépide jusqu'à la témérité, généreux, enthousiaste, amoureux de la gloire, fier de sa profession, désireux de s'instruire de tout ce qui la concerne, il n'a pas tardé à se signaler non seulement par sa bravoure, mais encore par ses talens précoces de marin, de manœuvrier. Durant ses brillans débuts de 1689

à 1697, on ne peut pas même l'accuser d'aucune de ces imprudences inutiles qui diminuent la confiance des équipages dans leurs chefs. S'il s'est un jour permis une puérile fanfaronnade d'écumeur de mer, il l'a du moins soutenue avec adresse jusqu'à la fin. Ses combats se sont succédé sans interruption. Il n'a été trahi par la victoire qu'une seule fois, après une défense héroïque. La carrière d'un corsaire illustre serait remplie par les hauts faits de ces huit premières années de croisières et de navigations aventureuses.

Une seconde époque de sa vie commence à la paix de Riswyk; il vient d'être admis dans la marine du Roi en qualité de capitaine de frégate; quatre ans s'écoulent; la guerre de la succession éclate; des études sérieuses l'ont transformé en un officier accompli : à l'indomptable impétuosité qui le caractérise s'unissent maintenant la connaissance approfondie du vaisseau, la science des évolutions.—Il raisonne ses instincts d'homme de mer. — A la tête des légères divisions qu'il commande successivement, il montre que la tactique navale n'a point de secrets pour lui. — Sa réputation grandit avec ses nouveaux exploits; le Roi le distingue, le nomme capitaine de vaisseau, lui accorde des commandemens de plus en plus considérables, lui donne des missions de plus en plus importantes. — En récompense de son dévoûment à toute épreuve, de ses talens recon-

nus, de son zèle infatigable; de ses magnifiques combats, Duguay-Trouin reçoit alors des lettres de noblesse.

Tels sont les faits racontés dans nos deux premiers livres. Ils nous ont conduit à émettre nos opinions sur la guerre maritime. Duguay-Trouin était le croiseur par excellence; par une transition naturelle, nous avons été amené à donner une idée des avantages attachés à l'emploi des bâtimens armés en course tant par les particuliers que par l'État; — mais nous n'avons point dissimulé qu'il ne suffit pas de répandre sur les mers, de tenir embusqués dans toutes les criques du littoral, de Dunkerque à Bayonne et de Port-Vendres à Antibes, des bâtimens légers destinés à ruiner le commerce des ennemis. Nous avons essayé de démontrer qu'il faut, en outre, une flotte de ligne en état de protéger les opérations des divisions et des navires de flottille. Ajoutons qu'à cette heure un nouvel élément est entré dans la tactique : la vapeur est une arme qui décidera sans doute de la victoire. La puissance qui saura le mieux s'en servir, celle qui se sera sagement préparée pendant la paix à soutenir son armée navale par des vapeurs de course, sera maîtresse de la mer.

Le corsaire par excellence sera navire à vapeur.

La France aurait de belles chances pour elle, en cas de collision maritime, si elle s'appliquait



à tracer militairement, dès aujourd'hui, le rôle futur des bâtimens à moteurs internes. Mais ce n'est point ce qu'elle fait. Nos colosses transatlantiques nous seront moins utiles, assurément, s'il faut en venir aux mains, que des vapeurs moins vastes, mais moins lourds, plus prompts à évoluer et tirant moins d'eau. Du reste, nous ne pourrions que répéter à ce sujet ce que nous avons dit en parlant de nos frégates. Pour la guerre de corsaire, la condition *sine quâ non* est de tenir en réserve un très-grand nombre de navires. Si, pour le même prix, on peut avoir trois fois plus de bâtimens de rang inférieur, pourvu qu'ils soient en état de lutter de vitesse avec les navires ennemis de tout rang, il n'y a pas à balancer. En effet, il ne s'agit point de se battre, il s'agit de multiplier le plus possible les croiseurs, d'en couvrir les passages fréquentés, les détroits, les point d'atterrage, afin de ruiner le commerce ennemi presque sans coup férir. Sous le rapport maritime, la France est actuellement encore plus mal partagée qu'après la bataille de la Hogue;— l'on serait certainement fort en peine de confier à un nouveau Tourville une flotte de soixante et onze bâtimens de guerre, dont quarante vaisseaux de ligne, comme le vaincu de la Hogue les avait au combat de Lagos, l'année suivante (1);

(1) A la même époque MM. de Pointis, de Nesmond, d'Iberville et Ducasse, commandaient en outre des divisions de vaisseaux et fré-



— mais, d'un autre côté, l'Angleterre est devenue plus vulnérable qu'elle ne le fut jamais. Sans un commerce florissant, sans exportations, elle ne peut vivre. C'est là que gît notre véritable, notre unique chance de succès, — chance très-grande, il faut le dire, si elle n'est pas anéantie par l'espoir d'une ruineuse victoire en bataille rangée ou par l'application à la guerre maritime de quelque système de demi-mesures. Hors de la guerre de course, de la guerre selon Jean Bart et selon Duguay-Trouin, point de salut : telle est du moins notre conviction.

Nous nous sommes attaché à la faire partager à nos lecteurs dans les premiers chapitres de cette histoire; mais lorsque nous sommes arrivé à l'année 1710, nous avons dû abandonner une thèse féconde qui seule pourrait fournir la matière d'un livre d'une grande portée maritime.

En 1710, le système de la course avait fait place à celui de la rapine; ce n'était plus pour appauvrir et réduire l'ennemi, mais pour venir tant bien que mal en aide à sa propre détresse que la France mettait en mer quelques rares divisions navales. L'on en était aux expédiens. Au milieu de la disette publique, l'espoir de faire des prises fut le véritable mobile qui poussa Louis XIV et son ministre à envoyer Duguay-

gates; ce qui prouve que toute notre armée navale n'était pas avec Tourville et d'Estrées devant Lagos.

Trouin au Brésil. Nécessairement ce fut aussi l'unique pensée des capitalistes qui consentirent à exposer leurs fonds dans l'armement de Rio-de-Janeiro. Le but que se proposait Duguay-Trouin était plus noble sans doute. Le héros Malouin n'en fut pas moins forcé de songer par-dessus tout aux bénéfices qui reviendraient aux négocians intéressés. Sa belle campagne ne changeait en rien la face des affaires : c'était une heureuse spéculation, ce n'était point une opération de haute stratégie, capable d'amener un résultat politique. On avait gagné quelques millions, on s'était vengé des Portugais; il fallut néanmoins solliciter le traité d'Utrecht.

La course, telle que nous l'entendons, est au contraire le moyen de contraindre les Anglais à céder devant la destruction imminente de leur commerce. Elle les oblige à un tel déploiement de forces maritimes pour résister aux déprédations d'insaisissables adversaires, qu'accablés par leurs propres dépenses, ils doivent, au bout de peu de temps, être les premiers à demander la paix. La course enfin c'est l'*offensive*; or, ceci est un axiome militaire : l'ennemi qui ne peut que se défendre est à moitié vaincu.

La campagne de Rio-de-Janeiro étant l'époque culminante de la vie de Duguay-Trouin, nous avons consacré à ce sujet un livre entier, qui se termine à la mort de Louis XIV, au moment où notre héros vient d'être nommé chef d'escadre.

Ici commence la quatrième et dernière partie de notre ouvrage. Jusqu'à la fin de sa vie, l'homme de mer se trouve en contact plus direct avec les chefs du gouvernement. Il prend incessamment à cœur la défense de nos intérêts coloniaux, commerciaux et maritimes. Il élève la voix pour déplorer le dépérissement de la chose navale; il fait dans sa sphère tous les efforts possibles pour tendre à sa restauration. Il est grand citoyen, comme il a été grand marin, grand général.

L'on ne saurait assez se pénétrer de la justesse de ses représentations au régent et aux cardinaux du Bois et Fleury. Elles s'appliqueraient merveilleusement à l'époque où nous vivons; elles sont de tous les régimes. — Aussi ne formons-nous pas de vœu plus cher que de voir mettre à exécution, par un pouvoir habile, les sages conseils du lieutenant-général René Duguay-Trouin.

— 1844. —

NOTES.

—

NOTE A (PAGE 4.)

Des termes techniques employés dans cet ouvrage.

Il était difficile d'élaguer entièrement d'un livre tel que celui-ci les locutions maritimes et les expressions techniques. Autant que nous l'avons cru possible, nous les avons évitées; quelquefois nous avons placé, soit dans le texte, soit au bas des pages, de courtes explications; mais le plus souvent nous avons dû supprimer des annotations sans fin qui eussent interrompu le lecteur en grossissant le volume outre mesure. Comme l'*Histoire de Duguay-Trouin* ne s'adresse pas seulement au public en général, mais encore aux marins, dans certaines occasions hors ligne, nous avons trouvé nécessaire d'aborder les détails des manœu-

36

vres, et de nous servir alors franchement d'une langue à laquelle de longues périphrases ne suppléent qu'imparfaitement. Le lecteur non-marin, lorsqu'il rencontrera un de ces passages peu nombreux, comprendra toujours assez le sens de l'ensemble pour ne point perdre le fil du récit; mais s'il tenait à se rendre un compte exact de l'action décrite, s'il trouvait de l'attrait à étudier, pour ainsi dire pièces en main, les évolutions navales, nous l'inviterions à recourir au *Dictionnaire pittoresque de la Marine*, ouvrage à la fois littéraire et spécial, destiné surtout aux gens du monde, et publié par les éditeurs de la *France maritime* (1).

NOTE B (PAGE 8.)

Documens historiques.

Nous avons eu soin d'indiquer, au fur et à mesure, par des notes répandues dans le texte, les sources auxquelles nous avons puisé. Cette précaution était indispensable, lorsque nous avons jugé nécessaire, pour rendre plus complète l'*Histoire de Duguay-Trouin*, d'emprunter textuellement des documens rares et curieux, tels que les diverses pièces extraites de l'*Histoire de la Marine française*, par M. Eugène Sue, pièces complètement inédites avant les recherches de cet auteur. Nous croyons toutefois n'avoir usé que d'un droit légitime, qui appartient à tous les écrivains, dès qu'ils ne dérobent à personne ni le fond, ni le plan de leur livre, et qu'ils se bornent à faire un tout de ce qui était auparavant disséminé dans un grand nombre d'ouvrages plus généraux, plus étendus ou même plus concis.

(1) Pilont et Ce, éditeurs de la *France maritime*, de l'*Almanach du marin*, etc., rue de la Monnaie, n° 24, à Paris.

NOTE C (PAGE 112.)

De la cale, — de la pénalité maritime.

Un article écrit en 1830, publié par la *France maritime*, reproduit par M. de Serviez dans la collection des *Gloires de la France* (Histoire de Colbert, page 389), et auquel nous renvoyons nos lecteurs, donne une description exacte du supplice de la cale, qu'on a cependant dépeint comme plus terrible qu'il n'est en réalité. Une note dit que la cale n'est plus infligée dans la marine : c'était sans doute l'intention du ministre à l'époque où fut écrit l'article dont nous parlons ; plusieurs dépêches ministérielles ont même invité les commandans à être fort avares des peines corporelles, mais ces dépêches ne peuvent rien contre le texte de la loi qui n'est point abrogée. La cale est journellement donnée sur les bâtimens de l'État. Nous-même, nous l'avons vu appliquer bien des années après la première publication de l'article cité ci-dessus. Le code pénal maritime revisé pour la dernière fois par l'Assemblée constituante en 1790, n'a subi aucune modification légale. Les peines corporelles, au nombre de trois : la bouline, la cale et les coups de corde, sont donc toujours infligées lorsque les circonstances l'exigent.

La bouline n'est autre chose que l'ancien supplice des verges long-temps en vigueur dans les armées de terre; seulement les baguettes des soldats sont remplacées par des bouts de cordes. Trente hommes au plus forment une double haie ; le patient, nu jusqu'à la ceinture, la tête garantie par un panier d'osier, précédé et suivi de plusieurs hommes armés, passe dans les rangs, tandis que le tambour bat une marche lente et cadencée. Chaque matelot frappe à son tour le coupable. Le nombre des *courses de bouline* ne peut être de plus de trois. Habituellement, cette correction corporelle, dont la description seule inspire un sentiment

de pitié et d'horreur, est illusoire, il faut l'avouer. Tout en obéissant en apparence à la loi, ou l'élude par le fait; personne ne frappe rudement; les officiers qui surveillent l'exécution ferment les yeux, et l'on joue une comédie qui ne produit même aucun effet moral, car tous les spectateurs sont dans le secret.

La cale placée dans l'échelle hiérarchique des punitions un degré au-dessous de la bouline, est plus illusoire encore : les meilleures précautions sont prises pour que le patient ne puisse se faire le moindre mal; c'est une véritable épreuve de franc-maçonnerie; on a eu soin de le mettre à cheval sur une traverse en bois, de lui placer les pieds et les mains sur deux autres barres plus petites, ou bien de l'attacher tout de son long sur une planche. Des boulets sont amarrés un peu au-dessous de lui, de manière que sa chute à la mer, du bout de la vergue, est nécessairement verticale. Les bons nageurs qui se jettent à l'eau la tête la première, courent beaucoup plus de dangers que l'homme condamné à la cale, car celui-ci, dans aucun cas, ne peut tomber de travers ni se blesser. Lorsqu'on le ramène à bord, il est d'usage de lui offrir un petit verre de liqueur forte, pour le remettre de sa triple immersion; on a l'exemple de matelots qui se déclaraient prêts à recommencer l'expérience, à la condition d'une seconde dose d'eau-de-vie ou tafia. La peine de la cale, selon nous, mériterait beaucoup mieux la simple dénomination de bain de mer. Du reste, elle a le grand défaut de n'être jamais semblable à elle-même; redoutable jusqu'à un certain point à bord d'un vaisseau dans les mers du Nord, elle n'est plus qu'un jeu dans les pays chauds, surtout à bord d'un petit bâtiment. Cette peine est donc doublement mauvaise : d'abord, par les différences inhérentes à sa nature, et puis en ce que le plus souvent elle ne punit pas et ne saurait punir, du moins par elle-même; — elle ne punit que par ses conséquences, c'est-à-dire par la réduction de paie qu'elle entraîne et qu'entraîne aussi la *bouline*. Enfin, nous ne par-

lons pas des accidens extraordinaires, sans exemple peut-être, mais faciles à concevoir, qui pourraient faire périr le patient dans les plus horribles tortures : comme un ébranlement funeste du cerveau et de la moëlle épinière, si une *coque* (pli dans la corde) arrêtait brusquement dans l'une des poulies de bout de vergue ou de retour, le *cartahu* ou corde à laquelle il est suspendu.

La réduction de grade et de solde passe immédiatement après la cale ; l'homme qui subit cette peine est seulement attaché au grand mât, pendant quelques heures, immédiatement après la lecture publique de son jugement.

La peine des coups de corde, considérée comme la plus faible des peines afflictives ou de discipline applicables par un conseil de justice, est la seule cependant qui soit vraiment sévère : le coupable est attaché au cabestan et frappé sur le dos par un bas officier. Le nombre des coups de corde ne dépasse jamais douze.

Six délits entraînent cette dure punition :

Les coups à un camarade avec armes ou bâton ;

Les dégâts commis à terre ;

Le dépouillement d'un prisonnier ;

La désobéissance simple ;

Le vol ;

Et le vol sur une prise non amarinée.

N'est-il pas étrange de voir *les dégâts commis à terre* et *la désobéissance simple*, assimilés, comme délits, *au dépouillement d'un prisonnier* et *au vol !* Si le code maritime est jamais refondu, comme on le demande instamment, il faut espérer que les peines illusoires comme la bouline et la cale disparaîtront entièrement, et que l'usage des coups de corde sera restreint aux cas indispensables pour la sûreté du bâtiment et l'effet moral à produire sur les équipages.

En ce cas, les coups de corde devraient toujours entraîner la réduction de solde et conséquemment précéder cette peine dans l'ordre des punitions. (1843.)

NOTE D (PAGE 239.)

Bataille navale du 21 octobre 1707.

Nous nous sommes conformé dans le texte pour le récit du combat du *Maure* contre le *Ruby*, à la version du capitaine anglais prisonnier, Periguin-Bertier, telle qu'elle résulte de l'interrogatoire qu'il subit à Brest le 30 octobre 1707, en suite de la bataille navale du 21.

Les faits sont un peu différemment rapportés par Duguay-Trouin, qui s'exprime dans ses mémoires comme il suit :

— « Le *Maure*, commandé par M. de la Moinerie-Mi« mire, avait, suivant sa destination, abordé le *Ruby*; et « dans le temps même qu'il y était accroché, M. le comte de « Forbin vint à toutes voiles donner de son beaupré sur la « poupe de cet Anglais qui se rendait. M. de Forbin pré« tendit que c'était à lui seul qu'il s'était rendu, quoiqu'il « n'eût pas jeté un seul homme à son bord. Cette prétention « lui fit d'autant moins d'honneur, que le témoignage des « Anglais ne lui était pas favorable, et que ce brave général « aurait pu trouver, s'il l'avait voulu, des occasions plus « glorieuses d'exercer son courage. »

Forbin, de son côté, raconte la même action dans les termes suivans :

— « J'arrivai dans ce temps-là, et j'abordai l'autre vais« seau de cinquante pièces de canon qui se rendit après un « combat assez opiniâtre, dans lequel je perdis d'Alonne, « mon capitaine en second, et trente soldats ou matelots.

« Des cinq vaisseaux de guerre qui escortaient la flotte « anglaise, il n'en restait plus qu'un qui n'eût pas été atta« qué, c'était le plus gros de tous. Il prit la fuite ; Tourouvre « le suivit. Je laissai au sieur de la MONERIE, capitaine de « l'escadre de Dugué, le soin d'emmariner le vaisseau que je « venais de prendre ; et marchant sur la trace de Tourouvre, « je donnai la chasse au gros navire qui fuyait à toutes voi-

« les. Le chevalier de Nangis et Barth venaient après moi. »

Le comte Forbin et Duguay-Trouin s'accusent réciproquement des fautes qui furent commises par les Français dans une journée glorieuse et avantageuse à nos armes, mais qui aurait pu être encore plus profitable.

Ainsi, après avoir vu (page 231 de cet ouvrage, page 120 des Mémoires de Duguay-Trouin, édition in-4° de 1740) que Duguay voulait d'abord prendre les ordres du chef d'escadre, et ne courut droit à l'ennemi que sur le signal de chasser, on est singulièrement surpris de lire dans Forbin le passage ainsi conçu :

« Je me joignis au sieur Dugué. Il est hors de doute que « nous aurions enlevé toute cette flotte, si nous avions agi « de concert. Avant de commencer l'attaque, *je voulus lui « parler, pour convenir avec lui d'un arrangement de combat :* « mais vif comme il était et beaucoup plus qu'il n'aurait « fallu, quoique d'ailleurs plein de courage et de valeur, il « ne voulut jamais m'attendre. Ses vaisseaux étant espal« més de nouveau, il prit les devans, et sans être convenu « de rien, comme j'ai dit, suivi d'une des frégates de son « escadre pour le soutenir, il alla aborder le commandant. »

Plus bas, Forbin blâme encore Duguay-Trouin de sa précipitation et de son peu de circonspection ; tandis que celui-ci, comme on l'a vu, reproche au chef d'escadre trop d'hésitation et de lenteur.

Ajoutons que leurs récits sont en contradiction perpétuelle jusque dans les moindres détails : Forbin dit que *le vent était frais et la mer élevée,* ou en d'autres termes, mauvaise ; Duguay-Trouin affirme qu'il faisait un temps à *porter perroquets sur perroquets.*

En résumé, les argumens de Duguay-Trouin étant plus précis, plus marins, plus serrés par l'exposé des faits, nous semblent meilleurs que ceux de Forbin. Ce dernier, néanmoins, a droit à quelques éloges pour avoir fait taire son amour-propre devant l'ennemi, et bravement soutenu au feu un subordonné qui venait d'engager le combat sans

son ordre. On a vu dans le texte (page 233) que ce dernier acte ne pouvait être considéré comme une faute de discipline, attendu la nature des escadres, les positions respectives des deux commandans et les instructions particulières qu'ils avaient reçues; enfin Louis XIV approuva complètement la conduite de Duguay-Trouin.

NOTE E (PAGE 251).

De l'empire de la mer.

« S'il est possible aujourd'hui de voir dans le monde « l'exercice d'une démocratie parfaite, c'est la mer seule « qui peut en être le théâtre. Chaque peuple a un droit égal « à y lancer ses flottes, chaque homme à y pousser son na- « vire, à y voiturer les productions de son sol ou de son « industrie, à en sillonner en tous sens la surface d'un pôle « à l'autre. La démocratie absolue, ou pour mieux dire, l'é- « galité des droits sur la mer est le seul état naturel de « chaque nation maritime. Celle qui veut y avoir une puis- « sance exclusive, fait de la mer une monarchie absolue, « une tyrannie organisée, un despotisme révoltant. La na- « vigation maritime ne peut qu'être commune, car elle est « l'exercice libre et permanent du droit naturel et impres- « criptible des peuples de l'univers; c'est par conséquent le « droit des gens universel. Toute puissance maritime doit « donc être pacifique par principe, et tranquille par besoin. « Toutes les puissances qui ont prétendu à l'empire exclusif « des mers, ont été guerrières par nécessité, jalouses par « orgueil, tyranniques par système, avides par intérêt, « inquiètes par avarice. L'Europe a été tranquille quand la « navigation, protégée par le droit des gens, se faisait pai- « siblement par tous : elle a été troublée et inondée de sang « lorsque les Carthaginois, les Romains, Venise, Gênes, « Charles-Quint, la Hollande, l'Angleterre ont voulu s'em- « parer de l'empire maritime. »

AZUNI (*Droit maritime de l'Europe*).

NOTE F (PAGE 275).

Porcon de La Barbinais.

Nous avons insisté plusieurs fois sur le patriotisme héréditaire de la famille de Duguay-Trouin ; après son père et ses frères nous avons cité plusieurs officiers distingués unis à lui par les liens du sang, tels que MM. Boscher, Lamothe-Daniel, Daniel, etc............ Nous ne devons pas omettre Pierre Porcon de La Barbinais, son grand oncle, corsaire renommé, qui fut chargé, en 1665, par des négocians de Saint-Malo, du commandement d'une frégate de 36 canons destinée à protéger leurs bâtimens de commerce. Le brave capitaine remplit scrupuleusement sa mission ; attaqué dans la Méditerranée par des forbans d'Alger, il couvrit et sauva le convoi ; mais accablé par le nombre, il fut contraint de se rendre.

Le dey, persuadé que son prisonnier devait être d'une haute naissance et jouir d'un grand crédit auprès du roi, le chargea de porter en France des propositions de paix, après lui avoir fait jurer de revenir si elles étaient refusées. La Barbinais se rendit à la cour ; Louis XIV trouva les conditions du dey si exorbitantes qu'il les rejeta. La vie de six cents Français retenus dans les fers répondait de la fidélité de Porcon de La Barbinais à tenir son serment. Le capitaine malouin n'hésita point, alla régler ses affaires de famille et dire un dernier adieu à ses proches ; puis il retourna à Alger, où le dey furieux de voir son attente déçue lui fit trancher la tête, en l'année 1681. Le dévoûment du généreux marin n'a pas besoin de commentaires. Une telle action suffirait seule pour illustrer une famille ; elle fut effacée par les faits d'armes éclatans du héros dont nous publions l'histoire.

Il est probable que le circum-navigateur Le Gentil de La Barbinais, contemporain de Duguay-Trouin, était aussi un de ses parens.

NOTE G (PAGE 280).

De l'esprit de corps.

Nos officiers de marine constamment isolés les uns des autres, à terre par leur manière de vivre, à bord par la nature de leur service, ne forment tout au plus que de petites coteries, nuisibles à l'ensemble, capables de faire le mal, impuissantes pour le bien. Il serait possible, nous le croyons, par beaucoup de persévérance de la part des autorités supérieures, par des mesures sages, par des institutions fixes et solides, tendant à créer l'unité en marine, d'en arriver à constituer un corps homogène, intéressé par conséquent à s'épurer sans cesse et non moins jaloux de sa dignité que de celle de la nation.

Sous l'ancien régime, l'esprit aristocratique des officiers du roi remplaçait jusqu'à un certain point l'esprit de corps, mais il était loin d'y suppléer entièrement. Aujourd'hui peut-être l'on rencontrerait moins d'obstacles qu'autrefois pour lier entre eux, par une éducation, une origine et des droits communs, les officiers de la marine militaire; mais on semble s'éloigner de ce but si désirable, par une politique contraire au bien général. L'on craint sans doute l'influence qu'acquerrait nécessairement une arme forte de son union, une arme dont la grande voix flétrirait les transactions coupables, les fautes de quelques-uns, la faiblesse ou l'incapacité de quelques autres, et qui oserait dévoiler à la France les trames lointaines de son éternelle ennemie. La marine voit de près, sur tous les points du globe, les actes de l'Angleterre; on est bien aise qu'elle n'ait point d'organe qui puisse les dénoncer : chacun se tait de crainte de se compromettre, ou bien les plus hardis jouent obscurément le rôle de mécontens dans les ports, sont payés en mauvaises notes et végètent dans les positions subalternes. L'on conçoit dès lors pourquoi les subdivisions et les castes, loin d'être

abolies, sont multipliées *ab ovo*, pourquoi il y a cinq ou six espèces d'officiers de marine différant les unes des autres, se jalousant, se haïssant réciproquement, et destinées à ne jamais s'entendre. Les rivalités et l'individualisme étouffent ainsi jusqu'aux germes de l'esprit de corps.

Les détracteurs systématiques de l'ancien régime prennent sans cesse en profonde pitié les officiers bleus incessamment opprimés, disent-ils, par les officiers du grand corps. Ils ne s'aperçoivent pas qu'une lutte intestine et déplorable est flagrante aujourd'hui entre les chefs et les subalternes, entre les égaux, entre tous les membres d'une arme, où l'on trouve des officiers provenant, les uns, de toutes les écoles qui successivement ont été dites *écoles de marine*; les autres, de l'École Polytechnique, des diverses créations d'élèves volontaires, des enseignes auxiliaires, et enfin des sous-officiers. Tous ces individus sont mêlés mais non fondus dans le même ensemble. Les uns se glorifient hautement de leurs débuts, tandis que les autres ont pour ainsi dire honte des leurs, et cherchent inutilement à les dissimuler. Il n'y a plus d'officiers bleus, il est vrai, mais il y a des officiers de toutes les couleurs, et chacun d'eux voudrait une marine faite à son image.

Au temps de Duguay-Trouin, le manque d'homogénéité dont nous nous plaignons provenait d'une autre cause; ce vice découlait de la nécessité où l'on s'était vu de mettre le sort des officiers de vaisseau entre les mains des armateurs, ce qui scindait la marine en autant de petits camps qu'il y avait de sociétés de spéculateurs intéressés aux expéditions. Alors comme aujourd'hui, des coteries à vues étroites se formaient en outre, autour des personnages influens de l'arme.

Nous croyons sincèrement que l'esprit de corps parmi les officiers de vaisseau serait un puissant élément de prospérité maritime; mais un résultat plus désirable encore serait l'union entre tous les marins et tous les employés des marines militaire et marchande. Il est difficile de se faire une idée des divisions qui existent entre les masses comme

entre les individus; les prétentions se combattent; le désordre s'ensuit; la discorde nous affaiblit et nous énerve. Par la création de grands intérêts communs, on parviendrait certainement à atténuer le mal, à le guérir peut-être; mais en France qui songe à la marine pendant la paix? qui sait qu'il ne faudrait que vouloir fermement pour en arriver, avant peu d'années, à reprendre le rang qui nous appartient sur l'Océan? Grâce à Dieu notre vitalité maritime est grande et pleine d'avenir; que nous manque-t-il? — Un Colbert.

NOTE II (PAGE 300).

Expédition de Rio-de-Janeiro.

Etat général de l'escadre.

LE LYS.

DUGUAY-TROUIN, capitaine de vaisseau, commandant..	1
De Terville, lieutenant de vaisseau................	1
De Saint-Prix, 2e lieutenant......................	1
D'Asché, 3e lieutenant............................	1
De Saint-Germain, aide-major, servant de major....	1
De Brugnon, enseigne de vaisseau..................	1
Saint-Dinant, 2e enseigne.........................	1
Barilly, 3e enseigne..............................	1
Le chevalier Desnots, 4e enseigne.................	1
Damblemont, 5e enseigne...........................	1
Héliot, sous-lieutenant d'artillerie..............	1
De Bourville, chef de brigade.....................	1
Gardes de la marine.............................	10
Officiers-mariniers.............................	83
Matelots..	220
Valets..	26
Hautbois, trompettes et violons.................	6
Volontaires.....................................	4
Soldats...	306
Mousses...	5
	672

LE BRILLANT.

Le chevalier de Goyon-Beaufort, cap. de frégate.....	1
Bailly de Saint-Marc, lieutenant de vaisseau..........	1
De Plane, 2e lieutenant............................	1
Bercy, 3e lieutenant................................	1
D'Auberville, enseigne de vaisseau.................	1
De Liesta, 2e enseigne............................	1
De Broël, 3e enseigne.............................	1
De Lescoue, 4e enseigne...........................	1
De Kerbério-Coëtlogon, 5e enseigne................	1
Gardes de la marine..............................	11
Officiers-mariniers..............................	72
Matelots...	165
Valets...	18
Soldats..	241
Mousses..	15
	31

LE MAGNANIME.

Le chevalier de Courserac, capitaine de frégate......	1
De Keravel, lieutenant de vaisseau................	1
De Longuejoue, 2e lieutenant......................	1
De Vauréal, 3e lieutenant.........................	1
La Cottanіré, enseigne de vaisseau................	1
De Mardan d'Héricourt, 2e enseigne................	1
La Rivière Pourlo, 3e enseigne....................	1
Du Châtelet, 4e enseigne..........................	1
La Rivière Foulon, 5e enseigne....................	1
Staffort, 6e enseigne.............................	1
Pottin, 7e enseigne...............................	1
Montmarly, 8e enseigne............................	1
Le chevalier de Coulombe, 9e enseigne.............	1
A reporter..........	13

Report........	13
Le chevalier de Souchesne, 10[e] enseigne............	1
Gardes de la marine............................	13
Officiers-mariniers............................	84
Matelots......................................	212
Valets..	20
Soldats.......................................	295
Mousses.......................................	19
	657

L'ACHILLE.

Le chevalier de Beauve, lieutenant de vaisseau......	1
De Merval, 1[er] lieutenant..........................	1
De Goyon Tavillier, 2[e] lieutenant...................	1
Heuzé de Grammont, enseigne de vaisseau..........	1
Dains, 2[e] enseigne................................	1
De Vassan, 3[e] enseigne............................	1
De la Jonquière, 4[e] enseigne......................	1
De Murat, 5[e] enseigne.............................	1
De Kerbuzec, 6[e] enseigne..........................	1
Le chevalier de Carman-de-Maillé, 7[e] enseigne......	1
De Presle, 8[e] enseigne............................	1
Longueville, 9[e] enseigne..........................	1
Le chevalier de Fromentière, 10[e] enseigne........	1
Chevalier, lieutenant de frégate...................	1
Gardes de la marine..............................	9
Officiers-mariniers..............................	72
Matelots..	169
Valets..	49
Soldats...	244
Mousses...	18
	545

LE GLORIEUX.

De La Jaille, lieutenant de vaisseau................	1
De La Calandre, capitaine de brûlot................	1
Tonnancour, enseigne de vaisseau..................	1
Du Gasté, 2e enseigne...........................	1
Le chevalier du Menez, 3e enseigne................	1
De Moulin-Neuf, 4e enseigne.....................	1
De Coulombe, 5e enseigne.......................	1
Le chevalier de Damar, 6e enseigne..............	1
Dauval, 7e enseigne............................	1
De Scheridan, 8e enseigne......................	1
Gardes de la marine...........................	11
Officiers-mariniers..........................	69
Matelots......................................	171
Valets.......................................	17
Volontaires..................................	3
Soldats......................................	231
Mousses......................................	16
	528

LE FIDÈLE.

De La Moinerie-Miniac, commissionné cap. de frégate.	1
Pimont, lieutenant de vaisseau....................	1
Le marquis de Saint-Simon, 2e lieutenant...........	1
De La Saulaye, 3e lieutenant......................	1
La Vie-de-Hou, enseigne de vaisseau...............	1
Saint-Sulpice, 2e enseigne.......................	1
Le chevalier de La Villette, 3e enseigne...........	1
Le comte d'Aumale, 4e enseigne...................	1
Consolin de Cresolles, chef de brigade.............	1
Francine, garde de la marine, faisant fonction d'officier.	1
Basterode, *idem*...............................	1
A reporter........	11

Report.......	11
Du Cazau, *idem*..................................	1
La Grange Ducaniel, *idem*........................	1
Lascou, *idem*....................................	1
La Grouardière, *idem*............................	1
D'Aire de Villermin, *idem*.......................	1
Pimont, *idem*....................................	1
Autres gardes de la marine......................	8
Officiers-mariniers.............................	70
Matelots..	137
Valets..	15
Soldats...	235
Mousses...	6
	488

LE MARS.

De La Cité-Danican, commissionné cap. de frégate...	1
De Marigny, lieutenant de vaisseau................	1
Du Hainaut, 2e lieutenant..............	1
Danclars, 3e lieutenant................	1
Du Bois-d'Ortun, enseigne de vaisseau.............	1
Des Valasses, 2e enseigne..............	1
Kessel, 3e enseigne....................	1
Desgrès Demont-Saint-Père, 4e enseigne.	1
Tessier de La Cointrie, 5e enseigne....	1
Barentin, lieutenant de frégate...................	1
Caron, *idem*.....................................	1
Gardes de la marine.............................	2
Officiers-mariniers.............................	70
Matelots..	118
Valets..	17
Soldats...	300
Mousses...	23
	541

L'ARGONAUTE.

Le chevalier du Bois de la Mothe, enseigne de vaisseau.	1
De Droualin, 2ᵉ enseigne	1
De La Bédoyère, 3ᵉ enseigne	1
Cussy, 4ᵉ enseigne	1
Gardes de la marine	7
Officiers-mariniers	51
Matelots	97
Valets	9
Soldats	106
Mousses	13
	287

L'AIGLE.

De La Mare de Can, capitaine de flûte, commissionné lieutenant de vaisseau	1
Des Coyeux Fouras, enseigne	1
Le chevalier de La Grange, 2ᵉ enseigne	1
Campané, 3ᵉ enseigne	1
Le chevalier de St-Hermin de la Sarice, 4ᵉ enseigne	1
De Marigny, chef de brigade	1
Berteauville, garde de la marine, sous-brigadier	1
De Villers, *idem*, 2ᵉ sous-brigadier	1
De Montholon, *idem*, 3ᵉ sous-brigadier	1
De La Biche, *idem*, 4ᵉ sous-brigadier	1
Autres gardes de la marine	4
Officiers-mariniers	47
Matelots	63
Valets	11
Soldats	93
Mousses	11
	239

LE CHANCELIER.

Du Rocher-Danican, officier sans caractère du roi, capitaine	1
Soldats	14

(Les autres renseignemens manquent.)

L'AMAZONE.

Du Chesnay-le-Fer, commissionné lieutenant de vaisseau	1
Du Houlay, enseigne de vaisseau	1
De Lescoet, 2e enseigne	1
De Noaille, 3e enseigne	1
Gardes de la marine	6
Officiers-mariniers	49
Matelots	90
Valets	9
Soldats	118
Mousses	12
	288

LA BELLONE.

De Kerguelin, capitaine de brûlot	1
Destry, enseigne de vaisseau	1
Massiac, aide d'artillerie	1
Gardes de la marine	5
Officiers-mariniers	35
Matelots	67
Valets	8
Soldats	100
Mousses	10
	228

LA GLORIEUSE.

La Perche, officier sans caractère du roi, capitaine. .	1
Soldats.	36

(Les autres renseignemens manquent.)

L'ASTRÉE.

De Rogon, commissionné capitaine de brûlot. . . .	1
La Maisonfort, enseigne de vaisseau.	1
Officiers-mariniers.	31
Matelots.	50
Valets.	7
Volontaire.	1
Soldats.	50
Mousses.	10
	151

LA CONCORDE.

De Pradel-Daniel, officier sans caractère du roi, capitaine.	1
Daniel, *idem*, lieutenant.	1
Helvetius, *idem*, 2e lieutenant.	1
Gauthier, enseigne de vaisseau.	1
Pennefort, 2e enseigne.	1
Officiers-mariniers.	15
Matelots.	29
Valets.	8
Forgerons.	2
Soldats.	25
Mousses.	10
	94

LE PATIENT.

Métifeu, maître pilote, capitaine. 1
(Les autres renseignemens manquent.)

LA FRANÇOISE.

La Cailodière, maître pilote, capitaine. 1
(Les autres renseignemens manquent.)

Note I (page 324).

ÉTAT GÉNÉRAL DES TROUPES DE DÉBARQUEMENT.

L'état suivant est extrait du manuscrit de M. du Plessix de Parscau. Les titres des officiers y sont donnés en vertu de leurs fonctions, et non de leurs grades dans la marine : ainsi Duguay-Trouin est appelé général, et de simples gardes-marines, qui ne figurent pas nominativement sur la liste précédente, sont qualifiés de lieutenans, sous-lieutenans et enseignes. De même plusieurs des officiers nommés plus haut n'y figurent point, attendu qu'ils restèrent à bord pendant l'expédition faite à terre. Cette liste, entièrement inédite jusqu'à ce jour, nous a semblé digne d'être publiée *in extenso.*

ÉTAT MAJOR GÉNÉRAL.

Duguay-Trouin, commandant en chef, général.
De Saint-Germain, major-général.
De Beauville, aide-major-général.
Du Héron, garçon-major-général.
De Boisjolans, id.
De Gaspern, aide-de-camp.
De la Roche Coëtlogon, id.
Du Chesnay-le-Fer, id.
Daniel, id.
Desgranges, id.

BRIGADE DE DROITE.

Le chevalier de Goyon-Beaufort, commandant.
De Bourville, major de brigade.

BATAILLON DU BRILLANT (263 hommes).

Bailly de Saint-Marc, colonel.
De Plane, lieutenant-colonel.
De Bercy, major.

De Poulo-Coetlogon, aide-major.

Compagnie colonelle.

Dinan, capitaine-lieutenant.
D'Espinay, sous-lieutenant.
De La Landelle, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

De Kerberio-Coëtlogon, capitaine-lieutenant.
De Forsanz, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

D'Auberville, capitaine.
Du Frait, lieutenant.
Du Guermeur, enseigne.

Compagnie de Liesta.

De Liesta, capitaine.
De Keryavily, lieutenant.
Drouart, enseigne.

Compagnie de Broël.

De Broël, capitaine.
De La Villette, lieutenant.
Du Chatel, enseigne.

Compagnie de Lescoue.

De Lescoue, capitaine.
De La Ville-Maupetit, lieutenant.
De Bois-Bouëssel, enseigne.

BATAILLON DU FIDÈLE
(229 hommes).

Pimont, colonel.
Le marquis de Saint-Simon, lieutenant-colonel.
La Vie-de-Hou, major.

Compagnie colonelle.

Pimont, lieutenant.
De la Saousse, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Basterode, lieutenant.

Compagnie de grenadiers.

De la Saulaye, capitaine.
Du Pas, lieutenant.
Du Cazau, enseigne.

Compagnie de la Villette.

De la Villette, capitaine.
Du Conquet, lieutenant.
De Kersauson, enseigne.

Compagnie d'Aumale.

Le comte d'Aumale, capitaine.
La Grange Ducaniel, lieutenant.
De Geère, enseigne.

BATAILLON DE L'AMAZONE
(223 hommes).

Du Houlay, colonel.
De Noaille, major.

Compagnie colonelle.

Du Portail, lieutenant.
De Bellecour, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Malessy, capitaine.
Charon, lieutenant.

Compagnie de grenadiers.

Le chevalier du Bois de la Mothe, capitaine.
De Trémargat, lieutenant.
De Kervezio, enseigne.

Compagnie de Droualin.

De Droualin, capitaine.
Courtois, lieutenant.
De la Crochay, enseigne.

Compagnie de Cussy.

De Cussy, capitaine.
Pépin, lieutenant.

BRIGADE DU CENTRE.

Le cheval. de Beauve, command.

BATAILLON DE L'ACHILLE (223 hommes).

De Merval, colonel.
Dains, lieutenant-colonel.
De la Jonquière, major.
De Montloy, aide-major.

Compagnie colonelle.

Le chevalier de Carman-de-Maillé, lieutenant.
Coëffie, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Longueville, lieutenant.
La Rivière-Pourlo, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

Heuzé de Grammont, capitaine
De Kerbuzec, lieutenant.
De Keravel, enseigne.

Compagnie de Murat.

De Murat, capitaine.
Chevalier, lieutenant.
Pontbriand du Breil, enseigne.

Compagnie de Fromentière.

Le chevalier de Fromentière, cap.
De Lesquen, lieutenant.

BATAILLON DU LYS.

De Terville, colonel.
D'Asché, lieutenant-colonel.
De Kerhnel-Coëtlogon, major.
Rossel, aide-major.

Compagnie colonelle.

Barilly, capitaine-lieutenant.
Le chevalier du Lys, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Damblemont, lieutenant.
De la Ransconnière, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

De Brugnon, capitaine.

Du Bodonn, lieutenant.
De Martonne, enseigne.

Compagnie de Saint-Osmanne.

De Saint-Osmanne, capitaine.
Bevault, lieutenant.
De Biragues, enseigne.

Compagnie de Kerharo.

De Kerharo, capitaine.
Lhonoré, lieutenant.
De Coatlus, enseigne.

Compagnie de Desnots.

Le chevalier Desnots, capitaine.
Du Plessix de Parscau, lieutenant.
Le chevalier de Pennedreff Kersauson, enseigne.

Compagnie de Lescoet.

De Lescoet, capitaine.
De Longueil, lieutenant.
De Lescoet, enseigne.

BATAILLON DU GLORIEUX
(227 hommes).

De la Jaille, colonel.
De La Calandre, lieutenant-colon.
Tonnancour, major,
De Sully-Nogent, aide-major.

Compagnie colonelle.

Le chevalier de Damar, lieuten.
De la Jumelaye, sous-lieutenant.
Du Plessix Bardoul, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Le chevalier du Menez, lieutenant.
Du Menez, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

De Moulin-Neuf, capitaine.
De Scheridan, lieutenant.
De L'Isle-Goulhezre, enseigne.

Compagnie de Dauval.

Dauval, capitaine.
David de Saint-Georges, lieuten.
De Kervier, enseigne.

Compagnie de Coulombe.

De Coulombe, capitaine.
De Verthamon, lieutenant.
Derveaux, enseigne.

BRIGADE DE GAUCHE.

Le chevalier de Courserac, comm.
Consolin de Cresolles, major.

BATAILLON DE L'AIGLE
(225 hommes).

De Longuejouë, colonel.
Jouvas, lieutenant-colonel.
Le chevalier de Champagnette, major.

Compagnie colonelle.

Le chevalier de Saint-Hermin de la Sarice, lieutenant.
De la Belière, sous-lieutenant.

De Glatigny, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

De Marigny, lieutenant.
De la Villette, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

Le chevalier de la Grange, capit.
D'Artanville, lieutenant.
De Saint-Germain, enseigne.

Compagnie de Destry.

Destry, capitaine.
De Montholon, lieutenant.
De Penvern, enseigne.

Compagnie de la Maisonfort.

De la Maisonfort, capitaine.
De la Biche, lieutenant.
De Rays, enseigne.

BATAILLON DU MARS
(247 hommes).

De Marigny, colonel.
Du Hainault, lieutenant-colonel.
Des Valasses, major
Le chev. de Marigny, aide-major.

Compagnie colonelle.

Kessel, lieutenant.
D'Imbleval, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Du Graier, lieutenant.
Du Lézard-Bizien, sous-lieuten.

Compagnie de grenadiers.

Paillard, capitaine.
Cottentry, lieutenant.
Feuve, enseigne.

Compagnie du Bois-Dortun.

Du Bois-Dortun, capitaine.
De la Villouais, lieutenant.
De Bournonville, enseigne.

Compagnie de Danclars.

Danclars, capitaine.
De Lotton, lieutenant.
De Tréléon, enseigne.

BATAILLON DU MAGNANIME
(265 hommes).

De Keravel, colonel.
De Mardan d'Héricourt, lieutenant-colonel.
La Cottantré, major.
De Saint-Malo, aide-major.
De Kerret, garçon-major.

Compagnie colonelle.

Staffort, lieutenant.
De Penhoadic, enseigne.

Lieutenance-colonelle.

Montmarly, lieutenant.
Du Hallay, enseigne.

Compagnie de grenadiers.

De Vauréal, capitaine.
Pottin, lieutenant.

La Papotière, enseigne.

Compagnie de Pourlo.

La Rivière-Pourlo, capitaine.
Le chevalier de Souchesne, lieut.
De Beauregard, enseigne.

Compagnie du Chatelet.

Du Chatelet, capitaine.
De Villevoye, lieutenant.
De Locmaria-du-Parc, enseigne.

Compagnie de Foulon.

La Rivière-Foulon, capitaine.
Le chevalier de Coulombe, lieut.
D'Espinay, enseigne.

Outre ces troupes, M. Duguay forma une compagnie de 80 volontaires tirés du *Chancelier* et de la *Glorieuse*, qu'il donna à commander à M. Laperche à la suite du bataillon du *Lys*. Il destina aussi 500 matelots pour le service de l'artillerie, tant sur l'île aux Chèvres qu'autre part où l'on en aurait besoin, et se fit de plus une compagnie de 50 caporaux qu'il tira sur tout le gros et qui avait ordre de ne pas le quitter, étant pour sa garde. Enfin ce que nous avions de troupes de débarquement, consistait en 181 officiers majors, 2081 soldats, 500 matelots et 80 volontaires, faisant en tout 2842 hommes.

Le chiffre des troupes de débarquement, selon les *Mémoires de Duguay-Trouin* est beaucoup plus élevé : — « Le « 14 septembre, dit-il, toutes nos troupes, au nombre de « deux mille deux cents soldats et sept à huit cents mate- « lots armés et exercés, se trouvèrent débarqués, ce qui « forma, y compris les officiers, les gardes de la marine et « les volontaires, un corps d'environ trois mille trois cents « hommes. Nous avions outre cela près de cinq cents « hommes attaqués du scorbut, qui débarquèrent en même « temps : ils furent au bout de quatre ou cinq jours en « état d'être incorporés avec le reste des troupes. »

La liste de M. du Plessix de Parscau est conforme aux rôles établis en mer après la descente d'exercice à l'île de Saint-Vincent; mais après la prise de l'île das Cobras, comme on ne craignit plus de dégarnir les vaisseaux, des hommes à la suite furent ajoutés à l'effectif de chaque compagnie.

NOTE J (PAGE 318).

Des Paulistes.

« Les Portugais nous ont fort témoigné leurs inquiétudes « sur ce qui se passerait aux Mines, en l'absence de M. d'Al- « buquerque et de ses troupes; étant actuellement en guerre « avec les Paulistes qui pourraient bien profiter de cette « conjoncture pour piller les habitations des Mines, où il ne « reste plus assez de troupes à leur opposer. Il faut savoir « que ces Paulistes sont un ramassis ou mélange de toutes « nations et races, où celle des Portugais domine, et qui « sont à peu près comme les flibustiers. Ils se sont établis, « il y a fort long-temps, dans un quartier sur le terrain voi- « sin des Mines, où ils ont une jolie ville, nommé Saint- « Paul, d'où ils empruntent leur nom. Ils ont toujours re- « connu le roi de Portugal pour leur souverain; mais s'é- « tant insensiblement agrandis, lorsque l'on a voulu leur « donner des gouverneurs, ils s'y sont opposés, les ont « chassés, et se sont en quelque sorte érigés en petite répu- « blique, qui a pour loi fondamentale de ne point recevoir « de commandant de la part du roi, mais cependant de lui « payer le quint de l'or qu'ils tirent des Mines. On les dit « assez fidèles en cela. Cet esprit d'indépendance leur a « souvent attiré la guerre, et ils l'ont faite sans que jusqu'à « présent ils soient entièrement libres ni soumis. Ils ne sont « pas éloignés de la mer. Le port de Santos qui passe pour « fort beau et assuré, est leur escale dans le sud de cette « côte. »

(*Journal historique*, etc. de M. du Plessix de Parscau.)

Nous compléterons cette note par quelques renseignemens historiques.

En 1552, lorsque le roi de Portugal, dom João III, divisa la côte du Brésil en capitaineries, il concéda à Martim Affonso de Souza, l'un des premiers explorateurs, un territoire de cent lieues de littoral. La ville de Saint-Paul

fut fondée en 1552 et peuplée d'un grand nombre d'aventuriers qui contractèrent alliance avec la tribu des Guaynazes. La fusion des races fut prompte, et il en naquit un peuple à part, peuple de hardis aventuriers, que l'on a comparés, non sans raison, avec les boucaniers et les flibustiers des Antilles. Les Paulistes formèrent des expéditions dans le but d'aller découvrir des mines, ils parcoururent les forêts et les déserts du Brésil jusqu'à des distances incroyables, créant des colonies nouvelles, soumettant par les armes des tribus sauvages, faisant la traite et la guerre, surmontant tous les obstacles, s'adjoignant des alliés parmi les nations primitives, et jouant ainsi le rôle le plus propre à la soumission des contrées de l'intérieur. Ces fiers Paulistes, indépendans de mœurs et d'allures, prétendaient se régir par eux-mêmes. Dès 1620, ils ne se bornèrent plus à combattre les Indiens, ils résistèrent aux Espagnols du sud et aux Portugais du littoral, et s'attaquèrent à leurs villes; ils furent les ennemis acharnés des jésuites, et poursuivirent leurs incursions dans les réductions du Paraguay jusqu'en 1679. En 1711, ils résistaient énergiquement au gouvernement portugais et à dom Antonio d'Albuquerque.

Durant les dernières années du dix-huitième siècle, on vit se modifier à un tel point le caractère de ces redoutables aventuriers, que l'ordre se rétablit, et qu'il ne resta plus à la population active mais turbulente de la capitainerie de Saint-Paul, qu'une réputation méritée de bravoure, de franchise et de générosité. Les Paulistes, aujourd'hui, sont sincèrement attachés aux intérêts généraux du Brésil, et sont comptés parmi les plus fidèles sujets du jeune empereur Don Pedro II.

NOTE K (PAGE 371).

Quelques lettres écrites à Duguay-Trouin sur son expédition de Rio-de-Janeiro.

Lettre de S. A. S. Mgr le comte de Toulouse, amiral de France.

A Marly, le 14 février 1712.

« J'ai appris avec un extrême plaisir votre arrivée à Brest, et je n'en ai pas moins eu à lire la relation que vous m'avez envoyée du détail de votre campagne, quoique vous ayez été fort attentif, à votre ordinaire, à n'y point parler de vous; je sais trop de quoi vous êtes capable pour n'avoir pas suppléé ce qui y manquait, quand je n'en aurais pas été instruit par personne; mais le sieur de Saint-Germain ne m'a rien laissé à désirer là-dessus et m'a expliqué fort en détail tous les contre-temps que vous avez eu à essuyer, et toute la capacité et l'habileté dont vous avez eu besoin pour les surmonter. Je m'en réjouis pour vous et pour la marine à qui cette entreprise fait beaucoup d'honneur.

« Vous devez être persuadé que cela augmente encore l'estime que j'ai toujours eue pour vous, et l'envie que j'aurais en toute occasion de pouvoir vous en donner des marques.

« Signé L.-A. DE BOURBON. »

Lettre de M. le maréchal de Châteaurenault.

A Rennes, le 15 février 1712.

« J'ai reçu, Monsieur, par le bureau de M. de Pontchartrain, la relation de votre voyage, et la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire par le courrier que vous avez envoyé à la cour. J'ai pris beaucoup de plaisir à y voir la bonne conduite et les belles et bonnes actions que vous avez

faites dans cette campagne. J'y ai pris, dis-je, beaucoup de plaisir et d'intérêt par l'ancienne estime et amitié que j'ai pour vous; je vous prie d'être persuadé que je vous en donnerai toujours des témoignages dans quelque occasion qui puisse arriver de vous faire connaître que je suis effectivement votre, etc.

« Signé le maréchal de CHATEAURENAULT. »

Lettre de M. de Coëtlogon, lieutenant-général des armées navales.

A Vitré, le 14 février 1712.

« J'ai appris, Monsieur, avec beaucoup de joie, que vous étiez de retour de votre voyage de long cours, tout couvert de gloire par les incroyables succès que vous avez eus dans votre entreprise, la plus belle et la plus grande qu'on puisse imaginer et tenter. J'ai lu plusieurs fois votre relation qui est très bien détaillée, faisant parfaitement connaître toute l'action, les grandes forces des ennemis, leurs fortifications et leurs grands retranchemens, et encore mieux votre grande conduite et votre valeur ordinaire, quelque modeste que vous soyez sur votre sujet. Je suis en chemin pour me rendre à la cour de Paris, où j'entendrai avec plaisir parler de vos faits et de ceux de vos compagnons de gloire. Je vous prie d'assurer MM. de Courserac, de Goyon, de Beauve, de la Jaille, de la Ruffinière, et tous ces messieurs de qui vous parlez si honorablement, combien je suis sensible à la gloire qu'ils ont acquise et à leur heureux retour. Il faut à présent que vous donniez le temps à votre santé de se rétablir et de se fortifier assez pour pouvoir suivre votre courage dans les occasions qui pourront dans la suite survenir si Dieu ne nous donnait pas la paix. Je m'intéresserai toujours plus que personne à tout ce qui vous arrivera, vous honorant depuis long-temps, et y étant avec toute l'estime possible, Monsieur, etc.

« Signé COETLOGON. »

Lettre de M. de Beauharnais.

Du 15 février 1712.

« Vous pouvez juger, Monsieur, par l'estime que vous me connaissez pour vous, combien j'ai été sensible à la nouvelle que mon frère de Beauville m'a donnée du succès de votre campagne et de votre retour triomphant; personne ne vous souhaite assurément plus de dignités que je fais, proportionnées à vos services. Je vous prie d'être toujours autant de mes amis que je suis très parfaitement, Monsieur, votre, etc.

« Signé de Beauharnais. »

Lettre de M. de Sorel, inspecteur des troupes de la marine.

A Paris, le 15 février 1712.

« Vous êtes, Monsieur, de retour tout couvert de lauriers: je vous assure que je suis dans la joie de mon cœur. Si vous m'aviez montré un plan tel que celui que m'a fait voir M. de Saint-Germain, à Versailles, j'entends avant votre départ de Brest, je vous aurais défendu d'entreprendre votre glorieux projet, à moins que vous n'eussiez eu au moins trois fois autant de troupes que vous en aviez. Mais je le vois bien, Monsieur, que le roi n'a rien qu'à vous mettre en œuvre pour être sûr de la réussite de toutes vos entreprises; il doit souhaiter que Dieu vous conserve une bonne santé pour continuer de vous mettre ses intérêts entre les mains. La mort de madame la Dauphine a fait oublier un peu votre belle action, mais ce ne sera que pour peu de jours. Ne songez-vous pas de venir à la cour, du moins je vous le conseille, et puis vous assurer qu'on sera bien aise d'y voir un héros comme vous. Ne doutez pas, je vous prie, que personne ait l'honneur d'être plus véritablement que moi, Monsieur, votre, etc.

« Signé de Sorel. »

NOTE L (PAGE 379).

Des Mémoires de Duguay-Trouin.

Les Mémoires de Duguay-Trouin, desquels nous avons extrait plusieurs passages, furent rédigés par lui pendant les premières années qui suivirent l'expédition de Rio-de-Janeiro. Il ne voulait pas qu'ils fussent publiés de son vivant; aussi fut-il bien étonné de voir paraître sous le même titre un livre imprimé en Hollande, et qui était presque conforme à son œuvre. Le manuscrit, dit-on, avait été copié à la dérobée par un des familiers du cardinal du Bois qui l'avait emprunté à Duguay-Trouin, et qui mourut sans le lui avoir rendu. Près d'un mois s'écoula avant que l'auteur pût rentrer en possession de son travail; le copiste sachant qu'on cherchait activement l'original dans les papiers du cardinal défunt se hâta tellement qu'il fit un grand nombre de fautes qui se retrouvent nécessairement dans l'édition de Hollande. Cette édition renferme cependant divers passages curieux qui n'existent plus dans celle publiée en France quatre ans après la mort de Duguay-Trouin, par les soins de M. de La Garde, son neveu. La cause en est que le cardinal de Fleury ayant à son tour voulu lire le manuscrit, engagea l'auteur à y faire des modifications et des retranchemens assez nombreux.

Duguay-Trouin alors rédigea un second ouvrage, d'après lequel a été imprimée l'édition française. M. de La Garde, pour se conformer à son expresse volonté, y fit annexer l'état général des officiers qui avaient servi sous ses ordres depuis 1702; il y a joint en outre un abrégé des dernières années de sa vie, et un avertissement dans lequel on lit le passage suivant :

« Il reste encore plusieurs des amis particuliers de feu M. Duguay-Trouin, avec lesquels il ouvrait son cœur sur ce travail (*ses Mémoires*), lorsqu'ils le surprenaient s'y oc-

cupant. — « Je crois, » leur disait-il avec une modestie qu'on ne peut ni trop estimer, ni trop louer dans un tel guerrier, « je crois que les mémoires d'un homme qui n'a percé les « ténèbres que par une suite assez longue d'entreprises « hasardeuses, pourront être quelque jour une puissante « exhortation à bien servir le roi et l'État. La jeunesse des- « tinée à suivre le parti des armes, apprendra de bonne « heure, en les lisant, qu'une véritable ardeur à s'acquitter « de ses devoirs mène souvent plus loin qu'on n'aurait osé « le prétendre ; que l'honneur redouble le courage dans les « dangers pressans ; qu'il inspire l'adresse et la force de « les surmonter : que le plus sûr moyen de conserver la « vie et l'honneur, est de compter pour rien la vie, quand « l'honneur parle, et qu'enfin la cour, plus attentive que « bien des gens ne le croient, à démêler la conduite des « particuliers, sait les récompenser quand leur zèle est « aussi grand, qu'il doit être fidèle et désintéressé. »

FIN.

TABLE.

LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

NOTES.

FIN DE LA TABLE.

VIES DÉJA PUBLIÉES :

BAYARD, par M. Delandine de Saint-Esprit.
GODEFROI DE BOUILLON, par M. d'Exauvillez.
MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. le vicomte Walsh.
SAINT VINCENT DE PAUL, par M. l'abbé Orsini.
L'ABBÉ SUGER, par M. A. Nettement.
JEANNE DE VALOIS, par M. Pierquin de Gembloux, Inspecteur de l'Académie de Bourges.
LA REINE BLANCHE, par M. Th. Nisard.
COLBERT, par M. A. de Serviez.
L'ABBÉ DE RANCÉ, par M. d'Exauvillez.
MADAME DE CHANTAL, par Madame A....
CHARLES V, par M. l'abbé Barthélemy.
CLISSON, par Madame de Clisson.
CHARLEMAGNE, par M. Th. Nisard.
BUFFON, par M. A. de Chesnel.
CORNEILLE, par M. Gustave Levavasseur.
D. MABILLON, par M. Chavin de Malan.
HENRI IV, par M. le vicomte de Nogent.
CRILLON, par M. A. de Serviez.



LA FRANCE MARITIME

FONDÉE ET DIRIGÉE

Par AMÉDÉE GRÉHAN,

Sous Chef au Ministère de la Marine, chevalier de la Légion-d'Honneur,

et sous le patronage du Ministre de la Marine.

Cet ouvrage, entièrement terminé et dont on publie en ce moment une nouvelle édition par livraison, paraissant chaque samedi, chez Pilout, éditeur, rue de la Monnaie, 24, a acquis une popularité qui le place au-dessus de tout ce qui a paru jusqu'à ce jour. *La France Maritime* compte parmi ses principaux collaborateurs, MM. Corbière, Sue, Jal, de la Landelle, de Serviez, etc.

Chaque volume se compose de 52 livraisons à 25 centimes avec une superbe gravure sur acier.

L'ouvrage entier (4 vol. grand in-8°) contient la matière de 60 vol.

Imprimerie de E.-J. Bailly, place Sorbonne 2





